JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE DE LA SEMAINE 64,146

24ME ANNEE—No 154 MONTREAL, LUNDI 4 MAI 1908 16 PAGES—UN CENTIN

McGill University Montreal Law Library

DEVANT LE JUGE CASSEL

MM. Fyshe et Bazin refusent absolument de dire quels sont les fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries qui sont visés dans leur rapport.

Ottawa, 4 — L'enquête de l'honorable juge Cassels, assisté de Mres Perron et Watson, sur les accusations portées contre le département de la Marine et des Pêcheries ainsi que contre certains fonctionnaires, s'est ouverte, samedi après-midi devant le tribunal de la Cour Supérieure.

Deux témoins ont comparu, MM. Fyshe et Bazin, qui étaient membres de la Commission Royale qui fit le rapport servant de base à l'enquête actuelle.

L'interrogatoire de ces deux témoins avait pour but de les amener à désigner en particulier les fonctionnaires qu'ils croient coupables, mais les deux commissaires se sont fermement opposés à rendre témoignage en ce sens. Ils ont ajouté que leur rapport était basé sur les témoignages qu'ils avaient entendus et

Thomas Fyshe, l'un des auteurs du rapport de la Commission sur le service civil.

desquels résultaient les conclusions que l'on sait. Ils ont déclaré, en outre que leur conclusion était dirigée contre le département de la Marine comme corps et que ce n'était pas dans leurs attributions d'agir comem détectives.

M. Fyshe et M. Bazin ont adopté la même attitude. Ce dernier a dit qu'il n'avait en vue aucun fonctionnaire en particulier et qu'il ne saurait désigner un coupable. Il a affirmé, cependant, que les accusations de malhonnêteté portées contre le département de la Marine ne s'appliquaient en aucune façon au ministre actuel.

L'enquête a lieu en public et durera probablement plus de trois semaines.

Dans une lettre adressé à Mres Watson, lettre où le ministre de la

L'honorable juge Cassels, magistrat enquêteur dans l'affaire.

Justice donne des instructions, il y est dit:

"Votre travail doit être appliqué "au département de la Marine, car "l'enquête se circonscrit à ce cabinet "et le commissaire enquêteur "est nommé par le ministre de la "Marine et des Pêcheries, mais je "dois vous dire que, d'une façon gé-"nérale, nous nous attendons à ce "que vous fassiez une enquête com-"plète sur toutes les matières indi-"quées dans l'ordre en conseil qui "investit le juge Cassels de ses pou-"voirs."

Le sénateur Choquette, surveille les intérêts de M. Gregory, de Québec, et dans la cour, on remarquait l'honorable M. L. P. Brodeur, le colonel Gourdeau, J. T. Fraser, J. N. Courtney, et un grand nombre d'autres.

En ouvrant, l'enquête, l'honorable juge Cassels a défini les vues sur la

Mres J. L. Perron, l'un des avocats qui représentent le gouvernement dans la présente enquête.

portée de la Commission, dont il a charge.

Cette enquête est motivée par les accusations générales portées contre les fonctionnaires du département de la Marine par la Commission du Service Civil qui signale notamment chez ces fonctionnaires un "défaut de conscience" et les accuse de "servir deux maîtres à la fois et de réussir avec tous les deux, en dépit de l'Ecriture."

"Cette accusation, dit le juge Cassels, est d'une nature grave et sérieuse. Chacun des fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries se trouve atteint par le soupçon. A mon sens l'objet de la Commission est de donner à chaque fonctionnaire du département l'occasion de se justifier de cette accusation, si les faits fournissent cette justification. Et si les faits prouvent la vérité des accusations contre un fonctionnaire en

M. P. J. Bozin, l'un des auteurs du rapport de la commission du Service Civil.

particulier, alors cela se trouvera établi et le fonctionnaire coupable sera désigné."

Quant à la période que doit couvrir l'enquête, le rapport de la Commission du Service Civil semble désigner spécialement les années 1904, 05, 06 et 07. C'est donc sur ces années là que portera l'enquête, quitte à remonter plus avant s'il est nécessaire.

Les points principaux sur lesquels portera l'enquête seront :

1o. Tous les contrats accordés par le département pour travaux exécutés sur les propriétés du Dominion ou pour achats de fournitures.

2o. Les prix payés pour ces contrats.

3o. Une comparaison entre les prix courants du marché pour salaires ou marchandises à l'époque où les contrats furent remplis et les prix payés selon ces contrats. Dans les cas où

A suivre sur la page 5

L'INONDATION A ST JEROME

Elle paralyse entièrement l'industrie dans cette petite ville de notre Nord.

Le pont de Shawbridge a été chargé de lourdes pierres pour n'être pas emporté.

LE NIVEAU DE L'EAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 4 — L'industrie, à Saint-Jérôme, est actuellement complètement paralysée. Manufactures, moulins et scieries ont été forcés de fermer leurs portes, à cause de la crue des eaux de la rivière du Nord. Ce sont : la manufacture Rolland, les scieries Villeneuve, les manufactures Guénette et Monette, les moulins Valiquette et Maillé.

On craint que le pont de Shawbridge ne soit emporté : on y a entassé d'énormes masses de pierre pour le retenir en place.

La rivière a atteint un niveau de quatre pieds au-dessus de l'ordinaire.

CLOTURE SOLENNELLE

C'est de celle des cours de littérature française à l'Université Laval, que nous voulons parler.

Demain soir, à l'Université Laval, à Montréal, aura lieu la clôture solennelle des cours de littérature française à la faculté des arts. La cérémonie aura lieu dans la salle des promotions, à 8 heures ¼. Il y aura collation de diplômes aux plus méritants des élèves de M. Gillet. Un rapport des travaux sera lu par M. le professeur de littérature, aussi un rapport des cours et conférence donnés pendant l'année qui vient de s'écouler, à la faculté des arts de l'Université.

AUX NOUVEAUTES

Comme nous l'avons annoncé déjà, les représentations au théâtre des Nouveautés se continueront jusqu'au 8 mai courant date de l'échéance des contrats d'artistes.

Nous espérons qu'il y aura foule tous les soirs et que nul ne manquera d'assiter à ces soirées d'adieu dont les recettes sont destinées à rembourser les excellents artistes si souvent applaudis au cours de la dernière saison théâtrale.

LES CAUSES EN SONT INCONNUES

Un mystérieux incendie éclate soudain à Toronto au cours duquel plusienrs établissements importants

SONT DETRUITS

Nombre de personnes menacées d'une mort affreuse. — Un paralytique arraché aux flammes.

LES DOMMAGES

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Toronto, 4. — De bonne heure samedi matin, le feu se déclarait dans l'établissement de MM. Jones et Moore, électriciens, 296 rue Adelaïde Ouest, Toronto, causant pour $175,000 de dommages et mettant la vie de plusieurs personnes en danger. Trois manufactures et deux maisons ont été détruites et d'autres immeubles sérieusement endommagés.

Au moment ou l'incendie était le plus violent, près de 150 personnes sortirent ds maisons atteintes par les flammes ou menaçant de prendre feu; la plupart n'étaient qu'à demi vêtues.

Plusieurs personnes ont failli périr dans les flammes, notamment un paralytique du nom de McEachren, que deux hommes de police recueillirent dans des couvertures, au moment ou le feu allait l'atteindre.

L'incendie fut découvert d'abord, comme il est dit plus haut, dans l'établissement de Jones et Moore, vers 12.50 heures; les pompiers en eurent facilement raison.

Vu la valeur des immeubles menacés, le représentant d'une agence de protection contre les incendies, la "Holme Protective Agency", fut laissé sur le théâtre du sinistre pour surveiller et était à causer avec des gardiens de la paix quand un second incendie, dont les causes sont des plus mystérieuses se déclara soudain. Au cours de ce dernier un homme voulut pénétrer dans une maison où les flammes faisaient rage, disant qu'il y avait oublié un coffret contenant $75.00, mais la police s'y opposa. Un quart d'heure après, l'homme parvint à entrer; il trouva son coffret brisé et vide.

Douze constructions ont été endommagées.

Voici une liste des pertes et des assurances:

Jones et Moore, pertes $75,000, assurances $50,000; J. J. Zoch, pertes $50,000, assurances $39,000; "Canadian Silk Co.", pertes $55,000, assurances $46,000. Autres pertes $5,000.

CADAVRE DANS UN CHAMP

Des ouvriers font une lugubre découverte, samedi matin, à la Côte St Paul.—Un jeune homme est terrassé par une syncope, seul pendant la nuit.

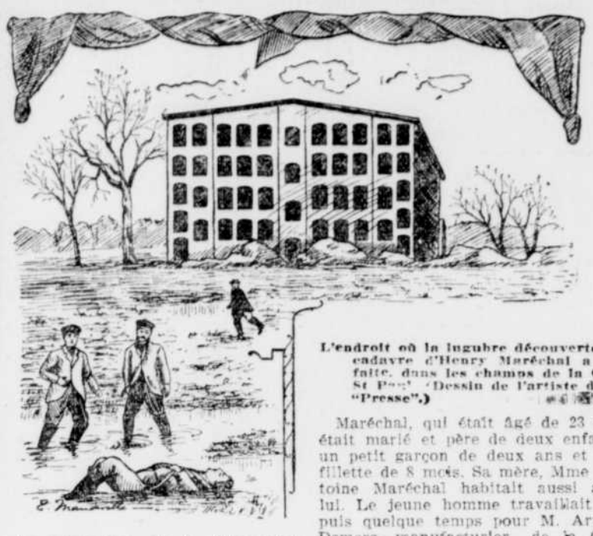

L'endroit où la lugubre découverte du cadavre d'Henry Maréchal a été faite, dans les champs de la Côte St Paul. (Dessin de l'artiste de la "Presse".)

La population de la Côte Saint-Paul a été mise en émoi, samedi matin, par la lugubre découverte d'un cadavre que l'on venait de faire dans un champ, en arrière de la manufacture de coton de Hendroit, et dans le rectangle formé par les rues Church, Hedley et la 1ère Avenue.

Vers 6 heures du matin, M. Arthur Asselin, mécanicien, travaillant pour M. Lapointe, contremaître, montait au deuxième étage de la manufacture, lorsqu'en jetant un coup d'oeil dans les champs, en arrière, il aperçut une tache noire dans une mare d'eau, à quelque cent pieds plus loin.

M. Asselin appela ses compagnons de travail et tous, après avoir regardé attentivement, déclarèrent que ce devait être un cadavre.

On courut immédiatement vers le lugubre endroit et le cadavre fut sorti de la mare peu profonde et transporté sur l'herbe, tout auprès.

Les citoyens qui habitent les rues Hedley, Church et la 1ère Avenue, en voyant plusieurs hommes dans le champ, accoururent sur les lieux, et n'eurent pas de difficulté à reconnaître que le mort s'appelait Henry Maréchal, mais personne n'a pu dire par quel malheur affreux il était allé succomber en cet endroit.

Un jeune homme du voisinage, M. Louis Dupras, se chargea d'aller annoncer la fatale nouvelle à l'épouse du malheureux Maréchal qui habite à l'angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Jean-Baptiste, au village Turcot.

Voici, en peu de mots, ce que l'on a appris sur cette mort subite qui a d'abord paru assez étrange.

Maréchal, qui était âgé de 23 ans, était marié et père de deux enfants, un petit garçon de deux ans et une fillette de 8 mois. Sa mère, Mme Antoine Maréchal habitait aussi avec lui. Le jeune homme travaillait depuis quelque temps pour M. Arthur Demers, manufacturier de la Côte Saint-Paul en qualité de charretier. Or vendredi, après sa journée de dur labeur, Maréchal demanda à son patron la permission de se servir de son cheval pour déménager les meubles d'une de ses soeurs, Mme Chs Walker. A 11 heures, Maréchal n'était pas encore de retour ; M. Demers se mit au lit et se leva vers 1 h. 30. Il vit alors que pendant son sommeil son employé était venu dételer le cheval, et était parti après avoir tout mis en ordre, mais sans réveiller personne.

Puis, en sortant de l'écurie, le jeune homme prit à travers champs, pour gagner la 1re avenue, où il avait des connaissances et des parents.

Il lui fallut marcher dans la terre

A suivre sur la page 5

Henry Maréchal, dont le cadavre a été trouvé dans un champ, samedi matin.

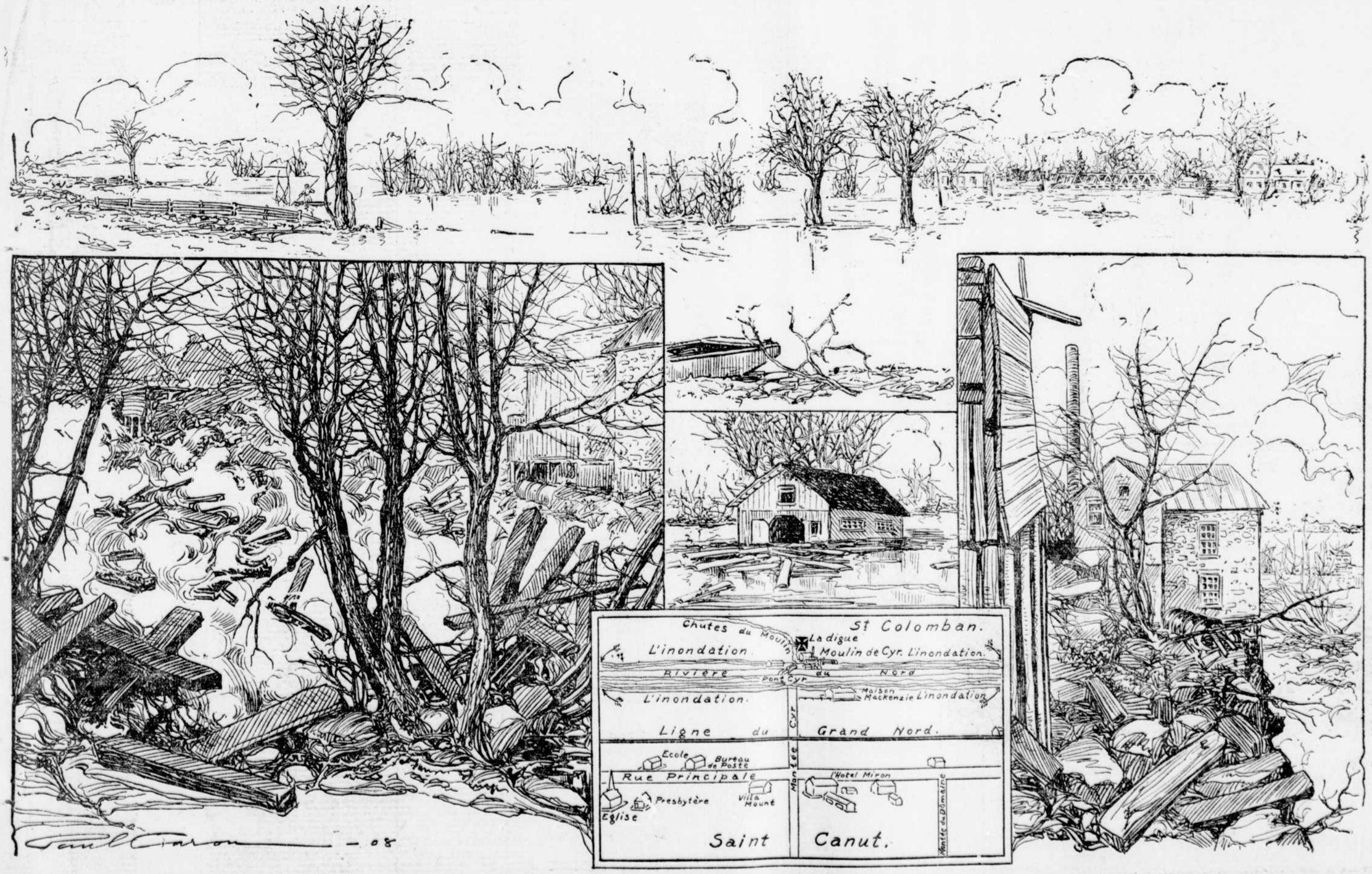

L'INONDATION DE SAINT-CANUT.—A la partie supérieure de la gravure ci-dessus, on aura une vue d'ensemble de l'inondation. L'artiste de la "Presse" a représenté à gauche du dessin, les restes de la digue emportée par la force du courant. A droite, on a une vue du moulin des MM. Cyr. On n'aperçoit cependant que les étages supérieurs, l'inférieur se trouvant inondé. Enfin, le plan général des endroits couverts par l'eau. La croix indique la place où la digue a été rompue, les flèches, l'étendue de l'inondation. (Voir rapport ailleurs).

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

J. ARTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave. Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

2 MAI

LUNDI	94,783
MARDI	94,688
MERCREDI	94,824
JEUDI	94,840
VENDREDI	94,770
SAMEDI	117,854
TOTAL	531,423
HEBDOMADAIRE	50,718
	642,146

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,146**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,571

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

L'INONDATION AUX MILLE-ISLES

M. William Fenwick, de Kingston, Ont., était à Montréal, hier. Il a fait le voyage par bateau jusqu'à Cornwall, en passant par les Mille Iles. M. Fenwick a dit à un reporter de la "Presse" que plus d'un demi-million de dollars de dommages ont été causés par les inondations, ce printemps, dans les îles. Presque tous les quais, les remises à bateaux et les maisons sur le bord de l'eau ont été détruits ou endommagés par l'inondation.

Les îles sont couvertes de débris de toutes sortes.

COURS PUBLICS

DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La séance solennelle de distribution de prix décernés aux élèves des cours publics de l'Association St Jean-Baptiste, aura lieu le mercredi, 6 mai courant, au Monument National, à huit heures du soir. L'honorable Eugène Lafontaine présidera.

Le public est invité à y assister.

La Hood's

Sarsaparilla est sans contredit le meilleur remède jamais inventé pour le sang et le foie. Elle guérit radicalement et pour toujours toutes les humeurs, depuis les boutons jusqu'à la scrofule. C'est le meilleur

Remède pour le Sang.

A k

Chronique

LA REVANCHE

On sait comment les patriotes français entendent la revanche: la récupération à main armée des provinces perdues en 1871, même au prix des plus terribles massacres.

Les Américains, sans être plus oublieux ne sont pas si excessifs, et ils prennent leur revanche en douceur.

Quoi! direz-vous, les Américains ont-ils une revanche à prendre? Mais envers qui? mais pourquoi?

Ils en avaient une; ils ne l'ont plus, parce qu'ils l'ont prise sans faire le moindre tapage. Voici l'histoire:

Il y avait en Angleterre une oriflamme prise aux Américains pendant la guerre de l'Indépendance. C'est toujours fâcheux d'avoir perdu une oriflamme, surtout à la guerre, et les Yankees supportaient avec peine cette humiliation.

"Pensons-y toujours, n'en parlons jamais" a dit un jour Gambetta au sujet des provinces conquises par l'Allemagne. Mais les ardents patriotes français en parlaient toujours, sans peut-être y penser jamais, et le mot de Gambetta s'appliquait mieux aux Américains, qui ne parlaient jamais de leur oriflamme perdue, mais qui y pensaient toujours. La preuve, c'est que le propriétaire actuel de l'oriflamme ayant mis cette relique en vente publique, un représentant du roi d'Angleterre et des citoyens de la libre Amérique se rencontrèrent, comme au jour des batailles, mais sous l'oeil lénifiant l'un commissaire priseur. Ce fut épique, mais bref; on se battit à coups de billets de banque: dollars contre livres. L'Amérique gagna la bataille, le roi d'Angleterre fut décanfit et l'oriflamme regagna sa patrie, sans tambours ni trompettes.

Voilà un mode de revanche qui me semble recommandable et qui laisse après lui de moins cuisantes blessures que la prise ou la reprise de deux provinces et tout le raflafla militaire. Certes, je ne veux pas médire de l'héroïsme guerrier; je l'apprécie fort, au contraire, et si tous les officiers généraux de tous les pays belliqueux voulaient se battre entre eux, comme le commande un peu leur profession, pour établir la suprématie de leur nation, ce qu'en terme de sport on appelle un championat, j'assisterais à ce spectacle avec autant de plaisir qu'à la lutte entre Cazeaux et Faust.

Mais pour ce qui est des mêlées sanglantes et générales, provoquées par des raisons le plus souvent incompréhensibles pour la masse, on constate partout que les peuples, bien que n'ayant pas les uns pour les autres de sentiments plus cordiaux qu'autrefois, ont pourtant acquis une peur salutaire des coups de mitraille, de l'incendie, de l'invasion et de ce qui s'ensuit.

La bataille à coups de dollars serait donc le seul moyen efficace de clore de vieilles et stériles querelles. Bien entendu, si le chevalier Bayard —un chevalier Bayard anglais ou américain—avait été présent aux enchères où se régla le sort de l'oriflamme historique, il aurait cru devoir pousser un cri de guerre à rendre sourde l'assistance, bondir sur le comptoir, essoriller en deux coups de colichemarde le commissaire priseur, fendre en deux, du sinciput au périmée inclusivement, le représentant de l'ennemi, saisir le glorieux emblème et défier ensuite le monde entier de venir le lui reprendre, tout en criant comme un goret en posture pour être égorgé.

Ah! le brave Bayard! Croyez-vous qu'il se serait contenté de son oriflamme? Oh! non. Ce qu'il aurait voulu prendre à la suite est inimaginable. Le royaume britannique tout entier n'aurait pas suffi à l'appaisement de ses ardeurs. Mais don Quichotte sera toujours ridicule, quoique sympathique. Il n'y a plus guère ici-bas que M. Déroulède qui l'ignore.

Mais les Américains ne se sont pas contentés de reprendre leur bien; ils ont acquis, à cette vente, et en poussant la surenchère jusqu'à l'exagération, une trompette anglaise, également historique et dite de Balaclava, du lieu où elle avait héroïquement sonné, en Crimée, le massacre de ses escadrons. La revanche des Yankees a donc été complète, et j'ajoute discrète, car à l'aide de leur procédé moderne de conquête, ils auraient aussi bien pu acheter Westminster, Saint-Paul et Greenwich. N'ont-ils pas, il y a quelques années, acheté la Malmaison, l'ancienne résidence suburbaine de Napoléon Ier, qu'ils ont transportée pierre par pierre et reconstruite dans le parc d'un citoyen original et millionnaire?

Si ces vainqueurs ne s'arrêtent pas dans cette voie, ils déménageront à Chicago les Invalides, l'Arc-de-Triomphe, le Louvre, l'Escurial, l'Alhambra, le Quirinal et même le Vésuve.

L'Europe doit se préparer à subir les lois de la guerre moderne.

4-5—1908. LAURENT BART.

LA BANQUE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 4 — Un grand nombre d'actionnaires et de déposants de la banque de Saint-Jean, à la campagne, alarmés par la nouvelle de la mise en liquidation de cette institution financière, sont venus, en notre ville, jeudi, et vendredi surveiller de près, leurs intérêts. Plusieurs d'entre eux paraissaient très excités, cherchaient à se renseigner à droite et à gauche, et surtout réclamaient leur argent.

La nomination de M. Tancrède Bienvenu, comme liquidateur de la banque de Saint-Jean est très bien vue en notre ville.

Voici la liste des principaux actionnaires de la banque de Saint-Jean: P. Beaudoin, Montréal, $3,500; Wilfrid Brosseau, Saint-Jean, $5,500; héritiers A. A. L. Brien, Montréal, $5,600; Exurie Boivin, Stanbridge, $1,700; Joseph Brunet, Montréal, $3,000; L. A. Brien, Saint-Germain, $7,800; J. E. Boulais, Sainte-Angèle, $2,000; J. O. Boivin, Saint-Alexandre, $1,700; C. E. Brault, en trust, Napierville, $24,700; J. C. Boudreau, Lacolle, $2,300; A. Bousquet, Montréal, $10,900; héritiers N. Catudal, Napierville, $5,900; collège de l'Assomption, $1,600; Pierre Dionne, Iberville, $6,000; J. A. Fanchère, Montréal, $10,200; Louis Franchère, Montréal, $3,000; Honorable François Gosselin, Saint-Alexandre, $5,400; J. J. B. Gosselin, Notre-Dame de Stanbridge, $5,000; L. A. Gosselin, Saint-Jean, $4,400; dame H. Lamoureux, Saint-Jean, $5,000; Armand Lavergne, Québec, $5,000; F. M. Lamoureux, Saint-Sébastien, $5,000; J. A. Langelier, Saint-Jean, $4,000; Rév. T. S. Lamoureux, village Richelieu, $10,000; D. Laliberté, Saint-Jean, $10,000; les Religieuses de la Présentation, $5,400; H. Moreau, Saint-Jean, $6,000; J. E. Molleur, Saint-Jean, $4,100; dame J. S. Menier, Saint-Jean, $1,800; Gabriel Marchand, Saint-Jean, $4,600; héritiers Louis Molleur, Saint-Jean, $23,300; A. Marin, Saint-Jean, $7,700; Léa Monnette, Saint-Jean, $2,500; héritiers N. Prairie, Saint-Jean, $3,200; G. Poulin, Farnham, $2,600; J. Quinlan, Montréal, $9,600; C. S. Roy, Montréal, $104,200; L. P. Roy, Montréal, $5,000; P. H. Roy, Montréal, $69,300; Marcelin Robert, Saint-Blaise, $3,000; Henri Roy, Rossland, $16,000; C. E. Tassé, Henryville, $2,500; N. G. Valiquette, Montréal, $2,500.

Les directeurs de la banque de Saint-Jean sont l'hon. P. H. Roy, président, M. François Lamoureux, vice-président, MM. Alphonse Marin, Marcelin Robert et J. Quinlan.

Le gérant actuel est M. Philibert Beaudouin.

IL SERAIT FAUSSAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4. — Un jeune homme, qui dit se nommer Pierre Patenaude, et être agent d'annonces à Burlington, Vt., a été arrêté samedi soir, sous une accusation de faux. Après avoir déjà escompté à l'hôtel Whitley un chèque signé Lawrence A. Wilson, de Montréal, il retourna, samedi soir, au même établissement, pour escompter un autre chèque, portant la signature de James Strachan et Cie, de Montréal. C'est alors que le détective Walsh l'arrêta et le conduisit en prison.

HOMMAGE A L'INDUSTRIE

M. EMILE PATHE, CHEF DE LA FAMEUSE MAISON DE FILMS CINEMATOGRAPHIQUES, EST DECORE.

Paris, 4. — M. Emile Pathé, chef de la célèbre maison Pathé et Frères, fabricants de films cinématographiques, vient d'être décoré de la Légion d'honneur, par le gouvernement de la République française. On considère que cet honneur était bien dû au grand industriel qui fait tant pour l'art et l'éducation, à l'aide des intéressants spectacles qu'il crées.

IMPORTANT — N'achetez pas de piano à moins qu'il ne porte le nom du fabricant. Les pianos Mason et Risch sont fabriqués par la Mason and Risch Piano Co., les meilleurs fabricants de piano du monde. Chaque piano porte le nom du fabricant et est pleinement garanti sous tous rapports. Ce sont des pianos construits pour durer toute la vie. Vendus seulement chez C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine, angle de la rue Stanley. r

LE C. T. R. A L'EXPOSITION DE LONDRES

Il s'est fait construire un magnifique pavillon, à Shedherd's Bush, sur un site pittoresque.—M. S. W. Cummings, directeur.

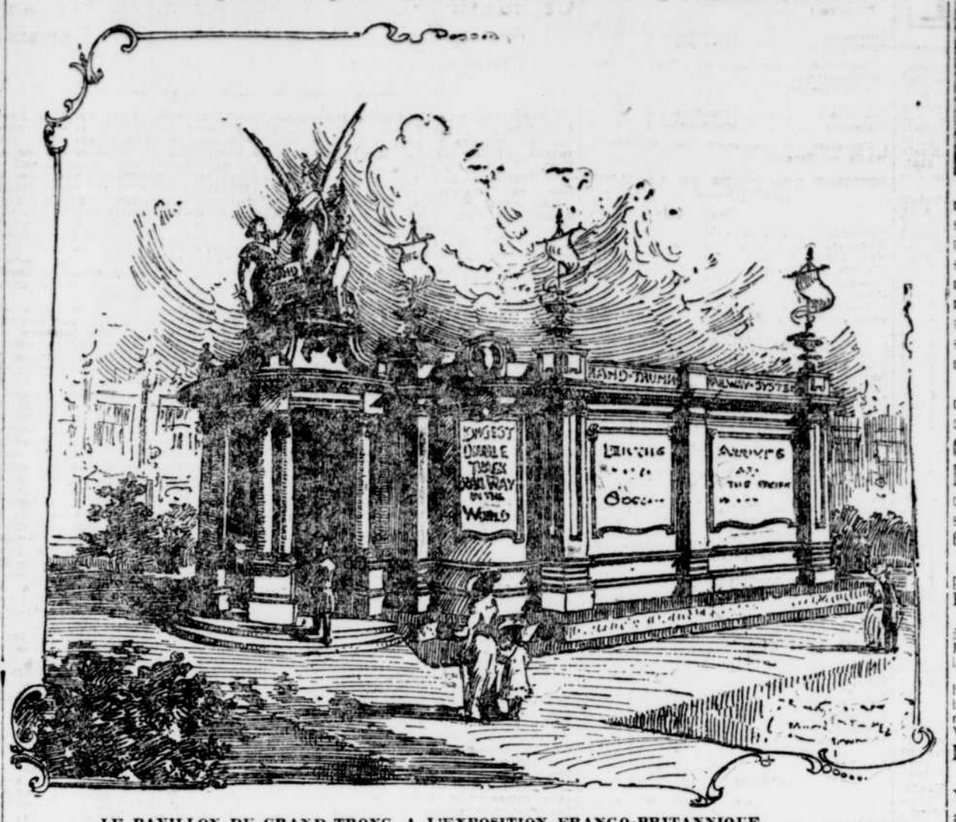

LE PAVILLON DU GRAND-TRONC, A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE.

On a pu lire dans les journaux tous les succès remportés par la compagnie du Grand Tronc aux expositions universelles et aux expositions internationales qui ont eu lieu depuis quelque vingt ans. Cette année, à l'exposition franco-britannique qui sera tenue à Shedherd's Bush, à Londres, de mai à octobre, cette puissante compagnie se tiendra à la hauteur de sa position. Elle s'est fait construire sur un site pittoresque, couvrant un espace d'environ 2,000 pieds carrés, un splendide pavillon qui fera assurément l'admiration de tous ceux qui visiteront l'exposition.

Le pavillon est du style Renaissance et l'entrée, avec piliers, est de toute beauté. Cette entrée est surmontée d'un emblème représentant le grand réseau du Grand Tronc comme l'étoile de l'empire, "Star of Empire", et de chaque côté sont deux plus petites figures allégoriques représentant l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, le tout relié par le nouveau Transcontinental National. Ce groupe, des plus appropriés, a un aspect imposant.

L'intérieur du pavillon a les couleurs harmonieusement combinées du vert olive et du rouge. On y voit des vues panoramiques agrandies de toutes les places de villégiatures, endroits de chasse et de pêche, au Canada, par où passe le chemin de fer du Grand Tronc, peintures faites au bromide, finies à la sépia et encadrées en chêne mat. Les photographies ont été prises par M. J. W. Swan, photographe de paysages bien connu, qui paraît s'être surpassé, cette fois. Ces peintures couvrent les murs, jusqu'à deux pieds du plafond, et par tout l'intérieur passe une frise faite de grains et de gazon de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ouest, et sur la frise sont artistement arrangés des poissons et du gibier canadiens. Le tout est charmant à voir.

Au centre, on a érigé une pyramide où l'on exposera les céréales de la province d'Ontario, ainsi que des fruits du "Jardin du Canada".

Sur le plancher sont des machines de vues animées représentant la pêche, la chasse et des décors de chemin de fer.

Puis la compagnie a fait faire de la littérature, pour être distribuée aux quinze à vingt millions de personnes qui iront à cette grande exposition, et le Canada et le Grand Tronc bénéficieront ainsi d'une considérable publicité.

L'on verra encore deux têtes d'originaux, l'une naturelle, venant de la province d'Ontario, et l'autre de fantaisie, mais qui n'en frappe pas moins la vue.

M. S. W. Cummings, ci-devant agent général des voyageurs pour le Vermont Central, sera le directeur de l'exposition du Grand Tronc.

LA "WHITE STAR" ET LE CANADA

QUATRE STEAMERS, SOUS LES AUSPICES DE CETTE COMPAGNIE, VIENDRONT L'AN PROCHAIN A MONTREAL ET A QUEBEC.

Londres, 4 — Une dépêche de Liverpool annonce officiellement que dès le printemps prochain, la ligne White Star va établir une ligne de steamers allant au Canada, de concert avec la ligne Dominion. Deux steamers de 14,000 tonneaux, actuellement sur les chantiers à Belfast, seront affectés à ce service.

Londres, 4 — La ligne White Star a lancé la nouvelle qu'elle inaugurerait son service avec le Canada au printemps 1909, avec quatre steamers: deux à elle, les nouveaux paquebots "Alberta" et "Albany", qui seront appelés "Laurentic" et "Megantic", et deux à la ligne Dominion, le "Canada" et le "Dominion".

ASPHYXIE D'UN CHEVAL

Un cheval a été asphyxié dans un incendie qui a éclaté, vers 9 heures hier soir, chez Z. Rubinovitch, marchand de guénilles et de bouteilles, 1146, boulevard Saint-Laurent. Le feu a pris naissance dans le magasin et quand les pompiers arrivèrent, l'écurie était pleine de fumée. Les dommages ne peuvent pas être bien élevés à cause de l'espèce du commerce de l'Israélité.

POUR REMPLACER SON ENFANT

TUE AU TRANSVAAL, UN CITOYEN DE RICHMOND ADOPTE LE FRERE ET LA SOEUR, ET LEUR LEGUE SES BIENS.

Richmond, P. Q., 4 — Monsieur J. Hawke, père du Colonel Hawke, de l'armée anglaise, tué pendant la guerre du Transvaal, vient d'adopter Mademoiselle Olive Salomon et son frère D. Salomon, âgés respectivement de 18 et 20 ans. Il leur a déjà donné par acte de donation, sa ferme de 250 acres, qui contient une mine d'amiante évaluée à $100,000.

Le reste de sa fortune, $200,000 environ, deviendra leur propriété après sa mort.

M. Hawke était veuf et sans enfants et aimait beaucoup la petite Olive Salomon.

LE REVENU DES POSTES

IL DONNE, POUR AVRIL DERNIER, UNE AUGMENTATION DE $12,985 SUR LE MEME MOIS DE L'ANNEE DERNIERE

Le revenu des postes à Montréal a donné, pour avril, une augmentation de $12,985 sur le même mois de l'année précédente. Ce revenu vient des sources suivantes: timbres vendus, $76,379; permis, $2,785; port des journaux, $3,429; loyer des tiroirs, $20; total, $74,188.

Les lettres et colis enregistrés sont au nombre de 214,208, soit une augmentation de 110,630 articles. Il a été reçu 1,299 sacs de malle, soit une augmentation de 468 sacs.

Les lettres expédiées pesaient ensemble 15,714 livres, dont 12,500 livres pour la Grande-Bretagne. Les imprimés pesaient 43,400 livres; c'est une diminution de 3,230 livres sur le mois d'avril 1907.

TAMPONNEMENT DE TRAMWAYS

Samedi après-midi, un tramway de la rue Centre, conduit par le garde-moteur Lalonde, tamponna un autre tramway arrêté aux abords du pont de la rue Wellington. Le vestibule du tramway de Lalonde et l'arrière de l'autre tramway furent sérieusement endommagés. Lalonde lui-même fut assez gravement blessé par des éclats de verre.

Lalonde est un des plus vieux et des plus prudents garde-moteurs de la compagnie des tramways. L'état glissant de la voie et le mauvais fonctionnement des freins sont seuls responsables de l'accident.

AUX COUTURIÈRES

L'effort nerveux que les couturières ont à subir à certaines saisons de l'année, semble parfois audelà de leur endurance, et est souvent la cause de prostration nerveuse, d'étourdissement, de manque de sommeil, et d'un affaiblissement général de tout le système féminin, au point de rendre la vie misérable.

Pour toutes les femmes exténuées, il n'y a qu'une chose a essayez, et il n'y a qu'un remède: le

Composé Végétal de LYDIA E. PINKHAM

qui rétablit le système féminin à sa condition normal, en le rendant fort et vigoureux.

Madame A. D. Trudeau, Arnprior, Ontario écrit à Madame Pinkham.

"Je souffrais terriblement d'ulcération les organes féminin depuis huit ans, l'essayai quatre médecins, mais sans soulagement, et je pensai que j'allais mourir. "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a entièrement guérie. J'espère que toutes les femmes qui souffrent prendront mon conseil et essayeront le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, a été le remède par excellence pour toutes les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacement d'inflammation, d'ulcérations, d'irrégularité, d'indigestion, tumeurs fibreuses, de douleur périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, flatuosité vertige, et prostration nerveuse.

Pourquoi ne l'essayez vous pas?

Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui ecrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramene des milliers à la sante. Adresse, Lynn, Mass.

A y w

RELIGIEUSE DEFUNTE

Hier, est décédée, à l'Institution des Sourdes muettes, rue Saint-Denis, la Soeur Marie des Sept Douleurs, née Raymond (Anatolie). Elle était fille de M. Adélard Raymond de Saint-Stanislas de Kostka. Elle quitte cette vie, à l'âge de trente-cinq ans. Elle était chez les soeurs de la Providence depuis plusieurs années.

Les obsèques auront lieu demain matin. La messe funèbre sera chantée, en la chapelle de l'Institution des Sourdes muettes, à 8 heures. Les parents et les amis sont priés d'y assister.

1500 PAYSANS AU VATICAN

Le Pape a reçu environ 1,500 paysans habitant la campagne romaine, qui lui ont été présentés par l'oeuvre de l'Assistance religieuse et matérielle de l' "Agro Romano", présentée par le prince Barberini. La réception a eu lieu dans la salle Ducale. Le Pape a été acclamé à son arrivée. Dès que le silence se fut rétabli, le Pape dit combien il était heureux de voir ces campagnards qui lui sont d'autant plus chers qu'ils sont d'autant plus voisins de sa propre résidence. Il a parlé de son projet de créer dans la campagne romaine de nombreuses paroisses rurales. Après avoir remercié de leur dévouement les membres de l'oeuvre d'Assistance, il leur a donné sa bénédiction apostolique.

EPUISE

Si vous êtes ruiné, vous fatiguant facilement, maigre, pâle, nerveux, consultez votre médecin. Cessez de tâtonner de faire des expériences, consultez immédiatement votre médecin. Demandez-lui ce qu'il pense de la Salsaparelle non alcoolique d'Ayer. Pas d'alcool, pas de stimulant. Un purificateur du sang, un tonique pour les nerfs, un bon altérant et une aide pour la digestion. J. C. AYER CO., Lowell, Mass. A yw

Si votre médecin vous dit de prendre de la Salsaparelle d'Ayer, prenez-en. S'il connait quelque-chose de meilleur, faites-en usage.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis. :: ::

PREMIERE PARTIE

LE SECRET DE JACQUES

19 suite.

Accoudé sur le rebord du balcon, Hugues, la tête dans ses mains, songeait profondément.

Il était heureux; le hasard l'avait servi à souhait.

Diana folle!

C'était pour lui la fortune, la liberté. Il en profitait royalement.

Seul, le souvenir de Graciette traversant de temps en temps son esprit le mordait au coeur.

Comment cela s'était-il fait?

Cette femme, il l'avait, croyait-il, complètement oubliée.

Et elle se dressait devant lui!

Elle lui crachait son mépris au visage et cette attitude l'exaspérait

Il l'aimait toujours.

Oh! il saurait la retrouver.

Diana, sa femme, ne comptait plus.

Une seule chose pourtant assombrissait son rêve.

Diana vivait là, tout près de lui. Elle était calme et se laissait soigner par Edith, la femme de chambre dévouée et par Marthe qui la caressait, avec des yeux navrés d'enfant qui ne comprend pas, qui ne veut pas comprendre la douleur et la vie!

—Du calme, du repos, point d'émotion et elle guérira, peut-être.

Elle guérira?

Le comte ne voulait pas qu'elle guérit.

Ah! non! Jamais.

Il cherchait dans son infernale cervelle les moyens de l'en empêcher.

Quand, tout à coup, il vit s'avancer sur le trottoir, en face, un couple qu'il reconnut.

Il eut un moment d'effroi et voulut se retirer.

Mais ces gens avaient sans doute deviné son intention, car l'homme, tirant de sa poche une lettre cachetée, la montra de loin au comte, en l'agitant en l'air.

Hugues d'Anouville alors eut tout à fait peur.

Il pâlit.

Et il pensa avec rage:

—Ne ne sera donc jamais tranquille! Ah! comment me délivrer?

Cependant le couple avait traversé l'avenue Friedland et pénétrait dans le vestibule de l'hôtel.

Le misérable les avait bien vus!

Un valet de pied entra quelques instants après et dit:

—Ce sont ces gens, toujours les mêmes, qui demandent à parler à Monsieur le comte. J'ai dit que Monsieur le comte ne pouvait les recevoir; mais ils insistent, cette fois, d'une si étrange façon, que je n'ai pas osé les mettre à la porte, sans instructions nouvelles.

—C'est bien, fit Hugues, dites-leur de monter.

Il surprit un mouvement d'étonnement dans les yeux du domestique et ajouta plein de bonhomie:

—Ce sont des malheureux, sans doute. Il est juste de les aider, puisqu'on le peut.

Le domestique sortit.

Des cris d'effroi attirèrent, au même moment, l'attention de Hugues.

Il souleva la portière de son cabinet.

Dans le petit salon que le couple de la rue devait traverser pour venir jusqu'à lui, se trouvaient Diana et Edith jouant avec la petite Marthe.

A la vue de ces intrus, soudainement les traits de la pauvre folle s'étaient convulsés.

Elle avait joint les mains, se serrant contre Edith et criait:

—Pitié! pitié! Non, non, on ne me la prendra pas!

Et comme Edith cherchait à la calmer par des paroles caressantes.

—Ne t'en va pas! ne t'en va pas! criait-elle encore. As-tu vu comme cette méchante femme, là-bas, m'a regardée, avec ses yeux rouges?

Un frisson secouait tout son corps.

—Non! ils n'entreront pas!

Et elle essayait de leur barrer le passage.

—Oh! j'ai peur! J'ai peur de la vilaine femme.

Hugues entendait

Un éclair jaillit de ses yeux. Une expression diabolique contracta son visage.

Quel noir projet tramait-il encore?

Le couple, calme devant l'orage, était entré dans son cabinet.

Grain-de-Sel — car c'était lui — grognait:

—Pas commode la petite dame! J'ai cru qu'elle nous empêcherait d'arriver jusqu'ici.

Fifine, elle, ne parlait pas; mais, dans ses yeux "rouges", un éclair de haine luisait contre la jeune femme.

Cet éclair, Hugues le surprit et le comprit.

Il profiterait de cette découverte en temps et lieu.

Mais il fallait recevoir les nobles hôtes.

—Qui êtes-vous? fit-il. Que me voulez-vous?

—Chut! Pas si haut! Monsieur le comte, répondit Grain-de-Sel, prenant sans façon une chaise qu'on ne lui offrait pas et en passant une à Fifine. Excusez la liberté; mais ce que j'ai à vous dire sera peut-être long.

Impossible de rendre l'air goguenard que prenait le maraud!

—Allons! dépêchons, dit le comte.

—Pas possible! Monsieur le comte est pressé? C'est bien curieux. Mais il ne le sera plus autant quand nous parlerons tout à l'heure...

Je commence... Mais auparavant.

Hugues était frémissant.

Sans s'en inquiéter, l'homme se leva, alla regarder par la fenêtre et vint inspecter les portes, pour s'assurer qu'elles fermaient bien.

—Voulez-vous en finir? cria Hugues.

—Oh! tout cela est nécessaire, grommela Grain-de-Sel; vous le verrez bien tout à l'heure. Et comme vous allez nous écouter! Comme vous serez de notre avis! n'est-ce pas, Fifine?

Fifine opina du bonnet et fit oui de la tête.

—Mon cher monsieur le comte, vous nous méprisez sans doute, parce que nous sommes mal mis, et pourtant...

Hugues haussa les épaules.

—Que m'importe! semblait-il dire.

—Et pourtant, là, dans ma poche, il y a une fortune.

"Oui, une fortune, Monsieur le comte!

"Une fortune aussi grande que la vôtre.

"Cette fortune, elle est contenue tout entière dans la lettre que je vous ai montrée tout à l'heure.

"Vous ne comprenez pas. Je vais m'expliquer.

Hugues pâlit. Une ombre voila son visage.

Il eut peur.

—Cette lettre est une singulière lettre.

"Savez-vous ce qu'elle raconte?

— Non? — Eh bien, je vais vous le dire.

"Cette lettre a été écrite par une pauvre femme qui est folle maintenant.

Grain-de-Sel élevait la voix.

—Plus bas! fit Hugues, la sueur au front.

—Ah! je savais bien que vous me feriez taire...

Il se pencha à l'oreille du comte.

—Une pauvre femme folle que son mari voulait assassiner...

"Et vous savez son nom!...

"Elle n'est pas loin d'ici!

—Plus bas! souffla Hugues avec terreur.

—Cette femme avait fait un testament qui vous déshéritait, et ce testament, le voici, là!

L'homme tapait sur sa poche.

Hugues s'était calmé par un prodige de volonté.

Méprisant, il dit:

—En quoi cette lettre m'importe-t-elle? En quoi ces racontars peuvent-ils m'intéresser?

—Alors, fit Grain-de-Sel, se levant respectueusement, je demande pardon à Monsieur le comte. Je me suis trompé. Viens, Fifine, viens, mon ange; nous n'avons qu'à nous retirer et à aller porter cette lettre à M. le commissaire.

Ils faisaient mine de sortir.

Hugues perdit son sang-froid.

Il se jeta sur Grain-de-Sel.

— Cette lettre, je la veux! Elle est à moi. Misérable! donne, donne donc!

Le comte Hugues n'était pas de taille à se mesurer avec Grain-de-Sel. D'un coup d'épaule, celui-ci le rejeta violemment sur un fauteuil.

—Tout beau! tout beau! la lettre, vous ne l'aurez pas, non! Mais nous pouvons nous entendre... Je puis, par exemple, vous promettre de me taire... Qu'en dites-vous?... et en payant....

Le comte vociférait:

— Cette lettre, comment l'avez-vous? Comment est-elle en votre possession? Parlez! Je veux le savoir.

Il perdait toute prudence.

Ses yeux lançaient des flammes.

— Ah! maudite Diana! maudite sois-tu! Ah! misérable! malheureuse! je te ferai payer au centuple ce que tu me fais souffrir!

Grain-de-Sel l'affolait par ses réflexions mordantes.

— Ah! ah! monsieur le comte nous croit, maintenant. Ah! ah! à nous deux, maintenant!...

Mais les paroles s'arrêtèrent dans la gorge de Grain-de-Sel.

Un changement venait de se produire dans l'attitude du comte.

Elle redevenait méprisante.

Et il dit:

— Quelle folie! Un testament!... Ce n'est pas vrai...

— Ce n'est pas vrai! cria l'homme. Attends voir!

A suivre

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

VOUS VOULEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX

Alors demandez les conserves "Clark" à votre fournisseur. Elles ne sauraient être meilleures, car il est impossible de les perfectionner. Le nom "Clark" est le gage de leur pureté. r A

MONTREAL FINIT MAL LA SEMAINE

Il est battu samedi et hier par le club Jersey City.

BASEBALL

MONTREAL PERD DEUX PARTIES

Jersey City, 4. — Le club local a remporté deux victoires sur l'équipe de Casey. Il l'a défait avant-hier par 7 à 5 et hier, par 3 à 2. Montréal prit samedi un avantage de 4 points, et aurait dû gagner la partie, mais Stanley faiblit tout à coup à la cinquième inning, et Jersey City enregistra cinq points. Keefe succéda alors à Stanley, mais il était trop tard, et le club local triompha des visiteurs.

Hier, Jersey City joua avec beaucoup d'ardeur et enregistra deux points à la première inning. Ce fut là ce qui lui donna la victoire. Les visiteurs firent un vaillant effort à la fin, mais ne purent reprendre le terrain perdu. Scores :

MONTREAL

	R.	BH.	PG.	A.	E.
Joyce, l.f.	0	0	2	0	0
Casey, 3b.	0	0	0	1	0
Corcoran, 2b.	1	1	2	3	0
O'Neil, r.f.	1	1	3	0	0
Evans, 1b.	1	2	8	0	0
Louden, s.s.	1	1	2	0	0
Jones, c.f.	1	1	2	0	0
Clark, c.	0	1	5	2	0
Stanley, p.	0	0	0	0	0
Keefe, p.	0	0	0	2	2
Total	5	7	24	11	2

JERSEY CITY

	R.	BH.	PG.	A.	E.
Clement, l.f.	2	2	1	0	0
Bean, s.s.	2	1	4	2	0
Degroff, c.f.	1	3	1	0	0
Hanford, r.f.	0	1	1	0	0
Merritt, 1b.	0	0	6	0	0
Rockenfeld, 2b.	0	1	3	2	0
Gleason, 3b.	0	0	4	0	0
Vandergrift, c.	1	1	7	2	2
Mason, p.	1	1	0	4	0
Total	7	10	27	10	2

Score par inning :

Montréal . . . . .000401000— 5
Jersey City . . . .00005002x— 7

SOMMAIRE :

Hits sur les balles de Stanley, en quatre innings, 8 ; premiers buts sur erreurs, Jersey City, 2 ; laissés sur les buts, Montréal, 2 ; Jersey City, 10 ; buts sur 4 balles, Stanley, 4 ; Keefe, 2 ; Mason, 1 ; struck out, Stanley, 3 ; Keefe, 2 ; Mason, 6 ; coups pour 3 buts, Louden, Degroff ; sacrifice hits, Hanford ; buts volés, Clement, 2 ; frappé par le pitcher, Stanley, 1 ; wild pitch, Stanley, 1 ; passed balls, Vandergrift. Umpires, Moran et Sullivan.

JERSEY CITY

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Clement, l.f.	2	0	0	0	0	0
Beans, s.s.	4	1	0	2	5	1
Degroff, c.f.	3	1	1	2	0	0
Hanford, r.f.	4	0	1	2	0	0
Merritt, 1b.	4	0	2	8	0	0
Rockenfeld, 2b.	3	1	2	4	1	0
Gleason, 3b.	2	0	0	1	2	1
Vandy, c.	3	0	0	8	1	0
Lafitte, p.	2	0	0	0	3	0
Total	27	3	6	27	12	2

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	0	0	0	0
Casey, 3b.	4	0	1	2	3	0
Corcoran, 2b.	1	0	0	0	1	0
Needham, 2b.	3	1	2	0	4	0
O'Neil, r.f.	4	1	1	1	0	0
Evans, 1b.	4	0	2	12	0	1
Louden, s.s.	4	0	1	3	2	0
Jones, c.f.	4	0	2	1	0	0
McManus, c.	4	0	0	5	2	0
Donahue, p.	4	0	1	0	3	0
Total	35	2	10	24	15	1

Score par innings :

Jersey City . . . . .20000001x— 3
Montréal . . . . .000000002— 2

SOMMAIRE

Laissés sur les buts, Montréal 6, Jersey City 5 ; buts sur 4 balles, Lafitte 1, Donahue 3 ; struck out, Lafitte 7, Donahue 3 ; home run, Degroff ; coups sur 3 buts, Rockenfeld ; buts volés, Clement, Degroff, Gleason ; doubles jeux, Gleason à Bean à Merritt à Rockenfeld ; Casey à Louden à Evans. Temps, 2.05. Assistance, 4,980. Umpires, Moran et Sullivan.

A Providence :

		R.	H.	E.
Buffalo	.000000002—	2	3	2
Providence	.000000000—	0	4	3

Batteries — Kissinger et Archer ; Cronin et Peterson. Umpire, Stafford. Assistance, 2,200.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	.01300020—	6	9	4
Rochester	.01013002—	7	8	3

Partie arrêtée par l'obscurité.

Batteries — Miller et Stanage ; McLean, Maroney et Hurley. Umpire, Conway. Assistance, $4,300.

A Providence, hier :

		R.	H.	E.
Providence	.10310011x—	7	9	1
Buffalo	.010004001—	6	9	2

Batteries — Friel, Maire, Frock et Peterson ; Hesterfer, Knapp, Vowinkle et Ryan. Umpire, Stafford. Assistance, 1,600.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	.00001102x—	4	8	3
Rochester	.100001100—	3	8	1

Batteries — Hughes et Kritchell ; Henley et Erwin. Umpire, Conway. Assistance, 4,850.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Baltimore	6	2	750
Jersey City	5	3	625
Rochester	5	4	500
Buffalo	5	5	500
Newark	5	5	500
Toronto	3	4	427
Providence	4	6	400
Montréal	3	7	300

LIGUE AMERICAINE

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.00100005x—	6	10	2
New York	.020000001—	3	5	1

Batteries — Burns, Warner et Street ; Glade et Kleinow.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Boston	.000000000—	0	3	3
Philadelphie	.00200000x—	2	7	0

Batteries — Winter et Carrigan ; Dygert et Schreck.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000000110—	2	4	4
Cleveland	.001000020—	3	7	2

Batteries — Dineen, Howell et Spencer ; Joss et Clarke.

PARTIE D'HIER

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.00110001x—	3	4	1
Cleveland	.000000000—	0	6	5

Batteries — Walsh et Sullivan ; Rhodes, Chech et Clarke.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New York	9	6	600
Cleveland	9	6	600
Philadelphie	10	7	588
Saint-Louis	9	7	563
Chicago	8	8	500
Boston	7	9	438
Washington	6	10	375
Détroit	4	9	300

LIGUE NATIONALE

		R.	H.	E.
A Chicago	.10100010x—	3	4	2
Saint-Louis	.200000000—	2	3	3

Batteries — Overall et Moran ; Lush et Hostetter.

A Boston :

		R.	H.	E.
Brooklyn	.100001000—	2	7	1
Boston	.000010000—	1	6	2

Batteries — Wilhelm et Bergen ; Young et Bowerman.

A New York :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.100001000—	2	7	2
New York	.001000000—	1	7	2

Batteries — McQuillan et Jacklitsch ; Taylor et Bresnahan.

PARTIES D'HIER

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.20000200x—	4	8	1
Saint-Louis	.000000011—	2	6	3

Batteries — Brown et Kling ; Raymond, Glynn et Hostetter.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.00000002x—	3	4	2
Saint-Louis	.100001000—	2	4	1

Batteries — Reulbach et Moran ; Beebe et Hostetter.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000000—	0	5	0
Pittsburg	.000000100—	1	4	1

Batteries — Campbell et McLean ; Willis et Gibson.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	11	3	786
Pittsburg	8	4	667
New York	8	7	533
Philadelphie	8	7	533
Boston	8	8	500
Brooklyn	7	8	477
Cincinnati	5	7	417
Saint-Louis	3	13	188

VICTOIRE DU RICHMOND

Le club Richmond a inauguré la saison 1908 en infligeant une écrasante défaite au Green Leaf. Le score a été de 23 à 2. Les nombreux amateurs présents à la joute ont pu constater que le Richmond est encore plus fort que l'an dernier.

Les joueurs n'ont pas commi une seule erreur. Vézina, l'Etoile et Henser furent ceux qui se distinguèrent le plus au bâton. Duquette et Goodwill ne firent pas moins de neuf points à eux deux. Heuser et Tuck ont 14 strikes out à leur crédit. Webster, Martin, Lavoie et Gauthier ont joué d'une façon irréprochable. L'umpire Leblanc donna satisfaction aux deux clubs.

Score :

RICHMOND

	AB.	R.	BH.	PG.	A.	E.
Martin, s.s.	6	1	2	0	2	0
Vézina, 3b.	6	2	4	0	1	0
Lavoie, capitaine, 2 b.	6	3	1	3	2	0
Duquette, c.f.	6	5	1	1	0	0
Gauthier, 1b.	7	3	2	8	1	0
Webster, c.	6	1	1	14	1	0
Goodwill, r.f.	5	4	1	1	0	0
L'Etoile, l.f.	5	2	3	0	0	0
Heuser, p.	2	2	2	0	2	0
Hy. Tuck, p.	4	0	0	0	1	0
Total	53	23	17	27	10	0

GREEN LEAF

	AB.	R.	BH.	PO.	A.	E.
Anderson, 2b.	3	1	0	3	0	3
Price, 3b.	4	0	0	2	2	1
Smith, c.	4	0	1	9	4	0
Whelan, capitaine, s.s., p.	4	0	0	1	3	4
Gagné, p., s.s.	4	0	0	0	2	1
Mooney, c.f.	4	0	1	1	1	0
Burke, 1b.	3	1	0	10	1	0
Barton, r.f.	2	0	0	0	0	0
Abbott, l.f.	3	0	0	0	0	1
Total	31	2	2	26	13	10

Score par inning :

		R.	H.	E.
Richmond	.045110039—	23	17	0
Green Leaf	.001010000—	2	2	10

SOMMAIRE

Buts sur quatre balles, Heuser 1, Tuck 1, Gagné 2, Whelan 2. Struck out, Heuser 6, Tuck 8, Gagné 2, Whelan 4. Frappés par la balle du pitcher, Gagné 1, Whelan 1. Coups bons pour deux buts, Webster, Goodwill. Coup bon pour trois buts, Gauthier. Home run, Duquette. Passed ball, Smith 1. Umpire, Jos. Leblanc. Temps de la partie, 1.50 heure. Assistance, 800.

Le club Richmond rencontrera dimanche prochain les Voltigeurs, de Saint-Henri, le club le plus redoutable de Montréal. Le gérant est prêt à arranger des parties avec n'importe quel club de la province, tels que Thetford Mines, Sherbrooke, Valleyfield, Saint-Jean, Smith's Falls, etc. Inf. J. H. Bélanger, 96 rue Saint-Martin.

LES MASCOTTES BATTENT LE COLLEGE SAINT-LAURENT

Les Mascottes ont inauguré leur saison par une victoire sur le Collège St Laurent. La joute eut lieu hier après-midi dans la cour de cette institution, devant une foule nombreuse. Le terrain mou et détrempé fut cause que le jeu ne fut pas rapide ; il est aussi responsable du score élevé. De temps à autre, cependant, l'une et l'autre équipe accomplirent de brillants exploits. Quelques hits faits en temps opportun et leur vitesse à courir les buts, permirent aux visiteurs de remporter la victoire. Les balles des deux pitchers furent frappées avec force. Score :

		R.	H.	E.
Mascotte	.420100040—	11	18	4
St Laurent	.202011111—	9	13	5

Batteries — Weatherbee, Payette et Guertin ; Carr et Maher.

Sur l'invitation du Delorimier II, le Laviolette, de Verdun, s'est rendu sur le terrain du Delorimier II. Ce dernier, cependant n'a pas voulu jouer. L'umpire accordat la victoire au Laviolette par un score de 9 à 0.

Le Laviolette jouera le 10 mai avec le Davidson, pour touts informations, écrire à C. Lachance, 164 St Joseph, Verdun, ou à P. Leclerc, Main 2237.

TROTTEURS

LE PROCHAIN CONCOURS HIPPIQUE

LISTE DES OFFICIERS DE L'ARENE

ACCIDENT SAMEDI A L'ARENA

L'on est à faire les derniers préparatifs du concours hippique qui s'ouvrira mercredi matin. Il y a eu samedi soir une séance très animée à l'Arena. Les propriétaires de chevaux sauteurs ont fait essayer les haies à leurs bêtes, afin de les familiariser un peu avec les conditions dans lesquelles elles se trouveront cette semaine. Un accident se produisit au cours de la soirée. M. Didace Dagenais, 34 ans, demeurant au No 93 rue Notre-Dame, Viauville, a eu une jambe brisée en essayant de faire franchir un obstacle à son cheval. L'animal s'abattit, et Dagenais roula sur le sol une jambe sous le corps de sa monture. Le cheval se releva aussitôt mais l'homme resta étendu dans l'arène. Il avait la jambe cassée. Une voiture d'ambulance transporta le blessé à l'hôpital Victoria. Aux dernières nouvelles, son état était satisfaisant.

Comme par les années passées, il y aura une salle de rafraîchissements à l'Arena pendant le concours hippique. Ce département sera sous la direction de dames faisant partie de la Société pour la Protection des Animaux, les recettes iront à cette organisation.

Voici la liste des officiers du "ring" :

Ex-officio — Sir H. Montagu Allan, président ; Dr Chas. McEachran, vice-président.

Mercredi matin — M. Archibald Allan, M. A. E. Ogilvie.

Mercredi après-midi — M. C. E. Delorme, M. R. A. Allan, M. A. Baumgarten.

Mercredi soir — M. Hartland B. McDougall, M. Colin Campbell, M. Charles Cassils.

Jeudi matin — M. Archibald Allan, M. Martlett McLennan.

Jeudi après-midi — M. Charles Cassils, M. A. D. MacTier, M. A. E. Ogilvie.

Jeudi soir — M. Angus W. Hooper, M. Bartlett McLennan, échevin H. B. Yates, M. D.

Vendredi matin — M. Archibald Allan, M. Alan G. Law.

Vendredi après-midi — M. Colin Campbell, M. W. R. Miller.

Vendredi soir — M. Wm. C. McIntyre, M. Hugh Paton, major Geo. R. Hooper.

Samedi matin — M. A. E. Ogilvie, M. Alan G. Law, M. Archibald Allan.

Samedi après-midi — M. C. E. Delorme, M. Hartland B. MacDougall, M. Hugh Paton.

Samedi soir — M. A. Baumgarten, M. R. A. Allan.

ATHLETISME

M. AQUILA MONETTE FETE

Mercredi soir prochain, 6 mai, un groupe d'amis de M. Aquila Monette, le deuxième prix au concours de la brouette, lui feront une fête intime, à son domicile, 2069 boulevard Saint-Laurent. A cette occasion, on nous assure qu'un joli programme d'amusements a été préparé. Cette fête, on se le rappelle, devait être faite le 8 avril dernier, mais elle dut forcément être remise par suite de la maladie d'un des membres de la famille Monette.

Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de personnes désireront se faire présenter, mercredi soir, au valeureux ouvrier qui a si vaillamment soutenu l'honneur de la Ville Saint-Louis lors du tournoi du 18 mars. Un joli cadeau sera présenté au héros de la fête.

L'EDUCATION PHYSIQUE NECESSAIRE AUJOURD'HUI

Ce que dit M. J. B. Thomas Caron sur l'expansion des sports athlétiques chez les Canadiens-Français.

La députation canadienne-française, à la Chambre des Communes, compte un bon nombre de jeunes dont le réel talent, l'intégrité, la hardiesse semblent donner raison à la conception que Platon se fait de l'homme public, dans sa "République".

Là, c'est le précepteur qui est en cause; ici, c'est le représentant choisi par le peuple après mûre réflexion.

Au milieu de ces jeunes députés, la population française d'Ottawa est heureuse de saluer M. J. B. Thomas Caron, député de la ville, un autodidacte dont tous nos compatriotes d'Ontario et de Québec ont raison d'être fiers.

M. Caron est né dans le comté de L'Islet et a fait son éducation dans l'Ontario. Adepte fervent de la culture physique raisonnée, il a accordé une juste attention à l'athlétisme amateur. Les exercices du plein air ont fait de lui l'homme d'action qu'on connaît.

Avocat distingué, il vint se fixer à Ottawa après avoir passé de brillants examens à l'Université de Toronto. Il prit une part active à l'organisation politique dans les comtés unis de Prescott et Russell et à Ottawa, et fut toujours vivement applaudi pour ses talents oratoires. A la démission de M. Belcourt, député d'Ottawa (ville), les Canadiens-Français lui offrirent la candidature et le vote populaire lui donna la victoire bien méritée que ses qualités nombreuses lui promettaient. C'est un jeune compatriote sur lequel peut compter le Canada entier.

Nous avions le plaisir de le rencontrer ces jours derniers au couloir des Pas Perdus et nous en profitions naturellement pour lui demander une interview sur l'éducation physique.

Avec son aménité habituelle, M. Caron se rendit à notre désir et nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui cette primeur à nos lecteurs. Elle jette un jour nouveau sur la lutte qui se fait actuellement pour répandre la culture physique chez nos compatriotes.

—En recommandant l'expansion de la gymnastique chez les écoliers et en favorisant l'introduction des sports athlétiques de plein air chez les Canadiens-Français, la "Presse" a entrepris une oeuvre méritoire, assurément, mais qui ne doit pas avancer au milieu de foules bien enthousiastes et bien convaincues, s'il faut en juger par les quelques réflexions qu'on entend sur les bienfaits de la culture physique. Peut-être le mouvement s'est accentué chez nos compatriotes, mais vous conviendrez avec moi que son essor est encore bien récent. Je vois avec plaisir le travail de l'Association Nationale à Montréal, du Monument National, ici à Ottawa, de la Société Nationale de Gymnastique, dans toute la province de Québec et je sais que le dévouement de toutes ces énergies vers le succès d'une commune cause obtiendra un résultat satisfaisant s'il ne dépasse pas même les prévisions de ceux qui l'auront amené.

"Il y a certainement de l'apathie en certains milieux, quant à la partie physique de l'éducation. Et je me suis souvent demandé pourquoi on ostracisait si dévotieusement les sports athlétiques quand on avait sous les yeux l'exemple si probant de leur valeur chez nos compatriotes de langue anglaise. J'ai cru m'apercevoir qu'on détestait les exercices physiques tout simplement parce qu'on ne connaissait d'eux que les calomnies qu'ils reçoivent en apanage particulier depuis trop longtemps déjà. On ne voit dans les jeux sportiques rien autre chose que le désir de montrer une supériorité animale sur son voisin, rien qu'une manifestation brutale de force ou d'agilité, rien que le spectacle à offrir à quelques amateurs passifs qui applaudissent du haut des amphithéâtres trop cher payés.

"Vous savez si j'ai toujours aimé le sport. Combien de fois, par exemple, a-t-on ri devant moi des joueurs de tennis. Pourtant cet exercice est même violent et procure des avantages physiques excellents qui se reflètent ensuite sur l'esprit, par le repos qu'ils lui accordent. On préfère presque toujours, si l'on est mal disposé, se remplir le système de drogues plus ou moins en vogue, alors qu'on pourrait se "mettre en forme" perpétuelle par un exercice régulier et raisonné. Les adages antiques ont une vérité plus grande aujourd'hui qu'autrefois. Les inventions nouvelles de la mécanique ont réduit le travail manuel dans des proportions énormes et la dépense musculaire nécessaire à l'entretien de la santé en est diminuée, même chez l'industriel ou l'artisan. Il y a plus de travail sédentaire qu'autrefois et il faut nécessairement un dérivatif puissant pour établir l'équilibre de la machine humaine détruite par la trop faible proportion de tâche physique et par la grande occupation mentale.

"Il ne s'agit pas, dans nos collèges, d'arriver à faire des spécialistes de la piste ou du champ, comme cela se fait chez nos voisins les Yankees, mais de donner, par un exercice plaisant et tonifiant, un palliatif aux heures d'étude ; la même chose s'applique évidemment aux hommes de profession et à tous ceux qui sont astreints à une forte tension d'esprit. Les exercices ici doivent stimuler la nature et non pas augmenter une faculté au détriment de l'autre. Si l'on a toutes les aptitudes voulues pour devenir virtuose dans un art quelconque et qu'on néglige sa santé, l'art court un grand risque de perdre des chefs-d'oeuvre. L'éducation physique est le panacée nécessaire à notre jeunesse trop apathique.

"Si vous réussissez à secouer sa torpeur vous aurez bien mérité du Canada entier.

"Vous me demandez ce que je pense de la délégation des gymnastes à Rome.

"Ce voyage vaudra beaucoup aux heureux collégiens qui seront choisis. Outre les observations de paysages nouveaux, de moeurs étrangères, des chefs-d'oeuvre de l'art, ils pourront acquérir des connaissances profondes de la gymnastique par la comparaison des systèmes. Cette décision du comité montréalais fait honneur à la métropole et je suis certain qu'elle est approuvée par tous les Canadiens réellement patriotes. Ces jeunes gens sont appelés, peut-être, à devenir des apôtres de l'éducation physique. Il faut qu'ils soient bien renseignés."

Et M. Caron nous quitte sur ces mots.

L'interview du député d'Ottawa sera lue avec intérêt par nos jeunes gens et la grande fraternité sportive applaudira, nous en sommes sûr, les belles paroles de M. Caron.

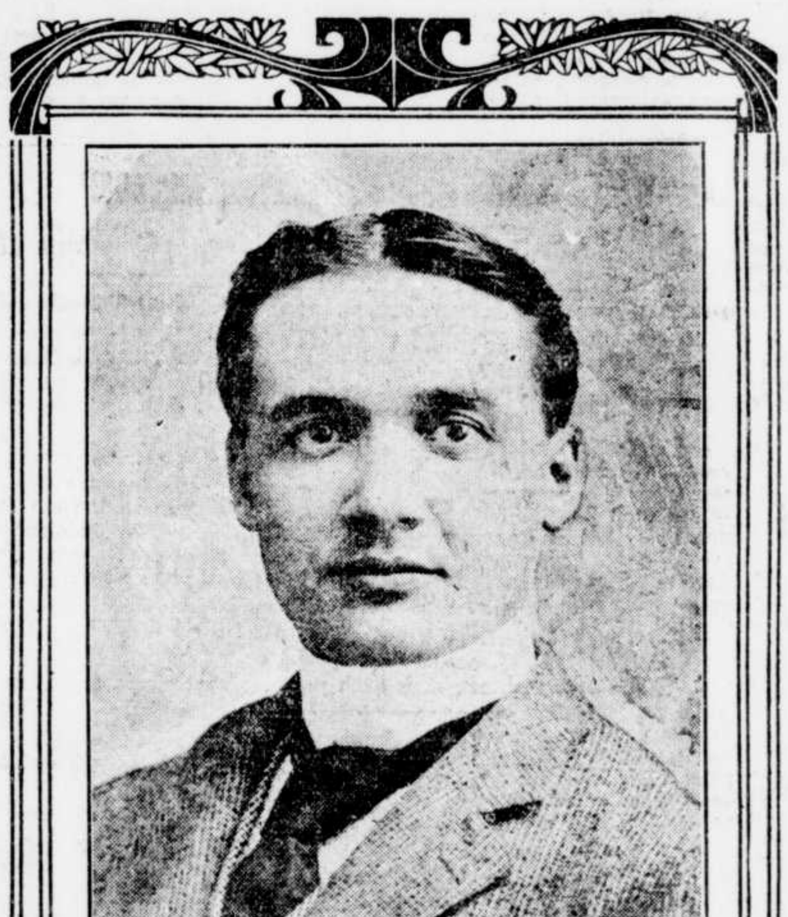

M. J. B. Thomas Caron, le jeune et brillant député canadien-français de la Ville d'Ottawa, aux Communes.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

143ème LEÇON. --- Course de haies basses.

La course de 220 verges haies est l'une des plus excitantes qui soient, tant par sa longueur que par la vitesse qu'il faut déployer et les obstacles qu'il faut franchir. Elle réclame naturellement plus d'endurance que le cent verges haies ou le deux cent verges plat. Pour bien réussir dans ce genre il faut avoir au moins autant de résistance que le coureur du quart de mille. Si on accorde moins d'importance à ce genre d'épreuve qu'on n'en accorde au cent verges ou aux cent vingt haies, elle n'en démontre pas moins qu'un habile athlète à cette distance est bien supérieur au simple coureur de vitesse du cent verges. On comprendra pourquoi, lorsqu'on saura que le record du 220 verges haies, est de 23 secondes 3-5, détenu par Kraenzlein, et que le 220 verges plat est de 21 secondes 1-5, détenu par Wefers, ce qui équivaut à mieux que 9 secondes 4-5 pour cent verges, tenu sur deux cent vingt verges.

Le programme d'entraînement est à peu près le même que pour les haies hautes. La différence se trouve dans la distance qui sépare les haies. Au lieu de treize trois foulées entre chaque haie, comme dans le cent vingt verges, il faudra en faire sept dans le 220 verges. On emploie ici des haies de trente pouces.

LE PATIN

Mlle ADELAINE D'VORAK AU STADIUM

La direction du Stadium est fidèle à sa ligne de conduite, et chaque semaine, un expert du patin donne des représentations au populaire patinoir de la rue Saint-Hubert.

En remplacement des soeurs El Rays, Mlle Adélaïne D'Vorak que les habitués du Stadium ont déjà vue à l'oeuvre l'an dernier, sera au programme de la semaine, comme attraction principale.

Mlle D'Vorak exécutera de nouveaux tours qu'elle a pratiqués. Outre cela, elle rencontrera après les représentations de chaque soir, les plus rapides patineuses du Stadium, dans des courses. Il y a déjà longtemps que ces dernières attendent l'occasion de se produire.; leur tour est arrivé, et le public pourra voir les progrès accomplis par nos Montréalaises sur le patin.

Ces courses sont toujours suivies avec intérêt.

Lors du passage de John F. Davidson dans notre ville, nos coureurs locaux purent essayer leurs forces.

Cette fois, ce sera à l'élément féminin de tenter sa chance, et il entend bien se mettre en évidence.

LE BILLARD

REROLLE ET DEMAREST VICTORIEUX

New-York, 4 — Lucien Rerolle, champion amateur français, a défait samedi E. W. Gardner, de Passaic, N. J., par 400 à 250.

Dans la soirée Demarest battit Conklin.

SUTTON, 1,000 ; HOPPE, 667.

Chicago, 4 — Georges Sutton, de Chicago, a battu samedi Willie Hoppe par un score de 500 à 299, dans la deuxième partie de leur match de 1,500 points. Le score total est : Sutton, 1,000 ; Hoppe, 667.

LA CLOTURE DU TOURNOI

Ce soir, aura lieu au Cercle Paroissial St Louis la dernière séance du championnat de lutte.

LA LUTTE

Ce soir aura lieu au Cercle Paroissial St Louis, la septième et dernière séance de la poule finale du tournoi de lutte pour le championnat du Canada. Cette soirée décidera du vainqueur dans les classes de 125 et 135 livres.

Dubois et Geoffrion continueront leur lutte nulle de deux heures, pour décider du deuxième prix dans la classe de 158 livres. La cloture du tournoi promet d'être très intéressante et les amateurs ne regretteront pas de s'être dérangés pour voir nos amateurs à l'oeuvre. Nous sommes assuré que les engagements au programme seront fort contestés. Les lutteurs ont déjà fait leur marque et ont la confiance de leurs nombreux admirateurs.

Voici les engagements au programme, à finir, jusqu'à une chute :

Classe 125 livres — Arthur Bénard vs. Donat Bonami, qui continueront leur partie nulle de deux heures.

Classe 125 livres — Aldéric Beauchamp vs. Albert Bénard.

Classe 135 livres — Albert Bénard vs. Arthur Bénard.

Classe 135 livres — Arthur Bénard vs. Alphonse Lachance.

Classe 135 livres — Albert Bénard vs. Aldéric Lachance.

Classe 158 livres — Emile Dubois vs. Jos. Geoffrion.

La rencontre entre Dubois et Geoffrion promet d'être très contestée. Comme les deux hommes sont égaux pour la deuxième place, nous sommes assuré qu'ils se feront une lutte à outrance et seront encouragés par leurs amis à la victoire.

Les médailles d'or et d'argent qui seront données par le Cercle Paroissial aux vainqueurs du tournoi, sont exposées dans les vitrines de M. Eug. Aubuchon, bijoutier, boulevard Saint-Laurent, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal. Ces médailles font honneur à la maison de commerce de M. Aubuchon, qui mérite d'être félicité pour ce beau travail artistique.

CAZEAUX - HACKENSCHMIDT

Cazeaux, la "Terreur de la Bastide," va terminer sa saison vendredi prochain, au parc Sohmer, par un engagement avec Charles Hackenschmidt, de Des Moines, Iowa.

Cazeaux a éprouvé un retard, dans son programme de départ, et il a été obligé de remettre son retour en France à une date ultérieure, à cause de gros engagements aux Etats-Unis. On sait en effet que le Bordelais doit se rencontrer le 11 à New York, avec Jenkins, au genre mixte. Le 17 il s'embarquera de New York pour Paris et quittera ensuite la capitale pour une tournée dans l'Amérique du Sud avec d'autres lutteurs français. Le 3 juin, Paul Pons, Constant le Marin et plusieurs autres partiront pour Buenos Ayres, où il y aura un tournoi de quatre semaines. Mercredi prochain il luttera avec Samson, à Boston, le lendemain il sera à Syracuse, contre Fritz Mohl. Après sa lutte avec Charles Hackenschmidt, il rencontrera Perelli à Boston.

Cazeaux assure que Constant le Marin viendra à Montréal, à la prochaine saison.

LA LUTTE ST LOUIS-LAPOINTE

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle Ménard la lutte entre Fred. Lapointe et Armand St Louis, pour un enjeu de $25. Il y aura en outre, trois luttes préliminaires.

René Duclos accepte le défi d'Armand Saint-Louis. Celui-ci est prié de se rendre au Cercle Paroissial ce soir et de s'adresser au directeur.

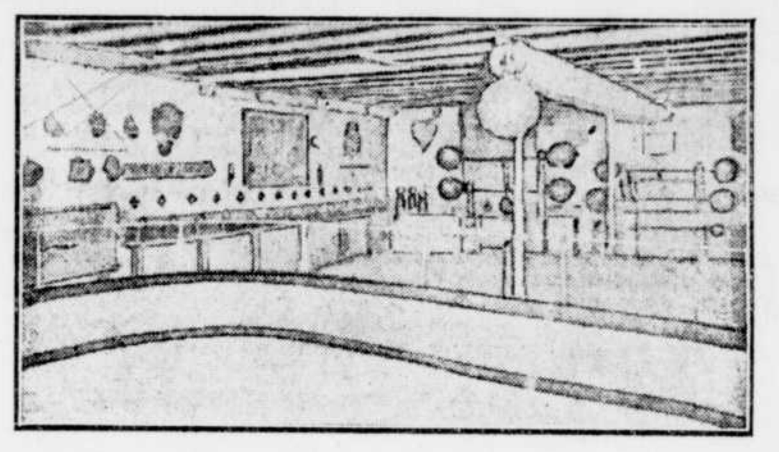

Grande Ecole de Poids et Lutte Bordelaise, fondée en 1884, par Louis Martin

LA CROSSE

DANS LA LIGUE INTERMEDIAIRE

ADMISSION DU NATIONAL DE QUEBEC

LES CLUBS QUEBEC, SHERBROOKE ET NATIONAL II NE JOUERONT PAS CETTE SAISON

La Ligue de Crosse Intermédiaire se composera de quatre clubs seulement cette saison. Le National de Québec a été admis samedi, dans cette organisation, mais, par contre, les clubs Québec, Sherbrooke et National II ont annoncé leur intention de ne pas jouer cet été. Ils continueront à faire partie de la ligue, mais ne mettront pas d'équipe sur pied. L'an prochain, si les conditions sont plus favorables, ils joueront de nouveau.

L'assemblée annuelle de la ligue a eu lieu avant-hier, aux salles de la M. A. A. A. L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président — William McD. Cochrane, Shamrock.

Vice-président — J. Deslauriers, National d'Ottawa.

Secrétaire trésorier — Desse Brown, Montréal.

La liste des parties comprendra 12 joutes, la saison commençant le 13 juin, et se terminant le 7 septembre.

Voici l'échelle des matchs :

13 juin — Shamrock vs Montréal.
27 juin — Shamrock vs Québec.
4 juillet — Québec vs Montréal.
11 juillet — Ottawa vs Shamrock.
18 juillet — Shamrock vs Ottawa.
25 juillet — Ottawa vs Québec.
1er août — Québec vs Shamrock.
8 août — Montréal vs Ottawa.
15 août — Ottawa vs Montréal.
22 août — Montréal vs Shamrock.
29 août — Québec vs Ottawa.
7 septembre — Montréal vs Québec.

Le National, de cette ville, laissera aux clubs du dimanche la charge de développer les joueurs dont il aura besoin dans l'avenir. Quant au club Québec, l'encouragement lui fait défaut.

Les délégués étaient :

National II, de Montréal — E. C. St Père.

Shamrock II — MM. Cochrane et Maguire.

National, de Québec — MM. Plamondon et Larose.

Montréal II — MM. Riddell et Finlay.

National, d'Ottawa — MM. Deslauriers et Laframboise.

LES OFFICIERS DES CAPITALS VOYAGERONT

Ottawa, 4 — Le Dr Chabot, président des Capitals, ira faire un voyage en Angleterre, au mois de juin. M. Emmanuel Tassé ira ce mois-ci. De son côté, M. Wm Foran accompagnera l'équipe de crosse canadienne qui prendra part aux jeux olympiques.

PRATIQUE DU CLUB HOCHELAGA

Il y a eu une grande pratique du club Hochelaga, hier après-midi, au coin des rues Ontario et Préfontaine. Tous les joueurs dont les noms suivent étaient présents : S. Bellerose, N. Morissette, S. Otis, A. Lavigne, A. Pigeon, Perras, M. Lafond, A. Cousineau, E. Montpetit, Alex. Richard, Pelletier, R. Dussault, A. Beaupré, C. Bellerose, Sauvé, Leroux et R. Lamoureux.

DEMONSTRATION EN L'HONNEUR DE GROULX

Ottawa, 4 — Les amis de Teddy Groulx se sont réunis hier soir, à sa résidence, pour fêter son départ pour Montréal, où il figurera sur l'équipe du National, cet été. On lui présenta un joli cadeau et c'est avec les meilleurs souhaits de succès que ses amis et admirateurs le quittèrent. Groulx est parti ce matin pour Montréal, où il occupera une position importante à la St Lawrence Sporting Goods Co.

PRATIQUE REMISE

L'état détrempé du terrain a été cause que la pratique du National, annoncée pour samedi, a été forcément remise. Les deux cents amateurs qui s'étaient rendus au terrain pour voir nos joueurs à l'oeuvre, ont été un peu désappointés. La pratique aura lieu mardi.

Le club Montréal aura ce soir sa première pratique.

Les Shamrocks, eux, ne pratiqueront pas avant samedi.

La direction des Shamrocks a décidé à l'instar du National, d'organiser des séances hebdomadaires de courses, sauts et lancement de poids.

Les Capitals ont décidé de signer la dernière liste de parties, mais ils protestent contre les changements qui ont été apportés à celle-ci.

LA COURSE

CHEZ LES COUREURS

Une course de 6 milles à travers la campagne a eu lieu samedi, sous les auspices de la Montreal and District Harrier League. Trente-cinq coureurs, représentant les clubs Saint - Patrice, Celtic, National, Montagnard, Montréal et Saint-Jacques y ont pris part. Le départ s'est effectué à la M. A. A. A. Les premiers arrivants ont été : J. N. McCuaig, D. A. Thompson, J. Smith, A. Young, H. Mackay, P. Royal, W. Hall, R. Charlton, P. Quinn, R. Wheeler, Larabee, Légaré et Blair. Cumpton, un novice, s'est aussi distingué. La prochaine course aura lieu samedi, 9 mai, à 3 heures, au terrain du National. La distance sera de 4 milles.

Vingt-quatre coureurs ont pris part, samedi, à la course sur la route de la Y. M. C. A. La distance était d'environ 4 milles, et elle a été franchie en 23 minutes.

Koppel est arrivé premier, Wright, deuxième, et Derey, troisième.

Saint-Louis, 4 — Sydney Hatch, de Chicago, a gagné samedi la course de Marathon du Missouri Athletic Club, et a ainsi obtenu le privilège de représenter les Etats-Unis aux jeux olympiques, cet été, à Londres. Hatch a parcouru les 25 milles en 2.29.00 3-5, brisant son propre record de 2.29.26 pour la même distance. Joseph Forshaw est arrivé deuxième en 2.33.50. Il y eut 35 partants.

Les coureurs à pied, sauteurs et lanceurs de poids du National se sont réunis hier après-midi à Maisonneuve. Les coureurs ont participé à la première série de leurs épreuves dominicales et nos lanceurs "s'en sont donné", sous la direction de M. Smith, qui est reconnu comme le champion canadien dans ce genre de sport.

La prochaine réunion aura lieu dimanche prochain.

LA BOXE

STANTON EST BATTU EN 5 RONDES

Paris, 4 — Willie Lewis, pugiliste poids moyen, de New-York, a mis Walter Stanton, de San Francisco, hors de combat samedi, en cinq assauts, au Théâtre-Cirque de Paris.

UN HEUREUX COUP DE POING

Ottawa, 4 — Un coup de poing à l'estomac épargnera à Barner Devine, pugiliste d'Ottawa, les frais, l'ennui et la douleur d'une opération chirurgicale. Il y a trois mois, Devine se heurta à une porte en fumant, et s'enfonça sa pipe dans la gorge où elle se brisa. Il en avala un bout d'un pouce de longueur environ. Il alla se loger dans l'estomac et commençait à incommoder notre homme. Une opération avait été jugée nécessaire, et elle devait avoir lieu prochainement.

Samedi soir, au cours d'un assaut de boxe avec un pugiliste du nom de Spencer, Devine reçut un coup à la poitrine, et cracha le bout de pipe qui le gênait.

LA RAME

LES REGATES POUR LE CHAMPIONNAT AURONT LIEU A OTTAWA

Les régates annuelles de la Canadian Canoe Association pour le championnat du Canada auront lieu cet été à Ottawa, sous les auspices du Club Nautique Britannia.

Une semaine avant les championnats, il y aura des régates préliminaires à Montréal, Toronto et Ottawa. Les vainqueurs prendront part aux courses du club Britannia.

L'an prochain, les régates auront lieu à Toronto, et en 1910, à Montréal.

Le Dr Gibson, du club Rideau, a été réélu commodore, et W. A. McNab, de Toronto, vice-commodore.

TRAITRISES DE LA GLACE

CINQ HOMMES SONT PRECIPITES DANS LA RIVIERE OUELLE, A SAINT-PACOME, ET L'UN D'EUX SE NOIE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — La nouvelle vient d'arriver ici de Saint-Pacôme qu'un malheureux accident s'est produit dans ce dernier endroit. Des employés de la "Rivière-Ouelle Lumber Company" étaient occupés à sortir de la glace un amas de billots, quand tout à coup la glace se rompit, entraînant cinq hommes dans la rivière. Quatre furent retirés à temps, mais le cinquième, Achille Levesque, avait passé de vie à trépas quand on le ramena sur la rive. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

FEU M. CRAWFORD

M. N. E. Crawford, propriétaire de l'hôtel Vancouver, 111 rue Windsor, est mort à 9 heures hier, en sa demeure, rue Saint-Urbain, après trois mois de maladie. Il laisse une épouse et plusieurs enfants.

LA TEMPERANCE DANS ONTARIO

Toronto, 4 — Le règlement de tempérance locale est en vigueur depuis hier dans trente-une municipalités d'Ontario, ce qui enlève environ 94 licences.

Le Chas de l'Aiguille

Nous faisons d'abord l'épreuve de tout ce qui entre dans nos cartouches, puis nous faisons encore l'épreuve aux diverses phases de la fabrication; finalement le produit fini est employé dans toutes conditions, dans toutes sortes d'armes et il est supérieur à toutes les autres munitions.

Nos produits sont déclarés les meilleurs qui soient par les experts européens.

Pour toutes sortes d'armes. Coûtent un tiers à un cinquième moins cher que les munitions payant des droits de douane. Notre garantie met toute la responsabilité sur la Dominion Cartridge Co., Ltd, Montréal.

MUNITIONS DOMINION

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4. — L'action probablement la plus importante qui ait jamais été prise en Cour Supérieure, dans le district de Québec, a été intentée vendredi dernier, par M. L. A. Robitaille contre M. H. M. Price, par l'intermédiaire de MM. Dorion et Marchand.

Le but de l'action est de faire annuler une option accordée par le plaignant à M. Price, sur la vente d'une certaine seigneurie située sur la côte du Labrador.

La "Royal Trust Co." et la "Labrador Co." sont aussi partie dans la cause.

Mr L. A. Robitaille, que nous avons interviewé, nous dit que le tout résulte de ce qu'on l'a forcé à signer des documents qu'il ne devait pas signer.

—Les membres de la Société Symphonique ont donné un superbe concert vendredi, à l'Université.

—Samedi, le premier bateau d'été de la compagnie de la Traverse a fait des voyages entre Québec et Lévis.

—M. Thompson, l'actif gérant de la compagnie, n'a encore rien ménagé pour faire subir aux bateaux d'été toutes les améliorations les plus modernes.

—Les fêtes du troisième centenaire nous amèneront bien du monde et surtout bien des sommités étrangères. Les Etats-Unis se feront représentés par M. Taft, ou par M. Root, le secrétaire d'Etat. Le gouvernement des Colonies du Sud-Africain se fera représentés par l'hon. juge DeVilliers.

— A l'assemblée du Conseil de Ville, vendredi soir, l'échevin Cannon a proposé la construction d'un musée national, dans lequel seraient conservés les trésors historiques, littéraires et historiques appartenant à l'Université Laval, au Séminaire de Québec, à l'Institut Canadien et à d'autres institutions semblables.

Le maire Garneau a répondu que pour maintenant il ne s'agissait que des fêtes du troisième centenaire, mais que lorsque l'on parlera du Parc National, cette question devrait être l'une des premières à être prises en sérieuse considération, car ce musée à sa place toute marquée.

— Le major Laparre-Marsan, le nouveau chef de police de Lévis, vient de se signaler par une action d'éclat en sauvant la vie à un cocher de place, M. F. Gingras.

Ce dernier traversait la rue Saint-Laurent, quand un tramway électrique frappa avec violence sa voiture, qui fut réduite en pièces, tandis que Gingras roulait sous les roues du char.

Le major Marsan, au péril de sa vie, se précipita au-devant du tramway et avant que les roues n'atteignissent le malheureux cocher, il parvint à le retirer de desous le lourd véhicule.

Le cocher Gingras s'est infligé toutefois de telles blessures dans sa chute, qu'on dût le transporter dans une maison voisine, où un médecin lui donna ses soins.

SUCCES SANS PRECEDENT

de la International Post Card Co. de Montréal.

Le commerce toujours croissant de la "International Post Cards Co.," l'a obligée à se procurer un local plus grand et plus spacieux.

Depuis trois ans, la compagnie avait ses bureaux rue St Jacques, No 29 à 31, près de la Côte St Lambert, c'est-à-dire depuis sa fondation. M. Ernest Stevens, qui en est l'habile propriétaire gérant, a débuté plutôt modestement dans ce genre d'affaires. Cependant convaincu que la chose était bonne, il y a mis toute son énergie et le succès ne tarda pas à venir.

M. Ernest Stevens.

Il est en effet peu de maisons, qui en un si court temps ait réussi à atteindre un aussi fort chiffre d'affaires. L'"International Post Cards Co." a atteint le beau chiffre de vingt-cinq mille piastres ($25,000.00) d'affaires pour l'année qui vient de s'écouler. M. Ernest Stevens, autrefois de Coteau Landing où actuellement il y passe l'été, compte de nombreux amis.

L'énorme progrès de son commerce l'oblige à demeurer à Montréal. Les nouveaux bureaux de la compagnie se trouvent dans la bâtisse de la Banque de Toronto, angle des rues St Jacques et McGill (260 rue St Jacques). L'endroit ne pouvait être mieux choisi, car il se trouve absolument dans le centre des affaires, à proximité de tout.

L'assortiment de cartes postales, souvenirs et de fantaisie, etc., etc., comprend le choix le plus complet, et de tous les prix depuis 35c le cent jusqu'à $48.00, aussi albums, porte-cartes de tous genres pouvant contenir de 100 à 5,000 cartes, ce qui a rapport à la carte postale.

LA PRESSE

MONTREAL, 4 MAI 1908

QU'A VOULU DIRE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL ?

Le rôle que vient de jouer MM. Fyshe et Bazin, les deux membres de la Commission Civile, devant M. le Juge Cassels, le continuateur de leur besogne, n'est pas de nature à leur ramener la confiance de ceux qui les avaient d'abord blâmés. Ces messieurs ont déclaré qu'il se passait des choess malhonnêtes dans le Département de la Marine et que des employés y servaient deux maîtres. Quand on leur demande de vouloir bien éclairer le Juge dans les recherches qu'il est chargé de faire, M. Fyche déclare qu'ils "n'ont pas été nommés pour jouer le rôle d'espions." Et il ajoute : " Nous n'avons pu déterminer la valeur ou la non valeur de chaque membre en particulier de chaque département."

C'était, pourtant, pour déterminer les salaires qu'ils avaient reçu leur commission. On ne leur avait pas dit : " Faites une enquête sur les administrations départementales", mais, "déterminez quels sont les salaires à rajuster." C'est sur une demande d'augmentations venant de toutes parts que le gouvernement nomma des gens étrangers au gouvernement pour décider des mérites individuels et pour mieux classifier le travail. Au lieu de cela, ces messieurs déclarent n'être pas entrés dans l'examen de la valeur attribuable à chaque employé ; mais, ils se sont empressés d'entrer sur le terrain exécutif, sur la politique administrative qu'on ne leur avait pas demandé d'examiner.

Nous comprenons l'immense tentation de curiosité éprouvée par monsieur Bazin, ancien fournisseur du gouvernement [N. Turcotte et Cie] sous le régime conservateur, de comparer les prix d'aujourd'hui, dont il est exclus, avec ceux de son temps ; mais, ce n'est pas cette étude qu'on lui avait confiée. Si l'on avait eu une enquête politique en vue, ont aurait recouru tout de suite à ce que l'on a fait plus tard, en nommant des juges ou des experts en contentieux. Le fait que l'on avait pris des hommes de commerce indique assez que l'on voulait tout simplement faire évaluer la nature du travail fourni par chaque individu.

Mais, voici bien autre chose. Après avoir porté les accusations les plus dommageables contre la manière dont l'administration est conduite, contre la réputation des chefs, ils déclarent qu'ils n'étaient pas là pour jouer le rôle de mouchards. C'est, pourtant, de la délation qu'ils ont faite, ou leur rapport ne vaut pas un morceau de papier blanc. Comment ont-ils pu constater qu'il y a du péculat dans le Ministère de la Marine, s'ils ne peuvent pas désigner un seul coupable ? Est-ce que cette information tout à fait préjudiciable, pernicieuse, leur est tombée du ciel ? Ont-ils fait leur devoir, après avoir découvert ou soupçonné des traces d'irrégularités, en n'allant pas immédiatement à la source ? Se sont-ils contentés de oui-dire à tout hasard, sans avoir pu étayer leurs accusations sur des preuves ? Il est trop tard pour eux de déclarer qu'ils ne pouvaient pas jouer le rôle de détectives quand tout leur rapport est oeuvre de détectives ? Le fait qu'ils se déclarent incapables de donner le nom d'un seul coupable détruit entièrement leurs conclusions.

Ce ne sont pas maintenant tant les employés qui sont sur la sellette, que les commissaires mêmes. Du moment qu'ils annoncent ne rien avoir à dire sur les personnes, ils seront soupçonnés d'avoir mal rapporté les choses ; car, une chose ne se fait jamais d'elle-même. Il faut qu'elle ait été accomplie par quelqu'un ; et si les commissaires comprennent bien leur responsabilité, ils devront prendre une autre posture devant le Juge Cassel. Le public veut savoir où est la vérité. Si ceux qui ont accusé ne la connaissent pas, ils seront jugés sévèrement. On a trainé des réputations dans la boue ; il faut laver cette boue ou la fixer sur les personnes incriminées d'une manière positive.

Si l'on nous objecte ou l'on nous prouve que ces inductions sont injustes, il faudra s'en prendre exclusivement à la manière de répondre de ces messieurs. En connaissent-ils plus long qu'ils ne prétendent en savoir ? Alors, ils manquent d'esprit public en ne mettant pas tout ce qu'ils possèdent d'informations devant le pays, qui a payé leur temps et leur travail. Vont-ils invoquer des raisons de philantropie ou de pitié en prétextant qu'ils peuvent perdre à jamais de pauvres employés ? Mais, est-ce qu'ils ont de la commisération pour tout un personnel accusé en bloc, alors qu'ils couvrent d'un opprobe commun les innocents et les coupables ?

A CHACUN SON DU

Lorsque l'Hon. R. Lemieux revint du Japon, la "Presse" accepta volontiers sa déclaration que le gouvernement du Mikado avait décidé de rencontrer les vues du gouvernement canadien. Il n'était pas loisible au Ministre de dire de quelle manière. Les gouvernements sont presque toujours astreints, en effet, à la plus grande réserve, surtout pour ménager les sentiments de leurs propres nationaux. Le Directeur Général des Postes, obligé de s'en tenir à des généralités, ne s'attendait peut-être pas à se voir corroborer sitôt par d'indéniables documents.

L'échange de lettres entre le Pacifique Canadien et l'Hon. M. Oliver que nous avons publiées mardi est d'une portée considérable. Le gouvernement japonais lui-même s'est chargé de révéler toute la situation en écrivant à la Compagnie du Pacifique qu'il "n'est pas disposé à accorder les passeports " nécessaires si le gouvernement canadien n'approuve pas l'établissement de " ces gens dans l'Alberta."

Selon nous, cette communication d'affaires à une grande compagnie est péremptoire, et la réponse du gouvernement canadien ne l'est pas moins, puisque l'Hon. M. Oliver ne se gêne pas de mettre son veto là où il le faut, lorsqu'il dit :

Je dois vous informer que l'arrangement auquel vous faites allusion est de la nature d'un contrat passé pour fournir du travail, ce gouvernement NE PEUT PAS L'APPROUVER et, que par conséquent, il ne peut pas demander au gouvernement japonais d'accorder les passeports nécessaires.

Comme on l'a annoncé dans le parlement, cependant, vous savez sans doute qu'un certain nombre de domestiques et de garçons de ferme japonais peuvent recevoir des passeports pour venir au Canada. Sur le nombre qu'il a été entendu pour chacune de ces classes, le gouvernement canadien NE S'OPPOSE PAS à ce que les autorités japonaises émettent les passeports nécessaires.

Je remarque que vous dites que votre correspondant a câblé des îles Philippines qu'il avait fait des arrangements pour l'émigration des deux cents Japonais, fermiers, cette année. Si cela veut dire que ces Japonais doivent venir des Philippines, je vous ferai remarquer que s'ils sont des citoyens japonais, l'ordre en conseil du 23 mars ne PERMETTRA SOUS AUCUNE CONSIDERATION leur venue au Canada.

Votre tout respectueux,

FRANK OLIVER.

Nous croyons, en présence de cette correspondance, que l'Hon. M. R. Lemieux peut avec moins de réticence maintenant réclamer tous les honneurs de sa mission au Japon.

LOCK-OUT ET MARCHANDAGE

Pour conjurer un péril mieux vaut le regarder en face, en apprécier toute l'importance et le danger.

Il est inutile de se dissimuler que le lock-out des poseurs de briques est l'un des plus graves conflits du travail qu'on ait enregistrés depuis longtemps à Montréal.

Il ne s'agit nullement d'une question de salaire, comme l'insinuait samedi un de nos confrères, mais du rétablissement du marchandage dans l'industrie du bâtiment.

C'est contre ce marchandage qu'ont été faites les luttes les plus ardentes entamées par les Unions Ouvrières, et c'est à ce marchandage que l'Union des briquetiers n'a pas voulu se soumettre.

En apparence la théorie patronale : que les ouvriers travaillent plus ou moins bien et qu'il n'est que juste de les payer suivant leur habileté et leurs capacités est juste. Malheureusement son application constitue la pire exploitation du travailleur ; elle est responsable de cette épouvantable chose qu'on appelle le "sweating system."

Il n'est nullement nécessaire d'appartenir à une autre génération pour se rappeler comment, par exemple, etaient traités les menuisiers-charpentiers avant la création de leur union.

Chaque année, au moment des travaux, on voyait arriver de tous les points de la province des ouvriers de campagne, n'ayant que les outils les plus rudimentaires ; ces ouvriers embauchés à des prix de campagne abaissaient les salaires de Montréal au niveau de ceux de leurs villages.

Les menuisiers-charpentiers de Montréal étaient plus habiles et plus capables ; possédaient des coffres d'outils représentant un petit capital et devaient cependant travailler aux mêmes prix que les ouvriers de campagne.

A leurs récriminations, les entrepreneurs répondaient : Nous pouvons obtenir tous les hommes dont nous avons besoin aux prix que nous payons ; leur travail n'est peut-être pas aussi fini, mais c'est sans importance.

C'est pour mettre fin à de tels abus que les Unions ont lutté pour l'établissement de taux de salaires uniformes. En voulant imposer deux taux de salaire l'Association des Entrepreneurs veut supprimer le plus grand, le plus important et le plus utile des avantages obtenus par les Unions depuis un demi-siècle.

Toute la discussion—et elle sera oiseuse—portera sur la valeur du taux. Les patrons l'appelent maximum alors que les ouvriers le traitent de minimum. Les patrons disent : Vous nous forcez à payer 50c par heure des hommes qui n'en valent que 35c. Les ouvriers répondent : Pas du tout, le travail des hommes que vous appelez de seconde classe vaut 50c de l'heure et c'est vous qui bénéficiez de l'habileté des ouvriers de première classe.

C'est moins une réduction de salaire que l'affaiblissement de l'Union que l'Association des Entrepreneurs désire obtenir ; autrement elle se serait contenté de demander l'abaissement du taux actuel de 50c.

La demande d'échelle mobile ne peut être justifiée par aucun raison industrielle. Quand un entrepreneur établit un devis il évalue la pose des briques à un prix moyen et ne tient nullement compte d'hommes à 35c et à 50c. Pourquoi les entrepreneurs ne calculeraient-ils pas avec les ouvriers comme ils calculent avec les propriétaires ?

Une question de salaire se discute, s'arbitre ; une question de principe ne comporte guère de solution possible et surtout durable. Là est le danger du lock-out actuel ; danger que les patrons auraient pu éviter en restreignant la difficulté à une question de gros sous sans vouloir profiter de la diminution de l'activité de l'industrie du bâtiment pour tenter de détruire l'utilité de l'Union des briquetiers.

LES SUBVENTIONS A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Il n'est pas sans intérêt de savoir ce que la province a payé à l'Ecole polytechnique durant les quinze dernières années, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1892 au 30 juin 1907. Voici la statistique telle que fournie à l'assemblés législative durant la dernière session par le secrétaire de la province :

1893.	$5,700.00
1894.	5,700.00
1895.	10,000.00
1896.	10,000.00
1897.	9,500.00
1898.	10,000.00
1899.	10,000.00
1900.	10,900.00
1901.	10,000.00
1902.	13,000.00
1903.	13,000.00
1904.	13,000.00
1905.	13,000.00
1906.	13,000.00
1907.	13,000.00

Cette année, notre école polytechnique recevra du gouvernement de la province, la somme de $16,000. Ce qui lui permettra d'agrandir son champ d'opération et de moderniser davantage son enseignement.

CHOSES ET AUTRES

Il existe à Rouen un citoyen du nom de Fernand Morel, qui a entrepris de républicaniser les jeux de cartes.

Dans ce but, il a adressé une pétition au Parlement, une pétition très curieuse contenant des phrases comme celles-ci:

"...Je prétends, avec mon jeu, donner satisfaction à tous les joueurs républicains de la France entière..."

"...Cela est aussi illogique que de jouer avec un jeu royaliste, après bientôt quarante ans de règne républicain..."

"...Je ne doute pas que mon jeu de cartes jouisse de suite d'un succès énorme près des républicains, qui trouveront là une manifestation constante de leur idéal démocratique et social..."

Le jeu de cartes républicain du citoyen Morel diffère du jeu de cartes... réactionnaire en ceci que les rois sont remplacés par MM. Félix Faure, Carnot, Thiers et Grévy. Les quatre dames ont cédé la place à quatre Mariannes.

Mais M. Morel ne s'explique pas au sujet des valets. Quelles physionomies politiques représenteront les valets?

Le choix est embarrassant.

× × ×

La cathédrale de Strasbourg va-t-elle s'affaisser, comme le fit, il y a quelques années, le campanile de Venise?

On le craint. Il paraît que, sous la poussée énorme des matériaux, la tour de 142 mètres s'enfonce dans le sol d'un mouvement lent mais continu. Ce bruit, d'abord mis en doute a eu sa pleine confirmation au conseil municipal. L'architecte chargé de la conservation du monument a, en effet, présenté un rapport concluant à l'urgence des travaux de réfection des fondations de la façade et le conseil a voté un premier subside de 50,000 marks pour les travaux nécessaires.

Il ressort, en outre, du rapport en question, que le danger est lointain, mais que des mesures de conservation s'imposent néanmoins.

× × ×

Dédié aux automobilistes du monde entier:

A pneu près.

—L'abandon chagrine l'enfant, paralyse l'homme, tue le pneu.

—Il est plus facile d'user deux pneus que d'en conserver un.

—Pauvre en rechanges, riche en mécontentements.

—Prenez garde aux petites blessures de vos pneus: une petite voie d'eau suffit pour submerger un grand navire.

—Tout pneu que le clou n'atteint pas est un rêve.

—La grâce est la bonne humeur de la femme, et la bonne humeur est la grâce du pneu.

"L'Echo de Paris."

Henry Morgan & Co Limited

Bas en fil noir, couleurs brodées, pour dames,
Prix: **55c à $1.10.**

Bas en fil tanné, de fantaisie, pour dames.
Prix: **$50c à 90c.**

Bas en cachemire de couleur tanné pour dames.
Prix: **55c.**

Chaussettes en coton de couleur tannée, pour enfants.

Chaussettes en coton blanc à dentelle.

Chaussettes en coton noir.

Camisoles en coton suisse pour dames.
Prix: **35c à 75c.**

Camisoles en fil blanc.
Prix: **60c.**

Camisoles en fil à crochet de fantaisie pour dames.
Prix: **85c à $1.25.**

Colonial House Montreal

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE $2,000,000

ASSUREZ VOTRE ARGENT contre le feu, les voleurs et toutes sortes d'accidents en ouvrant un compte d'épargne à la Banque d'Hochelaga ; il y sera en sureté et vous rapportera de l'intérêt quatre fois par an.

ed

Donnez une surprise agréable à votre estomac en mangeant

KORN-KINKS

5¢

La nouvelle nourriture de mais malté floconneux. Ce sont tout simplement des grains de blé d'Inde blanc maltés et rotis. C'est une nourriture délicieuse, facile à digérer et différente des autres. Elle donne de la force et de l'énergie tout en étant agréable pour tout le monde. Prête à servir avec de la crème ou du lait. Demandez-en à votre épicier.

Les seuls Flocons de Mais Malté.

Le Laxatif pour les enfants.—Cascarets, Pastilles de Bonbons, agréables à prendre, d'un effet doux. Rejetez les anciens purgatifs.

Reportez-vous aux jours de votre enfance.

Rappelez-vous les purgatifs que votre mère vous obligeait de prendre parfois — huile de ricin, sels ou cathartiques.

Comme vous les détestiez ! Comme vous vous refusiez à les prendre ! Comme vous appréhendiez leurs effets.

Ils étaient tous mauvais, mais alors personne ne connaissait mieux.

Avec nos enfants, c'est différent.

Ils sont à l'époque des remèdes doux. Le jour des purgatifs puissants est passé.

Nous ne forçons pas les intestins maintenant ; nous les prenons en douceur.

Nous n'avons pas de suites à craindre.

Et la dose est une pastille de bonbon.

Les mères qui s'en tiennent aux anciens purgatifs ne savent tout simplement pas ce qu'elles font.

La répugnance des enfants a sa raison d'être.

Ils dérangent leurs intestins délicats.

La méthode moderne consiste à donner un laxatif agréable, et de le donner plus souvent, afin de tenir les intestins constamment en activité.

Le meilleur laxatif est Cascarets. Une demi-pastille, aussi souvent que le besoin s'en fait sentir, contribue plus que toute autre chose, à maintenir les enfants en santé.

Cascarets sont des tablettes de bonbon. Ils sont offerts en vente chez tous les pharmaciens, mais jamais à la pesée. Voyez à ce que ce soient les véritables, avec CCC sur chaque tablette. Le prix est 50c, 25c et

Dix Cents la Boite.

502 A k

THE de BONNE QUALITE

Voilà ce que le nom de

STROUD

a signifié depuis 50 ans.

Thés 25c à 60c la livre.

Cafés 25c à 40c la livre.

Rotis frais tous les jours

4 Magasins en ville.

NORD	SUD	EST	OUEST
1105 St Laurent	151 St Laurent	529 Ste Catherine E.	622 Notre-Dame O.
Tél. Est 203	Tél. Est. 203	Tél. Est 72	Tél. Main 1116

Mai crée une NOUVELLE ACTIVITE dans tous les Rayons. Le Rayon du - - - -

PAPIER TENTURE

couvre un nouvel espace de 6,000 pieds---expension naturelle due à l'appréciation toujours croissante, à Montréal, de nos aptitudes pour fournir tout ce qui a trait aux articles de décoration. Chaque coin de ce rayon est rayonnant de gaieté avec ce qu'il y a d'artistique.

THE G. A. HOLLAND & SON CO.

ARTICLES DE SPORT

Les clubs sont invités à venir examiner nos articles de crosse, baseball, tennis, golf, articles de pêche, jeux de croquet.

VOYEZ NOS PRIX.

Ce rayon s'éveille aux besoins croissants du Canada. Vous serez surpris d'y voir nos lignes considérables modernes au 2ème étage.

Faites venir le catalogue.

RAYON DES PANIERS

Paniers à démenagement, 1.00, 1.25, 1.40 à 1.90.
Paniers faits sur commande dans nos ateliers.

DIABOLO

Exactement le jeu qu'il faut pour le gazon --- très amusant, et un bon exercice. Les français et les anglais sont amateurs de ce jeu. Procurez-vous en un !

PRIX

75c, $1.00, $1.75, $2.50, $3.50, $5.00 chacun.

Carrosses et Go-Carts de Poupée Une immense variété au choix, 50c, $1.00 à $15.00. Visibles au rayon des jouets, 2ième étage. Expresses, 75c à $10.00 ; brouettes, 50c à $1.35 ; outils de jardin, 25c à $1.00.

THE G. A. Holland & Son Co.

519 Sainte-Catherine Ouest.

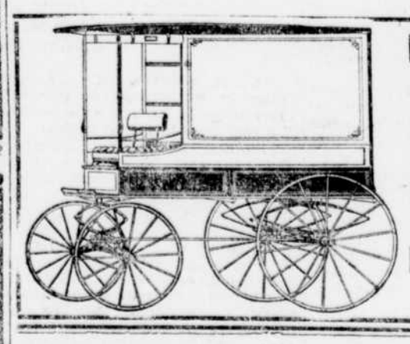

LORRIES A UN OU DEUX CHEVAUX

pour transporter de 2,000 à 10,000 livres., Express couverts ou découverts pour transporter de 1,000 à 4,000 livres. Livraison immédiate pour un ou une douzaine. Styles, qualité et prix pour convenir aux acheteurs.

R. J. LATIMER & CO.,
21 rue St Antoine.

1.4

TAPISSERIE ! TAPISSERIE !

Notre assortiment est immense, nous avons les plus beaux dessins

-AU PLUS BAS PRIX-

Je me charge de nettoyer votre maison au complet, soit

TAPISSER, BLANCHIR, PEINTURER

H. C. GREGOIRE

MARCHAND DE
VAISSELLE. COUTELLERIE, ARGENTERIE, TAPISSERIE,

Tel. Est 2078. *GROS ET DETAIL*

775 rue Ste Catherine Est
BLOCK BARSALOU
Succursale : 1593 Ste Catherine Est, Hochelaga.

153—3

DEVANT LE JUGE CASSEL

Suite de la première page

les prix seront reconnus majorés, enquête sera faite sur les raisons qui ont motivé le paiement de tels prix et le ou les fonctionnaires responsables auront à se justifier, s'il leur est possible.

En terminant, M. le juge Cassels a fait observer que les travaux de la Cour d'Echiquier auront, en ce qui le concerne, priorité sur ceux de l'enquête. "La tâche qui nous est imposée, dit-il, est lourde et devra nécessairement prendre beaucoup de temps."

Le premier témoin appelé dans la boîte est M. Thomas Fyshe, l'un des commissaires.

Le sénateur Choquette se leva alors pour demander que le cas du capitaine Gregory, agent du département à Québec qui a été suspendu de ses fonctions, fût soumis immédiatement à l'enquête.

Le juge Cassels répondit que pour le moment, en ce qui concerne la commission actuelle, il n'existe aucune accusation contre le capitaine Gregory. Si l'enquête révèle une accusation à sa charge il aura toutes facilités d'y répondre et de se faire assister pour ce par un avocat, s'il le juge à propos.

× × ×

M. Watson esquissa alors l'organisation du département de la Marine et des divers services qu'il comprend; il produisit une liste des fonctionnaires qui ont à négocier ou à recommander les dépenses ainsi qu'une série d'épais dossiers contenant tous les détails officiels sur les dépenses et contrats du département.

M. Watson commença ensuite l'interrogatoire de M. Fyshe.

M. Watson. — Voulez-vous nous dire, M. Fyshe, quels étaient les fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries que vous avez accusés de servir deux maîtres?

M. Fyshe. — Je n'ai pas à le faire.

M. Watson. — J'espérais que vous voudriez bien nous donner les informations en votre possession qui pourraient nous aider dans cette enquête.

M. Fyshe. — Nous avons étudié le département de la Marine et des Pêcheries en général. Nous n'avons pas été nommés comme détecteurs publics ou procureurs. Ce sont deux choses différentes que de trouver ce qui se passe dans un département et ce que font en particulier les membres du personnel.

M. Watson. — Mais ce qui nous concerne, c'est la question de malhonnêteté ou de manque de conscience de la part des fonctionnaires. Ne voulez-vous pas nous donner quelque preuve de malhonnêteté de la part d'un fonctionnaire ?

M. Fyshe — Nous avons été nommés pour faire enquête sur la situation du Service civil. Toutes les informations que nous avons obtenues ont été publiées.

M. Watson. — Voulez-vous être assez bon pour m'indiquer, dans le rapport, les renseignements et les faits qui ont trait à l'honnêteté où à la malhonnêteté des fonctionnaires du département ?

M. Fyshe — Ne croyez-vous pas que c'est là nous demander trop, que de demander aux membres de la Commission du Service Civil d'établir la relation entre nos remarques générales et la conduite de fonctionnaires particuliers ?

M. Watson. — Y a-t-il des fonctionnaires du département que vous considérez coupables ?

M. Fyshe. — Oui.

M. Watson. — Voulez-vous me donner le nom de l'un d'eux.

M. Fyshe — Non. C'est à vous d'étudier comme nous l'avons fait, les archives du département et d'obtenir ce que nous avons obtenu.

M. Fyshe n'a pas voulu en dire davantage à la séance de l'après-midi. M. Watson lui a demandé, entre autres questions, si l'accusation de "défaut de conscience" s'appliquait au sous-ministre, le colonel Gourdeau. M. Fyshe n'a voulu répondre ni oui, ni non, déclarant qu'il ne croyait pas de l'intérêt du public ni des individus de particulariser les accusations du rapport. Aucune représentation n'a pu le faire renoncer à cette attitude et citer un seul nom de fonctionnaire honnête ou malhonnête, à son avis.

—"Y avait-il, lui a, en définitive, demandé M. Watson, plus d'un fonctionnaire visé par vos accusations ?

M. Fyshe — Nous ne pouvons le dire.

M. Watson — Voulez-vous me donner les noms ?

M. Fyshe — Non.

M. Watson — Pouvez-vous le faire ?

M. Fyshe — Nous ne le ferons pas.

Le juge — Vous comprenez la gravité des accusations que vous avez portées ?

—Certainement et j'en prends la pleine responsabilité ainsi que mes collègues.

M. Watson — En ce qui concerne le colonel Gourdeau, croyez-vous qu'il soit coupable de quelque chose ?

—Sa position n'est pas plus mauvaise aujourd'hui qu'elle ne l'est depuis plusieurs années, et, la même chose s'applique à d'autres fonctionnaires du département.

M. Watson — Quand vous dites que quelqu'un manque de conscience, de qui parlez-vous ?

—Je ne vise personne en particulier, je parle de tout le département.

M. Watson — Vous deviez nécessairement songer à quelqu'un quand vous avez fait cette observation ?

—Oui.

—Qui visait-elle ?

—Je ne puis nommer personne.

Le juge — Connaissez-vous quelqu'un qui ne soit pas à blâmer ?

— Oui.

— Nommez-les?

— Non.

— Ce que vous faites là est injuste pour qui ne mérite pas condamnation.

—Nous n'accusons ni n'exonérons personne.

— Pensiez-vous que ce rapport devait entraîner la condamnation des fonctionnaires?

— Oui.

— C'est là une accusation.

— Non.

Répondant à d'autres questions M. Fyshe dit qu'il ne croit pas que son rapport ne motive un plus long interrogatoire.

Interrogé à son tour, M. Bazin lut cette brève déclaration, en français: "Je demande le privilège de ne pas être interrogé sur mes devoirs comme commissaire. Le gouvernement m'a fait l'honneur de me nommer membre d'une commission royale et j'ai rempli ce mandat de mon mieux. J'ai examiné l'état des choses dans l'ensemble et le rapport est basé sur sur la situation en général. Ce rapport a été présenté au parlement qui devrait être le seul juge en cette matière."

Aux questions de M. Watson, M. Bazin répondit que M. Fyshe était l'auteur de cette partie du rapport de la Commission du Service Civil qui a été basée sur un examen personnel des documents du département. M. Bazin approuve cette phrase où il est dit qu'il y a "défaut de conscience" de la part des fonctionnaires.

"Cette phrase dit-il, a une portée générale. Je veux cependant qu'il soit bien compris qu'elle ne vise en aucune façon le ministre lui-même.

M. Watson a alors vainement essayé d'obtenir de M. Bazin qu'il nommât quelque fonctionnaire à qui peuvent s'appliquer les accusations du rapport. A ces questions, M. Bazin a répondu ainsi que M. Fyshe.

La Commission s'est ajournée au 11 mai; le juge Cassel ayant à présider, la semaine prochaine des séances de la Cour d'Echiquier.

LES DESASTRES VONT VITE

Trois incendies, à Fort Wayne, New York et Chicago, font plus de

50 VICTIMES

Deux enfants périssent dans les bras de leur mère et deux autres se tuent.

SOUS SES YEUX

Fort Wayne, Indiana, 4 — Au moins douze personnes ont perdu la vie au cours de l'incendie qui a détruit l'hôtel Aveline, hier. L'intérieur de l'édifice n'est plus qu'un amas de ruines. On en a extrait le nombre de cadavres rapporté plus haut, mais il se peut bien que la liste funèbre s'allonge lorsqu'on aura tout déblayé. Plusieurs des cadavres retrouvés étaient tellement défigurés qu'on n'a pu les identifier.

L'hôtel, construit il y a une cinquantaine d'années, était surtout en bois. Aussi flamba-t-il comme une boîte d'allumettes. Les malheureux occupants n'eurent pour toute ressource que de sauter

PAR LES FENETRES.

L'un d'eux, qui s'était jeté d'une grande hauteur, tomba sur un balcon et ensuite rebondit dans la rue. Il mourut peu après. On voyait des malheureux aux fenêtres, implorant du secours, pendant que les flammes progressaient derrière eux. Il y eut des sauvetages fort émouvants. Le chef des pompiers estime que 20 cadavres au moins sont encore dans les ruines.

A NEW YORK

New York, 4 — De bonne heure, hier matin, le feu s'est déclaré dans un logis de quatre étages, rue Humbolt, à Brooklyn, causant la mort de six personnes en tout. Une mère et ses quatre enfants sont parmi ces derniers.

La liste des victimes se compose de : Mme Dora Abrams, 62 ans ; Sadie Abrams, 26 ans ; Carrie Abrams, 20 ans ; Annie Abrams, 13 ans ; Chs Abrams, 23 ans ; Mme Jennie Cohen, 68 ans.

SCENES TRAGIQUES

La seule voie de salut pour la famille était de sauter par les fenêtres. Charles et Annie se précipitèrent, mais ayant frappé une pièce de fer, ils étaient déjà morts quand on les recueillit dans la rue. La mère mourut enlacée par ses deux autres enfants.

A CHICAGO

Chicago, 4 — Cinq cadavres ont été retirés, samedi, de l'édifice en ruines de la "Chicago Reduction Company". On estime toutefois qu'il y a au moins 10 morts, à part les blessés, encore plus nombreux.

Tout cela est dû à l'explosion d'un réservoir de naphte.

CADAVRE DANS UN CHAMP

Suite de la première page

noire, détrempée par la pluie des derniers jours et par la fonte des neiges.

On pouvait voir toute la difficulté qu'il avait eue à chaque pas, le malheureux enfonçant profondément dans la boue, jusqu'à ce qu'enfin, il fut terrassé par la maladie et la fatigue. Il tomba dans la mare où on l'a retrouvé le matin ; ses pieds, chaussés de longues bottes, étaient enfoncés de 7 ou 8 pouces dans la boue ; l'infortuné, les genoux ployés, était couché sur le dos dans trois pouces d'eau, et ses grands yeux vitreux semblaient contempler le ciel. Il avait essayé de se relever, comme on pouvait le voir par les traces qui l'entouraient.

M. Louis Dupras, le jeune homme qui est allé annoncer la triste nouvelle à la famille du défunt.

Maréchal souffrait d'une maladie de coeur, dit-on, et l'eau glacée dans laquelle il était tombé a dû hâter le moment fatal.

Personne ne saurait dire les derniers moments du malheureux jeune homme, son agonie. Il est mort seul, en pleine nuit dans un champ, terrassé par la souffrance.

Le cadavre a été d'abord transporté à la morgue, puis à la demeure du défunt, après que le coroner

M. Arthur Asselin, qui a fait la lugubre découverte du cadavre.

eut déclaré que la mort n'était nullement due à un crime, mais à des causes naturelles.

Mme Antoine Maréchal, la mère du défunt, nous déclarait, peu après avoir appris la mort tragique de son fils, que c'est la deuxième fois qu'elle reçoit un coup pareil, alors que des êtres chéris l'ont quittée aussi soudainement.

En effet, il y aura dix-huit ans le 11 du mois courant, son mari, un brave ouvrier, partait le matin, tout joyeux pour son travail.

Vers 10 heures, le même matin, on lui rapportait le corps inanimé du compagnon de ses jours. M. Maréchal, comme son garçon, avait succombé à une maladie de coeur. Depuis ce temps, la mère ne s'était jamais séparée de son fils Henry. Après le mariage de celui-ci, il y a quatre ans, elle avait même continué à habiter sous son toit.

BEAU TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

M. Joseph Brunet, ex-maire de Notre-Dames des Neiges, est l'hôte de ses amis qui célèbrent avec éclat son double anniversaire de naissance et de mariage.

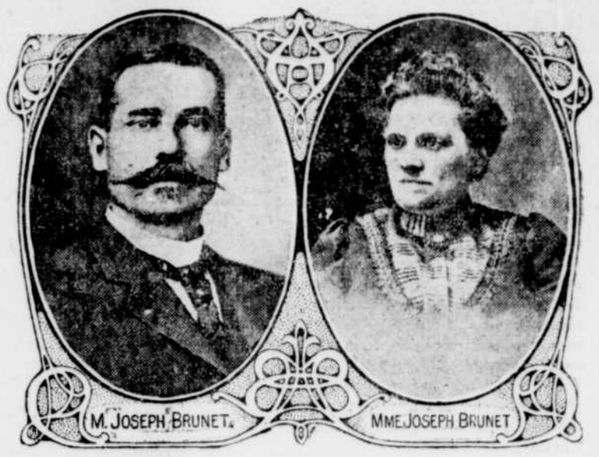

M. Joseph Brunet, ex-maire de Notre-Dame des Neiges, président de la "Laurentian Granite", et fabricant de monuments, a été, samedi soir, dans les vastes salons de l'hôtel Stanley, rue Windsor, l'objet d'une démonstration à la fois sympathique et touchante à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de sa naissance et de son vingt-cinquième de vie conjugale.

De riches cadeaux lui furent présentés; M. Emile Demers avec le tact, qu'on lui connait se faisant l'interprète des nombreuses personnes présentes, lut une magnifique adresse hautement, au héros de cette belle fête.

M. Brunet est un industriel également apprécié et estimé tant dans le monde des affaires que dans les cercles sportifs et ses nombreux amis se sont fait un devoir de se grouper samedi soir autour de lui pour lui présenter leurs souhaits les plus sincères à l'occasion de ce double anniversaire.

M. Brunet, fut on ne peut plus heureux dans sa réponse.

Il y eut chant et musique par MM. J. O. Lapointe, P. J. Brunet, N. E. Prud'homme, Jos Brunet, le rhéros de la fête, Lucas et Sims, Emile Demers, Jos Lecompte, Joseph Prévost, Arthur Prevost, Paul Desmarchais, Léo Brunet, Aldéric Roy, Antoine Desmarchais, J. O. Brunet, Placide Brunet, J. C. N. Authier, Rémi Brunet, J. B. Dupré, A. Paiement, F. Laflèche, L. Brunelle, Charles Charbonneau, D. Théorêt.

M. A. T. Lucas, du restaurant Lucas et Sims, de la Côte de la Place d'Armes, qui est doué d'une voix superbe, a particulièrement charmé l'assistance par de jolies chansons anglaises et françaises, M. Lucas, est sergent paie-maître du 17ième Hussards Royaux Canadiens du duc d'York.

Plusieurs santés furent proposées, les invités se séparèrent à une heure avancée après avoir fait honneur à une table fort bien garnie. Le service de l'hôtel Stanley, dont les propriétaires sont MM. Godin et Hamelin, était excellent et les organisateurs de cette joyeuse fête peuvent se flatter du succès qui a couronné leurs efforts.

N'oublions pas, cependant, en terminant, de noter que les convives ont chaleureusement acclamé les divers orateurs qui ont fait l'éloge de M. Joseph Brunet, ce "self-made man" qui ne doit son succès qu'à une indomptable énergie et à ses hautes qualités d'homme d'affaires.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: L'honorable J. P. B. Casgrain, MM. Honoré Gervais, M. P. L. Brunelle, J. R. Claude, Victor Lemay, R. G. de Lorimier, Lucas et Sims, Jos Cusson, J. A. Gougeon, Joseph Prévost, Arthur Prevost, Xavier Cardinal, J F. Lavoie, J. Arthur Tanguay, A. E. Prud'homme, N. P., J. A. Dagenais, M. F. Duquette, Pascal Sarasin, E. M. Henrichon, E. Paquin, Edmond Goyer, Charly Charboneau, Dan Dalgnault, Godin et Hamelin, James McKenna, Jos Godin, sr., J. A. A. Bélanger, Courville et Gaudreau, Amédée Paquette, Alberto Dini, Remi Brunet, H. Vauthier, F. Laflèche, A. Paiement, H. Brunet, A. Laflèche, T. Gravel, U. Hotte, F. H. Gosselin, A. Desmarchais, A. Roy, A. Cloutier, A. Théoret, J. B. Dupré, J. O. Brunet, P. J. Brunet, J. O. Lapointe, Emile Demers, A. C. St Amand, J. B. Gratton, J. L. Perron, Jérémi Descarie, R. Vallière, J. Brunet, P. J. Chartrand, P. Desmarchais, H. Paquet, Jos Lecompte, J. B. Lortie.

VIOLENT INCENDIE

Le laboratoire de la pharmacie Lyons subit des dégâts considérables, vers 8 heures, samedi soir.

L'intérieur du laboratoire de la pharmacie Lyons. — D'après un cliché du photographe de la "Presse".

Le laboratoire de la pharmacie Lyons, 8, rue Bleury a subi, par l'incendie, des dégâts évalués à $10,000. Vers 8 heures, samedi soir, les pompiers y furent appelés et eurent à combattre pendant une heure pour se rendre maîtres des flammes. Le laboratoire est à l'arrière du deuxième étage et au-dessus sont les ateliers d'Eaves Frères, bijoutiers. La fumée épaisse et les émanations âcres des drogues rendirent le travail particulièrement difficile.

On ne connait pas l'origine de ce feu qui peut, cependant, avoir été causé par une combinaison chimique. Il paraîtrait en effet que c'est dans le laboratoire qu'il a éclaté; car c'est la pièce qui a le plus souffert des flammes. Ailleurs les dommages ont plutôt été causés par l'eau et la fumée. Ce sont les commis préposés à la préparation des ordonnances, au rez-de-chaussé, qui ont découvert l'incendie. Sentant la fumée qui avait traversé les planchers, ils donnèrent immédiatement l'alarme et une minute plus tard les pompiers de la caserne No 20 arrivaient avec le chef-adjoint Tremblay; les autres casernes de la division les suivaient de près.

La fumée était épaisse et suffocante, mais on ne voyait pas les flammes. A l'aide de boyaux entrés par la rue et par la ruelle, les pompiers parvinrent à cerner le feu dans le laboratoire.

L'édifice n'a pas subi beaucoup de dégâts; mais il en est autrement des marchandises. Des aliments et des remèdes brevetés ont été complètement gâtés. Il suffit même qu'une étiquette soit décollée d'une bouteille pour qu'on n'ose plus s'en servir.

Les pertes sont entièrement couvertes par les assurances.

Quelques pompiers ont beaucoup souffert des fumées âcres produites par les composés chimiques. Le pompier Hamelin, de la caserne No 2, a été asphyxié, mais, transporté immédiatement à l'air, il n'a pas tardé à revenir à lui et à reprendre son poste.

LE DOCTEUR BOUSQUET

M. le docteur P. E. Bousquet, de la rue Saint-Denis, est de retour de Boston, Albany et New-York.

NOTES MONDAINES

A Sorel, la semaine dernière, madame H. Emery a donné une intéressante partie de cartes "Bridge-Euchre", à laquelle assistaient une trentaine de dames amies.

Les salons étaient décorés d'oeillets de toutes nuances. Le thé fut servi par Mesdames T. A. Thérien, Alfred Guévremont, assistées de Mlles Forget, de Montréal.

Une magnifique bonbonnière en sèvre taillé, prix du "Bridge", a été gagnée par Madame Alfred Guévremont et le prix du "euchre", petite horloge en cuivre doré, par madame L. P. Tremblay.

× × ×

A Québec, on annonce pour le 9 juin, le mariage de M. Albert Sévigny, avocat, à Mlle Jeanne Lavery, fille cadette de M. T. T. Lavery, C. R.

× × ×

Sir Louis Jetté passe quelques jours à Montréal.

× × ×

Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan et Madame Forget qui étaient les invités de sir Wilfrid et Lady Laurier sont retournés à Régina.

× × ×

Lady Cartwright et Mlles Cartwright partiront à bonne heure en juin, pour leur maison d'été "Les Erables", près Kingston.

× × ×

Madame J. G. H. Bergeron a quitté Ottawa, hier, pour Beauharnois où elle passera l'été.

× × ×

L'honorable L. J. Forget, M. et Mme H. Skinner, M. Guy Boyer ont passé le dimanche à Senneville.

× × ×

Mlle Pauline Forget, fille de l'hon. sénateur Forget, qui a été assez sérieusement malade, est maintenant convalescente.

× × ×

M. et Mme A. L. Masson sont de retour de New-York, où ils ont passé une dizaine de jours.

× × ×

Mlle Marguerite Fréchette qui est absente à New-York depuis janvier, est arrivée à Ottawa la semaine dernière.

× × ×

Lady Evelyn Grey reviendra d'Angleterre pour le tricentenaire de Québec, en juillet.

× × ×

M. Jos. Perrault, architecte, a passé le samedi et le dimanche, à Senneville.

× × ×

M. et Madame John Durohan, de New-York, partent ce soir après avoir passé plusieurs semaines en visite chez sa mère, madame Deery.

× × ×

Madame Marc Sauvalle, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

× × ×

Mlle Berthe Brodeur, d'Ottawa, est à Montréal, l'invitée de Mlle Fabiola Martin, de la rue Richmond.

× × ×

Ce matin, en la chapelle des mariages, à la Cathédrale, Mgr l'archevêque a béni le mariage du Dr G. H. Kent à Mlle Calixta Martin, fille de l'ex-échevin Martin.

× × ×

Ce matin, à 5.30 heures, à l'église Saint-Jacques, a été célébré le mariage de Mlle Alice Paquette à M. Alfred Racicot, commerçant de fruits bien connu de Montréal.

× × ×

Le mariage de Mlle Elisabeth Baril, fille de M. Georges Baril, de Richmond, à M. Arthur Girard, aussi de Richmond, a été célébré lundi, à l'église Sainte-Bébiane par M. le curé Boivin.

La mariée, qui était conduite à l'autel par son père, portait une magnifique toilette.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. et Mme Girard sont partis pour un voyage de noces.

UN NOUVEAU RECORD

M. Wilbrod Gauthier, le président de la Corporation des Pilotes de Montréal, a été chaleureusement félicité par tous ceux qui s'intéressent aux choses maritimes, pour avoir établi un nouveau record dans la montée du "Virginian."

Le navire, malgré ses 29 pieds de tirant d'eau, a été dirigé de façon si habile par M. Gauthier que la distance entre Québec et Montréal a été couverte en moins de 9 heures: exactement 8 heures et 45 minutes.

Depuis 23 ans qu'il fait du pilotage, M. Gauthier a déclaré ce matin que c'était la première fois qu'une telle performance était accomplie sous sa direction. Et de fait ce record n'a jamais été surpassé, ni même égalé.

A Sorel, la semaine dernière, madame H. Emery a donné une intéressante partie de cartes "Bridge-Euchre", à laquelle assistaient une trentaine de dames amies.

Les salons étaient décorés d'oeillets de toutes nuances. Le thé fut servi par Mesdames T. A. Thérien, Alfred Guévremont, assistées de Mlles Forget, de Montréal.

Une magnifique bonbonnière en sèvre taillé, prix du "Bridge", a été gagnée par Madame Alfred Guévremont et le prix du "euchre", petite horloge en cuivre doré, par madame L. P. Tremblay.

× × ×

A Québec, on annonce pour le 9 juin, le mariage de M. Albert Sévigny, avocat, à Mlle Jeanne Lavery, fille cadette de M. T. T. Lavery, C. R.

× × ×

Sir Louis Jetté passe quelques jours à Montréal.

× × ×

Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan et Madame Forget qui étaient les invités de sir Wilfrid et Lady Laurier sont retournés à Régina.

× × ×

Lady Cartwright et Mlles Cartwright partiront à bonne heure en juin, pour leur maison d'été "Les Erables", près Kingston.

× × ×

Madame J. G. H. Bergeron a quitté Ottawa, hier, pour Beauharnois où elle passera l'été.

× × ×

L'honorable L. J. Forget, M. et Mme H. Skinner, M. Guy Boyer ont passé le dimanche à Senneville.

× × ×

Mlle Pauline Forget, fille de l'hon. sénateur Forget, qui a été assez sérieusement malade, est maintenant convalescente.

× × ×

M. et Mme A. L. Masson sont de retour de New-York, où ils ont passé une dizaine de jours.

× × ×

Mlle Marguerite Fréchette qui est absente à New-York depuis janvier, est arrivée à Ottawa la semaine dernière.

× × ×

Lady Evelyn Grey reviendra d'Angleterre pour le tricentenaire de Québec, en juillet.

× × ×

M. Jos. Perrault, architecte, a passé le samedi et le dimanche, à Senneville.

× × ×

M. et Madame John Durohan, de New-York, partent ce soir après avoir passé plusieurs semaines en visite chez sa mère, madame Deery.

× × ×

Madame Marc Sauvalle, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

× × ×

Mlle Berthe Brodeur, d'Ottawa, est à Montréal, l'invitée de Mlle Fabiola Martin, de la rue Richmond.

× × ×

Ce matin, en la chapelle des mariages, à la Cathédrale, Mgr l'archevêque a béni le mariage du Dr G. H. Kent à Mlle Calixta Martin, fille de l'ex-échevin Martin.

× × ×

Ce matin, à 5.30 heures, à l'église Saint-Jacques, a été célébré le mariage de Mlle Alice Paquette à M. Alfred Racicot, commerçant de fruits bien connu de Montréal.

× × ×

Le mariage de Mlle Elisabeth Baril, fille de M. Georges Baril, de Richmond, à M. Arthur Girard, aussi de Richmond, a été célébré lundi, à l'église Sainte-Bébiane par M. le curé Boivin.

La mariée, qui était conduite à l'autel par son père, portait une magnifique toilette.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. et Mme Girard sont partis pour un voyage de noces.

LA HERNIE

Un accueil à New York qui retardera l'arrivée de M. A. Claverie en Canada.

Nous avions annoncé l'arrivée de M. André Claverie, à Québec, pour le 6 de ce mois. Mais le Praticien français qui fait en ce moment à New York l'application de la merveilleuse découverte de son père, en présence du nombre des malades qui viennent se confier à ses soins dans la capitale américaine, et des demandes qui lui parviennent de plusieurs villes du nord-est des Etats, se voit obligé de prolonger un peu son séjour chez nos voisins.

L'accueil que le Praticien français reçoit en ce moment dans cette partie de l'Amérique et particulièrement à New York, où l'on compte cependant tant de bandagistes connus, montre la rare valeur des appareils et du traitement dont M. A. Claverie a voulu faire profiter notre continent.

Le retard apporté par ce magnifique et légitime succès à l'arrivée parmi nous de M. André Claverie, ne sera pas d'ailleurs de longue durée : nos lecteurs seront avisés d'ici quelques jours de la date définitive à laquelle ils pourront aller à leur tour demander au traitement du célèbre Spécialiste français la sécurité et le salut. A 154—2—X

FEU Mme WM PAUL

Un des plus estimés de nos jeunes concitoyens, M. William Paul, fils, directeur de la "Compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent", a eu ce matin la douleur de perdre sa jeune épouse.

Mme Paul était la fille de feu Hector G. Cadieux, ancien entrepreneur de Montréal. C'était une graduée du couvent de Villa-Maria. Elle n'avait que 29 ans.

Feu Mme Wm Paul, jr.—Photo Laprès et Lavergne, 360 rue St Denis.

Elle a succombé à une cruelle et longue maladie qu'elle a soufferte avec la plus grande résignation.

La défunte ne laisse pas d'enfant. Sa mère, Mme H. G. Cadieux, et son frère, M. Hector Cadieux, ingénieur civil, lui survivent.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures à l'église Saint-Louis de France.

POILS FOLLETS

Les médecins disent qu'il y a un moyen inoffensif, certain et sûr de les enrayer et disent ce qu'ils savent sur la méthode

Le Dr. Starbuck : "Je me sens justifié en déclarant que c'est la seule méthode par laquelle on réussit à enlever les poils follets.

D'autres médecins en font aussi l'éloge en des termes très puissants. Lisez ce qu'ils disent. Le Dr Du Vall, "Le seul remède sûr et radical". Le Dr Palmer, "Les résultats furent des plus heureux". Le Dr Roberts, "Je dois dire qu'elle fait tout ce qu'on en dit". Le Dr Fox, "Je puis affirmer qu'elle est tout ce qu'en disent les manufacturiers". Le Dr Fowler, "Je puis hautement la recommander". Le Dr Putt, "La meilleure chose que j'aie jamais employée". Le Dr Brumbaugh, "Elle est tout à fait satisfaisante". Le Dr Davis, "Elle accomplit son oeuvre merveilleusement". Le Dr Ainsworth, "Accomplira ce qu'on en dit". Le Dr Mehriman, "Je considère que c'est la seule méthode satisfaisante". Le Dr Barnes, "Je la recommande avec beaucoup de plaisir". Le Dr Wakefield, "J'en suis très content". Le Dr Rhodes, "Elle accomplit tout ce qu'il est affirmé". Le Dr Hidden, "Elle agit comme un charme".

Les journaux de médecine et magazines la recommandent aussi hautement. Voici quelques extraits : Le Canadian Medical Journal: "accomplit son oeuvre et l'accomplit parfaitement. Les Annales de Gynécologie et de Pédiatrie, "ce qu'on en dit est vrai". Le Medical Council, "il est bon de l'employer". Le Chicago Clinic, "son action est excessivement rapide et tout à fait non irritante". Le New Albany Medical Journal, "Véditeur a enlevé avec succès la moustache d'une femme en une seule application". Toilettes, "s'est montrée supérieure à l'électricité, aux rayons X ou à toute autre chose". Menora Monthly, "Je crois que c'est la meilleure méthode qui ait encore été présentée au public". Vogue, "Je n'en connais pas de meilleure". Le Pictorial Review, "Il y a longtemps que je n'ai eu l'occasion de parler avec tant de louanges". L'Art de la Mode et Le Charme, "c'est la meilleure méthode offerte au public". Elite Styles, "J'ai constaté que c'est une méthode que je puis recommander". L'American Dress-Maker, "à nos lecteurs nous la recommandons comme la meilleure". Théâtre, "je puis la recommander comme étant de beaucoup supérieure à l'électricité, au rayon X ou à toute autre méthode". Modes, "je suis maintenant libre d'admettre qu'il y a un moyen sûr et efficace d'enlever les poils superflus". L'American Journal, "à tous nos lecteurs je recommande cette méthode comme la plus recommandable qui ait jamais été offerte aux femmes". Men and Women, "j'en recommande l'essai". Le Bon Ton, "je ne songerais pas à donner ma recommandation si je n'étais convaincu que cette méthode est la meilleure existant dans le monde aujourd'hui".

Nous avons publié une brochurette de 54 pages contenant les témoignages complets des médecins, journaux de médecine et magazines que nous avons cités plus haut et un grand nombre d'autres. La brochurette explique complètement le traitement Si vous êtes affligées d'une croissance de poils superflus sur le visage, le cou ou les bras ou sur toute autre partie du corps, vous devriez vous la procurer. Nous serons heureux de vous l'envoyer sous enveloppe cachetée et non imprimée. Elle est absolument gratuite. Envoyez-nous simplement une carte postale ou une lettre et dites-nous que vous voulez cette brochurette, et elle vous sera envoyée tout de suite. Adresse : De Miracle Chemical Co., 1903 Park Avenue, New York, N. Y. Demandez-la aujourd'hui. La correspondance est strictement confidentielle.

L'ESTACADE QUI A CEDE A BUCKINGHAM.—Vue du remous débarré des billots après la débâcle, l'estacade ayant cédé et le courant ayant entraîné les billots à la dérive.

L'ESTACADE QUI A CEDE SAMEDI A BUCKINGHAM.—La photographie ci-dessus fait voir les billots entassés dans le remous avant la débâcle.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER de 8 ans d'expérience demande emploi; pourra fournir de bonnes références. S'adresser 195 Albert. 150—6

BLANCHISSEUR, PEINTRE — On trouvera un homme pour blanchir, peinturer et tapisser, et réparations des enduits, au No 41 Labelle. Ouvrage garanti. 150—6

BOULANGER — Vous trouverez un boulanger, compagnon, avec expérience, au No 239 Saint-Denis, chambre No 1. 154—3

BOULANGER—On trouvera un bon boulanger, 10 ans d'expérience, sachant travailler dans toutes sortes de pain, 23 Amherst. 154—2

COMMIS — Vous trouverez une jeune femme comme commis ou caissière, parlant les 2 langues, au No 330 St Denis, chambre No 1. S'adresser entre 5 et 7 heures a. m. 154—3

COMMIS DE BAR, 6 ans d'expérience, connaissant les deux langues, bonnes références, emploi ville ou campagne. Casier 79 "la Presse". 154—3

COUTURE DEMANDEE — On demande de des overalls pour faire à la maison, personne fiable. S'adresser H., 163 Sainte-Elisabeth. 154—3

CONTREMAITRE, 10 ans d'expérience dans les manufactures de portes et châssis, demande emploi, capable de faire toutes sortes de tracés ou réduits, et conduire tous travaux sur machines. Ecrivez Casier 310, Succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 154—6

EMPLOI DEMANDE — Lavage demandé, femme belge demande lavage et repassage chez elle. Ouvrage soigné. Ecrire veuve Jallard, 324 Visitation. 153—3

ETUDIANT en pharmacie, 1 an d'expérience, références, français, anglais, demande position. Ecrire à L. C., Succursale 11, la "Presse." 154—6

FEMME DE JOURNEE —Vous trouverez une bonne femme de journée avec références de première classe, au No 2293 St Jacques, St Henri. 153—3

FEMME demande emploi, pouvant faire une bonne cuisine et se rendre généralement utile dans une petite famille, 10 ruelle Leduc.

FEMME DE JOURNEE demande lavage chez elle, ouvrage soigné. Ecrire Casier 40 la "Presse".

GARDE-MALADE se recommande, étant capable dans n'importe quel cas. S'adresser 219 rue Saint-Timothée. 154—3

GARDE-MALADE — Mlle Couvrette, garde-malade, demande emploi. 1524 Saint-Denis. Tél. Est 5579.

HOMME marié, connaissant très bien la vaisselle, porcelaine, etc., demande position soit dans magasin ou pour voyageur, donera de bonnes références. S'adresser par lettre, G., 700 Sainte-Catherine. 154—3

JEUNE HOMME, 22 ans, parlant le français, l'anglais, l'allemand et l'italien, demande emploi dans un hôtel ou restaurant. S'adresser à Antoine Julmy, 20 rue Sanguinet, Montréal. 152-6

JARDINIER — On demande un jardinier pour prendre soin d'un petit jardin potager, fleurs et gazon, homme ayant de l'expérience au pays. S'adresser l'avant-midi à M. Simard, 272 rue St Denis. 152—n

JEUNE HOMME, 21 ans, parlant les deux langues, sobre et honnête, ayant 4 années d'expérience dans le commerce des liqueurs et épiceries, désire position comme commis dans épicerie ou hôtel. S'adresser par lettre ou personnellement, J. M. Légaré, 712 rue de Gaspé, Ville Saint-Louis.

JEUNE HOMME, 27 ans, avec 9 années d'expérience comme comptable de chemin de fer, demande un emploi quelconque. Bonnes références, anglais et français. Quittera la ville si nécessaire. Ecrire Philips, 75 Van Horne, Outremont. 154—3

JEUNE HOMME, 22 ans fort et robuste, vient d'arriver et demande ouvrage quelconque à la ville ou la campagne, au courant des travaux agricoles. Ecrire avec salaire à Casier 55 la "Presse". 154—3

JARDINIER-fleuriste connaissant la culture des légumes, désire place, ville ou campagne, bonnes références. Ecrire à Casier 58, la "Presse".

JARDINIER d'expérience qui connait le soin des chevaux, demande place, ville ou campagne, bonnes références. Ecrire Casier 61 la "Presse".

JARDINIER-fleuriste de première classe, 15 années d'expérience, demande place immédiatement. S'adresser M. F Clinquant, Ahuntsic. 154—3

JEUNE HOMME âgé de 19 ans, sobre, pouvant fournir de très bonnes références demande emploi comme commis ou pour ouvrage général de bureau, parle les deux langues. Ecrire à Casier 67, la "Presse". 154—3

JEUNE HOMME instruit, libre le soir et le samedi toute la journée, demande emploi. Ecrire casier 307, succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 154—3

MONSIEUR d'expérience demande position comme commis, soit marchandises sèches, chaussures. Accepterait toute autre position. J. A. Lambert, 456 Lagauchetière Est. 154—3

MODISTE, TAILLEUR — M. et Mme Chas. Vézina, 211 Amherst, tailleurs pour dames, modiste de robes et chapeaux, se chargeront de faire sur ordre, les costumes tailleur, robes, blouses, manteaux, chapeaux, etc. Ouvrage garanti. Coupe américaine. Nous faisons la teinture de fourrures, robes, plumes, ainsi que réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. Ne serez jamais trompées. Ouvert jusqu'à 10 heures. 136—26

UN TAILLEUR de première classe sachant parler anglais et français demande position, satisfaction garantie. Jos. Fontaine, boite 15, Ormstown, P. Q.

EMPLOIS DEMANDES

TAILLEUR — Un coupeur de 26 ans d'expérience désire une position comme coupeur et peut conduire une boutique. Pour références, s'adresser A. McDougall Co., 196 McGill. 153—6

UN COUPLE demande place pour maison privée, pour ouvrage général; passera l'été à la campagne si demandé. S'adresser 782 avenue du Parc. 150—6

UNE VEUVE demande emploi pour prendre soin de la maison d'une personne seule ou d'un curé. Bonne cuisinière. Peut fournir meilleures recommandations. S'adresser à J. N. C., bureau de la "Patrie." 153—6

VOYAGEUR d'expérience dans l'épicerie et liqueurs, meilleures recommandations, désire position pour le 12 mai, parlant anglais et français. Ecrire ou s'adresser 1136 Hôtel de Ville. 150—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous apprendre à lire, écrire et parler la langue anglaise ? Si oui, venez à l'école du soir, 1001 Notre-Dame Ouest. Les classes se font les mardi et jeudi à 7.30 heures. Conférences populaires avec projections en anglais et français vendredi soir. Conditions : 25c par mois. 131—26

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens pour télégraphie et affaires de chemin de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 150—6

ELEVES DEMANDES — Mme A. Therrien, 145 Saint-Denis, sténographie anglaise, française, leçons de français, anglais, arithmétique, cours du jour et du soir. 153—3

ELEVES DEMANDES — Anglais, français et allemand, en rapport avec votre profession, commerce ou occupation. Correspondance, mathématiques, tenue des livres, sténographie et clavigraphie. S'adresser à 212 rue Sherbrooke ouest. 153—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle Allemande, désirerait donner leçons d'allemand. Possède meilleures recommandations. S'adresser A. W., 36A rue Drummond. 153—3

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique—clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 259 Saint-Denis. 153—3

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 154—6

LA TELEGRAPHIE offre des chances d'avancement sans égales. Les compagnies de chemin de fer choisissent aujourd'hui leurs expéditeurs de trains à fort salaires, surintendants de divisions, gérants généraux et présidents parmi leurs télégraphistes. L'instituteur à la tête de ce département est un télégraphiste habile, ayant 15 ans d'expérience sur les principales voies américaines et canadiennes. En quatre ou six mois, nous pouvons vous qualifier pour une situation de $600 à $800 par année. Nous avons toutes les améliorations les plus modernes. Un chemin de fer modèle que l'on fait circuler dans la classe. Les élèves qui suivent d'autres classes munis de vieux instruments et qui n'ont pas suivi un entraînement parfait et pratique ne peuvent trouver de situation. On donne chaque jour d'intéressantes conférences. A tout jeune homme qui s'engage à suivre les cours, on fournit les livres et une série d'instruments de télégraphie. Venez vous inscrire aujourd'hui à nos taux spéciaux. Ecole Moon de Télégraphie et Chemin de Fer, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, et 24 rue Saint-Stanislas, ville de Québec. 151—6

STENOGRAPHIE ELIE, la seule applicable aux deux langues, 120 mots par minute garantis en deux mois. Comptabilité la plus moderne. Conversation anglaise, méthode naturelle. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 152—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier d'un an ou deux d'expérience. S'adresser 2314 St Laurent, coin Saint-Viateur.

APPRENTI — On demande un apprenti barbier immédiatement. S'adresser 218 avenue Lasalle, près Sainte-Catherine, Maisonneuve.

APPRENTI COUPEUR — On demande un apprenti coupeur dans les chemises et les "overalls", avec références. S'adresser à M. Chapdelaine, chez R. C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 154—3

BARBIER — On demande un barbier avec des avantages, pour une boutique. Inutile de se présenter si l'on n'est pas compétent. S'adresser 700 Notre-Dame ouest.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier place permanente. S'adresser 448 Notre-Dame Ouest, près du carré Chaboillez.

BARBIER d'expérience demandé. S'adresser 241 Craig Ouest.

BARBIER — On demande un barbier de 2 à 3 ans d'expérience, place permanente. S'adresser au No 380 Ste Catherine Est.

BARBIER demandé, parlant anglais, tout de suite. 110 Windsor, bon salaire. F. Viens.

BARBIER — Compagnon barbier. On demande un jeune compagnon barbier, deux à 3 ans d'expérience, bon salaire, heures courtes. S'adresser à 48 rue Moreau, Hochelaga.

BARBIER — On demande un bon barbier, sobre, place permanente, bon salaire payé. S'adresser 915 Notre-Dame Ouest.

BOUCHER — Jeune homme avec expérience dans le métier, parlant anglais et français, demandé immédiatement, 14 rue Young, Annexe.

BONS HOMMES, de moins de 30 ans, éducation ordinaire, employés préférés, avec bons yeux et bonne oreille, demandés pour se préparer à servir comme chauffeur et serre-frein, sur les chemins de fer des environs; $75 à $100 par mois, promotions à des postes qui paient deux fois plus, expérience pas nécessaire. S'adresser à 518 rue Ste Catherine Ouest, chambre 105, Montréal. 154—6

CONFISEUR demandé, un habitué à l'ouvrage de table. Joslin Bros., 207 rue Bleury. 150—6

CONFISEUR demandé pour faire bonbons à la crème de première qualité. Devra pouvoir faire chocolats et bonbons fins. S'adresser The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster. 149—6

CORDONNIER demandé pour réparations de chaussures, pour louer boutique avec outillage complet, bonne localité, conditions modérées. Références exigées. S'adresser Mme veuve F. Nadon, Sainte-Agathe des Monts. 152—6

COMMIS — On demande immédiatement un commis d'expérience pour boucherie et épicerie, n'avant pas peur de l'ouvrage. Bonnes références exigées. P. L. Michaud, Saint-Gabriel de Brandon. 153—2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour réparages. L. A. St Louis, 179 Notre-Dame Est.

COUTURIER — On demande un bon compagnon couturier capable de prendre charge d'une boutique. S'adresser 1195 Sainte-Catherine Est.

CHARRETIERS — On demande des charretiers de tombereaux. S'adresser coin Centre et Island, Pointe St Charles.

CHARRETIERS — On demande 25 charretiers avec tombereaux. S'adresser Joseph Colin, coin Prince Arthur et Saint-Laurent.

COMMIS pharmacien demandé, de 3 ou 4 ans d'expérience, bons gages, pour homme sobre et de confiance. S'adresser à L. Boucher, pharmacien, Joliette, Qué. 154—3

COUTURIER ET APPRENTI — On demande un couturier et un apprenti; bon salaire, ouvrage à l'année. S'adresser J. H. Dinel, 173 Notre-Dame Est.

HOMMES GARCON DEMANDES

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour réparations. S'adresser au No 42 rue Bonsecours.

COMMIS — On demande un jeune commis avec un peu d'expérience dans l'épicerie, pour ouvrage général. 476 Rachel, coin Colonial.

COUTURIER — On demande un couturier de première classe ; devra être vif et sobre. Ouvrage à l'année. Bon salaire. Moquin, marchand tailleur, 37 Bleury.

COMMIS — On demande un jeune commis avec une couple d'années dans l'épicerie pour centre anglais, pouvant fournir références d'honnêteté, chambre et pension. S'adresser 1654 St Urbain.

CUISINIER — On demande un cuisinier de jour. S'adresser angle Duluth et Rivard.

CHEF CUISINIER — On demande un chef cuisinier, avec expérience et références, bons gages. S'adresser 456 Sainte-Catherine Est.

COMMIS — On demande un commis épicier d'expérience parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser G. Jubinville Dairy Co., 282 Roy.

CHARRETIER —On demande un charretier compétent, très sobre, pour manufacture portes, chássis, inutile de se présenter sans références. Benoit et Fils, 403 boulevard St Laurent.

DENTISTE — On demande un mécanicien de première classe, connaissant parfaitement le crown et bridge work et la vulcanite. S'adresser à Dentiste, succursale de la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 150—6

DISTRIBUTEUR demandé pour livrer les biscuits et les confiseries. Doit parler les deux langues. Recommandations requises. S'adresser à la Lang Manufacturing Co., Saint-Henri, Montréal. 153—3

ELECTRICIENS — On demande deux électriciens. Inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues et les outils au complet. S'adresser 910 Albert, près Rose-de-Lima.

FORGERONS — On demande 2 forgerons ferreurs très capables, chez le maréchal ferrant du parc Delorimier. Fred. Ross, 1169 Papineau. 150—6

FAISEUR d'habits de première classe, aussi un presseur, demandés. Emploi permanent. S'adresser à E. A. Ancil and Co., 53 rue Buade, Québec.

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier, place permanente. S'adresser à Thomas O'Connell, 183 rue Ottawa.

FLOTTEURS et bateliers demandés pour l'ouest. 426 rue Saint-Jacques. 154—2

FORGERON — On demande un forgeron-voiturier. S'adresser à E. Alarie, 247 Sanguinet. 154—2

FORGERON-FERREUR — On demande un forgeron-ferreur, ouvrage permanent, s'adresser 930 Chardevoix, après 6 heures p.m., à 540 Saint-Patrice.

GARCON — On demande un garçon de bureau. S'adresser au "Canadien", 74 rue Saint-Jacques.

GARCON — On demande un garçon de bureau parlant l'anglais et le français. S'adresser à W. Murray, 36 rue Saint-François-Xavier. 154—2

GARCON — On demande un garçon pour bureau d'avocat, doit connaître la ville. S'adresser Joseph Drouin, 61 Saint-Gabriel.

GARCON — On demande un garçon pour les messages et un pour apprendre le métier de couturier. S'adresser 564 rue Saint-André.

GARCON actif demandé pour un magasin de meubles. Se présenter au No 1532 boulevard Saint-Laurent.

GARCONS DE TABLE — Walters — demandés, aussi garçons pour laver la vaisselle. Bonsecours Quick Lunch, 10 Bonsecours.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés, à des prix modérés, pour venir examiner nos nouvelles importations pour habillements et pardessus faits sur mesure. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 130—26

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machines à boites pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME — On demande un homme connaissant le soin des chevaux, et un journalier, à hôtel Côté, ou 184 rue Saint-Georges. Phone Est 1878.

HOMMES — On demande un bon ouvrier, constructeur de yachts, d'expérience. S'adresser à Lake St. Louis Motor Boat Garage, Valois. 154—6

HOMME — On demande un homme comme charretier dans un clos de bois et charbon. Références demandées, 58 Dorion.

HOMME — On demande un bon homme pour livraison et se rendre utile, pouvant donner bonnes références. S'adresser T. Montpetit et Cie, 973 Notre-Dame ouest, coin Chatham.

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire. $80 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 154—6

HOMME — On demande un homme pour prendre soin de deux chevaux durant l'été à la campagne. S'adresser à chambre 20, No 107 St Jacques.

JEUNES gens demandés pour télégraphie et affaires de chemin de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 150—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval et faire la livraison à domicile, ouvrage général, références exigées. S'adresser Ephrem Rapy, 790 rue Chaussé. 151—6

JEUNE GARCON connaissant la sténographie anglaise et française, clavigraphe "Empire." Ecrire immédiatement à Casier 41 la "Presse." 153—6

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour la manufacture, chez Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est.

JEUNE homme connaissant le travail du bureau demandé. Il devra être sténographe et écrire l'anglais et le français, pour le bureau d'une manufacture. S'adresser C. P. Creamer, Semi-Ready, Limited, 472 rue Guy.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, connaissant le soin des chevaux, pour ouvrage à l'écurie. S'adresser à M. Hoofstetter, coin Labelle et Dorchester.

JEUNE HOMME — On demande jeune homme pour ouvrage dans un bureau, possédant références, de préférences un parlant l'anglais, avec expérience. S'adresser à 1056 Sainte-Catherine Est.

JEUNE GARCON demandé pour faire les commissions ; doit être bien mis, parler français et anglais. S'adresser Charles Vézina, 211 Amherst. 154—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'une vache et se rendre généralement utile. S'adresser au No 2355 rue Saint-Jacques, Saint-Henri.

JEUNE HOMME — On demande bon jeune homme pour conduire voiture, références requises. J. N. Prieur, 907 St Laurent.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour se rendre utile dans un bureau, devra connaitre la clavigraphie. S'adresser chambre 48 Édifice Assurance Royale, 2 Place d'Armes.

HOMMES GARCON DEMANDES

JEUNE HOMME — Chance extraordinaire. Un monsieur qui voudrait établir son garçon dans une industrie très payante, pourra s'adresser immédiatement au No 83 Saint-Christophe, après 6 heures p. m.

JEUNE HOMME fort demandé pour aider à la livraison des marchandises. S'adresser E. Ranger, 283 avenue Mont-Royal.

MACONS — On demande 25 maçons, unionistes ou non. S'adresser au chantier de la rue Redfern, coin avenue Western, Westmount.

MENUISIER DEMANDE — Joseph-Fortunat Bédard est demandé pour travailler pour son frère. Thomas Bédard, Longueuil, Qué.

PATISSIER — On demande un bon pâtissier avec références, exigées. S'adresser A. et A. Martin, 393 Saint-Joseph, Lachine. 149—6

PEINTRES — On demande de bons peintres et blanchisseurs. S'adresser le soir au No 198 rue Saint-Hubert. L. E. Poirier. 151—6

PLAQUEUR — On demande un bon plaqueur. S'adresser à Ledoux Carriage Co., 93 Osborne. 154—2

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser Joseph Guy et Fils, 325 Workman. 154—6

PEINTRES — On demande de bons peintres immédiatement. S'adresser 2133 Saint-André.

PEINTRES demandés. S'adresser 1757 boulevard Saint-Laurent.

PLOMBIER — On demande un bon plombier. S'adresser à 19½ Saint-Charles-Borromée.

PEINTRES — On demande 7 à 8 peintres, bons ouvriers, bons gages. Napoléon Bélair, 375 rue Delisle. 154—2

PATISSIER — On demande un bon pâtissier, de bons gages. S'adresser 953 Saint-Denis.

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser 243 rue Pie IX.

PEINTRES — On demande de dix à quinze peintres, bons gages payés. S'adresser après 6 heures. E. David, 712 avenue Coloniale. 154—6

PEINTRES — On demande des bons peintres et aussi un tapisseur. S'adresser le soir à 22 Drolet.

PLOMBIERS — On demande deux plombiers, immédiatement. S'adresser chez M. A. Dubé et Cie, 425 rue Centre.

PEINTRES — On demande de bons peintres blanchisseurs. S'adresser à D. Lamontagne, No 150 rue Lagauchetière Est.

PEINTRES — On demande des peintres pour voitures. S'adresser Omer Quintal, 74 avenue Papineau.

PROFESSEUR demandé, un homme de 25 à 30 ans, parfaitement qualifié pour l'enseignement des matières commerciales, trouverait un emploi permanent, avec très bon salaire, en s'adressant immédiatement à la "Presse", case 308, succ. 66 Sainte-Catherine Est. Chance exceptionnelle pour celui qui aurait les qualifications voulues. Adresse, B. Lalime, Saint-Hyacinthe, Qué. 154—6

PEINTRE — On demande un peintre et tapissier. S'adresser à Wm Stewart, 167 avenue Rielle, Verdun, ou tél. Main 3190. 154—3

PLOMBIER — On demande un bon plombier ici. S'adresser 1292 Saint-Denis. A. Forget.

PEINTRES — On demande deux tapissiers et de bons peintres, 428 Saint-Timothée. J. Matte. Tél. Bell Est 3757.

SOLLICITEURS — On demande immédiatement, au No 122 rue William, de bons solliciteurs, en toute espèce de construction et réparations de machines mécaniques, ainsi qu'en ouvrage électrique. 149—6

TENEUR DE LIVRES — On demande un bon teneur de livres, parlant les deux langues. S'adresser Bouncer Cigar Factory, 225 Notre-Dame Est.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés, bon solliciteur dans chaque section pour vendre lignes établies, exclusives, sur plan nouveau et attrayant. Chance extraordinaire de se créer un commerce permanent et profitable, dans un territoire protégé. Boite 422, Ottawa. 140—lj—n

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE — On demande une bonne d'enfants, devra avoir bonnes références. Jeune femme préférée. S'adresser 227 rue Université. 154—3

CONTREMAITRESSE expérimentée demandée dans la confection des blouses, elle devra parler les deux langues. S'adresser à M. Kussner Bros., 595 Saint-Paul. 149—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière qui irait à la campagne pour l'été, salaire $18 par mois à l'année, références exigées. Ecrire à Boite 16 la "Presse". 152—n

CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser à 291 rue de la Montagne, entre 9 et 10 a.m. et 2 et 3 p.m. 152—n

COMMIS — Fille demandée comme commis dans magasin de marchandises sèches ; devra être expérimentée, parlant les deux langues. S'adresser 628 Sainte-Catherine Est. Kouri Fils. Tél. Est 5883.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, références exigées. S'adresser 227 Sherbrooke Ouest.

COUTURIERE — On demande une couturière première classe pour les habits d'hommes — coats — et une jeune apprentie. 564 Saint-André.

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre immédiatement. S'adresser H. Simard, boucher, 231 Berri. 154—6

COUTURIERES demandées pour coudre dans les vestes. S'adresser 914 Demontigny Est.

FEMMME — On demande une femme pour laver la vaisselle, dans une salle à manger. S'adresser 564 Ste Catherine Est.

FEMME — On demande dans une famille privée une femme d'un certain âge pour faire chaque jour travail domestique, jusqu'après le repas du midi. S'adresser 78 Parc.

FEMME — On demande une femme sachant conduire ainsi qu'une fille de chambre. S'adresser 829 Notre-Dame Ouest.

FILLE demandée pour le comptoir, dans un atelier de photographie, avec références, sachant bien parler et écrire le français et l'anglais. Donner explications. Ecrire casier 311, succursale de la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 154—2

FILLES — On demande des filles d'expérience dans le commerce de [illegible]. S'adresser à la maison Normandin, 171 et 175 Notre-Dame Est. 149—n

FILLE — On demande une fille d'expérience pour magasin de bonbons, fruits et tabac. Ecrire avec références à casier 632 la "Presse". 150—6

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre pour petite famille. S'adresser par téléphone à Madame J. L. Décarie, Westmount 767. 150—6

FILLE — On demande immédiatement fille sachant travailler les cheveux; devra parler anglais. Bons gages. S'adresser à 7 heures p.m., 428 Notre-Dame Ouest. 152—6

FILLE DE SALLE demandée. Première fille de chambre ainsi que laveuse de vaisselle. S'adresser Mme Léonore, 153 Saint-Laurent.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE — On demande immédiatement une fille pour servir la table ; devra parler l'anglais. No 810 Sainte-Catherine Est.

FILLE — On demande une bonne fille pour ouvrage général. S'adresser à 172 Saint-Denis.

FILLES — On demande une bonne seconde cuisinière et une fille de salle pour travailler la nuit, 167 Saint-Laurent, Petit Windsor.

FILLES DE SALLE demandées, aussi filles pour laver la vaisselle. Bonsecours Quick Lunch, 10 Bonsecours.

FILLE demandée pour aider dans un magasin de nouveautés. Elle devra parler anglais et français et demeurer dans le voisinage. Claire, 602 Notre-Dame, Maisonneuve.

FILLES — On demande des filles compétentes pour servir les tables. Bons gages payés. S'adresser Victoria Hotel, 3 et 5 rue Windsor. Se présenter entre 4 et 6 heures.

FINISSEUSES — De bonnes finisseuses de pantalons demandées. S'adresser rue Saint-Laurent, No 50, chambre 18.

GARNISSEUSES — On demande des garnisseuses et prépareuses dans les chapeaux. Aussi modiste pour robes, et apprenties. 884 Sainte-Catherine Est. 149—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée pour enseigner à la Minerve, à l'école No 1. S'adresser à Noé Robin, président, La Minerve, Qué. 151—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée pour l'école No 1, d'Ascot. Salaire $200.00. Adresser Jos. Brault, sec.-trés., Rock Prowse, P. Q.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme servante. S'adresser 347 Rachel. 148—n

JEUNE FILLE — On demande immédiatement au No 550 Sherbrooke Est, une jeune fille pour prendre soin d'un bébé.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour laver la vaisselle matin et soir et servir la table le midi. Mme A. Maurice, 145 rue Saint-Paul.

JEUNES FILLES — Deux jeunes filles, ayant un peu l'instruction, sont demandés à la "Croix", au No 66 Notre-Dame-Est.

JEUNE FILLE demandée pour faire légers travaux du ménage, au No 466 rue Saint-Denis. 154—3

LAVEUSE — On demande une laveuse pour laver les planchers dans une pharmacie. S'adresser à V. Archambault, 1068 St Denis, coin Marie-Anne.

MODISTE — On demande une modiste de première classe, dans les robes, costumes et manteaux. S'adresser immédiatement à la maison Parayre et Seiden, 1811 Sainte-Catherine Est, coin Davidson, Hochelaga. 154—2

MODISTE de première classe demandée, une ayant quelques clients préférée, bonne place d'avenir pour une personne compétente, 986 St Hubert.

VENDEUSE — On demande une bonne vendeuse au comptoir chez MM. Fillatrault et Lesage, 429 à 433 boulevard Saint-Laurent.

PLIEUSE — On demande une fille active connaissant le pliage des brochures. S'adresser immédiatement, 421 rue Saint-Paul.

REPAREUSE — On demande une réparateuse de cuir patent chez MM. Aird and Son, 583, 585 rue Saint-Timothée. S'adresser à Mlle Paquin.

STENOGRAPHE — On demande une sténographe clavigraphiste d'expérience, de première classe, connaissant très bien les deux langues. Bon salaire. S'adresser M. Johnson, 58 St Jacques. 154—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante pour ouvrage général dans une maison privée. S'adresser au No 1237 rue Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine de préférence, références exigées. S'adresser 488 Saint-Hubert. 143—n

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour ouvrage général dans une petite famille. S'adresser 6 avenue Maplewood, Outremont. 149—6

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser au No 11 avenue Laval. 149—5

SERVANTE — On demande une servante générale au No 860 rue St Hubert. Pas de lavage ni repassage, bons gages. 150—6

SERVANTE générale de première classe demandée pour un couple dans un plain-pied moderne. Salaire de $8 à $20. S'adresser 329 Est Sherbrooke. 151—6

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage. 172 Parc Lafontaine. 152—6

SERVANTE — On demande au No 795 St Denis, une bonne servante, vive, propre et bonne cuisinière, pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, bon salaire à une personne compétente. 153—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une famille de deux personnes, pas de lavage. Références exigées. S'adresser 1117 Saint-André. 153—6

SERVANTE — On demande immédiatement, une servante. Adressez-vous au No [illegible] rue Mentana, ou téléphonez à Est 5510.

SERVANTE — On demande une servante pour famille, deux personnes, au No 941a rue Saint-Denis. Bon salaire.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour ouvrage général dans une petite famille. S'adresser 207 de Montigny Est.

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, dans une famille de 2 personnes. Pas de lavage. S'adresser 182 St Hubert.

SERVANTE — On demande une jeune servante pour une petite famille privée, pas d'enfants, ni lavage, pourra coucher chez elle. S'adresser 226 Ste Elisabeth.

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, ni repassage, pas d'enfants, gages 13 piastres, au No 18 rue Visitation. Inutile de se présenter après 5 heures.

SERVANTE — On demande une jeune fille au No 534 rue Sherbrooke Est, pour service général d'un logement de 6 pièces.

SERVANTE — On demande bonne fille pour ouvrage général et prendre soin d'un bébé. S'adresser immédiatement, 54 carré Saint-Louis.

SERVANTE DEMANDEE — Française demandée comme servante générale, personne âgée, références exigées. S'adresser à 31 St Hubert. 154—2

SERVANTE — On demande une fille de chambre pour une petite famille, sans enfants, références exigées. Bons gages. S'adresser 144 Berri.

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage. Bons gages. Au No 356 St Hubert, près de la rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, ni lavage, ni repassage. Bon salaire. S'adresser à 107 rue Sainte-Famille. 153—2

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée pour ouvrage général, petite famille. 144 avenue Laval. 153—2

SERVANTE — On demande une servante pour famille de trois, dans un plain-pied, pas de lavage. Références exigées. S'adresser au No 350 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une bonne servante immédiatement, propre, vive, bonne cuisinière, petite famille, pas de lavages, bons gages. S'adresser 2113 St Laurent. 154—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une fille générale sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 242 Sherbrooke Est. 154—6

SERVANTE générale demandée immédiatement au No 162 rue Hutchison, une servante générale sachant la cuisine et disposée à passer été à la campagne. Pas de lavage. Doit avoir références. 154—6

SERVANTE — On demande une servante au No 207 de la rue Saint-Hubert. Pas de lavage. Bons gages.

SERVANTE respectable demandée, d'un bon caractère, pour les enfants et faire ouvrage léger du ménage; on ne déménage pas ; bonne place pour bonne fille. 558 Parc Lafontaine. 154—2

SERVANTE — On a besoin d'une servante sachant faire la cuisine. S'adresser 23 avenue Viger.

SERVANTE générale demandée, parlant anglais, pas de lavage, consentant à aller à Lachine pour les mois d'été. S'adresser avec références, 80 rue Durocher.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, pas de lavage. S'adresser 222 Bourbonnière, Maisonneuve.

SERVANTE — On demande une servante au No 663 Notre-Dame, Maisonneuve. 154—3

SERVANTE — On demande une servante honnête, pour famille de deux, un plain-pied. Personne un peu instruite. Pas de lavages, références de ville exigées. 146 Ste Catherine Ouest.

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine, pas de lavage, 23 avenue Viger.

SERVANTE — On demande une fille générale, pas de lavage — j'ai une cuisinière — à l'hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks. Prendre chars rue Saint-Laurent. Phone Est 1878.

SERVANTE — On demande une personne âgée pour aider dans une famille privée, deux personnes. S'adresser tout de suite, Dame L. A. Martineau, 554 rue Albert.

SERVANTE — On demande une servante au No 222 Sainte-Elisabeth.

SERVANTE générale demandée pour une petite famille, références exigées. S'adresser 1191 Boulevard Saint-Laurent.

SERVANTE — On demande une fille générale 1382 Saint-Laurent.

SERVANTE générale demandée. S'adresser immédiatement par lettres, Casier 766 la "Presse". 154—6

SERVANTE—On demande une servante pour une petite famille, 92 Saint-Denis, cloche gauche.

SERVANTE demandée, jeune fille pour aider aux travaux légers du ménage, famille de trois personnes, pas de lavage, bon chez soi, 105 Wolfe.

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille sans enfants. S'adresser 454 Mount Stephen, Westmount.

SERVANTE — On demande une jeune fille de 14 à 16 ans ou personne âgée pour aider au ménage, petite famille sans enfant, bon chez-soi, 476 Berri, près Chérier.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201!Ms—n

AGENTS demandés, hommes ou femmes, pour vendre à domicile, un article indispensable à chaque famille. Nous garantissons un salaire de $2.50 par jour. S'adresser 837 St Denis.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant deux à cinq mille piastres, pour exploiter la meilleure invention du jour. Placement garanti. Le premier venu ayant capital requis entrera certainement dans l'affaire. Salaire de 50 piastres par semaine. Pas de curieux. Que ceux ayant l'argent écrivent. Affaire sérieuse. Ecrire Casier 302, 66 Sainte-Catherine Est. 150—6

ASSOCIE pour une affaire établie depuis au delà de quarante ans, donnant de grands bénéfices. Chance exceptionnelle pour personne active, énergique. A. Gagnon, 55 rue Saint-Sulpice. 153—6

ASSOCIE DEMANDE — Ayant trois à cinq mille dollars, et pouvant prendre charge de la comptabilité ou solliciter des commandes pour clos de bois de construction. Ecrire à casier 70 la "Presse." 154—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES — On demande des lavages à domicile. S'adresser 914 St André.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE DULUTH, 349 — C. A. L. — 4 grandes chambres non meublées à louer, séparément, bain, gaz, avec usage de la cuisine. 154—3

BERRI, 158, — C. A. L., angle Dorchester. Une belle grande chambre ayant deux grandes garde-robes, meublée ou non meublée. 152—3

BOULEVARD ST LAURENT, 475. — C. A. L. — Chambres meublées ou non meublées, aussi une suite de trois pièces, avec gaz, pour éclairage et pour poêle, très confortable pour un jeune ménage, le tout à des conditions très faciles. Porte à gauche en montant.

BLEURY, 217 — C. A. L. — Deux chambres non garnies à louer, bien éclairées, aussi deux autres chambres dans un soubassement. Chambre de bain. 154—3

DULUTH, 26 — C. A. L. — Trois chambres non meublées avec usage poêle à gaz, beau site, près parc Lafontaine. 152—3

DEMONTIGNY, 497. — C. A. L. — Près Saint-André. Belle grande chambre garnie ou non. 153—3

DEMONTIGNY EST 907 — C. A. L. — Un ou deux messieurs ou couple seul trouveront grande chambre meublée ou non. Porte à droite. 153—3

DE MONTIGNY EST, 914 — C. A. L. — Beau grand salon à louer, meublé ou non, avec lumière Auer.

MONT-ROYAL, 690 — C. A. L. — Salon double avec améliorations modernes, convenable pour médecin ou autre homme de profession.

MONTEE DU ZOUAVE, No 1 — C. A. L. — Magnifique salon sur devant, lumière Auer, bain émaillé, eau chaude, $12.00 par mois. Maison privée.

NOTRE-DAME DE LOURDES, 25. — C. A. L. — Chambre à louer, pour messieurs, usage du bain, maison privée. 25 Notre-Dame de Lourdes. 153—3

NOTRE-DAME DE LOURDES, 25 — C. A. L. — Chambre à louer pour monsieur ou couple. 154—3

RUE SANGUINET, 166 — C. A. L. — Des personnes respectables et tranquille trouveront avec l'usage du téléphone de magnifique chambres avec l'usage du téléphone, de magnifique chambres, avec l'usage de la cuisine si désirée. 154—6

RACHEL, 456A — C. A. L. — Grand salon double à louer à un prix très raisonnable. Se présenter au No 456A rue Rachel. Dans famille privée. 154—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 196 — Chambres visibles, de toutes grandeurs, non meublées, avec appareils à gaz pour poêles. Pour petit ménage. 149—6

ST DENIS 849 — C. A. L. — Belle chambre meublée ou non, en avant, famille privée, étage du bain, confort du chez soi, messieurs seulement. 152—3

CHAMBRES A LOUER

ST HUBERT 90 — C. A. L. — Grande chambre à louer sur l'étage du bain, avec lumière électrique, pour messieurs ou pour couple marié. 153—3

SAINT-FERDINAND, 209 — C. A. L. — Une jolie chambre meublée ou non, dans une bonne famille, No 209 Saint-Ferdinand, Saint-Henri. 153—2

SAINT-DENIS, 498. — C. A. L. — Chambre à louer, garnie, de 1ère classe. 498 Saint-Denis, usage du téléphone. 153—3

SAINT-EDOUARD, 46 — C. A. L. — Deux magnifiques chambres à louer, usage de la cuisine si désiré, couple marié ou deux jeunes filles, famille privée. 153—6

SAINT-DENIS, 311 — C. A. L. — Grande et petite chambres, améliorations modernes, bain émaillé, eau chaude, déjeuner et souper si désiré. 153—3

SAINT-DENIS, 77 — Chambre à louer. Grande et petite chambres, avec gaz et téléphone, chauffage à l'eau. S'adresser à 77 rue Saint-Denis. 153—2

ST HUBERT 1186 — C. A. L.—Chambre ou salon double à louer.

SAINT-TIMOTHEE, No 5. — C. A. L. — 2 grandes chambres non meublées à louer, sur le devant. 154—3

SAINT-LAURENT, 1272 — C. A. L. — Près Rachel et du restaurant Chevalier, chambre meublée ou non, système eau chaude, usage du téléphone. Aussi professeur de piano. 154-3

SANGUINET, 113 — C. A. L. — Chambre à louer dans une famille respectable, pour un couple, avec usage de la cuisine, 1.75 par semaine.

SAINT-DENIS, 268 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, pourvues des accommodations les plus modernes, eau chaude, bain émaillé. Prix très raisonnable. S'adresser 268 Saint-Denis, près de Montigny. 154—12

STE CATHERINE EST, 490 — C. A. L. — Belle chambre de devant, meublée ou non, étage du bain, garde-robes, lumière Auer. Téléphone, pas cuisine. 154—2

ST HUBERT, 103 — C. A. L. — Près Ste Catherine, chambre simple et double, prix modéré, améliorations modernes, $1.25 à $2.50.

SAINT-ANTOINE, 317 — C. A. L. — Vous trouverez de grandes chambres meublées ou non.

SAINT-DENIS, 483C — C. A. L. — Magnifique grand bay window avec balcon, dans une famille pas d'enfants, eau chaude. 154—3

SAINT-DENIS, 76 — C. A. L. — Salon double à louer, lumière Auer, eau chaude, famille privée, possession immédiate. 154—3

ST ANDRE 1220 — C. A. L. — Salon double avec usage de cuisine, bon chez soi dans famille de 2 personnes. 154—2

SAINT-HUBERT 31 — C. A. L. — A louer, grandes chambres de façade dans maison paisible, améliorations modernes, bonne classe, messieurs seulement, possession immédiate, coin Saint-Hubert et avenue Viger. 154—3

ST DENIS 343 — C. A. L. — A louer trois belles chambres sur le devant, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires.

SALONS — Salons doubles non meublées, gazeliers, privilèges de la cuisine. 1257 rue Berri.

STE CATHERINE EST, 671 — C. A. L. — Magnifique chambre-salon à louer, possession immédiate. 154—6

SAINT-LAURENT, 340 — Belles grandes chambres doubles, en avant, avec une petite attenante, pour deux ou trois messieurs ou couple marié, étage du bain. Bon chez-soi pour personnes respectables. 340 Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. Prix modéré. 154-3

SELBY, 176, coin Green, Westmount — C. A. L. — Grande chambre sur le devant, étage du bain, lumière électrique, pour monsieur ou demoiselle. 154—3

SHERBROOKE EST, 73 — C. A. L. — Votre choix sur deux magnifiques grandes chambres de devant, meubles neufs, maison de première classe, avec déjeuner si désiré. Téléphone. 154-3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DU PARC, 96 — C. M. — Très belles chambres meublées à louer, bain émaillé, piano, usage du téléphone, lumière électrique et Auer. Un bon chez-soi confortable pour dames et messieurs. 152—6

AMHERST 307 — C. M. — Chambres meublées à louer, belle grande sur le devant et une en arrière. 152—3

AVENUE HOTEL DE VILLE, 69 — C. M. — Une simple et double, sur premier plancher, bain avec eau chaude, lumière Auer, possession immédiate. 152—3

BERRI, 189 — C. M. — Deux belles grandes chambres doubles bien meublées, famille privée, étage du bain, usage téléphone et commodités modernes. 153—3

BERRI, 151 — C. M. — Chambre double à louer, avec le confort désiré. 154—3

BOULEVARD ST LAURENT, 145. — C. M. — Grande chambre meublée à louer, usage du poêle si désiré, confortable pour couple ou deux messieurs. 154—3

BERRI, 138 — C. M. — Deux magnifiques grandes chambres meublées à louer, ainsi que deux petites, eau chaude et eau froide, gaz Auer, garde-robe, etc. 154—3

CRAIG EST 384 — C. M. — Belle chambre à louer en face du carré Viger. Richement meublée. 152—3

CHAMBRE MEUBLEE — Jolie grande chambre sur étage du bain, très confortable, pour un monsieur. Aucun autre pensionnaire, dans une famille privée sans enfant. Possession immédiate, 253 rue Saint-Hubert. 153—3

CHRISTOPHE-COLOMB 44 — C. M. — Belle chambre garnie simple, sur le devant, garde-robe, déjeuner, usage de cuisine, bonne localité, famille privée, prix $4.00 par mois. 153—2

COIN Lagauchetière et St Denis. — C. M. — Deux chambres bien meublées, dans maison très moderne, eau chaude, été et hiver, prix modéré. 314 Lagauchetière Est. 154—3

DORCHESTER EST, 249 — C. M. — Belles chambres meublées, grandes et petites, sur le devant, étage du bain, place centrale, près Saint-Denis. 152—3

DORCHESTER EST 363 — C. M. — Chambres meublées doubles et simples pour messieurs ou dames avec tout le confort désiré. 153—3

GUY, 151 — C. M. — Coin Notre-Dame, belle grande chambre meublée. 153-3

HOTEL DE VILLE, 345 — C. M. — A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p.m. 151—6

HOTEL-DE-VILLE, 777 — C. M. — Chambre meublée des plus confortables, étage du bain, famille privée, quartier St Louis de France. Références exigées. 152—3

MANCE 150 — C. M. — PRES RUE SHERBROOKE — Chambres à louer, doubles ou simples, richement meublées avec "shower bath". Téléphone, améliorations modernes. 150—6

MONTCALM, 169½ — C. M. — Chambre meublée à louer, famille privée, bain, gaz, chauffée à l'eau chaude. S'adresser immédiatement, en haut. 152—3

NOTRE-DAME DE LOURDES, No 1 — C. A. L. — Joli salon double, garde-robe, bain, meublé ou non, famille privée, deux personnes, prix modéré, bon chez-soi pour personne tranquille. Possession immédiate.

RUE UNIVERSITE — C. M. — Chambres et pension de première classe, chambres doubles et simples garnies, avec ou sans pension ; aussi pension de table, au jour ou à la semaine. Prix modéré. S'adresser à 56 rue Université, 2e porte de la rue Sainte-Catherine. 150—5

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

RACHEL, 319 — C. M. — Dans famille privée, cottage moderne, étage du bain, eau chaude, lavabo, balcon, lumière Auer, poêle à gaz, garde-robe.

ST DENIS, 302 — C. M. — Chambres très confortables à louer pour messieurs seulement, dans une famille privée, sans enfant. 147—6

ST HUBERT 78 — C. M. — Grande et belle chambre sur le devant, dans famille française. Lumière électrique, garde-robe, téléphone. Messieurs préférés. 150—6

SAINT-DENIS, 479A. — C. M. — Magnifiques chambres nouvellement meublées, à louer, avec toutes les commodités modernes. Tél. Est 4451. 150—6

SAINT-DENIS, 303B — C. M. — Belle chambre meublée sur le devant, confortable pour deux messieurs ou couple marié, dans famille privée. 153—2

ST DENIS 377A — C. M. — Jolie chambre meublée dans famille sans enfants, lumière Auer. 152—3

SAINT-TIMOTHEE, 177 — C. M., entre Dorchester et Sainte-Catherine. A 87 et 88, belles chambres doubles meublées, bain émaillé, eau chaude, gaz, etc. Famille distinguée. 152—3

SAINT-HUBERT, 290 — C. M., près Ontario. Deux chambres meublées, au 1er étage, prix modéré, déjeuner si désiré. 152—3

SAINT-ANDRE, 631B — C. M. — Coin Sherbrooke, chambres doubles et simples, garnies en neuf avec améliorations modernes, dans famille privée. 152—3

SAINT-DENIS, 111A — C. M. — Chambre double meublée, sur le premier plancher, lumière Auer, chauffée à la vapeur. 153—3

SAINT-CHRISTOPHE, 93 — C. M. — Deux belles grandes chambres meublées ou non dans une bonne famille canadienne, à quelques pas de la rue Sainte-Catherine, au No 93 Saint-Christophe. 153—3

SAINT-DENIS, 125 — C. M. — A louer, chambre double et simple, meublée à neuf, eau chaude à l'année, excellente pension, téléphone, service et installation de première classe. 152—3

SAINT-DENIS, 71A — C. M. — Magnifiques chambres meublées à neuf, pas d'enfants, calorifère, lumière Auer, bain, eau chaude toute l'année, prix modérés, messieurs préférés. 153—3

SAINT-DENIS, 1035 — C. M. — Chambre meublée dans famille privée, sans enfant. 1035 rue Saint-Denis. Monsieur préféré. 153—3

SAINT-CHARLES - BORROMEE, 293 — C. M. — Grande chambre meublée avec poêle à gaz. S'adresser à 293 Saint-Charles-Borromée, près Sherbrooke. 153—3

SAINT-HUBERT, 366 — C. M. — Chambres simples et doubles à louer. Pas de déménagement. Superbe occasion. Téléphone à la maison. 153—3

SAINT-LOUIS, 106B — C. M. — Magnifique chambre meublée à louer, famille privée sans enfants, lumière Auer, lavabo, améliorations modernes, prix très modéré, pour commencement du mois de mai. S'adresser 106B Saint-Louis, près gare Viger. 153—3

SAINT-DENIS, 141 — C. M. — Chambre simple à louer, en avant, lumière Auer, eau chaude, usage téléphone, famille privée. 153—3

SAINT-ANDRE, 571 — C. M. — Belles chambres meublées pour messieurs, au No 571 Saint-André, entre Sherbrooke et Ontario. 4.6

SHERBROOKE — C. M. — Belles chambres garnies à louer, rue Sherbrooke, vis-à-vis Mont Saint-Louis. Toutes les commodités. S'adresser par lettre à Casier 64 la "Presse". 154—6

SAINTE-ELISABETH, 125 — Ville. C. M.—Magnifique grande chambre à louer, sur le devant, étage du bain, famille privée, sans enfant.

SAINT-ANDRE, 154 — C. M. — Un couple ou autres personnes trouveront chambre meublée à louer, confort de chez, pension si désirée. 164 Saint-André, près Dorchester. 154—3

ST CHRISTOPHE, 201 — C. M. — Grande chambres meublées ou non, dans une famille de trois grandes personnes seulement.

SAINT-DENIS, 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée. 4.6.8.9

ST HUBERT 214 — C. M. — Jolies chambres meublées à louer, doubles et simples $1.50 par semaine et plus. 154—3

ST HUBERT, 282 — C. M. — Chambre à coucher, salle à dîner et cuisine, meublées à louer, chauffée et éclairée, bonne chance pour une famille, possession le 15. 154—2

ST CHARLES BORROMEE, 208A, — C. M. — A louer chambre meublée, avec balcon, pour personne seule, gaz, améliorations modernes, $6.00 par mois. 154—3

SAINT-DENIS, 318 — C. M. — Magnifiques chambres meublées, garde-robe, très confortable, étage du salon et une autre très jolie sur l'étage du bain. 154—3

VILLENEUVE 100A — Chambre à louer, meublée ou non, tout le confort désiré. 149—6

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE VIGER, 25 — C. E. P. — Deux belles chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, eau chaude, téléphone, etc. Quelques pensionnaires de table demandés. 152—3

MONT-ROYAL, 281 — C. E. P. de première classe, aussi pension de table au repas ou à la semaine. Prix modéré. Entre Poyer et Christophe Colomb. 152—6

PENSION FRANCAISE, rue Sherbrooke Ouest, 122, coin Bleury. — C. E. P.—Station chars. Madame Berthe, si renommée pour son excellente cuisine et la variété de ses mets, par les familles aristocratiques montréalaises informe Mesdames et Messieurs les gourmets, qu'elle a créé une vraie pension bourgeoise française à cette adresse, fréquentée par la haute société. Repas sur commande. 139—26

SAINT-DENIS, 74 — Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et saines, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 150—12

SAINT-HUBERT, 46 —Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 151—6

SAINT-DENIS, 400A — C. E. P. — Chambre non meublée et une cuisine, et d'autres chambres meublées, avec pension si désirée. 144—12

SHERBROOKE EST, 69 — C. E. P. — Magnifique grande chambre sur le devant, usage du bain, eau chaude, tout le temps ; pension de première classe. 153—4

SAINTE-CATHERINE EST, 442 — C. E. P., pour un couple marié ou deux messieurs. 152—3

SAINT-DENIS, 472A — C. E. P. —Belle grande chambre meublée, étage du bain, avec pension de 1ère classe, droit au salon, bon chez-soi. 152—6

SAINT-DENIS, 57 — C. E. P. — Madame A. Goyette laisse savoir qu'elle a ouvert une maison de pension de première classe au No 57 rue Saint-Denis. La cuisine est sous la direction d'un chef cuisinier français. Pension de table et très belles chambres, toutes meublées et tapis neuf. Tout le confort désirable, bain, eau chaude, lumière Auer, téléphone, etc. Au No 57 rue St Denis, près du carré Viger. Téléphone. 152—3

CHAMBRES ET PENSION

ST DENIS 94 — C. E. P. — Chambres simples à louer avec pension de 1ère classe, usage du téléphone. 153—6

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double sur le devant, aussi chambre simple, maison meublée de première classe, eau chaude, téléphone, avec ou sans pension. 152—3

SAINT-TIMOTHEE, 228 — C. E. P. — près Sainte-Catherine. Belle grande chambre en avant, avec pension de première classe. 154—3

SHERBROOKE EST, 259 — C. E. P. — Magnifiques chambres à louer, avec pension de première classe, le plus chic quartier de la ville, coin Sherbrooke et Saint-Denis, éclairées à l'électricité, eau chaude et froide dans toutes chambres. Maison tranquille, confort de chez soi. 259 Sherbrooke Est.

SAINT-HUBERT, 87 — C. E. P. — Belle grande chambre et petite, meublées à neuf, améliorations modernes, très bonne pension. Aussi pensionnaire de table demandés. 134—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

JEUNE HOMME, Ecossais, désire chambre et pension dans famille française. Ecrire conditions à boite 65 la "Presse." 154—2

PENSION D'ETE

BOUCHERVILLE — Pension d'été — Encore quelques semaines et nous serons rendus à la saison de la villégiature. En s'adressant à M. Eugène Simard, nouveau propriétaire de l'hôtel de Boucherville, vous aurez chambres et pension de première classe. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Henri Simard, boucher, 231 Berri. 154—6

POINTE AUX TREMBLES — Pension d'été. Chambres et pension à l'hôtel Bellevue, sur le bord du fleuve, à deux minutes des tramways. S'adresser à Mme J. B. Laplante, Tél. No 6. 153—2

SAINT-HIPPOLYTE — Pension d'été. On trouvera chambre et pension première classe, en s'adressant chez M. Béloni Lachance, maison située près d'un lac, place idéale pour des personnes voulant passer l'été à la campagne. $4.50 par semaine. S'adresser pour informations à B. Lachance, Shawbridge, Qué. 154—4

VAL DES BOIS — Pension d'été — Attention! attention! Vous, tous lecteurs qui désirez passer vos vacances en campagne, vous trouverez pension extra, chambres première classe à conditions faciles en vous adressant Chas. Morin, Val-des-Bois, Qué. 141—12

RESIDENCES D'ETE A LOUER

A VAUDREUIL — M. A. L. — Pour l'été, maison toute meublée, à l'entrée du village de Vaudreuil, sur le chemin de la station, voiture aussi au besoin. A. A. Castonguay, Vaudreuil. 147—6

CARTIERVILLE — A louer, magnifique cottage, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes, à proximité des chars. Prix modéré. S'adresser 312 Saint-Laurent. 152—6

MELOCHEVILLE — Résidence d'été à louer, maison de campagne à louer, six pièces, située en face des rapides du Buisson, site magnifique, bon air, distance d'une vingtaine d'arpents de la gare de Melocheville. S'adresser à H. Bureau, de la "Presse." 153—7

POINTE AUX TREMBLES — M. A. L. — Cottage de première classe pour l'été, $125, ou à vendre à sacrifice. S'adresser 424 rue Sherbrooke Est. Téléphone Est 1612. 153—6

POINTE AUX TREMBLES — A louer, jolie villa, meublée sur le bord du fleuve, améliorations modernes, jardin, glacière remplie, 5 minutes des tramways. Mme J. B. Laplante, Pointe aux Trembles. Hôtel Bellevue. 153—2

RESIDENCE d'été à louer, pour la saison d'été, la superbe villa "Bel-Abri", sur le lac des Sables, à Sainte-Agathe des Monts ; complètement meublée avec toutes les améliorations modernes, avec écurie, cabane à bain et chaloupes, etc., etc. S'adresser au parc Sohmer. Tél. Main 2527. 132—n

RESIDENCE D'ETE A LOUER — Belles chambres, beau jardin, magnifique vue, au bord de l'eau sur le chemin du Parc Dominion. S'adresser Villa Albertina, près de la barrière de Viauville, à Longue-Pointe. 152—6

STRATHMORE — Cottage neuf, larges "vérandas", le plus beau site, sur le bord du lac St Louis, grand kiosque, sur la grève, huit pièces meublées à neuf, eau et chambre de bain. S'adresser au No 13 boulevard St Laurent, où l'on peut aussi voir les plans. 144—n

MAISONS A LOUER

A LOUER, plain-pied double, moderne, fournaise à eau chaude, très bien fini. Prix raisonnable, coin Saint-Urbain et Villeneuve. S'adresser à 82 Villeneuve. Tél. Est 3224. 145—n

M. A. L. —Maison de douze chambres, huit minutes de trois manufactures. 20 dollars par mois, possession immédiate. Ecrire casier 626 la "Presse". 149—6

RUE BEAUDRY — M. A. L. — Deux logements de 7 pièces, deux de deux pièces et un de 4. S'adresser Joseph Brien dit Desrochers, 485 Beaudry. 149—6

RUE CAZELAIS, 20, 22 — M. A. L. — Sainte-Elisabeth Portugal, 2 plain-pieds, gaz, électricité, bain émaillé, le tout en parfait état, ménage fait, possession immédiate. O. Valois, 69 Cazelais. Tél. West. 862. 149—6

VIAUVILLE — M. A. L. — A louer, plain-pieds modernes, en face fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville. Tél. Est 1187. 128—26

A LOUER, maison à un seul logement, façade en pierre, 10 pièces, 720 rue Saint-André, près rue Cherrier. S'adresser à Geo. W. Crossan, 724 rue Saint-André. 149—6

PLAIN-PIEDS à louer, 1660 et 1662 Saint-Urbain, ville Saint-Louis, cinq et six pièces en bon état, loyer modéré. S'adresser Nap. Théoret, 61 Saint-Gabriel. 149—6

RUE SAINT-ANDRE, 631 — M. A. L., coin Sherbrooke. Plain-pieds doubles à louer 7 et 8 pièces, chauffés par propriétaire. S'adresser 629 Saint-André. 149—6

RUE ESPLANADE, 928-929 — M. A. L. — A louer, magnifiques plain-pieds, fournaise à eau chaude, 7 pièces, $16 et $17. Nadeau Realty Co., 56 Saint-Jacques. Main 5744. 149—6

RUE SHANNON — M. A. L. — 2 logements, 4 pièces, $10 et $14, magasin 55 Saint-Antoine, près Inspecteur. Une écurie. S'adresser 89 Shannon. Phone Main 307. 149—6

M. A. L. — Deux logements, 7 pièces, bien finis, imités, possession immédiate. S'adresser 280 Lasalle. 149—6

M. A. L. — Logement 4 pièces, bain, w.c., cour, 1101 rue St Denis; un autre 4 pièces, bain, w.c., 1099 St Denis. Adresse: Propriétaire, 1064 St Denis. 149—6

M. A. L. — 254, 256, 258 FABRE — Beaux logements, 7 pièces, ménage fait par propriétaire, 18 St Rémi, St Henri, près Canada Car. S'adresser Dr Guilbert, 1299 Ste Catherine Est. Téléphone Est 2639. 149—6

A VIAUVILLE—Plain-pieds à louer, six plain-pieds de 5, 6, 7 pièces, w. c. et lavabo émaillé, plomberie ouverte, $15 et $16 par mois. S'adresser sur les lieux, 51, 53, 55, 57, 59, 61, cinquième avenue, Viauville, ou 455 avenue Pie IX. Bell Est 5307. 150—6

RUE CAZELAIS, 39 — M. A. L. — Premier étage, $17.00 par mois. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 150—6

BORDEAUX, 1200, — M. A. L. — Magnifique deuxième étage de 7 pièces, prix $14 par mois ; améliorations modernes, gaz, électricité, galeries avant et arrière. S'adresser 1200A Bordeaux. 150—6

A DELORIMIER — A louer, deux plain-pieds de 7 pièces, imités, parfait ordre, bain, gaz, milieu, 1254 et 1258 rue des Erables, Delorimier. S'adresser 1260, ou 19 marché Bonsecours. 150—6

MAISONS A LOUER

RUE ONTARIO — Maison à louer, 9 pièces, bain, w.c., rue Ontario, No 1859. S'adresser à No 1861. 149—6

RUE LETOURNEUX 285 — Maison à louer contenant 6 pièces, passage et chambre de toilette, confort moderne, meilleure localité de Maisonneuve. S'adresser 277 Letourneux, à Maisonneuve. 150—6

RUES MENTANA ET BOYER — M. A. L. — Plain-pieds de cinq pièces, gaz, imité, près Gilford, $10, 486 Boyer. Romulus Lavallée, notaire, 97 St Jacques. 150—6

RUE WAVERLEY — M. A. L. — Nos 30 et 30A, à quelques pas de la rue Fairmount, 6 et 7 pièces, chauffage à eau chaude, améliorations modernes, $20 et $22.

RUE LASALLE, près Ontario, à Maisonneuve, Nos 594, 596, 598, cinq pièces, $10 par mois.

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, 76 Saint-Jacques, Tél. Main 6767. 150—6

AVENUE MONT-ROYAL, 38. — M. A. L. — Beau plain-pied, neuf moderne, de huit pièces, fini de première classe, gaz, électricité, eau chaude, possession immédiate. S'adresser M. Lefebvre, 34 Mont-Royal. Tél. Est 3614. 150—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, entrée rue Sanguinet, côté nord, 3 appartements de 7 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $35 et $37.50 par mois. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall. Téléphone Up 2816. 148—7

PLAIN-PIED avec écurie à louer, No 14 avenue Clairmont, Annexe, à deux pas de l'hôtel de ville de la Ville Saint-Louis, six pièces. S'adresser à A. S. Archambault, 60 Notre-Dame Est. Main 2148. 150—6

PLAIN-PIEDS résidentiels à louer, rue Agnès No 32, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, près gare Saint-Henri. Grandes chambres éclairées, toutes les dernières améliorations. Se présenter au No 28 rue Agnès. 150—6

A MAISONNEUVE — M. A. L. — Rue Létourneux, 694 à 700, et rue Ernest, 277 à 281, plain-pieds neufs, $8, $9 et $11. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier. Tél. Est 2344. 151—6

AVENUE DELORIMIER, 1161-1169 — M. A. L. — Magnifiques plain-pieds, 8 pièces, améliorations modernes et ménage fait. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier. Tél. Est 2344. 151—6

RUE CHAMPAIN — M. A. L. — Logement de 6 pièces, gaz et électricité, aussi boutique à louer, 16 x 50, possession immédiate. S'adresser 699 rue Champlain. 151—6

LOGEMENT à louer, bâtisse neuve, 7 pièces, électricité, gaz, bain, améliorations modernes. Prix réduit. S'adresser Hoolahan, 2278 Notre-Dame ouest, ou coin Sainte-Emélie et Butternut. 151—6

RUE CUVILLIER, 615, 617, 619 — M. A. L. — 6, 7, 8 chambres modernes, le propriétaire décorera plain-pied pour bon logement, $15.00. Se présenter au No 712 rue Hutchison. Phone Est 5583. 151—6

MOREAU, 499. — M. A. L. — 3 beaux logements, 7 pièces, gaz, chambre de bain, aussi écurie de 15 places. S'adresser à 493 rue Moreau. 151—6

DUFFERIN, 1830, Parc Amherst, M. A. L. — 4 logements neufs, 2 de 7 pièces, 2 de 6 pièces, bain, w.c., le tout en parfait ordre, louera bon marché. S'adresser sur les lieux. 151—6

RUE PANET, 489 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate, 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 152—6

RUE ORLEANS — Logements Nos 155, 157 et 161 Orléans, Maisonneuve, 5 et 6 chambres, bain, gaz, $13 par mois. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse," ou 357, Maisonneuve. 153—6

RUE AIRD, 88 — M. A. L. — Près Sainte-Catherine, à Maisonneuve, 6 pièces, bain, gaz, électricité, loyer de $13 pour $11. Dr Cadot, 366a Logan. Tél. Bell Est 786. 153—6

RUE GARNIER, près Gilford, près de l'église et écoles, un logement à louer, 6 pièces, électricité, gaz, bain, w.c. S'adresser 331 Garnier. 154—6

UN PLAIN-PIED, 711 Mentana, 7 pièces, gaz, électricité, bain, possession immédiate, prix très modéré. S'adresser 715 Mentana. 154—6

M. A. L. — Magnifique plain-pied de 8 pièces, bain, eau chaude, améliorations modernes. S'adresser 9 Mont-Royal, angle Papineau. 154—6

RUE SAINT-CHRISTOPHE, beau logement à louer, centre de la ville, 7 chambres et passage. Possession immédiate. Prix très modéré. S'adresser sur les lieux, 232 Saint-Christophe. 154—2

MAISON A LOUER — Un beau petit logement de 3 pièces, un passage, salon, chambre à coucher, une cuisine et cabinet de toilette. Prix $8.00 par mois, au centre de la ville. Possession immédiate. S'adresser 5 rue Sainte-Elisabeth.

CHAMPLAIN, 233 — M. A. L. — A louer, trois pièces, dans un bas, $6.00 par mois.

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993. 154—6

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 41ème avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

PLAIN-PIEDS MEUBLES

Deux plain-pieds jolis et propres complètement meublés, 6 pièces chacun. Celui du haut possède un superbe bain émaillé, un gros poêle de cuisine, gazeliers et électroliers, etc. Celui du bas n'a que des électroliers et a été tapissé et peinturé à nouveau partout. Nous avons aussi un petit plain-pied de 3 pièces toutes meublées. S'adresser N. G. Valiquette, Ltd., 477 rue Sainte-Catherine Est. 152—3 F

MAGASINS A LOUER

HAUT DE MAGASIN à louer, angle rues Sainte-Catherine et Victoria, convenable pour studio, bureaux, dentiste ou fabrication de menus articles. Le coin le plus animé de la ville. S'adresser à Mme Robert Hall, 345 Sainte-Catherine Ouest.

MAGASIN à louer, 2119 St Jacques, au centre des manufactures, grandeur 18 x 40, deux vitrines, $15 par mois. S'adresser 2121 St Jacques. 153—6

MAGASIN — 4 étages, avec un bureau bien éclairé et grande voûte et entrepôt, 2 étages, loyer $50. Entrepôt 2,000 pieds plancher. Loyer $10. S'adresser 223 et 225 Saint-Paul. 154—6

MAGASIN — Au No 1383 Saint-Laurent, superbe magasin, 35 pieds large, 2 grands vitraux, meilleur centre d'affaires, possession immédiate. S'adresser J. O. Gareau, 1984 Saint-Laurent. 154—6

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 32 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE A LOUER — Magnifique grande boutique, bien éclairée, peut être divisée au gré du locataire, possession immédiate. S'adresser Amédée Meunier, 45 Bonsecours. 152—6

A LOUER

BOULANGERIE — A louer, une boulangerie de première classe, avec maison. Une bonne place pour un bon boulanger. S'adresser W. H. Robert, Beauharnois. 149—6

BOUTIQUE à louer, de 18 x 13, hangar de 10 x 25, située 10 Visitation. Loyer $8.00 par mois. S'adresser P. Marsan, 245 Plessis. 153—6

ECURIE à louer, 4 places, place pour voitures. Electricité, eau, entre Mentana et Parc Lafontaine, en arrière Cherrier. Tout ou séparé. Demers, 52 Saint-Jacques. Téléphone Main 2894. 153—6

ECURIE — A louer, écurie avec belle remise, pouvant servir pour automobile, coin Ontario et Saint-Denis. S'adresser à 396 Saint-Denis, entre 6 et 8 p.m. 154—6

RUE DES SOEURS GRISES, près McGill. — A louer, deux étages, environ 6,000 pieds carrés, ascenseur électrique. A. McCullough and Co., 25 rue William. 153—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU ou entrepôt à sous-louer, dans l'édifice Coristine, avec ascenseur à marchandises dans l'entrepôt et ascenseur à passagers à la porte. Prix modérés. Ecrire casier 625 la "Presse." 150—6

BUREAU à louer, bien centrale. No 168 St Denis, 4 pièces, avec laboratoire chauffée. S'adresser chez R. Gohier et Fils, courtiers, 50 boulevard St Laurent. 151—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Un couple nouvellement marié désirerait un logement de 4 ou 5 pièces, dans localité convenable. Références et garanties, paierait jusqu'à $12.00. Ecrire F. J. L., 75 rue Saint-Hubert. 154—3

ON DEMANDE A ACHETER

GLACIERE — On demande à acheter une glacière pour épicerie. Ecrire en donnant spécification à Raymond Frère, Saint-Hyacinthe. 151—6

NOUS ACHETONS et payons des prix raisonnables pour vêtements, meubles, poêles, tapis de qualité supérieure et inférieure. Cooperman, 51 Craig Est. Tél. Est 1168. 145—12

ON DEMANDE A ACHETER des tapis, poêles et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix, pour ces marchandises. Téléphoner ou écrive Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 154—12

ON DEMANDE à acheter un Revolving Desk ou petit pupitre avec une moitié armoire, pouvant servir à mettre les livres, porte vitrée de préférence. S'adresser 812 Est rue Sainte-Catherine. Mme Such.

TROUSSEAU — On demande à acheter trousseau de bébé, seconde main. Inutile qu'il soit complet. Ecrire mentionnant la qualité de morceaux, l'espèce et prix. Ecrire Casier 76 la "Presse."

A VENDRE OU A ECHANGER

MAISON A VENDRE ou à échanger, rue Bourbonnière, contenant 3 plain-pieds, neuf, améliorations modernes, terrain 24 x 102 avec ruelle 32 pieds. Loyer mensuel, $36.00, Vendra $4,100.00. Comptant, $1,600.00, balance facile. Aussi deux terrains rue Ontario, près Bourbonnière, 22 x 110 chacun. Pour plus d'informations s'adresser au propriétaire, Café La Patrie, 112 Sainte-Catherine Est. 151—5

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE — Terre à vendre ou à échanger, à St Henri de Mascouche, dans le rang St Georges. S'adresser H. Chaput, dans le rang de la Plaine. 150—6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer un beau coin d'affaires pour toutes les branches de commerce actuellement occupé par un étal de boucher, chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser 679 Papineau, coin Marie-Anne. 151—6

A VENDRE OU A LOUER — Bonne écurie de pension dans un bon centre de la ville. Bonne chance d'affaires, conditions faciles. S'adresser 115 Montcalm.

MAISON A VENDRE OU A LOUER — Une petite maison portative, pouvant servir de bureau, étant sur des roues, peut se transporter facilement, avec un petit cheval. S'adresser 871 Craig Est. 149—6

RUE SAINT - LAURENT, 3183 — Maison à louer ou à vendre, 6 pièces bien finies, toutes les commodités. Prix très modéré. S'adresser coin rues Clark et Stanley. 151—6

RUE DUROCHER, 37, près Fairmount — A vendre ou à louer, cottage neuf, de 10 pièces, chauffé à l'eau chaude, gaz, électricité, deux w.c., possession immédiate. S'adresser Z. Saint-Aubin, 292 Saint-Denis. Tél. Est 1020. 151—6

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés ; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 Saint-Laurent. 128—306

ARTICLES divers à vendre ; piano carré "Chickering," buffet en noyer noir, lampe suspendue, cadres, chaises, etc. S'adresser le soir, au No 202 Cherrier. 148—12

APPAREILS DE SAUVETAGE — A vendre un appareil de sauvetage Universal en canevas en cas d'incendie, nouveau, bon pour édifice à trois étages; coût, quand il fut acheté, $125.00; à vendre à moitié prix. S'adresser M. Frank, 15 rue Craig Est. Phone E. 3067. 153—2

A CHENEVILLE — A vendre une boutique de ferblantier, comprenant stock et outils nécessaires. Située au centre de la rue principale. Conditions faciles. S'adresser à Ed. Dupuis, Chénéville, Qué. 154—8

AMEUBLEMENT de 8 pièces à vendre, d'ici 8 jours, pour cause de mortalité, l'acheteur peut avoir droit au bail pour l'année. S'adresser 88 Champ de Mars.

A VENDRE de grands ciseaux doubles à engrenage, marteaux mus par pouvoir, machines soufflantes et autres machines. National Tool and Axe Works, Trois-Rivières, Qué. 154—6

A VENDRE, maison meublée pour louer des chambres, rue Sherbrooke, près Saint-Denis, 8 pièces chauffées, loyer $24; meublée très richement, lits cuivre solide, en acajou, en chêne, tapis en velours, piano William neuf, a coûté $275, le tout valant $1,350. Prix $750. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie."

A VENDRE, rue Saint-Antoine, près Windsor, maison meublée, 9 pièces, bain, etc., rapporte $60. Prix $600, $400 comptant. Aussi plusieurs autres.

A VENDRE, magasin thé, café, vaisselle, tapisserie, porcelaine, granit. Aussi deux autres magasins généraux. Places avantageuses.

A VENDRE, boulangerie, partie Est, établie depuis 19 ans, clientèle de 1800 pains par semaine, pas de crédit. Propriétaire se retire après avoir réalisé bonne fortune.

A VENDRE, plusieurs bonnes boutiques de barbier. J'en ai avec magasin cigares, etc., attenant. S'adresser à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie," depuis 19 ans dans cette ligne. 154-6

BRIQUES — A vendre 73,000 briques pour intérieur et extérieur, venant d'Adélard Belisle, Yamaska. Pour autres informations, s'adresser capitaine Aimé Gervais, barge Omérion, quai Bonsecours. 149—6

BOYAUX EN CAOUTCHOUC, chaine, fil, métallique, câble, câble en manille, tuyaux en fer. Nous avons des boyaux en caoutchouc pour vapeur et eau. Le tout neuf et à très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 149—6

BOULANGERIE à vendre, clientèle de 900 pains, bon cheval, voitures d'hiver et d'été. S'adresser 769 Sanguinet, de 7 à 9 heures p. m. 150—6

A VENDRE

BOUTIQUE de barbier à vendre, bonne clientèle, bon centre, bon marché, conditions faciles. S'adresser 536 Ontario Est, coin Amherst. 152—6

BOUTIQUE — Bonne boutique de barbier à vendre dans un des meilleurs hôtels de la ville. Le propriétaire actuel est fatigué du métier. Ecrire à casier 37 la "Presse". 153—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre. S'adresser 235 Saint-Laurent. 154—6

CONSTRUCTEURS — Trouverez chemins et aimante, papier - goudron, peintures, vernis, vitres, serrures, tôles, appareils plomberie, gaz, électricité, outils, pierre garantis. Joseph Versailles, 1597 Ontario Est. Téléphone Est 1406. 137—26

CHAUDIERES ET MOTEURS — Nous avons des chaudières et moteurs droits et horizontaux, de 5 à 100 c.v., en parfait état et à bas prix pour du comptant. Venez les voir. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 149—6

COUPE DE BOIS A VENDRE — Chance sans pareille pour ceux qui veulent établir un moulin, coupe de bois, 800 acres, 700,000 pieds de bois en billots. Conditions faciles. S'adresser H. Thauvette, agent d'immeubles, Nominingue, Qué. 152—6

COFFRE-FORT, moyenne grandeur, pour boucher, épicier, clos ou hôtel. Prix $35. Demers, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. Tombereau, $25. 153-6

DYNAMOS — A vendre de 100 lampes, type Edison, marque General Electric, aussi moteur de 8 forces, 250 voits, courant continu. Chambly Electric Co., 55 St Antoine. 143—26

DEUX COMPTOIRS en cotonnier presque neufs à vendre, un quinze pieds de longueur, l'autre 24, balance "computing," canistres à thé, "cash register," express, cheval, harnais, etc. S'adresser 1617 Notre-Dame Ouest. 149—6

ELECTROLIERS, gazeliers, assortiment, globes, dernière nouveauté, installation 7 pièces, fixtures gaz, $7 ; électrique, $10. Tous genres d'installation électrique. Prix modéré. W. Rochon, 454 Parc Lafontaine. 140—ljs—n

FIXTURES de magasin à vendre. S'adresser à La Cie Claudon, Ltée., 749 Saint-Denis. 140—n

FIXTURES — Grand assortiment de gazeliers à réduction, poêle de cuisine et à gaz de toutes sortes, bon marché, granit, ferblanterie. P. Brisson, 712 Saint-Laurent. 135—26

FIXTURES pour boutique de barbier à vendre, magnifique stand pour 4 chaises, pouvant servir pour hôtel, lavabo de centre, en marbre. I. Moquin, 55 Saint-Laurent. 151—6

FIXTURES A GAZ A VENDRE — Beau gazeliers, 3 branches, $4.50, $3.50, $2.50, 2 branches, $2.65, $2.00, $1.65, pendant 50c, 55c, 60c, manteaux 10c, 25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

GAZELIERS — Deux magnifiques gazeliers en cuivre solide ; ont coûté un gros prix, à vendre à sacrifice. 13 boulevard Saint-Laurent. 145—n

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 145—12

GOLF — A vendre deux sets de bâtons de golf, neufs, seront vendus à bon marché à prompt acheteur, la meilleure fabrication. S'adresser à J. W. Pearson Son, 147 Panet. 152—6

GLACIERE — A vendre une glacière d'épicerie ou pour maison pension, aussi deux "show case", une balance et un réservoir à l'huile. S'adresser à 365 Drolet.

GRAPHOPHONE Columbia à vendre, a coûte $50, 20 records donnés avec, comptant $35. S'adresser à Casier 68 la "Presse."

HABILLEMENTS d'hommes à la dernière mode à grande réduction chez H. Freedman, 1328 Notre-Dame Ouest, près Vinet. Téléphone Bell Main 1298. 152—6

HORLOGE à vendre — J'ai une horloge antique à vendre, dont le mécanisme interne est tout en cuivre, qui a audelà de 200 ans de durée, elle marche encore très bien. S'adresser au Docteur A. Ferland, M. D., Saint-Henri de Mascouche. 154—6

INDUSTRIE — Magnifique industrie en opération. Très bons bénéfices. Prix et conditions faciles. S'adresser L. E. Gingras, 71a Saint-Jacques. Main 1473. 150—6

INSTALLATION pour boutique de barbier de première classe, à vendre, valant $800, vendra très bon marché. Ecrire à casier 508 la "Presse." 151—6

LATTES A VENDRE — Belles lattes d'épinette, sèches, 1¼ pouces par 4 pieds, livrées par chars à Montréal ou ailleurs. S'adresser à Paul Labelle, L'Orignal, Ont. 150—6

LIT double avec sommier à vendre, au No 721 Berri. 151—6

LAMPES — 2 grosses lampes à gaz, 4 manteaux chacune — Auer Light, — valeur $15 chacune, pour $5.00. F. Dugal, 129 Saint-Antoine, coin Windsor.

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 129—26

MEUBLES — Si vous avez besoin de go-arts, meubles, poêles, tapis, etc., au comptant ou à crédit, n'oubliez pas "The Montreal House Furnishing Co.," 295 Notre-Dame Ouest. 147—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de no: 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MACHINES — Trois machines Singer à vendre, modernes, pour tailleur ou chaussures ; trois mois d'usage, $60, seront vendues $20 chacune. S'adresser, soir, 138 Saint-Denis. Mme Shapherd. 149—6

MACHINERIE pour travaux de bois et de fer. Nous avons des planers, matchers et molders, tours, drills, shafting, courroies, poulies, etc. Le tout à bon marché. — Mullins — Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 149—6

MEUBLES — Etant obligé de déménager, refuserais pas d'offre raisonnable pour balance de stock, poêles, couchettes, matelas, oreillers, mobilier de chambre, buffet chêne doré, tables, etc. 278 Mont-Royal. 149—6

MEUBLES à vendre, mobilier de chambre à coucher, garde-robe chêne, merisier, noyer noir, tapis, prélart, chaises, salle à manger, table de cuisine, gazeliers, électroliers, etc. S'adresser au No 86 avenue Union. 150—6

MAISONS meublées à vendre, avec privilège de bail, dans toutes les parties de la ville et de campagne. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 150—6

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., avec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 153—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modéré chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 153—6

MEUBLES A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher. S'adresser à 939 Saint-Denis. 153—6

MACHINES A LAVER — $9.50, $8.50, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. Satisfaction garantie ou argent remis. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

MAISON MEUBLEE à vendre, beau logement, 14 pièces, toutes louées, loyer $32, avec chauffage, près Notre-Dame de Lourdes, 348 Sainte-Catherine Est.

MEUBLES — Mobilier de salle à dîner et mobilier de chambre, etc., à vendre au No 719 Saint-Denis, pour cause de départ. 154—6

MEUBLES — A vendre, un poêle, $8, avec ronds à gaz ; lit double en fer, avec sommier, table de centre, cadres, chaise berceuse. S'adresser à 1233b Saint-Denis.

A VENDRE

POELES à vendre, de choix, assortis. Spécialité, poêle Moffat d'acier et fonte; aussi morceaux assortis ; peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1377 Saint-Laurent, Est 1842. 147-26

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 149—26

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella Co. magasin, 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 148—26

PHARMACIE à vendre dans une des meilleures localités de Montréal, établie depuis vingt ans. Très bonne clientèle. Ecrire à casier 619 la "Presse." 149—6

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington. Main 2992. 134—26

PRELARTS à bon marché, 1,500 coupons de prélarts à 19c la verge ; 300 pièces de prélarts extra à 25c, 29c, 30c. En vente, Maison Vlau, No 1327 Sainte-Catherine Est, No 629 avenue Mont-Royal, No 497 Sainte-Catherine, coin Létourneux, Maisonneuve. 133—n

POELES A VENDRE — Grand assortiment de poêles en acier et en fonte. Venez les examiner. National Manufacturing Stove Co., 1069 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 1150. 131—26

POELES de cuisine à sacrifice, acier et fonte. Machines à laver, $3.50 à $9.50. Tordeurs, bonne variété. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 132—26

POELE A VENDRE — Grande vente pour poêles de seconde main très bons, ustensiles de cuisine avec conditions faciles. S'adresser au No 230 Mentana, privément, 55 rue Duluth. 153—2

PIERRE ARTIFICIELLE — A vendre un lot de pierre artificielle de première classe pour façade de maison, avec décoration, bon marché. S'adresser entre 6 à 8 heures p. m., 934 St Denis. 153—7

PHARMACIE à vendre dans une localité choisie de Montréal. Chance exceptionnelle pour un médecin de campagne. Ecrire casier 82, la "Presse." 154—6

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone. Est 3272. 132—26

ROBES en soie de 38 à 42, ainsi que manteau et autre article. S'adresser 542 St André. 150—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 St Jacques. 153—6

SIROP D'ERABLE — La maison Paré et Cie, 158 Saint-Joseph, Lachine Locks, offre en vente, en quantité voulue, du sirop d'érable composé, qualité supérieure à toute autre. 153-2

SCIE ronde et tables de menuisier, arbres de couche, poulies. A grand sacrifice. Doivent être vendus d'ici deux jours. 984 Hôtel-de-Ville, le soir après six heures.

TABLE et chaises de salle à dîner à vendre. S'adresser 482 Saint-Denis. 149—n

TORDEURS garantis pour 5 ans, $6.00, garantis pour 3 ans, $4.25, aussi de $3.50 à $2.25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

VITRINE D'ETALAGE—Deux "show case" à vendre. S'adresser 152 Ste Catherine Est. 149—6

VITRINES D'ETALAGE, "show cases" à vendre, livraison immédiate ou à ordre. Termes de 10 mois si désiré. J. M. Gauthier, 158 Ste Catherine Ouest, Main 967.

VOITURE D'ENFANTS — A vendre, magnifique voiture de famille Surrey, 2 sièges, faite sur commande par Halpin. Vendra à bon marché. Dr Fortier, 96 Visitation.

VITRINE, COMPTOIR — Show-case à vendre, un comptoir et un show-case de sept pieds, en cerisier, les coins en nickel. No 142 rue Dufferin. 154—2

VOITURE d'enfant à vendre, valant $40, ainsi qu'un mobilier de salle à dîner et de salon. S'adresser 1862 St Laurent. 154—1

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Couvertures de voitures, garnitures de sièges ; couvertures imperméables pour cheval et voiture ; fouets, éponges, tout ce qu'il faut pour cheval et écurie. I. Jewell, 102 Saint-Henri. 136—26

BOGHEI et harnais à vendre, boghei simple avec harnais, tout neuf, ayant coûté $200, vendrait séparément, à moitié prix. S'adresser à M. Saint-Jacques, 800 Sainte-Catherine Est. 151—6

BOGHEIS — A vendre, 1 boghei Business, $25 ; 1 boghei Québec, $25. S'adresser 27 et 29 Champagne. 154—6

BOGHEI piano box à vendre et un concord tout neuf, bon marché. S'adresser 63 Marquette.

BOGHEI —Deux magnifiques bogheis à vendre, très bon marché, pour cause de départ. S'adresser A. Payette, sellier, rue Papineau. 4.6

CHEVAUX — J'ai en mains 100 chevaux assortis, toutes sortes; grand nombre de paires appariées, légers et pesants ; chevaux de selle. Je fais encan les vendredis et mardis. Ventes privées tous les jours. J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. Chevaux, voitures, harnais achetés et vendus à commission. 151—6

CHEVAUX — A vendre, un cheval vite ambleur et autres chevaux de selle et de voiture. 792 Sainte-Catherine Est, coin Plessis. 151—6

CHEVAUX — A vendre, 3 bons chevaux travail, bon marché, 2481 boulevard Saint-Laurent. 152—6

CHEVAL — A vendre cheval, harnais, voitures d'hiver, d'été, pour 75 piastres, vrai bargain. S'adresser le soir après 6 heures ou le dimanche après-midi ou soir, 73, bas, Lasalle. 153—2

CHEVAL ambleur à vendre, bon marché, pesant 1,150 à 1,200 livres, bon pour charretier et voiture légère, bon marché pour prompt acheteur. 486 Lagauchetière. Tél. Est 2237. 153—6

CHEVAUX — A vendre, 1 cheval pesant 1,300 livres, ainsi qu'une jument de sang brune, pour la route, pesant 1,200 livres. S'adresser 452 Saint-André. 153—6

CHEVAUX trotteurs et de travail à vendre, ainsi qu'un cheval café de 6 ans, 16 mains et 2 pouces de grandeur, pesant 1200, pour carrosse. Chance exceptionnelle pour de prompts acheteurs. Trottier et Adam, 323 Richmond, Main 2825. 154—6

CHEVAL — Bon cheval de travail à vendre, 9 ans, 1,350 livres, tombereau, harnais, cabrouet à foin, boghei. S'adresser 2010 Saint-Hubert. 154—6

CHEVAL à vendre avec boghei, cheval noir pesant 850 lbs, vendra le tout pour $115.00. 158 Ste Catherine Ouest.

ETALONS Clydesdale enregistrés, trois à vendre, vont sur trois ans, importés: aussi deux étalons pesants allant sur huit ans; aussi un étalon français de neuf ans, et un Clyde de 3 ans. Pour conditions, s'adresser à R. T. Brownlee, Hemmingford. 135—22

EXPRESS à vendre, convenable pour boucher, épicier, laitier, etc., prix réduit. Aussi réparations de voitures de toutes sortes. L. Vaillancourt, 72 Saint-Louis, près Bonsecours. 150—6

EXPRESS — A vendre, deux express à bon marché ou à échanger contre un cheval. 172 Saint-Denis. Tél. Est 5041.

HARNAIS presque neuf, à vendre bon marché. S'adresser 9 rue Bernard, Annexe. Tél. Est 5103. 150—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

EXPRESS neuf, de seconde main, d'épicier et boucher, à vendre ; jobbing express couvert, tombereau neuf de seconde main, trois harnais de boghei. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 150—6

HARNAIS — A vendre harnais de boghei léger ainsi que "show case", 3 pds carrés. S'adresser 413 Ontario Est. Phone Est 1512.

HARNAIS — Magnifique harnais et poney au complet, garanti. S'adresser à M. Honoré Lafleur, en tout temps, 404 Ste Catherine Est. 154—6

JUMENT — Magnifique jument à vendre garantie, 6 ans, dressée pour boghei et selle, très bonne pour élevage, visible, 1778 Ontario Est, 8 a.m., 2 p.m. et soir. Tél. Est 3101. 153—2

JUMENT de voiture et selle, 6 ans, très belle, facile à conduire, douce, demi-sang, garantie sans défauts, non craintive. Demers, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. 153—6

JUMENT, tombereau et harnais à vendre à très bon marché. S'adresser à 230 Atwater, 3ième étage.

PHAETON à vendre, ainsi que 2 express. S'adresser 1284 Saint-Dominique. 154—6

PONEY, boghei, à vendre, bandages caoutchouc, aussi un piano box, bandages en caoutchouc, doivent être vendus d'ici à mardi. S'adresser 465 Notre-Dame Ouest.

TOMBEREAU à charbon, prix $25 ; coffre-fort, $35 ; jument de 6 ans, pour voiture ou selle, $150. Demers, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. 153-6

VOITURE fine à vendre, harnais, cheval de 1400 livres, bien sain. S'adresser 1410 Sainte-Catherine Est. 149—6

VOITURES à vendre, de toutes sortes, jobbing express, lorry, gladstone, concord et autres voitures, bon marché, sans réserve. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 149—6

VOITURES — A vendre, une voiture fine, harnais, cheval de 1400 livres, bien sain. S'adresser 1410 Sainte-Catherine Est. 150—6

VOITURES — Six express neufs pour boucher, ou épicier, express seconde main, deux express à sucrerie, charrette de boucher, 326 Rachel, 88 Labelle. 151—6

VICTORIA neuf pour charretier, première classe, aussi Victoria seconde main avec bandage en caoutchouc. Denis et Lebeau, voituriers, coin Logan et Visitation. 152—6

VOITURE — A vendre, voiture, boghei, bandages en caoutchouc. S'adresser au No 256 Hôtel de Ville. 152—5

VOITURES A VENDRE — Trois bogheis en parfait ordre, vendra bon marché. S'adresser 695 Notre-Dame Ouest. Main 4512. Aussi location de voitures doubles et bogheis à des prix raisonnables. 152—6

VOITURE A VENDRE — Piano box à vendre, bandages en caoutchouc tout neuf, bon marché. S'adresser 248 Sainte-Marguerite, Saint-Henri.

VOITURES à vendre: Victoria, surry, concord, piano box, stanhope, phaetan, kensington, rockaway, llandau, etc. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 154—6

VOITURES à 4 places, bandages en caoutchouc, modèle dernier goût, en usage pendant une saison seulement, a coûtée $225.00, vendra $160.00. S'adresser 40 rue Poupart. 4.9

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit Newcombe, trois pédales, à très peu servi, offert à $100 de moins que le prix régulier ; conditions faciles ; c'est une aubaine exceptionnelle. Magasin de pianos de C. A. McNee, angle des rues Ste Catherine et Stanley. 149—6

ACHETEZ VOTRE PIANO de The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, composée de canadiens-français et anglais.

PIANOS — Pianos Bell droits, neufs, $350, payables $10 comptant et $7 par mois, 3 ans sans intérêt. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO DROIT presque neuf, $165 comptant. Occasions exceptionnelle. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Gérant canadien-français. 153—2

PIANO droit Pratte, instrument d'une beauté exceptionnelle, comme un neuf sous tous rapports. On acceptera $265. A coûté $550. Pour plus de détails, écrire à Casier 616, la "Presse." 149—6

PIANO — Bon piano cottage à vendre, presque neuf, dernier modèle, avec mandoline, une bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser 142 rue Dufferin. 154—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

COMBUSTIBLE à vendre, bois mou, bois franc scié, $1.50 et $2.00 le voyage, livré, aussi charbon. S. Désy, 1004 Mont-Royal. Tél. Est 97. 152—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, Runabout à 4 cylindres, neuve. Pneus complets, reflecteurs et générateur, bonne comme une neuve. A servi 3 mois. Ecrire casier 50 la "Presse". 153—6

AUTOMOBILE A VENDRE — Auto de touriste Rambler, en bon état, lampes, outils, complets. On vendra à bon marché. S'adresser au gérant à la Franco-American Automobile Co., rue Guy. 150—6

AUTOMOBILE française, 12-18 c.v., 4 cylindres, garantie parfaite. Conditions faciles pour vente immédiate. 173 rue des Communes. 153—2

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS — BILLARDS — Pools et jeux de quilles. Visite sollicitée. La Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. Main 1725. 141—26

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 139—26

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION à vendre — Huit bâtisses en pierre et brique seront démolies, sans délai, à partir de lundi le 4 mai, situées avenue Viger, du No 55 au No 43 et rue Lagauchetière, No 358. Propriété du juge A. Ouimet. Les bâtisses pourront être achetées séparément ou les matériaux tel que fournaises à eau chaude, bain en fonte émaillé, bois en marbre, devant de cheminée en marbre, etc., etc. S'adresser sur les lieux à Théophile Leclaire. 152—12

MATERIAUX A VENDRE — Bois, 10 x 10, et 12 x 12, madriers de toutes grandeurs, toutes grosseurs. W. Lajeunesse et Cie, 141 Frontenac, Est 4720. 153—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE DELORIMIER, 1104. — P. A. V. — Cottage, deux plain-pieds, terrain 50 x 125, ainsi que lots vacants entre Marie-Anne et Mont-Royal. S'adresser sur les lieux. S. L'Archevêque. 139—26

PROPRIETES à vendre rapportant de 10 à 15 pour cent dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous en toute confiance Alexandre Schachter, 80 Mitcheson, Est 1355. 144—12

RUE RIVARD, deux plain-pieds, lambrissés en brique, toit double, $1,800, près avenue Mont-Royal. Omar Oakley, 107 rue Saint-Jacques. Se présenter de 11 à 2 p. m. Main 1198. 150—6

RUE BREBOEUF, 122 et 124, deux propriétés en bois, revenu $432. Prix $4,000, comptant $2,000. B. Parent, 32 rue Bréboeuf. 153—2

PROPRIETES A VENDRE

P. A. V. — Propriété connue sous le nom Fonderie Parker, 27 Dalhousie, 11,317 pieds carrés, édifices couvrant tout le terrain. A vendre avec ou sans l'installation. Renseignements complets sur la propriété. 135—22

TETREAUVILLE — P. A. V. —A vendre, environ 200,000 pieds carrés de terrain avec bâtisse, écurie, glacière et autres dépendances susérigées, adjacentes à Tétreauville. Les chars de la rue Notre-Dame passent sur la propriété. Il y a environ 300 pieds de front sur la rivière. On vendra en bloc ou en deux lots. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 153—6

BOULEVARD ST DENIS — P. A. V. — Deux logements, bois et brique, près de l'église, revenus $240, pour $2,300. S'adresser 685 Cowan. Tél. Est 5644. 153—6

RUE ST ANTOINE — P. A. V. — Nos 503 à 509, pierre et brique solide, prix, $10,000, $4,500 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE ST HUBERT, No 1873, bois et brique, 3 logements et un magasin, prix, $4,000, $800 comptant, balance facile. T. Girard, 68 St Jacques.

RUE ST HUBERT, No 2217 et 2276 St André, 3 logements, un magasin, bois et brique, prix, $3,800, $1,000 comptant, balance très facile, S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE MARIE-ANNE, Nos 124-126, bois et brique, un magasin et un logement avec boutique et écurie, le tout de première classe, prix, $3,-200, $1,500 comptant. T. Girard, 68 St Jacques.

RUE LABELLE, Nos 2282-2282A, bois et brique, 3 logements, prix, $3,000, $1,500 comptant, balance $200 par année, revenus $300. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE GARNIER, Nos 563-565, bois et brique, 4 logements, prix, $4,-500, $1,500 comptant, avec bonne grande écurie. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques.

RUE DUFRESNE, Nos 102-104, bois et brique, 2 magasins, 2 logements, prix, $5,300, $2,000 comptant. Je prêterai une partie de l'argent si nécessaire. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques.

RUE PLESSIS, No 32, brique solide, 4 logements, prix, $4,500, $1,500 comptant, revenus $480. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE AYLWIN, No 190, bois et brique pressée, 12 logements, un magasin, bâtisse de première classe, tout neuf, revenus $1,500 par année. $14,500, $3,000 comptant. Faut vendre d'ici à quelques jours. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 150—6

RUE FRONTENAC — P. A. V. — Maison de 6 logements à vendre, revenu $600. Prix $4,600, comptant $4,-100. S'adresser le soir, 847 Notre-Dame Ouest. 150—5

CHANCE EXTRAORDINAIRE — P. A. V. — Coin Gilford et Lasalle, magnifique bloc de 14 logements et 1 magasin, façade en pierre rouge importée, 510 à 524 Gilford, et 378 à 390 Lasalle, en face de l'église, bâtie de première classe, très moderne, en parfait ordre. Revenu $2,160. Faites une offre. S'adresser Théo. David, 374 Amherst. 150—5

PROPRIETE à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne, depuis $200 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, annexe, P. A. V. — Deux plain-pieds, en brique massive, brique pressée et façade en pierre, 7 pièces en haut, 7 pièces en bas, cave cimentée, cuvettes stationnaires, fournaises, etc. Prix $8,250. Revenu $750. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 rue Saint-François-Xavier.

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ANNEXE — Trois plain-pieds, brique massive, 7 et 8 pièces, sous-sol en béton armé. Une chance à $10,500. Revenu $1,068. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 Saint-François-Xavier.

RUE CHURCH — Trois plain-pieds, pierre et brique massives, 5 et 6 pièces chacun, rapportant plus de 10 p. c. Prix $8,250. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 Saint-François-Xavier.

SAINT-LOUIS ANNEXE — Près avenue du Parc, deux plain-pieds, façade en pierre, lambrissés en brique, 6 pièces en haut, 5 en bas, bain et w.c., etc. Prix $4,000. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 rue Saint-François-Xavier. 150—6

RUE LABELLE — P. A. V. — Trois plain-pieds modernes, gaz électricité, bain émaillé, revenu 11½ pour cent, $3,600, partie comptant, balance condition facile. E. Lalonde, 468 Huntley. 151—6

RUE CLARK, 296A — P. A. V. — Maison neuve de deux logements à vendre de 5 et 6 pièces, écurie de deux places, grenier, remise, ruelle, aussi une plume d'autruche noire à bon marché. S'adresser ville St Louis, sur les lieux.

WELLINGTON — P. A. V., Verdun. Bile propriété, 7 logements et un magasin, lambrissée en brique, peut rapporter $1,100, $9,000, $4,000 comptant. S'adresser 1230B Wellington. 154—6

RUE CLARK, coin Laurier — P. A. V. — Maison bois et brique, 2 étages, très bien finie, revenu 12 pour cent. Prix $2,700. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie".

AVENUE BOURBONNIERE — P. A. V. — Deux maisons, sept logements, loués $936. Prix $8,000 comptant. S'adresser 278 Bourbonnière, Maisonneuve, pas d'agents. 154—6

RUE RACHEL — P. A. V. — Près du Parc Lafontaine, un magasin, un logement, rapportent $480, prix $4,600. C. Turgeon, 142 Christophe Colomb.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Main 6767.

$2,450 — RUE ALBINA — Mile-End, — 2 logements bois et brique, avec écurie. Revenus $264. Comptant $500, balance $150 par année.

$3,200 — RUE CADIEUX, près Mont-Royal, 2 logements, 2 étages, façade en pierre, comptant $1,000.

$3,000 — RUE SANGUINET, près Duluth, avec "bay window", 2 logements, revenus $300, comptant $1,000, balance $100 par année.

$7,000 — RUE LETOURNEUX, Maisonneuve, 8 logements ; revenus $804, comptant $3,000. Hypothèque $3,000 à 5½ pour cent.

$3,100 — RUE HUNTLEY, près de l'église et des chars, façade en pierre, 2 logements très bien loués, prendrait un ou deux terrains en échange.

$4,400 — BERRI, près des Pères St Sacrement, 4 logements, revenus $492, comptant $1,400, balance $200 par année.

LOTS A VENDRE — Attention, lisez tous. Lots offerts à des conditions exceptionnellement avantageuses, $1.00 par semaine sans intérêt. Localité d'avenir, près du parc Dominion.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. Le soir, 720 rue Mance, Tél. Est 5787, ou M. Parizeau, 1227 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188. 154—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE— P. A. V. — La magnifique propriété de feu le notaire Fournier, site magnifique sur le bords du Richelieu, beau jardin avec arbres fruitiers. Cottage de 9 pièces et chambre de bain. Superficie 188 x 200 pieds. Conditions de paiement faciles. S'adresser à F. L. B. de P. 583, Montréal. 121—n

A CONTRECOEUR — P. A. V. — Deux belles propriétés à vendre, sur le bord de l'eau, près du quai et de l'église, voisines de M. l'échevin Lapointe, possession immédiate, peu de comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 150—6

A COTEAU STATION — Propriété à vendre, grand jardin, bonne grande maison soit pour hôtel ou maison de pension, tout près du dépôt du G. T. R. Bonne clientèle, termes faciles. S'adresser Alph. Marleau. 153—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

VILLAGE BOUCHERVILLE — Propriété à vendre, un arpent carré, coin de rues, bonne maison. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Main 1473. 150—6

A ACTON VALE — Deux maisons à vendre, plus bel endroit de la place, en face de l'église, maison de deux logements et un cottage avec chacune un beau grand terrain. S'adresser au propriétaire Oza Ouellette, Acton Vale. 154—6

SAINT-FAUSTIN. — Avis aux amateurs de pêche et de chasse, à vendre, emplacement avec maison en bois, située au bord du lac Carré, Saint-Faustin, 10 minutes de la gare. S'adresser 34 Saint-Sulpice, Montréal. 152—7

VILLEGIATURE ET CULTURE — A vendre, une bonne maison d'été, isolée, entourée d'arbres et 60 arpents de terre, à 50 arpents de la gare, à 2 arpents de la rivière, site enchanteur. Pour prix et autres détails, S'adresser Dr W. Grignon, Sainte-Adèle, Qué. 139—18

PROPRIETE DE CAMPAGNE — Propriété à vendre, sur le bord de l'eau, près de Montréal, pour $800, $400 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 154—6

LOTS A VENDRE

A HOCHELAGA — Lots à vendre, rue Saint-Germain, entre Ontario et Sainte-Catherine. Seuls lots vacants qui restent à 25 cents du pied. Conditions faciles. Faut vendre d'ici à deux mois. Jos. Chartier, 287 Dorchester Est. Est 3086. 132—26

LOTS à bâtir à vendre à bonnes conditions, dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

SAINT-LAMBERT — Lots. Grands avantages, les chars électriques s'y rendront dans quelques jours. Ceux désirant se faire un chez-soi idéal, trouveront beaux lots, bas prix, $150 l'arpent, payables mensuellement. Conditions faciles. Eexemption taxes pendant cinq ans. Belles rues bordées d'arbres. Arthur Patenaude, propriétaire, Saint-Lambert. 136—26

TERRAINS A VENDRE

VAN HORNE, DE L'EPEE — Terrain à vendre, deux lots, au coin des grandes rues Van Horne et de l'Epée, au milieu du village d'Outremont, 23 x 100 et 25 x 100, avec ruelle. S'adresser 1121 boulevard Saint-Laurent. 154—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES DE COMMERCE — $3,000 achèteront stock marchandises sèches, conditions faciles, avantageux prompt acheteur, ou échangerait pour propriété de ville. Up 3192. 911 Ste Catherine Ouest. 151—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Epicerie licenciée, dans meilleure partie de la ville, avec bonnes conditions de bail. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 153—7

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurants licenciés à vendre. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Montréal. Tél. Main 1257. 152-8

HOTELS A VENDRE

HOTELS à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne, aussi un bon hôtel à échanger pour propriété de ville ou de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

HOTEL — A vendre, petit hôtel, licence garantie, logement compris, place d'affaires. Prix $8,000. Conditions : $1,000 comptant, balance très facile. On accepterait propriété ou un commerce. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 150—6

HOTEL à vendre à Saint-Elzéar de Laval, 14 pièces, avec dépendances de première classe. Licence garantie. Conditions faciles. S'adresser O. Pagé, 213 Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 150—6

HOTEL à vendre, à un prompt acheteur sérieux, avec dépendances, dans une belle campagne. Conditions faciles. Ecrire Casier 8, la "Presse." 152—6

RESTAURANT licencié à vendre. Pour informations, s'adresser à 401 et 403 rue Ontario Est. 152—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASINS à vendre dans toutes les parties de la ville et de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

MAGNIFIQUE restaurant très achalandé, vendra à bon marché à prompt acheteur. Long bail fixtures, show case en nickel, etc. Le tout en parfait ordre. S'adresser Mad. H. Lamontagne, coin Robin et Amherst. 152—6

MAGASIN de ferronnerie et peinture à vendre, établi depuis plus de 22 ans, le propriétaire se retirant des affaires pour cause de santé. S'adresser sur les lieux, 1073 Notre-Dame ouest. 153—7

MAGASINS de cigares à vendre, bonbons, rafraichissements, jouets, etc., jeudi, rues Sainte-Catherine Est, Ontario, Saint-Laurent, Craig, de la Montagne, Mont-Royal, Parc Lafontaine, etc. Aussi épicerie et autres commerces. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie, établi depuis 19 ans dans cette ligne. Est 4351. 154—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec toutes les fixtures, accessoires, etc. Logement au-dessus meublé. Cause départ. 1340 Sainte-Catherine Est. 151—6

RESTAURANT à vendre, cigares et bonbons, recettes pour petite bière, bonne place d'affaires, établi depuis plusieurs années. Vendra aussi fournaise et poêle à gaz. Vente cause maladie. S'adresser 423 Rivard. 154—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE et propriété à vendre, bon site, près de l'église et du fleuve, bonne condition, cause : se retirant des affaires. S'adresser à Napoléon Hébert, Verchères, Qué. 151—6

EPICERIE licenciée à vendre. Bonne localité et clientèle. Stock à deux mille dollars. Termes faciles. Cause mauvaise santé. 246 St Antoine. 151—6

EPICERIE — A vendre épicerie licenciée, située dans une bonne localité, faisant de bonnes affaires, grand avantage à qui veut s'établir, conditions faciles. S'adresser 797 Lafontaine. 152—6

EPICERIE — A vendre épicerie et restaurant, quartier St Jacques, d'ici trois jours, laissez votre adresse à Casier 309, succursale la "Presse," 66 Ste Catherine Est.

FERMES A VENDRE

A BOUCHERVILLE — Terre à vendre, 100 arpents, bâtisses. Prix raisonnable, conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques, Main 1473. 150—6

FERMES avantageuses à vendre, à conditions faciles. Fermiers demandés. Adressez J. Chatelain, Thurso, Qué. 150—6

TERRES A VENDRE sur l'île de Montréal de toutes les grandeurs que vous désirez, on échangera pour propriétés à la ville. S'adresser à G. Goyer, entre 10 hrs et 2 hrs. Montreal Real Estate Co., bâtisses la "Patrie". 153—6

FERME avec de grands avantages à louer, on vendra, échangera contre une propriété de ville. Conditions faciles. S'adresser Omer Mireault, 654 rue Workman, St Henri, Montréal. 149—6

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le Nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. 150—lmjvs—n

FERMES A VENDRE

FERMES — J'ai des fermes à vendre à Coaticook, 95 acres, $5,500.

FROST VILLAGE, près Waterloo, 187 acres, $9,000.

MORIN FLATS, 150 acres, $1,400.

VAL MORIN, 80 acres, $1,700.

BULWER, près Cookshire, 205 avres, $5,000.

CHATHAM, près Lachute, 84 acres, $2,000.

FONTENOY, près Melbourne, 100 acres, $2,150.

BROME, près Sutton, comprenant pouvoir hydraulique de prix, 85 acres, $2,100.

WHARTON, sur la rivière Saint-François, 115 acres, $2,100.

DESCRIPTIONS complètes de ces propriétés et d'autres, sur demande. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Montréal. 150—6

FERME — A vendre, ferme joliment située, pour subdivision, près de plusieurs grandes usines. En achetant tout de suite vous aurez bientôt de beaux profits. W. Alex. McKay, 22 St Jean. Téléphone Main 1816. 153—6

SAINT-JOVITE — 125 acres de terre dont 85 en culture et 40 acres en bois, maison à deux étages, 26 pieds par 37 pieds, lambrissée en tôle. Ecurie, 28 pieds par 60 pieds ; grange, 30 pieds par 65 pieds ; 2 batteries ; hangar, 22 pieds par 32 pieds ; remise, 12 pieds par 30 pieds. Aqueduc aux bâtiments et à la maison, bonne terre jaune, terre forte à peu près 2 pieds du sol ; à deux milles du village de Saint-Jovite et deux milles de la gare. Tous les travaux se font à la lieuse et à la moissonneuse. Un lot à bois de 100 acres à trois milles du village et de la gare. Conditions de vente : $4,000, argent comptant, $1,000, et la balance par paiements avec intérêt. S'adresser à Henri Guénette, marchand général, Saint-Jovite, comté Terrebonne, Qué. 153—5

DEMENAGMENT

DEMENAGEZ-VOUS ? Si oui, permettez-nous de vous donner des prix. Aussi réparation de meubles de tous genres et travail de menuisier. Satisfaction garantie, les meilleurs certificats. Chambre 45, 591 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—6

DEMENAGEMENT — Pour déménager, veuillez téléphoner Est 2646, Royal Cartage Co., bureau 141 Saint-Denis. 150—6

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — F. Journeault, No 609 Mont-Royal, déménagera au premier mai au No 622. Assortiment complet : chromos, cadres, gravures. Spécialité : portraits crayon, pastel, peinture. Venez voir notre nouvelle installation. 151—6

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tricentenaire, magnifiquement illustré, 48 vieilles gravures envoyées par la poste sur réception de 25 cents. Cartes postales du tricentenaire. 30 différentes gravures historiques, 25 cents la douzaine ou 50 cents la série. Tercentenary Art Publishing Co., 106 rue Notre-Dame Est. Montréal. 141—22

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 153—26

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 390 Ste Catherine Est, près St Hubert. 144—26

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.-00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal. Est 5240. 135—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 133—26

REPARATIONS et installation électrique de tout genre, automobile réparés, remis à neuf, à prix modérée. S. Gagnon, 1924 boulevard St Laurent, téléphone Est 2872. 147—l.j.s—n

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ce concours devront s'adresser, pour informations, à Idor Larivière, organisateur de l'Ordre, 393 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 150—26

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS —Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

TIMBRES — MONNAIES

M. J. W. GOYETTE, de Brosseau Station, comté Laprairie, Qué., achète et vend monnaies rares de toutes sortes du Canada seulement. 154—2

PERDU

ARGENT — Perdu, un billet de $10 a été perdu sur la rue Mont-Royal, à partir de Saint-Laurent jusqu'à Saint-Urbain, de Saint-Urbain jusqu'au boulevard Saint-Joseph. Prière de le rapporter 1505 Saint-Laurent.

CHIEN — Perdu un chien Poff Fox, et toutes personnes qui retiendront ce chien, seront poursuivies. Récompense à qui le ramènera 404 Ste Catherine Est. Honoré Lafleur.

CHIEN — Perdu, un petit chien noir et blanc, ayant petit collier dans le cou, perdu le 1er mai. Récompense promise à qui la ramène ra à 11A Châteauguay, PointeSaint-Charles.

EPINGLE — Perdue une épingle en perle pour dames, sur les rues Saint-Christophe, Sainte-Catherine ou à bord des tramways de Sainte-Catherine. Récompense à 417 Est DeMontigny.

MONTRE — Perdue samedi matin, rue Dorchester, entre St Timothée et Maisonneuve, montre en argent. Récompense libérale au porteur, en s'adressant Emile Lavigne, 480 Dorchester Est.

MANTEAU — Perdu, manteau noir — faisant partie d'un costume — en déménageant mercredi dernier au soir, passant par boulevard Saint-Joseph, rue Saint-Laurent. Fairmount. Récompense en le remettant à 476 rue Clarke.

PERDUE, une montre en or, avec initiales H. R. sur le couvercle, et châtelaine en perle, entre l'école Strathcona, Outremont, et rue Sainte-Famille, par le tramway Outremont et rue Milton. Récompense à 62 rue Sainte-Famille. 154—3

PAQUET — Perdu, en déménageant, paquet contenant habits, de 55 Garnier à 353 Chambord, près Gilford. Récompense à qui le rapportera à 353 Chambord.

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie en cuir, couleur chocolat. Prière de le remettre à la pharmacie Moisan, coin Saint-Laurent et Sherbrooke.

PERDU

PARDESSUS — Perdu, dimanche, le 3 mai, du village de Saint-Vincent de Paul au cimetière du Sault, 1 pardessus noir pour homme. La personne qui le trouvera est priée de le rapporter au No 105 rue Moreau, Hochelaga, et recevoir récompense.

PERDU, dans tramway de la rue Ste Catherine, allant vers l'est, vendredi, 1er mai 1908, parapluie de dame, poignée en argent, monogramme sur la poignée. Récompense à celui qui le rapportera au No 67 rue Marlborough, Hochelaga.

PERDUE, montre d'or, dans boulevard Saint-Laurent, entre Lagauchetière et Sainte-Catherine, de 11 à 11.30 a. m., lundi. C. E. M. gravés sur le boitier. Récompense à celui qui la rapportera immédiatement au No 4880 rue Sherbrooke, Westmount. 154—2

PORTE-MONNAIE — Perdu porte-monnaie en peau de crocodile, contenant documents importants, peu d'argent. Retourner à l'adresse sur carte d'affaire, à l'intérieur. Récompense promise.

PERDU, $4.00 de récompense. Sacoche avec bourse à l'intérieur, entre Saint-Hubert et Mance, en descendant du tramway de la rue Sainte-Catherine. Ecrire à N. Tucker, No 386 rue Sainte-Catherine.

SACOCHE brune contenant de l'argent, des billets de tramway et une lettre au nom du propriétaire, perdue entre l'établissement Semi-Ready et l'Annexe, en passant par la rue Sherbrooke, terrains du collège McGill et l'avenue du Parc. Récompense en rapportant au No 472 rue Guy, Semi-Ready.

TROUVE

TROUVE — Un petit porte-monnaie avec certaine somme d'argent, le 24 avril, dans le rayon de la flanelle "Au Bon Marché," 567 rue Ste Catherine Est.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 143—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest ; bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 129—26

A PRETER — A la ville ou à la campagne, Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 148—20

ARGENT à prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. 148—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 149—6

A PRETER — Mille, quinze cents piastres et quelques autres montants, en première hypothèque, sur propriétés de la ville et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 150—6

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque, Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 137—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE — Argent à prêter, $8,000 ou $9,000 sur première hypothèque, propriété en ville. S'adresser le soir, de 6 à 8 heures, à R. S. Simard, 315 Saint-André. 154—6

$15,000 A PRETER sur première et deuxième hypothèque. Bonnes conditions. S'adresser notaire Paquin, 20 Saint-Jacques. Tél. Main 3000. 153—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $5,000 sur propriété de $12,000, première hypothèque. S'adresser à René Leroux, notaire, bâtisse la "Presse," premier plancher. 154—6

EMPRUNT — On demande $3,000 à 7 p. c., sur propriété rurale, valant $10,000 et rapportant $800. Ecrire Casier, 43 la "Presse." 154—6

DIVERS

AVIS — Aux mineurs et travailleurs de mines de ne pas venir à Cobalt. La grève se continue pour 9 heures de travail et pour gages réclamés par l'union. Par ordre du comité exécutif de l'union des mineurs de Cobalt. 139—26

AVIS — Après cette date je ne serai responsable d'une dette contractée au nom de Napoléon Foucreau. Par ordre de H. Foucreau, exécuteur testamentaire, Montréal, 4 mai 1908.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

BICYCLES A LOUER et bicycles à vendre, aussi réparations de tous genres. Montreal Bicycle Works. D. Dowell, 900 Boulevard Saint-Laurent. Toutes sortes d'accessoires pour bicycles. 146—26

EAU DE JAVELLE — Mesdames, demandez à votre épicier. La Vigaudine, c'est la meilleure eau de javelle qui soit sur le marché. 719 Mont-Royal. Téléphone Est 852. 130—26

JEUNE DAME dans le malheur désire faire adopter un bébé, sexe féminin. Ecrire à boite 62 la "Presse."

RHUMATISMES, gouttes, goître, ver solitaire, etc., guérison garantie par spécialiste Français, médaille d'or à l'Académie Thérapeutique de Paris. 1072 rue Saint-Hubert. 153—6

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour position obtenue, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS — Madame Napoléon Foucreau offre ses plus sincères remerciements aux nombreux parents et amis pour la sympathie qu'elle a reçue à l'occasion de la mort du regretté Napoléon Foucreau.

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, à la sainte Vierge et aux âmes du purgatoire, pour faveur obtenue avec promesse de publier, par J. R. F.

$1 pour chaque centin dans marchandise, gagnera toute personne qui lira l'annonce accrochée contre la porte et vitrine du magasin. 36 Ste Catherine Est. 154—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES DE PRINTEMPS

Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Saint-Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

VENTE DE DEMENAGEMENT

Souvenez-vous que nous avons en magasin tous les vêtements dont vous avez besoin, aux conditions les plus faciles. Shapiro Bros., 193 rue Saint-Laurent. 146—nFF

VOTRE CREDIT EST BON

Pour costumes, manteaux, jupes, blouses, complets d'hommes et vêtements de garçonnets ; nouveautés, prélarts et tapis, par paiements hebdomadaires ou mensuels. Satisfaction garantie. J. Garmaise, 820 Sainte-Catherine Est. 151—6 FF

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 144 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 148—n FF

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélart, carrosses de bébé, glacières. Bas prix au comptant ou on peut s'arranger pour les conditions. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 Saint-Laurent, près Dorchester. 153—n F

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des **taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.**

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous ne soyez satisfait et n'ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.

206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes, Phone Main 3361. 120—n

VOTRE BILLET GARANTI

Pour aucun montant de $10.00 à $100.00.

pour que vous puissiez négocier un emprunt, dans quelques heures après avoir fait application.

Vous savez qu'il est mieux de devoir seulement à un qu'à plusieurs.

Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 50 Notre-Dame Ouest, coin de la Paroisse. 74—n F

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc. Au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F. GUIBORD & CIE,

Marchands de Meubles.

916 Sainte-Catherine Est. 144—n F

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—l.M.s—n

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
216—lMv—n

A LOUER

Magnifique plain-pied, No 10 rue Coté, d'environ 6000 pds carrés, convenable pour fabrication d'articles légers.

TEL. MAIN 1486.

154—3 FF

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2000. — La Ville de Bordeaux, demanderesse, vs. A. E. Cairns, défendeur. Le 23ième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 620 rue Clarke, en la Ville Saint-Louis, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 4 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2673. — A Coutu, demandeur, vs. W. J. Pawsey, défendeur. Le 13ième jour de mai 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 468 rue Saint-Joseph, en la Ville de Lachine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 4 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure. No 1544. — J. F. Payette et al., demandeurs, vs. Cyrille Quintal, sr., défendeur. Le 13ième jour de mai 1908 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1405 rue Wellington, en le village de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc., etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 4 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 340, C. A. Marchand vs R. Beaugrand. —Le treizième jour de mai 1908, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du demandeur, au No 40 Place Jacques-Cartier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en électro, marque de Montréal, livres, etc. Conditions: argent comptant. J. O. Dorion, H. C. S. Montréal, ce 4 mai 1908.

A VENDRE

MAGNIFIQUE RESIDENCE, avec écurie, à Outremont No 128 Chemin Sainte-Catherine, près de la Carrière, Lot 50 x 157. La maison est bien finie à l'intérieur et possède un système sanitaire et chauffage à eau chaude de premier ordre.

PRIX, $6,000.

$1,000 comptant et la balance à des conditions faciles.

Téléphone Main 1486. 154—3 FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7125. — H. Bercovitch et al, demandeurs, vs A. Michelin, défendeur. — Le 18ième jour de mai, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1097 rue Huntley, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 4 mai, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2443. — L. Galarneau, demandeur, vs C. A. Filiatrault, défendeur. — Le 18ième jour de mai, 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 254A rue Rachel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 4 mai, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 6335. — C. Allan demandeur vs Mme St Julien et vir. Le 13ième jour de mai 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 1027 rue Berri, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal 4 mai 1908.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Soldats mécontents. — Le traitement des contrôleurs. — L'échevin Brown perd son siège. — A la mémoire des héros. — Un four crématoire. — Chez les Artisans C.-F. — A la Pointe Gatineau.— Menaces d'une grève. — Double voie électrique à Hull. — Nonunionistes contre unionistes.—On craint une inondation générale.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — Les membres du régiment des Gardes à pied du gouverneur-général refusent de prendre part aux fêtes jubilaires de Québec, à moins que le département de la milice leur accorde l'indemnité complète du campement annuel, et non pour quatre jours seulement.

—M. l'échevin Foran a donné avis, pour ce soir, d'une motion à l'effet de porter à $1,000 le traitement annuel des membres du bureau de contrôle civique. Actuellement, ces derniers ne touchent que $500.

M. l'échevin Brown a perdu son siège pour le quartier Victoria, pour cause de manoeuvres électorales frauduleuses. Il déclare qu'il sera candidat à l'élection partielle qui aura lieu le 18 ou le 19 du mois courant.

—Samedi dernier, quelques officiers et sous-officiers du régiment des Gardes à pied du gouverneur-général sont allés déposer des fleurs au pied du monument érigé dans le parc Major, à la mémoire des soldats Osgoode et Rogers, qui ont été tués dans l'engagement de Cutknife Hill, lors de la campagne du Nord-Ouest.

—Le conseil de ville doit déléguer quelques-uns de ses membres aux Etats-Unis, afin de se rendre compte du meilleur système d'incinération pour les déchets. L'établissement d'un four crématoire est pratiquement décidé.

—MM. J. H. Charron, et Moïse Deschamps ont été choisis par la succursale locale de Hull, comme délégués à la convention conjointe des districts de l'Ontario et de Michigan, pour la Société des Artisans Canadiens-français. Cette convention aura lieu à Ottawa, le 14 du mois prochain.

—Les autorités municipales du village de la Pointe Gatineau ont réduit de 6 à 4 le nombre de buvettes. Les aubergistes affectés par cet édit municipal sont MM. Fournel et Saint-Jean. Les anciennes licences de magasins de liqueurs ont été renouvelées; et une application faite par M. Saint-Jean pour réouvrir l'ancien établissement de Louis Charette, a été refusée.

—Les conducteurs et les garde-moteurs à l'emploi de la Cie Electrique d'Ottawa ont demandé une augmentation de gages de douze pour cent, mais cette demande a été refusée, la compagnie donnant pour excuse que la crise financière ne lui permet pas de faire ce sacrifice. Cependant, les employés ne se tiennent pas pour battus, et ils doivent recourir aux services de l'Internatinale ou demander l'application de la loi Lemieux. Les employés prétendent que la compagnie vient de payer un dividende de 14 p.c. à ses actionnaires, et de verser en outre, 6 p.c. au fonds de réserve.

La question de construire une double voie électrique sur la rue Principale, à Hull, doit revenir sur le tapis à la réunion du conseil de ville de Hull, ce soir. Cette question, pendante depuis quelques années, a été battue l'an dernier, lorsque M. l'échevin Archambeault l'amena de front avec un projet de service municipal d'éclairage. La Cie Electrique de Hull qui n'est qu'une branche de la Cie du Pacifique Canadien, doit faire de nouvelles propositions aux autorités municipales.

—Les ouvriers en briques qui étaient employés à la construction de l'édifice de la Y. M. C. A., et qui se sont mis en grève il y a une semaine, ont été remplacés par des non-unionistes. Ces derniers travaillent sous la protection d'un petit détachement de gardes municipaux. Les grévistes n'ont fait aucune démonstration hostile à leurs successeurs, et ils doivent, dit-on, partir pour l'ouest ou les Etats-Unis où ils espèrent trouver facilement un emploi mieux payé que dans cette partie du pays.

—Les commerçants de bois qui, depuis trois ans, déplorent le manque d'eau nécessaire dans les rivières pour faire le flotage du bois, sont menacés d'un coup d'eau énorme, ce printemps, qui met leurs estacades en danger. Depuis cinq jours, le lit de la rivière Ottawa, aux chutes Chaudières, s'est élevé de près de six pieds. En une seule journée — vendredi — l'eau a monté de 17 pouces. Au village de la Pointe-Gatineau, on craint une inondation, mais pas avant quelques jours.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats. J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse." Tél. Bell Main 5493. 279—n

THEODULE RHEAUME, L. L. L., avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre No 3. Tél. Main 5493. 152—26

MEDECINS SPECIALISTES

DR FRS DE SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 150—26

DR H. JEANNOTTE, médecin consultant en médecine et chirurgie, transporte ses bureaux de 226 Sherbrooke Est à 65 Sherbrooke Ouest, en face de la rue Church. 152—8

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri., Westmount 1197. Consultations, 9 à 5 heures. 53—ljs—n

INGENIEURS CIVILS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux, et architecte; 26 St Jacques, Main 3826. 172—306

ACHATS DE CREANCE

DROUIN ARTHUR, achats de comptes, billets, collections. 71A Saint-Jacques. Main 1473. Résidence, Est 6052. 144—l.M.s—n

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 153—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques, Main 2894. 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514, édifice New York Life, Montréal. 130—lMs—n

PROFESSEUR DE PIANOS

ROMAIN PELLETIER, professeur de piano et d'orgue. 23 rue Mansfield. Téléphone Bell Uptown 2320. 83—ln

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

GEO. J. FOUCRAULT, accordeur de piano, bonne expérience, 68 rue Chaboillez, près Saint- Jacques., Main 1381. 153—26

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 132—26

MANUFACTURIER DE MATELAS — Rolland Frère, manufacturiers de matelas, sommiers et canapés (pour le commerce seulement). 111 Windsor, Montréal. 136—26

ENTREPRENEURS

ED. TRAHAN, entrepreneur général, 1272 Saint-Laurent. Est 5861. Spécialité : transport de bâtisses, pose soliveaux avec vis. 128—26

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 149—26

ENTRERPENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 96 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. l.M.s.n

SERRURIER

CLEFS, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet. 153—6

JOHN OHLING — On aiguise et répare les tondeuses de gazon. Réparation de serrures, clefs ajustées. 312 rue Saint-Jacques. 154—ls—n

MARCHANDS-TAILLEURS

JOS. CHAREST, autrefois coupeur chez L. C. DeTonnancourt, a l'honneur de faire part à ses clients et amis qu'il vient d'ouvrir l'ancien magasin de A. Gauthier, No 710 Sainte-Catherine Est. Une visite est sollicitée. 130—26

MACHINES A COUDRE

MACHINES A COUDRE—Raoul Richard, 1229 Notre-Dame Ouest. — Beau choix de machines àcoudre, aiguilles, huile, etc. Spécialité: Réparations de toutes sortes. 106—l.s.n

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36A Notre-Dame ouest. 141—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4414. 150—6

CAOUTCHOUC A ROUES

CAOUTCHOUC, le meilleur connu en usage au Canada, pour roues de voitures, carrosses d'enfants, posé d'un seul bout. A. R. Sarrazin, 2 Ontario ouest. Tél. Est 1484. 153—26

ELECTION A BORDEAUX

Bordeaux, 4 — L'élection pour un échevin dans le quartier Est en remplacement de M. Gordien Ménard, jr., a lieu aujourd'hui. Une grande activité règne, et les deux côtés réclament la victoire ; les candidats sur les rangs sont : M. Antoine Deslauriers, contremaître, représentant les "modérés", et M. J. B. Dupont, marchand-tailleur de Montréal, les "progressistes". Les voteurs ne sont pas très nombreux, ce qui veut dire que pas un vote tant d'un côté que de l'autre ne doit rester en arrière.

SOUS LES FLOTS DEBORDANTS

La paroisse de St Canut, comté des Deux-Montagnes, envahie par les eaux de la rivière du Nord.--- On subit de lourdes pertes.

(Des envoyés spéciaux de la PRESSE)

Si l'on met de côté les tremblements de terre, l'eau et le feu resteront toujours — quand leurs éléments sont déchaînés — comme les deux plus terribles agents de destruction et de désastre connus. On pourrait dire que rien n'est à l'épreuve de leur puissance. Par l'eau, spécialement, tout se disloque et croule, tout est renversé. Demeures, ponts aux fortes assises, digues qu'on croit inébranlables, le flot les emporte en son courant.

C'est cette force dévastatrice, ce pouvoir d'anéantissement qui éprouvent, depuis une semaine environ, les citoyens, cultivateurs et autres, de la jolie paroisse de Saint-Canut. Il est réellement douloureux de voir tant de malheurs à la fois.

Les envoyés spéciaux de la "Presse" ont été les témoins d'infortunes qu'on essayerait en vain de consoler, dont les conséquences, pour plusieurs, sont quasi irréparables. Des cultivateurs dont le seul revenu est attaché au sol qu'ils travaillent, aux moissons

M. X. Cyr, de Saint-Canut, l'une des victimes les plus éprouvées par l'inondation.

rendues par ceux-ci, ont vu leur avoir emporté par le flot montant.

Mardi dernier dans la nuit, la rivière du Nord se faisait grosse tout à coup et son niveau s'élevait presque subitement de plusieurs pieds. A quatre heures du matin la digue, chargée de roches, était emportée. Le fracas fut épouvantable ; on l'entendit

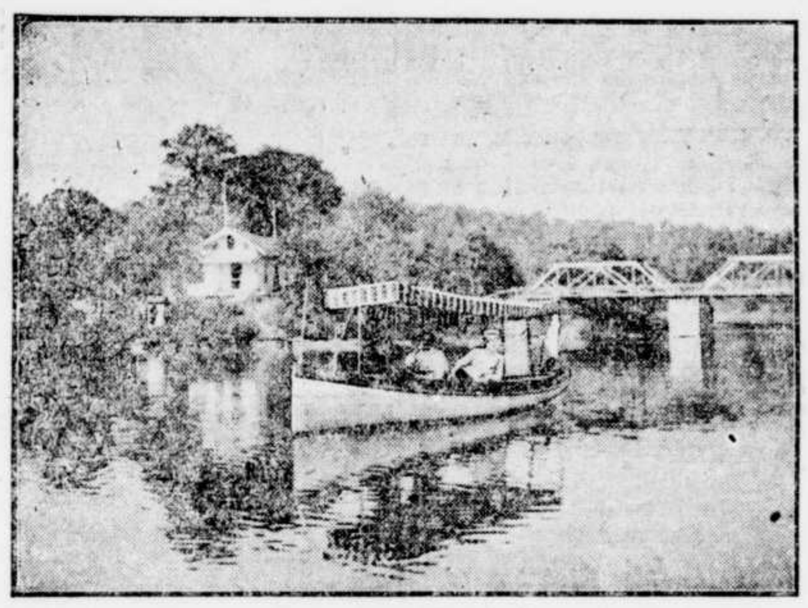

Le pont Cyr. A gauche, le châlet de M. Achille Fortier, d'Ottawa.

de très loin. La scierie et le moulin à farine, tous deux dans le même édifice, et appartenant aux MM. Cyr, furent de suite inondés, courant les plus grands dangers.

Nous ne répèterons pas aujourd'hui ce que la "Presse" de samedi dernier publiait exclusivement, quant aux dommages généraux subis par la population de Saint-Canut et de Saint-Colomban. Nous entrerons actuellement dans le détail de ce qui s'est passé, de ce qu'ont eu à souffrir les citoyens de ces deux paroisses.

LES MM. CYR

subiront, sans contredit les plus lourdes pertes d'argent. On est certain de ne pas exagérer en disant qu'elles s'élèveront à plus de $2,000. Au moulin, tout l'étage inférieur a été envahi et noyé : chaudières à vapeur, engins, dynamos, machineries, etc. Le deuxième étage, très élevé, sert d'écurie temporaire aux chevaux de M. X. Cyr et à ceux de quelques voisins et amis.

M. CHS. NADON,

électricien à l'emploi des MM. Cyr, déclarait, samedi, au reporter de la "Presse" que le plus grand danger pouvait venir de ce que le bois, billots, etc., soit emporté par l'eau de la rivière. "Ce serait là un dommage des plus considérable, a déclaré M. McNadon, et, pour ainsi dire, irréparable."

Heureusement, une voie ferrée, servant au transport des billots, se trouve à faire fonction d'estacade et retient le bois captif.

M. X. CYR,

revenu en toute hâte de Montréal, où il était en voyage d'affaires, a été rencontré à sa carrière de granit par l'envoyé spécial de la "Presse". M. Cyr, quoique très éprouvé, est loin d'être découragé.

"Nous recommencerons à édifier ce que l'eau a détruit, dit-il, et je crois, je suis sûr même, que nous pourrons faire face au malheur qui nous frappe.

"Sans doute que mes pertes pécuniaires seront considérables, mais le public, les citoyens de Saint-Canut et de Sainte-Scholastique, veux-je dire, n'aura pas trop longtemps à souffrir du manque de lumière électrique

"Dès que l'eau sera baissée, j'ai assez de combustible pour activer mes dynamos au moyen d'un engin à vapeur. Tout dépend donc de la rapidité ou de la lenteur de la disparition de l'eau.

"Quant aux dix-sept hommes employés à ma carrière de granit, je crois que je me trouverai en mesure de les garder à mon service", a dit, en terminant, M. Cyr.

Plus bas que le moulin et la demeure de M. Cyr,—celle-ci baigne dans l'eau jusqu'au premier étage, — se trouve le superbe cottage de

M. ACHILLE FORTIER,

traducteur au "Hansard". C'est vraiment miracle que l'habitation n'ait pas été emportée. Samedi, l'eau était rendue aux fenêtres du premier étage ; la maisonnette tient bon cependant et n'a pas l'air décidée à prendre le large.

Un peu plus bas est située la grange de M. Jérémie Duquette. La bâtisse, sans avoir été emportée, a subi de sérieuses avaries et penche considérablement.

Après être partis de chez M. Cyr,—en chaloupe s'il vous plaît—nous nous sommes rendus chez quelques-uns des cultivateurs affectés par l'inondation. Tous sont consternés du malheur qui leur arrive si subitement.

Plusieurs ont éprouvé des pertes qui s'élèveront à plus de deux cents et même de trois cents piastres.

LA RIVIERE DU NORD,

sortie de son lit, a atteint ceux qui se croyaient le plus en sûreté. Outre les noms déjà cités samedi dernier, de ceux qui ont subi des dommages, nous ajouterons les suivants: MM. Michael O'Connor, John O'Connor, James Hall, W. O'Connor, Jos. O'Rourke, W. Gaffaney, John Power, du côté de Saint-Colomban. MM. Edward Heard, F. Saint-Vincent, Thomas Keojh, Nap. Huot, Omer Gauthier, Jos. Lachapelle, Omer Morin, Amable Pilon, Rodrigue Lajeunesse, James O'Rourke, W. Rochon, du côté de Saint-Canut, et plusieurs autres.

M. Antoine Saint-Jean, qui depuis nombre d'années transporte la malle de Saint-Canut à Saint-Colomban, a été obligé depuis lundi dernier, de passer par le chemin de Saint-Rémi et Saint-Cimon.

"Je n'ai pas vu inondation semblable de la rivière du Nord, a déclaré

M. SAINT-JEAN,

depuis 1885, c'est-à-dire il y a 23 ans.

"C'est la première fois que je me vois forcé de transporter le sac des malles en chaloupe. La cause en est qu'on ne peut passer au pont O'Rourke."

M. EUGENE VEZEAU,

marchand et qui tient un abattoir à Saint-Canut, s'est vu forcé de faire traverser à la nage les animaux qu'il avait achetés à Saint-Colomban.

Le pont Cyr tient toujours bon, malgré le haut niveau de l'eau. Les ponts Brisebois, Jean Veau, ont subi de graves dommages; le pont Ouimet, entre Saint-Canut et Camita, a failli être emporté. Les ponts Jean Baptiste Campeau et Mooney, dans Saint-Colomban n'ont pu résister à la violence du courant et ont été entraînés dans les eaux en furie.

Le pont de M. Wilfrid Bigras, évalué à quatre ou cinq cents dollars, a également été fort avarié. Quant au pont O'Connor, sur le chemin de Lachute et Mirabel, il n'a dû son salut qu'à une lourde charge de pierre dont on l'avait lesté. Le pont Carrière a été demantibulé. Le reporter de la "Presse" a rencontré MM. J. Stephenson et W. Wilson, employés aux carrières de M. X. Cyr, les deux hommes qui ont vu

LA MORT DE SI PRES

mercredi dernier.

Les deux ouvriers ont déclaré, que sans la prompte intervention de M. Cyr, ils se seraient fatalement noyés.

Quant au niveau de l'eau, il n'y a pas d'exagération à dire qu'il s'est élevé samedi jusqu'à 15 pieds au - dessus de l'ordinaire. On devra donc attendre une dizaine de jours avant que l'eau marque une baisse sensible.

Le grand coursier a été brisé de façon considérable, on le réparera aussitôt que l'eau diminuera un peu.

Parmi ceux qui ont souffert de l'inondation, il faut également mentionner MM. David Lauzon, Rodrigue Lajeunesse, Evariste Charbonneau, et autres. Quant à M. Jos Cousineau, un jardinier, il a vu toutes ses couches chaudes noyées, subissant par le fait des dommages très onéreux.

"Il me faudra deux bons mois, a déclaré M. D. Cyr, pour remettre mes moulins et le grand coursier en bon ordre."

Somme toute la population est consternée et

M. PROSPER LABELLE,

le maire de Saint-Canut, a affirmé qu'il ne savait encore quels moyens généraux seraient pris par le conseil de la paroisse pour venir en aide aux victimes.

Voir la rivière du Nord aux jours d'été, belle, limpide, courant joyeuse sur son lit de roc, et de la contempler en furie, précipitant ses flots, blancs d'écume, contre tous les obstacles rencontrés...... quel contraste!

Si son courroux n'était encore qu'une moquerie, mais, par malheur, il a des effets de sinistre conséquence: tout est renversé, des sommes considérables sont perdues.

Espérons que la rivière ne portera pas plus loin ses attaques et qu'elle va reprendre ses idées paisibles, son calme accoutumé.

Avant de finir, les envoyés spéciaux de la "Presse" se font un devoir d'offrir à MM. Eugène Vezeau, marchand de Saint-Canut, Miron, Mackenzie, Brisebois et Rodrigue Legault, ces deux derniers de Sainte-Scholastique, leurs plus sincères remerciements pour la bonne obligeance dont ces MM. ont fait preuve vis-à-vis des deux visiteurs montréalais.

La demeure de M. Xavier Cyr. Tout le premier étage de l'habitation baigne dans l'eau.

LA MISSION DE NOS EDUCATEURS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — Le Conseil de l'Instruction Publique se réunira en séance, à Québec, mercredi de la semaine prochaine.

Le sous-comité chargé de la révision de la liste des livres de classe approuvés déposera son rapport.

On soumettra au comité un projet à l'amendement de la loi concernant les caisses scolaires d'épargne.

M. Tellier proposera la résolution suivante :

"Que, dans l'opinion de ce comité, "l'appel au surintendant de l'Instruction publique, tel qu'il existait et tel "qu'il était organisé immédiatement "avant l'entrée en vigueur de la loi "62 Victoria, chapitre 28, devrait être "rétabli et substitué à l'appel à la "Cour de Circuit ou à la Cour de Magistrat créé par les articles 482 et "suivants de la loi de l'Instruction "publique actuelle."

Le Surintendant de l'Instruction Publique soumettra aussi au comité la proposition suivante :

"Attendu que, d'après les statistiques, le nombre des instituteurs dans "les écoles rurales est très restreint "et que la proportion des instituteurs "comparée à celle des institutrices "tend à diminuer davantage ;

"Attendu que, dans nombre d'écoles "à la campagne, l'instruction des "garçons est confiée à des institutrices la plupart trop jeunes pour "qu'elles puissent exercer une maîtrise salutaire sur leurs élèves et leur "donner l'éducation virile dont ils "ont besoin ;

"Attendu qu'il est désirable de confier l'instruction des garçons, autant "que possible, surtout entre l'âge de "dix et quinze ans, à des maîtres d'écoles plutôt qu'à des maîtresses d'écoles, et qu'il serait opportun de recourir à des mesures propres à favoriser l'engagement d'un plus grand "nombre de maîtres dans les écoles "primaires intermédiaires des campagnes ;

"Ce comité recommande au gouvernement de bien vouloir favoriser "l'engagement d'un plus grand nombre d'instituteurs au moyen d'une "prime à toute commission scolaire "rurale qui placerait l'école modèle "des garçons de la municipalité sous "la régie d'un maître d'école diplomé, "cette prime ne devant être accordée "qu'à toute commission scolaire qui "paierait au titulaire de l'école un "traitement annuel d'au moins $400.

Ce comité recommande aussi qu'une prime proportionnellement plus élevée que la précédente soit accordée aux commissions scolaires rurales qui emploient avec un minimum de salaire de trois cents piastres à chacun des professeurs, plus d'un maître de classe dans une même école."

Le Conseil de l'Instruction Publique prendra en même temps en considération, la demande d'un professeur pour l'Ecole Normale des filles, à Trois-Rivières, et un projet de division du district d'inspection de M. Savard.

BELLE SEANCE

PAR LES ENFANTS DE LA SALLE D'ASILE SAINTE-CUNEGONDE.

On voudra bien prendre note que la séance annoncée ces jours derniers dans la "Presse", sera donnée les mardi 12 et jeudi 14 mai courant, à la salle du collège, angle Vinet et Duvernay . Un magnifique programme très varié a été préparé, il comprend du chant, musique, dialogues, piécettes comiques, exercices militaires, etc. Nul doute que nos petits amis sauront intéresser leur auditoire.

Les billets sont en vente à l'asile Ste Cunégonde.

Tecumseh, 4 — David Berneche, un vieillard de 8. ans, vient de mourir après huit jours seulement de maladie.

Il était né à Montréal, mais vivait ici depuis plusieurs années.

AMUSEMENTS — AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's — Matinée samedi seulement. Elsie Janis dans la comédie musicale The Hoyden. 75 excellents artistes. Engagés spécialement JOS. CAWTHORN.

FRANCAIS — Mats Lun. Mer. Jeu. et Sam. LEW WELCH dans The "Shoemaker"

ACADEMIE — Mats Mer., Jeu. et Sam. ETIENNE GIRARDOT dans "Charley's Aunt"

ROYAL — Matinées tous les Jours. Le foyer du burlesque. THE ROLLICKERS. VENDREDI : soirée des amateurs.

154—6 E

STADIUM — LE PATINOIR A ROULETTE LE MIEUX AMENAGE EN AMERIQUE

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soir. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure clientèle.

PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.

N. B. — Les commençants sont priés de venir, de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Les Lun. Mer. et Ven.—Soirées gratuites pour Dames. Les Parents cordialement invités.

Toute la semaine à 9 p.m. précises, exhibition par Miss DeVorak. La championne de la vitesse sur roulette. Prête à rencontrer toutes concurrentes.

THEATRE NATIONAL. Coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736, Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 4 mai: "LE MASQUE D'AMOUR". Prix populaires. Semaine prochaine: MARIE-JEANNE. Bénéfice des musiciens, machinistes et employés. 153—6 E

BENNETT'S THEATRE — SEMAINE DU 4 MAI — PIANOPHIENDS — TOM NAWN & CO. Autres excellentes attractions. Prix : — l'après-midi : 15c, 25c ; le soir 15c, 25c, 50c, 75c. 151-5 E

Vues Animées — NATIONOSCOPE — CHANSONS ILLUSTREES — COIN ST ANDRE ET STE CATHERINE — TEL. EST 5219. PRIX POPULAIRES. 35—n—E

OUIMETOSCOPE — Vues Animées — 624 RUE SAINTE-CATHERINE EST. Bell Tél. Est 1193. March. 659. 53—n E

ACCUSATIONS ET DEMENTI

LE CANDIDAT LIBERAL DE NIPISSING OUEST DIT DANS UN DISCOURS QU'ON LUI A OFFERT $8,000 POUR LAISSER ELIRE UN MINISTRE PAR ACCLAMATION.

North Bay, Ontario, 4. — Les libéraux de Nipissing Ouest ont choisi, vendredi dernier, M. John Loughrin, ancien député provincial, comme candidat aux prochaines élections. A cette convention, M. G. A. McGaughey, secrétaire de l'Association Libérale de Nipissing, et le candidat ont fait les déclarations suivantes sur les moyens qu'ils prétendent avoir été employés pour faire élire par acclamation l'honorable Frank Cochrane, ministre des mines.

Voici la déclaration de M. John Loughrin:

"Vous serez peut-être surpris, d'apprendre qu'il m'a été offert huit mille dollars dans le bureau de J. R. Booth à Ottawa, à l'époque où l'hon. M. Whitney appela l'hon. M. Cochrane à entrer dans son cabinet, si je voulais consentir à ne pas faire d'opposition à l'élection de Cochrane dans Nipissing Est. Je refusai cet argent de corruption, mais je consentis à me tenir en dehors de la lutte si l'on s'engageait à ne pas toucher à ma position de registrateur. Il fut alors parfaitement convenu que je conserverais ma position et que l'on laisserait élire Cochrane par acclamation. Cochrane a eu peur de faire la lutte contre moi, dans cette division, à cette élection-ci, il a préféré choisir le comté de Sudbury qui lui paraît sûr, mais qui lui réserve probablement une surprise."

M. McGaughey a confirmé les paroles de M. Loughrin: "Nous avons eu, dit-il, à cette époque la parole du ministre des Mines et une lettre a été envoyée par lui à cet effet. Cette lettre sera probablement produite avant la fin de la campagne dans cette division. Aussitôt que M. Cochrane fut élu, M. Loughrin fut destitué. C'est ce qui explique que le ministre des Mines n'a pas eu le courage de se présenter de nouveau dans ce comté."

Le cas de M. Loughrin n'est pas unique. M. McGaughey et lui-même ont déclaré dans leurs discours que les libéraux n'avaient consenti à l'élection de M. Cochrane par acclamation qu'à la condition que plusieurs fonctionnaires libéraux seraient maintenus dans les positions qu'ils occupaient. Cet engagement n'a pas été tenu par M. Cochrane. "Il déclarait dans une lettre, a dit M. Loughrin, que personne ne serait renvoyé sans qu'on lui donnât l'occasion de se défendre. Cette occasion ne m'a pas été fournie."

Ces révélations ont causé une vive sensation dans le comté et en général, dans tous les cercles politiques d'Ontario.

L'hon. M. Cochrane, interviewé à ce sujet, a nié les faits exposés par MM. Loughrin et McGaughey et déclaré qu'il n'a ni conclu ni autorisé personne à conclure en son nom l'arrangement qu'ils ont révélé.

Quant à M. Loughrin, interrogé après l'assemblée, il n'a pas voulu donner le nom de la personne qui lui avait offert les $8,000, mais il a ré-affirmé avec énergie sa déclaration à ce sujet.

L'hon. A. G. MacKay assistait à la convention à laquelle il a adressé la parole ainsi que MM. McCool, député fédéral du comté, J. B. T. Caron, député d'Ottawa et le Dr James, ancien député provincial.

Le leader de l'opposition libérale a fait une vigoureuse et éloquente critique de l'administration Whitney.

M. McCool a exprimé l'opinion que l'hon. Frank Cochrane avait judicieusement agi en renonçant à se présenter cette année, dans Nipissing où il aurait certainement été battu.

"Je n'ai pas vu, dit M. McCool, la lettre du ministre, mais j'ai été assuré par des personnes absolument dignes de foi que M. Cochrane s'est virtuellement engagé à maintenir M. Loughrin dans sa position de régistrateur si on ne faisait pas d'opposition à son élection."

M. J. B .T. Caron, député d'Ottawa, a parlé en français et a été applaudi avec enthousiasme. Il a particulièrement insisté sur la loi des licences et l'affaire de la concession Larose.

Concours Hippique — ARENA — ARENA

MERCREDI

Billets réservés en vente maintenant au contrôle de l'Arena. Heures : de 9 a.m. à 12.00, midi, et de 1.00 à 6.00 p.m. Téléphone Westmount 423.

Prix — Billets réservés pour les représentations du soir, $1.00 ; samedi matin, 50c ; insignes de saison, $5.00 ; admission générale, 25c et 50c.

REPRESENTATION SPECIALE POUR LES ENFANTS

Samedi matin. — Admission, adultes, 25c ; enfants, 15c. Billets réservés, 50c.

Taux réduits sur les chemins de fer. E

Dans la sélection d'opéra, le grand ténor CARUSO — ARENA, LUNDI 18 MAI

Liste aux magasins de musique. La vente commencera chez Willis et Cie, lundi, le 11 mai. Prix: $1, $1.50, $2.00, $3.00 et plus. Loges (6), $30.00. E

ON DEMANDE

pour la ville de Vankleek Hill, Ont., pour le 17 juin 1908, des troupes d'amusement pour exposition en plein air. S'adresser Manager H. C. Cornish, Secretary Citizens Committee, Vankleek Hill, Ont. 153—3 E A

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p.m., lundi, 18 mai, 1908, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Magog, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour édifice public à Magog, P. Q."

On peut consulter les plans et devis au bureau de poste, à Magog, ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent — 10 p.c. — du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 29 avril, 1908.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 152—2

AVIS

Soumissions pour chaine pour le Ministère de la Marine et des Pêcheries.

SOUMISSIONS

Le TEMPS pour recevoir des soumissions pour boucles et émérillons de chaine requis par le Ministère de la Marine et des Pêcheries pour lesquels des soumissions avaient été demandées et qui devaient être reçues le premier mai, sera prolongé jusqu'au 15 mai courant. On pourra voir les plans revisés aux bureaux des agents du Ministère de la Marine, à Halifax, N. E., St Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Montréal, P. Q., et Québec, P. Q., et au ministère, Ottawa.

Ottawa, 23 avril 1908. F. GOURDEAU, Sous-ministre. 152—6

SOREL

—Les jeunes amateurs de cette ville, qui ont donné, avec tant de succès, en février dernier, la comédie "La Cagnotte", donneront une nouvelle représentation dramatique et musicale à l'Académie de Musique, le 7 du courant.

—M. Alfred Lacouture a obtenu gain de cause dans son procès concernant les abattoirs.

On se rappelle que les bouchers de Sorel ont poursuivi la corporation pour faire déclarer inconstitutionnel le règlement des abattoirs et la loi qui le confirmait.

M. Lacouture est intervenu comme propriétaire des abattoirs. Il a contesté l'action et la Cour a maintenu les prétentions de M. Lacouture et a déclaré la loi et le règlement constitutionnels.

Mtre George Mathieu était l'avocat de M. Lacouture. Le jugement a été rendu le 21 du courant, par l'hon. juge Charbonneau.

—On annonce pour le 4 mai le mariage de M. Aurélien Rondeau, du département de la marine, avec Mlle Hélène Pontbriand, fille de M. Ed. Pontbriand, de cette ville.

—Le vapeur "Lac St Pierre" a été hâlé sur les chantiers de la marine pour y subir des réparations.

—Le steamer "Wobun" est entré dans notre port aujourd'hui avec une cargaison de charbon pour le département de la marine.

—Les amis de M. Denis, propriétaire du Balmoral, lui ont fait une jolie fête, vendredi, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Il y a eu la lecture d'une adresse, la présentation d'un joli cadeau, des discours, le tout suivi d'une agréable soirée.

CHEMINS DE FER L

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France). Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA PROVENCE	mai 7
*LA LORRAINE	mai 14
*LA TOURAINE	mai 21
*LA SAVOIE	mai 28
*LA PROVENCE	juin 4
*LA LORRAINE	juin 11

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n •

Agence de Voyages RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, etc.

3 croisières d'été pour 1908. La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.

17 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

EMPRESSES — CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
9 mai	Lake Erie	22 avril
15 mai	Empress of Britain	1 mai
23 mai	Lake Manitoba	6 mai
29 mai	Empress of Ireland	15 mai
6 juin	Lake Champlain	20 mai
12 juin	Empress of Ireland	29 mai
20 juin	Lake Erie	3 juin
26 juin	Empress of Ireland	12 juin
4 juillet	Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	Empress of Britain	26 juin
18 juillet	Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	Empress of Ireland	10 juillet
1 août	Lake Erie	15 juillet
7 août	Empress of Britain	24 juillet

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer. 147—n

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et "on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Colons

Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta.

Bon pour partir les 12 et 26 mai, 9 et 23 juin.

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

WAGONS-LITS-TOURISTES

Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 10.10 heures p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 heures a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe. Prix des cabines, $4.00 pour Winnipeg ; $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL - TORONTO

4 trains express dans chaque direction, tous les jours. — Quittent Montréal : a9.00 a.m., a9.45 a.m., a7.32 p.m., a10.30 p.m. Arrivent à Toronto, a4.30 p.m., a9.45 p.m., a6.15 a.m., a7.30 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train de 9.00 a.m.

MONTREAL - OTTAWA

3 trains les jours de la semaine — 2 trains le dimanche. — Quittent Montréal : a8.30 a.m., b3.40 p.m., a7.30 p.m. Arrivent à Ottawa : a11.45 a.m., b6.55 p.m., a10.45 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains. Excepté le train de 7.30 p.m., de Montréal, qui n'a pas de char-salon.

MONTREAL - NEW YORK

Quittent Montréal à : b8.45 a.m., b11.00 a.m., a7.40 p.m. Arrivent à New York à b8.50 p.m., b10.08 p.m., a7.20 a.m.

aTous les jours ; bJours de semaine.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Heures des Trains

EN DESTINATION DE

7.25 A.M. — St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI, Samedi excepté — Lévis, Québec, Riv. du Loup, Moncton, St Jean, Halifax et Sydney,—wagons-lits et wagon-restaurant directs.

3.50 P.M. — St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 615, Marchands 20.

H. A. PRICE, Ass. Ag. Gén. des Passagers,

GEO. STRUBBE, Agent des billets pour la ville. n

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p.m., jeudi, le 21 mai 1908, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Knowlton, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, à Knowlton, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission à ce ministère, au bureau du maître de poste de Knowlton, Qué., et au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent — 10 p.c. — du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 30 avril 1908.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 154—3

Ministère de la Milice et de la Défense

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Terrains de Camp de Petawawa

DES SOUMISSIONS CACHETEES, marquées sur l'enveloppe "Soumission pour bâtisse, camp de Petawawa", et adressées au secrétaire du conseil de la milice, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, le 15 mai prochain, pour fournir le travail et les matériaux nécessaires à la construction de certaines bâtisses, aux terrains de camp de Petawawa.

Les plans et devis peuvent être vus, et les renseignements complets obtenus aux bureaux du directeur des services des ingénieurs, quartiers généraux de la milice, Ottawa ; l'officier commandant de la division de l'Est d'Ontario, Kingston ; et le lieutenant-colonel H. J. Mackie, Pembroke, Ont.

Les soumissions doivent être écrites sur les formules imprimées, fournies par le ministère de la milice et de la défense, et chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte canadienne, de 10 pour cent du montant d'icelle, payable à l'ordre du Ministère de la Milice et de la Défense, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat selon la soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

E. F. JARVIS, Secrétaire.

H.Q. 67-17-12.

Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa 28 avril 1908.

Les journaux ne seront pas payés pour cet avis s'ils le publient sans l'autorisation de ce ministère. 152—4

COMMERCE ET FINANCES

LA BOURSE DE MONTREAL

Les transactions ont été assez bonnes, ce matin, et les valeurs se sont maintenues fermes.

Le Pacifique Canadien a donné le ton. Il en a été vendu 100 parts à 155½.

Le Détroit s'est montré beaucoup meilleur qu'en ces derniers temps. Ouvert à 35, il clôtura à 34 5-8. Il en a été vendu 425 parts. Depuis vendredi, le Détroit est à la hausse et on espère que ce progrès se continuera. Cette valeur n'attend plus que la solution de la question de son dividende pour reprendre la faveur dont elle jouissait auprès du monde de la finance.

Avec 120 parts, le Power a touché 96. La réduction des prix pour l'éclairage électrique et au gaz n'affecte pas cette valeur considérée un excellent placement.

Le Mackay C. et le Soo ont été fermes, le premier à 62 avec 25 parts et le second à 112 avec 50 parts.

Le Toledo, plus fort à 14, a été négligé.

Le Mexican est toujours à 46. Vingt-cinq parts ont été vendues. Le Steel à 16¼, vendredi, s'est ouvert à 17¼ ce matin pour clôturer à 17 3-8 et 175 parts ont changé de mains.

La Scotia à 52½, avec 110 parts, et le Coal C., à 47¼, avec 105 parts, sont restés stationnaires.

A NEW YORK

Après la réaction de samedi, le marché s'est ouvert lourd ce matin, puis peu à peu, les valeurs s'affirmèrent. La situation améliorée de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis est un facteur avec lequel les financiers comptent toujours, et ceci est une des raisons pourquoi la confiance est de beaucoup meilleure dans la situation générale des affaires. Le cuivre s'est ouvert à 60 1-8 pour se maintenir à cette cote ; le Smelter a gagné ¼ de point à 71¼ ; l'Anaconda a touché 37½, le sucre, 126 5-8.

Le Brooklyn, ouvert à 46 7-8, a fléchi à 46 1-8; le Pacifique a fléchi de 155¼ à 155; le Saint-Paul, de 131¼ à 130½; le Great Northern, de 128¾ à 127 3-8; le Northern Pac., de 132 5-8 à 132 3-8 ; l'Union Pacifique, de 138 1-8 à 137 5-8.

Le Missouri Pac., ouvert à 48¼, a touché 50 ; le Southern Pac, ouvert à 81¾, a monté à 82 3-8.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Aut.C.R.S.	130	127	BANQUE		
Bell Tél.Co.			Brit. N. A.	148	
B.C.Pk. As.			Commerce	160¼	160
" B. Pfd.			Dominion		
Ca. Conver.	38	48	East Town.	150	148
Can. Pacific	155¼	155¼	Hamilton		
New Pacific			Hochelaga	137	135
Dét.El.Ry.	34	34½	Imperial		
Dom. C. Co.	45⅞	47½	Merchants		155
" Pfd.	96	10	Molsons	196½	195
D.I.& St Co.	17½	17¼	Montréal	236	
" Pfd.	62½	62	Nationale		
Dul. Com.	15¼	15½	New Bruns.		
" Pfd.	27	25	Nova Scotia		
Halifax		96	N.S. New.		
Hav. Elec.			Ontario		
" Pfd.			Ottawa		
Illinois T.P.	87	86¼	Québec	124	122
Int. C. Com.	75		Royal	222	
Pfd.			Royal New.		
Com. of W	82½	73½	Sovereign		
" "	113	111	Standard		
Lau. Paper.	106	102	Toronto		
" Pfd.	110	109	Union		127½
Mackay Co.	62½	62	COTONS		
Pfd.	65½	65	C.C.C. Co	50	45
Mex L.& P.	46⅝	46	D. Tex. Co	44½	43½
" Pfd.			" Pfd.	85	83¾
Min. St Paul	112	111¼	Montréal	114	100
M.L.P.& P.	96	95⅞	BONDS		
M.L.H.& M.			Bell Tel.	105	100
Mon. St Ry.	180¼	179¾	C. C. Cot.	93	92½
New St Ry.			Can. Con.		
M.I.D.C. Co			Dom. Coal	91	
" " Pfd.			Dom. Cot.	97	95½
M.St Work.	72	69	D. I. & S.	76⅞	75
" Pfd.		92½	Hal. Tram.		
Marconi W.			H. E. Ry.		
M. Tél. Co.	140	138	Keew. Mil.		
Nipissing		7	Lake Wood		
O.T. & L.			Laur. Paper		104
N.S. St Co.	52¼	52⅛	Mag. Is. De.		
" Pfd.	109⅛		M.E.L. Co.	78	
N.W. Land.			Mex. L. P.	82	
North Star.			M. L. H. P.		
Og. Mil. Co.	125	105	M. St Ry.		
" Pfd.	123½	120	Mont. Ware		
Penman's L.	33	30	N.S.S.Cl.		106
" Pfd.			N.S.Con.		
R.&N.O.Co.	76	75¾	Ogil Milling		111
R.J.L.&P.O	53	3.½	Price Bros.		
Sao Paulo			Rich. Ont.		
Sha. W. & P.			Rio de Jan.	79	78½
St John E.R.			Sao Paulo		
Toledo	14½	14⅛	St John R.		
Toronto	99½	98½	Tex. S. A.		83
Trinidad			" " B.		85
Tri City Pfd	82½	78½	" " C.	88	82
Twin City	87	86¾	" " D.	88	
West India.			W. India.		
Winnipeg		123	Winnipeg	103	101
Wind. hotel					

VENTES DE VENDREDI APRES-MIDI

Detroit Unit.—50 à 32½, 175 à 32½, 25 à 32¾, 75 à 33, 6 à 32½.

Dom. Iron Com.—25 à 16¾, 5 à 17, 56 à 16¾.

Mont. Power.—129 à 95½, 290 à 95¾, 250 à 96, 25 à 96 1-8, 164 à 96, 100 à 96 1-8, 50 à 96, 50 à 96.

Illinois.—5 à 86¼.

Shawinigan.—15 à 64.

Textile.—25 à 83½.

Toronto Rls.—12 à 99¾.

Twin City R. T.—9 à 85¾.

Mexican Comm.—25 à 46.

Toledo Rwy.—100 à 10½, 25 à 10¾, 100 à 11 1-8.

D. Iron Bonds.—2000 à 75½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 100 à 155½.
L. of W. Pfd. — 30 à 112.
Twins. — 90 à 86½.
Pen. Com. — 1 à 34.
Toronto Ry. — 10 à 100, 25 à 99¾, 27 à 99.
Mont. St. Ry. — 100 à 180.
Halifax Ry. — 2 à 98.
Textile Bds. — $1250 à 87¼B.
L. of W. Bds. — $4000 à 106.
Quebec Bk. — 6 à 123.
Mer. Bk. — 4 à 156.
Bk. B. N. A. — 1 à 144¾.
Mexican. — 25 à 46.
Scotia. — 10 à 51½, 100 à 52½.
E. T. Bank. — 1 à 148.
Toledo. — 35 à 14, 5 à 14½.
Illinois Pfd. — 2 à 87½.
Iron. — 125 à 17¼, 50 à 17 3-8.
Pen. Pfd. — 10 à 80.
Mackay. — 25 à 62.
Coal. — 50 à 47¼, 10 à 47¼.
Int. Coal and C. — 2000 à 65.
Telephone. — 10 à 129¼, 1 à 129¾.
L. of Woods. — 265 à 84, 100 à 83¾, 50 à 83 5-8, 25 à 83¼.
Power. — 120 à 96.
Telegraph. — 33 à 138.
Soo Com. — 50 à 112.
Detroit. — 25 à 35, 25 à 34 7-8, 25 à 34 5-8, 10 à 35, 15 à 34 5-8, 50 à 34 3-8, 125 à 34¼, 25 à 34⅜, 25 à 34 7-8.

HALLE AU BEURRE ET FROMAGE DE SAINT-HYACINTHE

(Spécial à la "Presse")

Saint-Hyacinthe, 4. — L'ouverture régulière de la Halle au Beurre et Fromage a eu lieu samedi dernier. La vente a été précédée d'une longue discussion par MM. A. Riendeau, président, J. N. Lemieux, secrétaire-trésorier et divers autres membres de cette association, sur les avantages et désavantages d'une motion qui avait été proposée à l'assemblée du 18 avril dernier. Cette motion avait pour but d'amender l'article 28 des règlements qui veut que les produits vendus à la halle, à Saint-Hyacinthe, soient inspectés à Montréal par un inspecteur officiel du gouvernement, en replaçant "à Montréal," par les mots "aux fabriques mêmes." Cette motion a été mise aux voix et a été rejetée sur division.

On procéda aussitôt après à la vente. Dix fabriques ont offert la vente de 105 boîtes de beurre, qui ont été achetées au prix de 28 1-8 cents la livre.

La prochaine vente aura lieu samedi le 9.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F.	35¼	35¾	K. & Tex.C.	27⅞	27¾
" Prf.			" Prf.	60	66
Am. C. Oil.			Ls. & Nash.	101½	102
Am.Loc Co.	47¾	48¾	Mann. Elev		
A. L. Copper	60⅝	60	Miss. Pac.	48¼	50
Am.Smel C	71	71⅛	Metropolit.		
" Prf.	15⅞	15⅞	Norf. & W.		
A Sug R.Co.	126¼	128⅝	M.StP.&SM		
A.T.&S.F.	81	80¾	" Prf.		
" Prf.			N.Y.C.& H.	101⅛	100⅝
Balt & Ohio	87½	87	N.Y.O.& W.	35⅝	36⅛
" Prf.			Nat. Lead.C.	59⅞	59½
B. R. T.	46⅞	46⅛	Pacific Mail		
C.& Al.Co.	18⅛	117⅛	Penn. R. R.	121	121
Can. Pac.	155¼	55	P.Steel com.	29⅜	28⅝
Can. South.			People Gas.		
Ches & Ohio	38	38¼	Phil. & R.	109⅛	109⅛
C & N. W.	151¼	150¼	" I Prf.		
C M.& St P.	131⅛	130⅝	" II Prf.		
R.I. & Pac			R. Island c.	15⅛	15½
" Prf.			South. R. c.	14⅞	14⅞
C. G. N. Y.	119⅞	119½	" Prf.		
Col. F. & I.	24⅛	24¼	South. Pac.	81¼	82⅛
C.C.C.&S.L.	57⅞	57⅞	Ten. C. & I.		
D.Lack & W			Texas Pac.	19	19⅛
Del. & Hud.		159¾	Twin City		
Det. U. Ry.			U. S. L. C.		
D. & R.Co.			" Prf.		
" Prf.			U.S.S.com.	35¾	36¾
D.S.S.& At.			" Prf.	10.	100⅞
" Prf.	23	24	U.S.Rub. c.		
Erie Rail.			" Prf.		
"II Prf.			U. Pacific c.	138⅛	137⅞
" I Prf.			" Prf.		
Great Wet.	4¾	4¾	Wabash		
Gen. Elec.			" Prf.	18¼	18¾
Hoc. Valley			West U. Tél.		
Ill. Central	135	135	Wis.C. com.	16⅛	16⅛
Money			Mackay Co.	62	62
Great North	128½	127¾	" Prf.		
Prf.			North Pac.	132⅞	132⅞

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00		73
Canadian Gold Fields	.10		5
Rambler-Cariboo	1.00	25	27½
North Star	1.00		7
Monte Christo	1.00		3½
White Bear	.10		
International Coal & Coke	1.00	60	71
Diamond Vale Coal	1.00		
Alberta Coal & Coke	1.00	15	28
Dominion Copper	10.00	1⅛	1¼
Novelty	.10		3½
Granby	100.00	90	95
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	19½	20
Cobalt Central	1.00	28	29
Coniagas	5.00	4 85	5 50
Crown Reserve	1.00	44	45
City of Cobalt	1.00	1 12	1 20
Foster	1.00	83	88
Green Meehan	1.00	17	20
Kerr Lake	5.00	2 60	2 80
Little Nipissing	1.00	24	27
McKinley-Dar-Sav	1.00	75	82
Nipissing	5.00	6 75	7 00
Nova Scotia	1.00	27	30
Peterson Lake	1.00	17	18½
Right of Way	1.00	2 75	3 10
Silver Queen	1.00	1 12	1 20
Silver Leaf	1.00	15	16
Trethewey	1.00	8.	88
Temiskaming	1.00	37	38
Mon. Reduction & Smelting	5.00		
" " " Prf	5.00		

LE RAPPORT DES BANQUES

Le rapport hebdomadaire des banques montre que ces dernières possèdent $62,352,000 en plus de la somme requise par le règlement sur les réserves. En voici le détail :

Prêts, dim.	$ 63,000
Dépôts, augm.	6,855,400
Circulation, dim.	1,186,800
Offres légales, augm.	1,775,100
Espèces, augm.	306,900
Réserve, augm.	5,082,000
Réserve requise, augm.	1,713,850
Surplus, augm.	3,368,150
Dépôts ex E. U., augm.	2,836,375

LES TRANSACTIONS A MONTREAL

Les ventes, à la bourse de Montréal, pendant la semaine dernière, ont été de 14,448 actions et de $27,000 d'obligations. La semaine précédente, il fut vendu 10,440 actions et pour $30,500 d'obligations.

LES DIVIDENDES DE MAI

Nomenclature des compagnies qui déclareront un dividende dans le mois de mai

Les compagnies suivantes ont déclaré un dividende le 1er mai :

Dividendes Trimestriels

La Banque Nationale, la Consolidated Mining & Smelting Co., of Canada, l'Imperial Bank of Canada et la Montreal Street Ry.

Dividendes Semestriels

La Dominion Coal obligations, Montreal Street Ry. obligations, la Quebec Ry. & Light Co., l'Hôtel Windsor.

Les compagnies dont les noms suivent déclareront un dividende aux dates ci-après :

MARDI, 12 MAI, DIVIDENDES TRIMESTRIELS

La Canadian Converters Co., la Montreal Light & Power Co., et la Twin City Rapid Transit, Common.

MERCREDI, 20 MAI, DIVIDENDE ANNUEL OU SEMI-ANNUEL

Dividende annuel ou semi-annuel, la British Columbia Packer' Association.

SAMEDI, 30, DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Dividende trimestriel de l'Union Bank d'Halifax.

LES ASSEMBLEES DE MAI

Les compagnies dont les noms suivent tiendront leur assemblée annuelle aux dates ci-après :

MARDI, 5 MAI

La Montreal City & District Savings Bank et la Sterling Bank of Canada.

MARDI, 19 MAI

La Paterson Lake Silver Cobalt Mining Co.

MERCREDI, 27 MAI

La Canadian Converters Co.

LA ROYAL BANK

La "Royal Bank of Canada" vient de transporter ses bureaux dans le superbe édifice qu'elle vient de se faire construire, 147 rue Saint-Jacques.

NOUS DEMANDONS A ACHETER $100,000.00 DE DEBENTURES MUNICIPALES (De la Province de QUEBEC)

St CYR, GONTHIER & FRIGON.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Tél. Main 2701

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de changer une bâtisse et bâtir une écurie sur le lot numéro cadastral 441 subdivisions Nos du quartier St Laurent No 16-18 rue Benoit.

Signature, FRASER, VIGER & CO. Limited.

Adresse No 211 rue Saint-Jacques.

Montréal, 1er Mai 1908.

MORT D'UNE FEMME DE BIEN

MME J. N. E. FARIBAULT MEURT, SAMEDI, A L'ASSOMPTION. — ELLE ETAIT LA BELLE-SOEUR DE SIR LOUIS JETTE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Assomption, 4. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme J. N. E. Faribault, arrivée à L'Assomption samedi matin, à 7½ hrs. Mme Faribault a été emportée par une syncope de coeur après avoir souffert la terrible maladie de l'asthme pendant quatorze ans.

Mme Faribault était l'épouse de feu Joseph Norbert Edouard Faribault, notaire à L'Assomption. Elle était née le 20 janvier 1829. Elle était la soeur de feu M. l'abbé Ferréol Dorval, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, ancien supérieur du collège de L'Assomption et longtemps curé de cette paroisse.

Elle laisse pour la pleurer son fils, Joseph-Edouard Faribault, avocat, C. R., de L'Assomption; un frère, Urgel Dorval, arpenteur, demeurant à Montréal et une soeur.

Mme Faribault s'est éteinte entourée de tous les secours de la religion et au milieu de ceux qui la chérissaient. Elle fut toute sa vie, un modèle de patience et de résignation, surtout dans ses dernières années, où, affaiblie par la maladie, elle ne cessait de prier Dieu de l'aider à supporter ses souffrances. Ame charitable par-dessus tout, elle savait ouvrir sa main, pour faire large, la part des malheureux. Mère aimée et dévouée, elle était toujours prête à aider et à encourager ceux qui recouraient à elle. Femme pieuse et dévote, entendant la messe tous les matins, dans sa chapelle privée, elle rendait grâces à Dieu de ses bontés, et le remerciait des épreuves qu'il se plaisait à lui envoyer. Elle laissera des regrets éternels dans le coeur de tous ceux qui l'ont connue.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 10 heures, après l'arrivée des trains du Grand-Nord, à l'église paroissiale de L'Assomption. Mgr Archambault, évêque de Joliette, présidera à la cérémonie.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

IL ECHAPPERA A L'ILE DU DIABLE

Il semble à peu près certain que les portes de la prison s'ouvriront demain, pour laisser sortir le fameux cambrioleur américain, Kid McManus, dont la justice française demandait l'extradition.

On sait que le juge Choquet a, la semaine dernière, déclaré que si les papiers nécessaires à l'extradition du prévenu ne lui parvenaient pas le 5 mai il rmettrait McManus en liberté.

Or, les papiers en question ne sont pas encore arrivés et, au consulat français, on ne les attend pas demain.

McManus va ainsi échapper à l'Ile du Diable.

CHARBONNIER EST MAITRE CHEZ SOI

Wetaskin, Alberta, 4 — Traversant la ferme d'un voisin, en compagnie de deux amis, Abraham Tristurn, fermier de Rosenroll, entendit qu'on lui criait d'arrêter. Une altercation s'ensuivit. Lui fut criblé d'une grêle de balles, un de ses amis fut poignardé. Les détails du reste font défaut sur cette tragédie.

POUR TUER LORD KITCHENER

Calcutta, 4 — Après avoir mis la main sur un dépôt de bombes, on a aussi découvert qu'un complot avait été tramé parmi les naturels du pays pour assassiner les Européens et en particulier le général lord Kitchener, commandant en chef des troupes anglaises dans l'Inde.

INCENDIE A ST LOUIS

Hier après-midi, les pompiers de la ville Saint-Louis ont été appelés au No 49 rue Villeneuve, où le feu s'était déclaré dans une écurie appartenant à M. Duval. Les dommages sont d'une centaine de dollars.

Mlle Serepta Pickel, âgée de 63 ans et domiciliée au No 65½ de la rue Saint-Antoine, a été trouvé morte dans son lit, hier matin, Mlle Pickel a succombé à une syncope.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

TRES IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN

D'excellents Meubles de Ménage, Piano, Tapis, Miroirs, range en acier, etc.

Nous avons reçu instruction de Mme M. I. Laberge, qui, après avoir tenu pendant plus d'un demi-siècle, l'hôtel privé le plus populaire en ville, se retire des affaires, de vendre chaque lot sans réserve,

A SA SPACIEUSE RESIDENCE

No. 71 Avenue Viger, près rue Saint-Denis

MERCREDI MATIN, 6 MAI 1908

Comprenant :

Excellent piano, mobiliers de salon, chaises désassorties et fauteuils, tables de centre, gazeliers, images, rideaux, portières, tapis Wilton, horloge de manteau de cheminée antique, etc.

Le contenu de seize chambres à coucher comprenant mobiliers de chambre à coucher en acajou, chêne, noyer et merisier ondé, excelents sommiers et matelas, bureaux désassortis, chiffonniers, lits pliants, canapés, garde-robe, services de chambre, tapis, literie, chaises désassorties et buffets, tables et chaises de salle à manger, miroirs, linoléums, argenterie, coutellerie, vaisselle, toile de table et très magnifique porte-chapeau en chêne ayant coûté $150, poêle à gaz, gros poêle en acier par Chapleau, et ustensiles de cuisine.

La plupart de ces articles sont modernes.

Vente à 10 heures.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

153—3

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

ATTRAYANTE VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE Neufs et d'Occasions

Et un gros assortiment de magnifiques nouveaux tapis, prélarts et linoléums, pianos, etc.

Nous vendrons à nos salles, 241 et 243 rue St Jacques.

MARDI APRES-MIDI, LE 5 MAI,

comprenant: mobiliers de salon et de chambre à coucher, lits en fer, sommiers et matelas, oreillers, buffets, tables et chaises, et un lot de magnifiques nouvelles carpettes en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, en grandeurs pour convenir à n'importe quelle pièce, beaux meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à dîner, lits en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, matelas, pianos, rideaux, couvertures de lit, etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

153—2

LA PREVOYANCE

On offre en vente un certain nombre d'actions de "La Prévoyance", compagnie d'assurance contre les accidents et de garantie, 71A rue St Jacques, Montréal. On vendra ces actions à des conditions très faciles ou on les échangera contre des propriétés, terrains, etc. Ecrire à Casier 4, la "Presse". 152—6

HOMME

On demande un homme pour remplir la charge de chef de la correspondance dans un bureau d'assurance. En plus de son expérience en matière de correspondance, il devra avoir de l'expérience en assurance, connaître la sténographie, la clavigraphie et savoir parfaitement son français. Inutile de se présenter sans être en état de donner des preuves de sa parfaite qualification. S'adresser à boîte 73 la "Presse."

DISSOLUTION DE SOCIETE

Une nouvelles importante, dans le monde des immeubles, c'est la dissolution de la société qui existait jusqu'ici entre M. Cousineau et H. Hubert Raymond.

Monsieur Raymond a recommencé les affaires en s'associant avec l'échevin Gadbois et M. Urgèle Boucher, ingénieur civil. La nouvelle société porte le nom de "La Compagnie Raymond, limitée." Elle a été incorporée à Ottawa le premier mai courant.

DELEGATION CHEZ LES MINISTRES

L'hon. premier ministre de la province et l'hon. M. Weir ont reçu, à 1 heure cet après-midi, une délégation composée de citoyens de Grenville et de Hawkesbury, Ont., qui demande l'appui du gouvernement de Québec pour la construction d'un pont interprovincial sur la rivière Ottawa.

La Compagnie des Tramways étudie le projet de donner un service continue entre Maisonneuve et Lachine, par la rue Sainte-Catherine, sans correspondance, excepté dans les limites de la ville. On dit que la ligne passera par le chemin d'en haut de Lachine.

LES CONFLITS OUVRIERS

Le "lock out" que subissent les briquetiers organisés de Montréal depuis vendredi dernier, de la part de leurs employeurs du "Builder's Exchange" continue toujours à exister et aussi à retarder considérablement la construction d'une foule de grands édifices en voie d'érection dans quelques-unes de nos principales rues.

Le comité de renseignements de l'union des briquetiers, qu'un de nos représentants a eu l'avantage de rencontrer, ce matin, prétend que l'union n'a jamais eu l'intention de combattre les entrepreneurs, bien qu'elle aurait été justifiable de retirer ses membres de certains chantiers, l'hiver dernier, où les patrons ignoraient les principales clauses de l'arrangement annuel. Le comité a tenté par tout les moyens pacifiques d'ajuster le différend, mais il appert qu'à chaque réunion du comité conjoint d'arbitrage, aucun effort ne fut tenté de la part des entrepreneurs pour faire respecter l'entente qui a pris fin le 1er mai courant.

"L'union réclame pour la saison 1908-1909, nous a dit l'un d'eux, les mêmes conditions que les employeurs ont reconnu l'an dernier ainsi que le refus de reconnaître l' "open shop"

"L'échelle de salaire variant entre 35 cents et 50 cents suivant la compétence du briquetier avec le patron lui-même comme juge n'est pas, on l'admettra, une garantie suffisante pour nous, que justice nous soit rendu, et cela signifie d'ailleurs que tous les briquetiers seraient classés comme hommes ne valant pas plus de 35 cents de l'heure. Le coût de la vie n'a pas diminué, et il n'y a pas de raison de baisser les gages.

"Nous avons été attaqués sans raison et nous défendrons nos principes par tous les moyens légaux et légitimes. Notre union compte aujourd'hui vingt-neuf ans d'existence, avec un acte d'incorporation en bonne et due forme et soyez certain que nous ne baisserons pas pavillon dans les conditions actuelles."

LES OUVRIERS TEXTILES

Contrairement à ce que disait, ce matin un confrère français, il n'y a pas, dans le moment, de grève générale dans nos filatures. Seuls, une soixantaine de fileurs employés dans les moulins d'Hochelaga et de Saint-Henri, ont quitté l'ouvrage, ce matin, dans le but de protester contre la réduction de gages que la "Dominion Textile Co.", a mise en vigueur ce matin.

Comme ces ouvriers fournissent la matière première aux autres départements, il est à prévoir que si les fileurs persistent dans leur détermination, les milliers d'autres ouvriers et ouvrières se verront forcés de chômer.

Une dépêche de Valleyfield reçue cet avant-midi, nous apprend que les fileurs à l'emploi de la "Montreal Cotton Co.", au nombre de cinquante, ont suivi, ce matin, l'exemple de leurs camarades de Montréal.

PAR WALKER M. KEARNS

Vente à l'Encan DE Fret et Bagage non Réclamés

Une très grande quantité de marchandises de presque toute description seront vendues à l'encan public, par ordre de The Canadian Northern & Quebec Railway Co., à ses hangars à fret de la rue Moreau.

MARDI MATIN, 5 MAI

Commençant à 10 heures.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

152—3

PAR M. HICKS & CIE

QUEEN'S AUCTIONEERS M. HICKS & CO

BAGAGE NON RECLAME

Nous avons reçu instruction de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, de vendre à l'encan, sans réserve, une quantité de bagage non réclamé, comprenant environ 1,000 articles recueillis sur tout le réseau.

La vente aura lieu dans la salle des bagages, partie ouest de la gare Windsor — entrée rue Osborne.

MERCREDI, 6 MAI

Commençant à 10 a.m.

M. HICKS and CO., Encanteurs.

153—3

Province de Québec, District de Montréal, Comté d'Hochelaga. VILLE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville d'Outremont et à tous ceux que ces présentes regardent : —

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier qu'à une assemblée spéciale du Conseil de la Ville d'Outremont, tenue au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, dans la dite Ville, le vingt-deuxième (22) jour d'avril mil neuf cent huit (1908), à laquelle furent présents : les conseillers Nadeau, Beaubien, Desjardins, Gauthier, Arthur, Robinson, Gorman et Ainslie, formant le quorum du dit Conseil, sous la présidence du Maire W. W. Dunlop, le règlement numéro quatre-vingt-un (81) du Conseil de la dite Ville, fut dûment passé et adopté conformément à la loi.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la Ville à effectuer un emprunt et à émettre des bons pour un montant de cent cinquante mille dollars ($150,000) pour défrayer le coût de certaines améliorations qui sont actuellement nécessaires à la Ville ou qui pourront le devenir par la suite ; plus spécialement pour l'ouverture, le nivellement, le macadam, l'élargissement et généralement pour la construction et l'amélioration des rues, ruelles, carrés et places publiques ou section d'iceux, et de plus pour la construction de trottoirs permanents, égouts, drains, conduites d'eau, etc.

Que l'emprunt auquel il est ainsi pourvu sera payable en quarante-deux (42) ans et portera intérêt au taux de cinq (5) pour cent par an, payable semi-annuellement, et sera remboursé au moyen d'une taxe annuelle de neuf mille dollars ($9,000), à être prélevée annuellement pendant la durée du dit prêt afin d'en payer les intérêts et le fonds d'amortissement.

Le tout ainsi qu'il appert plus clairement et au long au susdit règlement numéro quatre-vingt-un (81) de record au bureau du Conseil de la dite Ville, où tous intéressés peuvent en prendre communication.

AVIS PUBLIC est de plus donné par le soussigné que le treizième jour de mai prochain, mil neuf cent huit (1908), à dix (10) heures de l'avant-midi, une assemblée générale de toutes personnes, corporations et compagnies de la dite Ville d'Outremont, qui ont droit de voter sur les règlements d'emprunt, sera tenue dans la Chambre de Conseil, à l'Hôtel de Ville, dans la dite Ville, afin de prendre en considération le susdit règlement numéro quatre-vingt-un (81) et de demander, s'il y a lieu, la tenue d'un poll pour approuver ou désapprouver le dit règlement, lequel poll sera tenu s'il y a lieu, à telle date qui sera ultérieurement fixée dans les huit (8) jours qui suivront la tenue de l'assemblée générale convoquée par les présentes.

Donné en la Ville d'Outremont, ce vingt-quatrième (24) jour d'avril mil neuf cent huit (1908).

W. W. DUNLOP, Maire de la Ville d'Outremont.

J. KRUCE, Secrétaire-Trésorier de la Ville d'Outremont.

27.4

SERAIT-CE UNE FUMISTERIE ?

ETRANGES ALLURES D'UN ETRANGER, QUI PRETENDAIT AVOIR ETE ASSAILLI PAR DES APACHES.

Vers six heures, hier matin, un individu, tête et pieds nus, l'air égaré, arrivait à la station de fiacres, coin Craig et St Gabriel, et demandait à se faire conduire au numéro 12 rue St Martin.

Il raconta qu'il venait d'être assailli par des apaches, qui lui avaient volé tout ce qu'il possédait. Il donna son nom : Therrien, et dit qu'il était étranger à Montréal.

Notre représentant se rendit aujourd'hui dans la rue St Martin. L'immeuble portant le numéro 12 est une basse, petite et vieille maison de brique, actuellement inhabitée. Les voisins ne connaissent pas de M. Therrien dans les environs et n'ont pas entendu parler de cette histoire.

MAIS IL SE HATE DE FUIR

Cinq constables, sur l'ordre du capitaine Bériau, du poste central, se rendaient vendredi dernier, dans une maison de la rue Craig, près de la gare Viger, avec mission de s'emparer d'un individu armé jusqu'aux dents qui avait manifesté l'intention de commettre un meurtre. A l'arrivée des agents, toutefois, l'homme aux revolvers, n'imitant pas la conduite de Dillon, s'empressa de s'échapper par les toits.

Le constable Henri Bricault faisait partie de la petite expédition qui créa tout un émoi dans le quartier.

120 PAYSANS DANS LES FLOTS

Saint-Pétersbourg, 4 —Un bateau traversier a sombré dans le Dnieper, près de Bikhoff. Plus de 120 personnes — des paysans revenant de la messe — ont été engloutis dans les flots. Le bateau était surchargé, l'équipage en perdit le contrôle. La panique inévitable se produisit parmi les passagers, avec le résultat que le bateau chavira, tout le monde s'étant précipité du même côté.

PAR FRASER & FRERES

ANNONCE PRELIMINAIRE

Vente très importante de trois fermes recommandables et de vingt autres lopins de terre de choix, tous situés à Sainte-Anne de Bellevue, près Montréal.

Les soussignés ont reçu instructions de BROCK GRIER, Ecr., et des héritiers de la succession de JOHN GRIER, de vendre à l'encan public, à leurs salles de vente, No 453 rue Saint-Jacques,

MARDI, LE 26 MAI 1908,

A ONZE HEURES A.M.,

sans réserve pour liquider la société de MM. J. et B. GRIER, ces propriétés recommandables à Sainte-Anne de Bellevue, appartenant à la dite société. Le roulant de ferme, les bestiaux, les instruments aratoires, etc., seront vendus à l'encan à une date ultérieure.

FRASER FRERES, Encanteurs.

2.4.6

VENTE CONSIDERABLE A L'ENCAN DE ROSIERS ANGLAIS

Consignés par un des principaux horticulteurs anglais et arrivés par le SS. Athenia, de Glasgow, à nos entrepôts, No 453 RUE SAINT-JACQUES.

Demain, Mardi Matin, le 5 Mai

Cet assortiment comprend toutes les plus belles variétés et les principales sortes bien connues qui soient cultivées. Les rapports favorables des acheteurs, à nos ventes antérieures des produits de cette maison, combinés à l'excellente réputation des horticulteurs, justifient la grande confiance qu'a le public en la qualité et en la vivacité de cette consignation. Tous les plants sont de première qualité, et le catalogue comprend, entre autres, les variétés suivantes : Hybrides perpétuels, tels que Magna Charta, La France, Margaret Dickson, Mrs. John Laing, Paul Neyron, Marchioness of Devonshire, Robert Duncan, Marie Rady, Merville de Blanches, Countess de Roseberry, Gustave Piganeau, Fair Helen, Alfred Colomb, Captain Hayward, Caroline Textout, Hugh Dickson, Commandant Félix Faur, etc., etc. ; Thés hybrides : Maman Cochet, Mrs. G. W. Grant, Etoile de France, Papa Gontier, Kaiserin A. Victoria, Abel Chatenay. Rosiers grimpants : Hyawatha Dorothy, Perkins, Lady Gay, Karl Druschki, Mad. A. Carrier, Gloire de Dijon, Fillenbury, Blush Ramblers, Crimson Ramblers, etc.

Détails complets dans le catalogue descriptif.

Vente à 10 heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.

Vente sans Réserve à l'Encan

Chevaux et voitures à bois, camions, sleighs et harnais, moteur à gazoline et scie, etc., par ordre de M. ADOLPHE PIGEON, à sa résidence,

No 547 RUE LETOURNEUX, Près Ontario, Maisonneuve,

Mercrdi, 6 Mai à 10 A. M.

4 bons chevaux de trait, pesant 1,500 livres chacun, une voiture double à bois, 3 camions, 2 sleighs lorry doubles, 2 simples, 2 harnais doubles de travail, 3 simples, moteur à gazoline et scie pour bois de corde. Sans réserve.

FRASER FRERES, Encanteurs.

153—3

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de Joseph Luttrell & Co., 680 rue Albert, Montréal, Qué.

Nous vendrons en bloc, à l'encan public, au bureau du curateur, 43 rue Saint-Sacrement, Montréal, JEUDI, LE 7 MAI, 1908, à onze heures a.m., la propriété suivante, appartenant à la succession ci-dessus :

Immeuble comprenant près de 11,000 pieds de terre, avec les édifices dessus érigés ; aussi, machine, bouilloires, arbre de transmission, ascenseur, fourneau, machines à faire les biscuits et les bonbons, outils, stock roulant, etc.

Conditions : Comptant. On peut obtenir des renseignements complets du curateur.

JOHN McD. HAINS, Edifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement.

FRASER FRERES, Encanteurs.

Montréal, 18 avril, 1908. 20,21,24,27.4

AVIS PUBLIC, COUR SUPERIEURE MONTREAL

IN RE

LARIN ET AL vs LARIN ET AL.

Les propriétés portant les numéros 236-238-240-242-244-246-248 et 250 de l'avenue Coloniale, autrefois Saint-Hippolyte et les Nos 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13 et 15 de l'avenue Prince Georges, seront vendues à l'encan public le 5 mai prochain 1908 au palais de Justice de Montréal à 10½ heures du matin à la chambre 31, sans réserve.

D. A. LAFORTUNE, Avocat des poursuivants.

18,25,2,3,4

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque et à ses succursales, le et après le premier jour de juin prochain aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

148—1,M,v,n

COMPARUTION DE JOHN DILLON

L'AUTEUR DU TRISTE DRAME DE LA RUE MANCE SE RENFERME DANS UN MUTISME ABSOLU.

A dix heures précises, ce matin, John Dillon alias James Smith a comparu devant M. le magistrat Lafontaine. Il paraissait démoralisé. Il porte en écharpe, le bras que le sous-chef Charpentier lui a fracturé d'une balle. Mtre Papineau Mathieu s'est chargé de sa défense.

Quand M. le greffier Ladouceur a demandé à l'auteur du drame de la rue Mance s'il se reconnaissait coupable ou non d'avoir assassiné le constable Shea et d'avoir blessé le chef Carpenter et le constable Foucault, il n'a pas répondu.

L'enquête préliminaire dans cette sensationnelle affaire commencera jeudi prochain.

IL MEURT A NEW YORK

M. Leslie Farmer, un des employés du Grand Tronc est mort subitement à New-York hier.

Le défunt s'était marié il y a peu de temps à peine et était un intime de M. C. M. Hays, gérant du Grand Tronc et de M. C. W. Davis gérant du trafic. Il était né en 1848.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi et Jeudi 6 et 7 Mai

A Dix heures chaque jour dans nos Salles de la rue Saint-Jacques

Fonds de banqueroute de marchandises assorties, au montant de $15,000.00: nouveautés, étoffes à robes, corsets, feutre, cotonnades, sous-vêtements, chemises, parapluies, gants, bas, faux-cols, cravates, mouchoirs, soie, satin, cachemire, grande quantité de toiles, serviettes, essuie-mains, nappes et autres. Hardes de confection, casquettes, chapeaux de feutre mous et durs, chaussures, ferronnerie, ferblanterie, vaisselle, verrerie, épiceries et grand nombre de consignations. Sans aucune réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

153—3

Avis de Faillite

IN RE :

JULES DUC, teinturier et repasseur de fourrures, No 899 rue Sanguinet, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 8 MAI, 1908, A 11 heures a.m.,

l'actif suivant en cinq lots :

1—Machines et accessoires	$1,420.04
2—Droits dans le bail à loyer des prémisses	
3—Teintures, ingrédients, etc.	326.00
4—Ameublement du bureau	80.00
5—Roulant	218.00

La manufacture sera ouverte le 7 mai courant.

Pour autres informations, s'adresser à ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 30.2.4

A. LEGFRED (grad. Laval et McGill) INGENIEUR CIVIL

Spécialité AQUEDUCS

39 rue St Jean QUEBEC, Phone 54 291—L—n

ENCAN

MARDI, 5 MAI 1908

Plusieurs chevaux de toutes sortes devant être vendus sans réserve. Dans ce nombre il s'en trouve un n'ayant aucune marque et pouvant aller 2.25. Aussi un magnifique poney avec voiture et attelage. Nous avons également quantité de voitures de toutes sortes ainsi qu'attelage, etc., etc.

P. VANDELAC & CIE, Coin LeRoyer et Place Jacques-Cartier

En arrière de l'hotel

153—2

VENTE A L'ENCAN

D'un immeuble et d'un site de fabrique de valeur et d'un outillage complet pour la fabrication de la brique de Silicate et ciment en pleine activité et en parfait état, sur les lieux, 502 rue Parthenais, plus haut que la rue Ontario,

SAMEDI, 23 MAI 1908, à 3 hrs de après-midi.

Le lot forme le coin S. O. des rues Parthenais et Amity; soit 251 pieds et 3 pouces sur la rue Parthenais et 177 pieds et 9 pouces sur la rue Amity, une superficie de 43,755 pieds, plus ou moins, avec un nouvel édifice de fabrique sur le dit coin; un bon édifice de bureau et logement en brique; vastes écuries, hangars et autres dépendances, au coeur d'un district important et qui progresse à vue d'oeil. L'outillage comprend une grosse presse, de gros radiateurs à vapeur, chaudières et autres accessoires appropriés à cette industrie. Aussi un gros lot de sable en partie dans la cité de Sorel avec un approvisionnement inépuisable de sable.

Les conditions seront d'une telle facilité qu'elles permettront à quelqu'un de moyens limités d'acquérir une entreprise splendide moyennant un léger déboursé.

L'immeuble et les machines pourront être vendus séparément.

On pourra obtenir des renseignements complets et le permis de visiter de H. J. ROSS, 180 rue Saint-Jacques.

4.7

LES DRAMES DE LA MISERE

LE CADAVRE D'UNE FILLETTE EST EXPOSE SIX JOURS A LA MAISON DE SON PERE PARCE QU'ON MANQUE D'ARGENT POUR L'INHUMER.

La police a été avertie samedi, qu'une petite fille du nom de Marie Clavel, âgée de 10 ans, était morte depuis six jours déjà et que son cadavre n'avait pas encore été inhumé.

Deux agents se rendirent à la maison mortuaire, 170 rue Murray. Le cadavre gisait sur un lit recouvert d'un voile et exhalait une odeur affreuse.

Aux questions qui lui furent faites, le père répondit que n'ayant plus d'argent, il n'avait pu faire inhumer son enfant.

Le bureau d'hygiène a été averti et le cadavre a été enterré hier.

Le Dr Laberge, questionné ce matin par un reporter de la "Presse", a répondu qu'il avait été notifié du fait, hier, par le chef de police.

"J'ai, dit-il, immédiatement envoyé des inspecteurs qui ont fait faire l'inhumation. La misère n'est pas aussi grande au logis que le dit le père et l'enterrement a pu être fait d'une façon très simple."

NOUVELLES OUVRIÈRES

La Fédération Américaine du Travail a inauguré hier sa campagne politique en vue des prochaines élections de la république voisine. — Les remerciements des débardeurs du port de Montréal à l'honorable M. Lemieux. — Intéressantes conférences hier sur les labels des cigariers, des boulangers, des cordonniers et des travailleurs en buanderie. — La loi sur les conflits industriels dans l'Alberta. — Grève de mineurs dans la Nouvelle-Ecosse. — Chez les ouvriers textiles de Montmorency. — La véritable situation à Montréal chez les ouvriers textiles. — Convocations pour ce soir, — Faits divers.

La part active que la Fédration Américaine du Travail a décidé de prendre dans la prochaine campagne politique aux Etats-Unis, a été inaugurée hier, à Chicago. Le premier coup de canon a été tiré en présence d'une immense assemblée que présidait M. John Mitchell l'ancien président des Mineurs Unis d'Amérique.

M. Samuel Compers, le populaire président de la Fédération a prononcé un éloquent discours sur le Congrès et les récentes décisions rendues récemment contre les organisations du travail par les cours de justice.

Tous les derniers dimanches de chaque mois, il sera prononcé une série de discours dans toutes les principales villes de la république voisine par les dirigeants du mouvement ouvrier d'ici au mois de novembre prochain. Au plus fort de la campagne, une nombreuse phalange d'orateurs ouvriers appuieront tous les candidats qui auront reçu le support de la Fédération, laquelle compte aujourd'hui plus de 3,000,000 d'adhérents.

× × ×

Le secrétaire-correspondant du syndicat des débardeurs du port de Montréal vient d'adresser la lettre suivante à l'honorable M. Lemieux, ministre des Postes et du Travail dans le gouvernement fédéral:

Montréal, 1er mai 1908.

A l'honorable M. Rodolphe Lemieux,
Ministre des Postes et du Travail.

Honorable Monsieur:—

En conformité avec une résolution adoptée unanimement à la dernière assemblée régulière, du syndicat des débardeurs du port de Montréal, j'ai l'agréable mission de vous offrir au nom des débardeurs de la métropole commerciale du Canada, les plus vifs remerciements pour tout le trouble que vous vous êtes donné, en même temps que pour le dévouement dont vous avez fait preuve, en rapport avec l'entente intervenue récemment par votre entremise entre la Fédération des armateurs et les débardeurs, en vue de la saison de navigation, qui vient de s'ouvrir.

En évitant ainsi par vos démarches, un conflit qui aurait pu devenir sérieux et nuire considérablement aux intérêts du port, vous avez certainement rendu un service très appréciable, tant aux débardeurs qu'aux hommes d'affaires et vous avez droit encore une fois à notre plus vive reconnaissance.

J'ai bien l'honneur de me dire, Monsieur le ministre, votre dévoué serviteur.

ADOLPHE MARTIN,
Secrétaire correspondant du Syndicat des débardeurs du port de Montréal.

× × ×

Une des première causes dans l'Alberta, en vertu de la loi sur les différends industriels, connue sous le nom de loi Lemieux, est venue, samedi dernier, devant la cour de district présidée par le juge Taylor. Vingt et un mineurs poursuivaient la Strathcona Coal Company pour violation de contrat. La compagnie avait fait un contrat, pour un salaire réduit, avec trois mineurs, sans se conformer aux dispositions de la loi. Le juge a décidé que les trois mineurs étaient tenus à leur engagement, mais que le contrat ne liait pas les autres mineurs. Les Unite Mine Workers of America se sont emparés de la question et vont en appeler du jugement en ce qui concerne les trois mineurs. Il est entendu qu'ils vont aussi prendre devant la Cour Suprême une action contre la Compagnie de charbon réclamant $20,000 de dommages-intérêts pour violation de la loi Lemieux et de leur contrat.

× × ×

Hier après-midi, M. C. R. Salmon, secrétaire de l'union locale No 69 des travailleurs de la buanderie, a fait une intéressante conférence sur le la-

Le label des cordonniers que l'on voit cette semaine au Vitoscope.

bel, son utilité, son but et les résultats qu'il est appelé à produire, à la salle des vues animées: "Vitoscope", 359 rue Mont-Royal.

M. Salmon s'est surtout appliqué à faire comprendre que c'est par le moyen de cette marque syndicale que

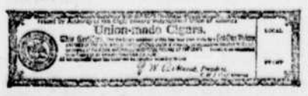

Le label des cigariers qui attire cette semaine l'attention des habitués du "Vitoscope".

les travailleurs de la buanderie parviendront le plus sûrement à faire réduire leurs heures de travail, à faire augmenter leurs salaires, à faire abolir le travail des Chinois et à améliorer les conditions hygiéniques si déplorables qui existent actuellement dans les ateliers.

M. Salmon a fortement recommandé à son auditoir de voir à ce que le label des travailleurs en buanderie soit imprimé sur leurs listes de blanchissage chaque fois que des agents se présentent à eux.

Durant la première intermission le public eut l'avantage de faire connaissance avec le label des ouvriers de la buanderie et durant la seconde le label bleu des cigariers apparut sur la toile aux applaudissements de l'assistance.

Enhardi par ses succès de l'après-midi, M. Salmon se rendait hier soir au Duluthoscope, 204 avenue Duluth où il parla des labels, des boulangers et des cordonniers, pendant que le mécanicien de ce populaire lieu d'amusements faisait passer la photographie de ces deux étiquettes bien connues dans la lentille du cinématographe.

M. Salmon dit tout le bien apporté à ces deux catégories d'ouvriers par leurs labels respectifs et invita tou-

Le label des travailleurs en buanderie, que l'on peut admirer cette semaine sur la toile du Duluthoscope.

tes les personnes présentes à les encourager chaque fois que l'occasion se présente.

Les remarques de M. Salmon ont été très appréciées.

× × ×

La grève à la mine de charbon de Port Wood, Nouvelle Ecosse, se continue en dépit des efforts pour y mettre fin qui ont été faits vendredi, et qui ont été renouvelés hier. La compagnie prétend qu'elle n'a pas encore été officiellement avisée de la grève ou de la nature des demandes de ses employés. La grève est causée par la demande faite l'année dernière par la grande conseil de la P. W. A., d'une augmentation de salaire de dix cents par tonne pour les mineurs et de quinze pour cent pour les manoeuvres, dans toutes les mines de la province. La compagnie minière prétend qu'elle paie maintenant de cinq à dix cents de plus par tonne que les au-

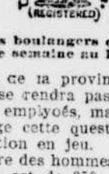

Le label des boulangers que l'on exhibe cette semaine au Duluthoscope.

tres mines de la province. Elle dit qu'elle ne se rendra pas aux demandes de ses employés, mais soumettra à l'arbitrage cette question ou toute autre question en jeu.

Le nombre des hommes affectés par cetet grève est de 350. Les hommes déclarent que leur demande est générale et qu'une grève sera aussi inaugurée dans les autres mines. Quant à la prétention de l'administration qu'aucun avis officiel de la demande d'augmentation de salaires ne lui a été donné, les mineurs disent qu'ils ont l'assurance du grand secrétaire Moffatt, qu'il a donné cet avis à toutes les mines il y a plusieurs mois.

× × ×

Il y a eu une assemblée des plus importantes hier après-midi, des unions des fileurs de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, au Sault Montmorency.

Une question de la plus grande gravité avait réuni dans la salle un très grand nombre de membres, car il s'agissait, ou d'accepter une diminution de 10 pour cent sur leurs gages ou bien de déclarer une grève pour ce matin.

M. Nantel présidait les délibérations. Dans son discours il se déclara, dans les circonstances actuelles, contre la grève, qui d'après lui, serait plutôt préjudiciable aux membres, dans les circopstances.

Les orateurs firent des discours analogues: MM. Déry, Mathieu, Tremblay, Vaillancourt, Drolet, . A. Leclerc et J. E. .A Pin.

On a adopté une importante résolution qui a été envoyée au Conseil Exécutif, et en attendant de plus amples détails et dans l'intérêt des ouvriers, il a été décidé de se rendre aujourd'hui à l'ouvrage comme d'habitude.

× × ×

Demain soir, le 5 du courant, il y aura une grande assemble de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs à laquelle on décidera définitivement s'il doit être nommé ou non un agent d'affaires.

Prière à tous les membres d'y assister.

× × ×

Il y a eu, hier matin, assemblée régulière mensuelle du comité général du Parti Ouvrier, sous la présidence de M. Isidore Tremblay.

Plusieurs questions d'intérêt général ont été d'abord discutées. L'assemblée a abordé ensuite la question des prochaines élections, puis un comité a été nommé dans le but de décider quelle attitude le parti entendait prendre dans les prochaines luttes.

Sur motion régulière, M. G. R. Brunet, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a été nommé organisateur général du parti pour le district.

× × ×

Contrairement à ce que disait, ce matin, un confrère français, il n'y a pas grève générale actuellement dans l'industrie textile à Montréal. Seuls les fileurs d'Hochelaga et de Saint-Henri, au nombre de soixante-cinq environ, ont décidé d'abandonner l'ouvrage dans le but de protester contre la réduction des gages que la "Dominion Textile Co." inaugure aujourd'hui même.

Cependant, comme nous le disions samedi, si cette petite grève se continue pendant quelques semaines, elle aura inévitablement pour effet de paralyser les autres départements et de forcer plusieurs mille ouvriers et ouvrières de chômer.

En attendant les moulins fonctionnent à peu près comme d'nabitude et tout est paisible.

× × ×

On nous informe que le propriétaire du Duluthoscope, 204 avenue Duluth, a décidé de donner trois représentations, les 6, 7 et 8 mai courant, au bénéfice des sinistrés de Notre-Dame de la Salette.

Les ouvriers de notre ville qui ne manquent jamais de compatir au malheur des autres, auront une belle occasion d'ajouter l'utile à l'agréable, en assistant à l'une de ces soirées.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 134 des charpentiers-menuisiers; de l'union No 12, des ouvriers en fourrures; de l'union No 1127 des employés de manufactures de porte, châssis, etc.; de l'union No 349 des peintres; de l'union amalgamisiers, No 824 des charpentiers-menuisiers; de l'union des charretiers; des unions No 3 des travailleurs en stock et No 4, des tailleurs de cuir de la Fédération Canadienne des cordonniers.

Demain soir, il y aura au No 596, rue Ste Catherine Est, assemblée des l'union Nationale (local No 11, des employés civiques, pour affaires très importantes.

Prière à tous les membres d'être présents sans faute.

LE PELERINAGE DE LOURDES

Il partira de Montréal, le 30 Mai, par le "Soutwark" de la ligne Dominion.

BEAU VOYAGE

Les pèlerins visiteront plusieurs villes d'Angleterre et de France, avant de se rendre à Lourdes, et dans

LA VILLE ETERNELLE

Comme dans l'Evangile, multi vocati pauci electi: beaucoup d'appelés, peu d'élus. Mais, heureux les élus! Ils ne regretteront pas leur voyage, c'est ce que nous pouvons dire, dès maintenant. M. L. J. Rivet, le dévoué directeur du pèlerinage, nous a en effet assuré, que toutes mesures étaient prises, pour faire de cette pieuse excursion, une intéressante étude.

A Lourdes, les Canadiens trouveront Monseigneur l'évêque de Prince Albert, qui est rendu en France depuis quelque temps déjà. Au sanctuaire de la Vierge, ils auront des cérémonies toutes spéciales, ce seront des fêtes nationales.

Nous savons qu'à Rome, les pèlerins canadiens seront reçus en audience, par le Souverain Pontife. Ils visiteront la Ville Eternelle.

Ils verront aussi plusieurs sanctuaires célèbres de France, dans les villes qu'ils traverseront.

Ce pèlerinage sera certainement l'un des plus beaux qui peuvent avoir lieu.

On partira de Montréal, le dimanche, 30 mai. Ceux qui voudraient s'adjoindre à ceux qui ont déjà donné leur nom, feront bien de se hâter, car il y a relativement peu de temps, d'ici à cette date, pour préparer ce voyage. Que l'on y songe.

M. L. J. Rivet est toujours à la disposition de ceux qui voudront s'adresser à lui. Son bureau est au numéro 13, au Boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

ON EVITE UN DERAILLEMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Agathe des Monts, 4 — Le train parti de Montréal pour Nominingue, l'autre soir à 4 heures 45, a dû s'arrêter aux scieries A. Préfontaine. La pluie d'hier a fait monter l'eau considérablement. Il y a deux éboulements de terre sur la voie du Nominingue.

Aux environs de Sainte-Agathe, l'eau est rendue au deuxième étage des maisons. On y arrive en chaloupe et il faut y entrer au moyen d'échelles.

La compagnie du Pacifique a dû placer plusieurs hommes sur la voie pour empêcher les déraillements dans les courbes.

La voie sera peut-être réparée pour permettre au train arrêté en route hier soir de continuer sa route.

ELEVE DISTINGUE

M. Thomas Deschênes, étudiant en pharmacie, vient de passer ses examens mineurs d'une façon sensationnelle. Sur le maximum des points à obtenir, soit 1000 points, le brillant

M. Thomas Deschêne, qui vient de passer un remarquable examen en matière pharmaccutique.

élève a obtenu plus des quatre cinquièmes.

M. Deschênes a conséquemment obtenu la médaille d'honneur. Le brillant élève a étudié à la pharmacie de M. Jean Bisaillon.

LA GUERRE AUX "SLOT MACHINES"

Apprenant, samedi, qu'une "slot machine" venait d'être installée dans le café Wayne, angle de la ruelle Dollard et de la rue Notre-Dame-Ouest, le chef Campeau se rendit à l'endroit indiqué accompagné du lieutenant Prévost et du secrétaire Grandchamp, et opéra la saisie de la machine. En même temps, il informait le propriétaire du café, M. D. J. White, d'avoir à comparaître aujourd'hui devant M. le magistrat Lafontaine, pour expliquer sa conduite.

On se rappelle que, il y a deux ou trois ans, la police municipale fut une vigoureuse campagne contre les établissements qui permettaient la mise en opération des "slot machine". Cette campagne produisit les meilleurs résultats.

Le chef Campeau est bien décidé de faire respecter la loi.

MM. Fetherstonnaugh & Cie., solliciteurs de brevets d'invention, édifice Canada Life, Montréal, font rapport de la liste suivante de brevets récemment obtenus par leur entremise:

CAANDA:

A. Lange, régulateur de tirage.

J. Fallon, robinet à angle pour système de frein à air comprimé.

J. M. Malloy, appareils d'accouplement.

F. E. Feillion, crachoir.

F. W. Bassett, machines à moulures.

J. Kitchin, couvercle retenant la chaleur.

ANGLETERRE:

Dalrymple & Burnside, lubricateurs.

HONGRIE:

T. T. Clark, noix d'arrêt automatique.

UN AMI DE LA FRANCE

M. Henry P. Sampers, l'âme du "Courrier des Etats-Unis," vient de mourir.

GRANDE OEUVRE

Rapprocher les Français et les Américains fut la préoccupation de sa vie.

ACTIVITE

New York, 4 — On annonce la mort du principal propriétaire du "Courrier des Etats-Unis", Henry P. Sampers, qui a succombé aux suites d'une dangereuse opération.

Bien qu'il fut dans sa soixante-dixième année — il était né le 6 janvier 1839 — M. Sampers ne paraissait pas ton âge. Il n'y a pas quinze jours qu'il donnait encore son attention aux affaires du journal. Aussi sa mort a-t-elle surpris tous ses amis.

SON OEUVRE

Il y a quarante-sept ans que M. Sampers faisait ses débuts dans l'administration du "Courrier des Etats-Unis"; il y a trente ans qu'il en était un des propriétaires.

Il fant l'avoir connu personnellement, il faut l'avoir vu à l'oeuvre, pour se rendre compte de son infatigable activité, de son amour du travail, du soin minutieux qu'il apportait à l'exécution de la tâche quotidienne qu'impose l'administration d'un journal. Il ne s'intéressait, en réalité, qu'à une seule chose, et cette chose était le "Courrier des Etats-Unis".

Quand on habite les Etats-Unis, il est impossible de ne pas donner une attention suivie aux affaires du pays. M. Sampers désirait que le "Courrier" renseignât les lecteurs de langue française aussi fidèlement que possible sur les questions américaines; il souhaitait aussi que ces questions fussent toujours traitées dans un esprit amical et bienveillant pour le pays qui nous donne l'hospitalité. Le "Courrier", disait-il volontiers, doit être en quelque sorte le trait d'union entre les Français et les Américains; il doit rapprocher davantage encore ceux qu'unissent des sympathies séculaires et les plus beaux souvenirs historiques, en faisant mieux connaître la France aux Américains et l'Amérique aux Français.

DEMOCRATES

Les Français ne participent pas d'ordinaire d'une façon très active aux affaires politiques des Etats-Unis, mais ils appartiennent pour la plupart, quand ils sont naturalisés, au parti démocrate. Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'à l'appel du "Courrier", ils contribuèrent, pour leur petite part, à l'élection du président Cleveland, en 1884 et en 1892. M. Sampers considérait avec raison ces deux campagnes électorales comme fort honorables pour son journal; elles l'étaient aussi pour lui-même.

Le nom de Henry P. Sampers restera dans l'histoire du journalisme franco-américain comme celui de l'homme qui a le plus fait pour assurer au "Courrier" la place qu'il occupe aujourd'hui dans la presse des Etats-Unis.

L'INONDATION A LACHUTE

Lachute, 4. — L'eau de la petite rivière du Nord a considérablement baissé ici depuis samedi matin.

Les maisons qui sont encore affectées par l'inondation sont celles de M. Dallaire, N. Boivin, et A. Raymond, qui se trouvent dans la partie ouest.

Dans la partie connue sous le nom de "Petit Canada" il y a encore de nombreuses dépendances ainsi que le moulin à scie de Boyd et Graham qui sont encore quelque peu inondés. Cependant, il ne semble plus y avoir de danger.

PRINCE ET PRINCESSE

Saint-Pétersbourg, 4. — Le prince Wilhelm de Suède, second fils du roi Gustave, a épousé cet après-midi, la grande-duchesse Maria Pavlona, cousine de l'empereur de Russie et fille du grand duc Paul Alexandrovitch. La cérémonie a eu lieu au palais de Tsarkoe Selo, au milieu de la pompe et de la splendeur ordinaire de la cour la plus fastueuse de l'Europe.

PRESQUE CENTENAIRE

Madame Esther Thompson, veuve de feu John Munroe, de Moose Creek, Ont., est décédée à la demeure de sa fille, Madame K. Farrell No 15, avenue Overdale, à l'âge avancé de 98 ans. Madame Munroe demeurait à Moose Creek depuis 50 ans. Elle était native de Rosshire, Ecosse. Elle laisse pour déplorer sa perte, un fils, le docteur J. T. Munroe de Maxville, trois filles, Mesdames K. Farrell et C. Thompson de Montréal, ainsi que Madame S. Casselman de Aultsville, Ont.

La dépouille mortelle sera transportée à Apple Hill demain, pour être inhumée dans le cimetière de Martintown, où repose le corps de son mari.

LE CHEF PIAPOT

Winnipeg, 4. — Piapot, le chef indien qui a pris une part si active à la rébellion du Nord-Ouest, en 1885, est mort vendredi à Fort Qu'Appelle.

TURR EST MORT

Budapest, 4. — Le général Stephen Turr, vétéran de l'armée garibaldienne, est mort samedi.

VOTRE PIANO A BESOIN D'ETRE ACCORDE

La demande croissante parmi nos clients d'accordeurs experts de pianos est cause que nous avons retenu les services des meilleurs accordeurs du Canada et de l'Angleterre. Nous avons un personnel nombreux et nous ne réclamons pas plus que le prix régulier pour un travail de premier ordre. Venez et faites accorder votre piano par des experts. Wills and Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal Tél. Uptown 2686. F

MEUBLES

Nous accordons un large ESCOMPTE sur toutes nos marchandises.

Carrosses de Bébés, Sideboards, Bureaux et Lavemains, Couchettes, Ameublements de Salles à Diner, etc., etc.

TRES SPECIAL *Magnifique Table à Extension, très bien finie, solide et très belle apparence, pour*

$3.75

Nos marchandises sont des meilleures fabriques qui existent.

F. GUIBORD & CIE,

MARCHANDS DE MEUBLES, 916-22 STE CATHERINE, MONTREAL.

30,1,4 x

TEMOIGNAGE DE GRATITUDE

UNE LETTRE DE M. EUGENE LASSALLE A SON COLLABORATEUR, M. FRED. PELLETIER.

M. Eugène Lassalle, directeur du Conservatoire (Ecole Nationale d'Elocution et d'Art Dramatique) a envoyé la lettre suivante à M. Fred. Pelletier, son collaborateur dans la production du "Maitre de la Mort", au Monument National:

Mon cher Fred. Pelletier,

Si je n'avais pas craint qu'on m'accusât d'une vulgaire réclame, je me serais fait depuis longtemps un bien agréable devoir, celui de vous dire publiquement tout le bien que je pense de la partition que vous avez composée pour le "Maitre de la Mort".

Maintenant que les auditions de ce beau chef-d'oeuvre sont terminées, je ne veux pas attendre davantage pour vous exprimer toute mon admiration pour la facture vraiment remarquable avec laquelle vous avez su traiter ce grand sujet. Vous l'avez compris avec une âme véritable d'artiste et traité avec une superbe habileté.

Je souhaite que vous me continuiez votre précieux concours, espérant que vous ne vous arrêterez pas en si beau chemin dans l'intérêt de l'art et pour la gloire de votre pays.

Mes élèves et moi serons toujours heureux et fiers de partager le succès et le travail avec un collaborateur comme vous qui savez joindre au mérite le dévouement et la plus exquise cordialité.

Pour vous, mon cher Pelletier, et pour les talentueux virtuoses qui composaient votre admirable orchestre, pour les choeurs qui ont si grandement concouru au succès de cette belle manifestation artistique et nationale, l'expression bien sincère de mon inaltérable gratitude.

EUGENE LASSALLE.
Directeur du Conservatoire.
Montréal, le 3 mai 1908.

POSITION EMBARRASSANTE

LE DROIT D'UN VOYAGEUR ITALIEN DE SE RENDRE A CHICAGO PROUVE DE SINGULIERE FACON.

Il s'est déroulé vendredi après-midi une scène assez comique à la gare du Grand-Tronc.

A l'arrivée du train de New York du Delaware and Hudson, deux jeunes Italiens, très bien mis ayant tout à fait l'apparence de gentlemen, en descendirent. Suivant ses instructions, M. Stahl, agent du Bureau d'Immigration, les fit examiner pour s'assurer que le pays pouvait sans danger les recevoir. L'examen fut satisfaisant; mais toutes les formalités n'étaient pas remplies. Un des voyageurs déclara qu'il voulait continuer sa route vers Chicago. Il lui fallait alors subir un second examen de la part du représentant à Montréal du Bureau d'Immigration Américain afin de donner ses titre au droit d'entrer sur le sol de la grande république. Le jeune homme déclara qu'il avait demeuré à New York trois ans. Sommé de dire dans quelle partie de l'Etat il avait demeuré et d'en produire la preuve, il se fit un peu tirer l'oreille; mais finit pas sortir de sa poche un document démontrant qu'il venait de purger au pénitencier de Dennamora une sentence de trois ans. C'était un titre irréfutable mais le document démontrait en outre que ce jeune voyageur n'est pas un immigrant de la classe la plus désirable. Apprenant la chose, M. O'Reilly, constable du Grand-Tronc surveilla attentivement cet intéressant personnage jusqu'à ce qu'il eût pris le train et recommanda bien aux chef du convoi de ne pas le laisser descendre tant qu'il n'aurait pas dépassé la frontière américaine.

LA VENGEANCE DES LACHES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 4. — Nous sommes évidemment en face d'un acte de vandalisme dont les conséquences pourraient être très sérieuses pour les coupables, si les recherches qu'on fait actuellement amenaient un résultat.

Des rôdeurs sont allés mettre le feu à la cabane à sucre de M. Joseph Nadeau. Elle a été complètement détruite avec tout son contenu, évalué à plus d'une centaine de piastres.

Ce qui fait croire qu'on est en présence d'un acte criminel, c'est que le propriétaire avait pu constater, quelques jours avant l'incendie, que la porte de la cabane était trouée à plusieurs endroits par des balles. Toutes les précautions avaient été prises, et on est certain qu'il n'avait pas été laissé de feu dans la maisonnette.

Ce sont des voisins qui, passant par là, s'aperçurent de l'incendie et allèrent en informer les membres de la famille Nadeau.

LES PRIX DE L'ECLAIRAGE

CE QUE DONNERONT LES REDUCTIONS OFFERTES PAR LA "MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO."

Les réductions de prix accordées par la Montreal Light, Heat and Power Co., pour l'électricité demandant des explications, M. McLea Walbank, gérant-général de la compagnie, donne les suivantes:

"Chaque lampe électrique devra brûler 30 heures par mois pour faire la première dépense. Jusqu'ici le consommateur pouvait avoir autant de lampes qu'il désirait, il payait pour ce qu'il consommait. Aujourd'hui, pour avoir droit à l'escompte de la seconde dépense, il devra restreindre le nombre de ses lampes à la quantité absolument nécessaire. Si un particulier a quinze lampes et s'il n'en allume, sauf de rares exceptions, qu'une dizaine, il lui faudra avoir allumé ses lampes 15 fois 30 heures dans un mois soit 450 heures, ou 15 heures par jour."

Il semble résulter de l'application de ce plan qu'on installera moins de lampes dans les endroits où le besoin n'en est qu'accidentel; qu'on aura avantage à employer des lampes de 16 bougies pour les lustres, dans les grandes pièces, que la libéralité de la compagnie se réduit à une augmentation de 5 pour cent d'escompte.

L'échevin Larivière dit:

"Je pense que cette réduction n'est qu'un bluff. Pour l'électricité elle est tellement minime qu'elle n'équivaut à rien. Le petit consommateur ne pourra en bénéficier. Il faut de la concurrence pour rendre la compagnie raisonnable, et nous en aurons."

L'échevin L. A. Lapointe est du même avis, et il ajoute:

"Tout ce que désire la compagnie, c'est de renouveler ses contrats le plus tôt possible et surtout d'inviter le public à employer plus d'électricité."

Lui aussi est d'avis qu'il faut de la concurrence.

LES COURRIERS EUROPEENS

Les courriers pour la Grande-Bretagne et le continent d'Europe partiront cette semaine aux heures suivantes:

Lundi—9 h. 30 a. m., par le "Kaiser Wilhelm der Grosse," Lloyd Allemand du Nord; *6 h. p. m., courrier supplémentaire.

Mardi—9 h. 30 a.m., par la "Lusitania," ligne Cunard; *6 h. p. m., courrier supplémentaire.

Mercredi—9 h. 30 a. m., par l'"Amerika," ligne Américaine d'Hambourg; *6 h. p. m., courrier supplémentaire.

Mercredi—9 h. 30 a. m., par "La Provence," Cie Générale Transatlantique; *6 h. p. m., courrier supplémentaire.

Vendredi—9 h. 30 a. m., par la "Campania," ligne Cunard; *6 h. p. m., courrier supplémentaire; **6 h. p. m., par le "Virginian," ligne Allan.

Samedi—**1 h. p. m., par l'"Ottawa," ligne Dominion.

N. B.—*Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h. p. m.; les autres articles doivent l'être avant 5 h. p. m.

**Les colis sont expédiés par ces bateaux et doivent être déposés avant 5 h. 30 p. m., le vendredi, et 12 h. 30 p. m., le samedi.

Les lettres peuvent être déposées à la Station postale B. jusqu'à 15 minutes avant les heures ci-haut mentionnées.

OBSEQUES EPISCOPALES

Nous avons noté l'autre jour la mort de Monseigneur Dénéchau, évêque de Tulle, en France. Les journaux français nous apportent aujourd'hui le compte rendu des funérailles du vénéré évêque.

Dès mercredi, les prélats et beaucoup de prêtres étaient arrivés de divers points du diocèse de Maine-et-Loire, de Tours, Limoges, etc.

Huit évêques étaient présents: Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, métropolitain, qui a présidé l'imposante et triste cérémonie; Mgr Renouard, évêque de Limoges; Mgr Belmont, évêque de Clermond-Ferrand; Mgr Rumeau, évêque d'Angers; Mgr Arlet, évêque d'Angoulême; Mgr Bougouin, évêque de Périgueux; Mgr Lecoeur, évêque de Saint-Flour; Mgr Laurans, évêque de Cahors.

Mgr Farges, prélat romain, assistait aussi. Il y avait 300 prêtres.

La levée du corps a été faite à 10 heures précises, à la chapelle ardente où reposait la dépouille du cher défunt depuis lundi matin et où, pendant quatre jours, les fidèles ont prié nombreux devant le cercueil qui était gardé par des séminaristes récitant des prières liturgiques, la chapelet et des invocations.

Maintenant éclatent de partout les actes de charité et de bonté du défunt. Il se privait pour donner aux pauvres et à ses prêtres; mais il ne voulait pas qu'on le sache. C'était une défense formelles qu'il répétait à tous ceux qui recevaient de lui un secours.

Il vivra dans le coeur de tous.

"LE PAIN PURETÉ"
n'est vendu que par
JAS. STRACHAN,
246 Avenue de l'Hôtel de Ville
PHONE EST 71

Jeudi matin à 9 hrs, ouverture de la vente à réduction de COSTUMES POUR DAMES, à la succursale Ouest, chez MARCHAND, coin Mansfield et Sainte-Catherine.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTS QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.
176—1Mvsn

BREVETS,
Marques de Commerce, etc.
C. C. COUSINS
SOLLICITEUR de BREVETS
Chambre 506, Bâtisse New York Life.
Tél. M. 6895. 19—1.M.s.n.s

C. E. B. A. Sc. P. L. S. Ass. Mem. Can. Soc. C. E. — C. E. B. A. Sc. S. Mem. Can. Soc. C. E.
CHARTON & LAPERRIERE
Ingénieurs civils et arpenteurs provinciaux. Arpentages, aqueducs, pouvoirs d'eau, expertises, construction. Chambre 516, Bâtisse New York Life. 4-54—n

Soumissions pour machines à plier, Sorel.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour machine à plier, Sorel", seront reçues au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, jusqu'à midi, le DIX-HUITIEME JOUR DE MAI, 1908, pour la fourniture d'une machine à plier les plaques d'acier pour chaudière, devant être livrée aux chantiers de navires du gouvernement, à Sorel, P.Q.

On pourra obtenir les devis et renseignements détaillés au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, du directeur des chantiers de navires du gouvernement à Sorel, et de l'agent du ministère de la Marine et des Pêcheries, Montréal, P.Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne à charte au montant de $300.00, à l'ordre du ministre de la Marine et des Pêcheries. Ce chèque sera confisqué si l'intéressé dont la soumission aura été acceptée refuse de signer un contrat pour la livraison de la machine à plier, ou manque de remplir le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, Canada, 21 avril, 1908.
150—6

Papeteries — Avant d'acheter vos papeteries ayez nos prix.
Seuls agents pour le CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM
Nous pouvons vous épargner de l'argent.

CARBONS — Spécialité de fournitures de clavigraphe; rubans carbonnes, etc. Feuilles de cire pour machine "Duplicateur".

RUBANS — Rubans pour aucune sorte de clavigraphe.

MEUBLES DE BUREAUX
Canada Office Supply Co.
101 Notre-Dame Ouest
Phone: Main 4306
114—1.y.n

Accidents, Employés, Ascenseurs
The Ontario Accident Insurance Company.
et responsabilités générales
104 rue St François-Xavier
MONTREAL 100—1.s.n

Notre Vente Annuelle de Regarnissement de Maison

Le but de cette vente est bien défini — c'est de pourvoir les ménagères de toutes les choses indispensables pour la maison, au temps du ménage et du déménagement, aux prix les plus bas ; et quel que soit ce que vous achetez, vous êtes assuré d'avoir la meilleure valeur possible pour votre argent.

"Une occasion est une occasion seulement lorsque vous avez des BONNES VALEURS A DES PRIX BAS."

LES BONNES VALEURS ET LES PRIX BAS sont ce qui nous caractérise. C'est la meilleure raison pour vous de faire vos achats ici.

W. H. Scroggie Limited

Chiffon de 50c, pour 27c

Une qualité spéciale de chiffon de soie, double largeur, 42 pouces de large, dans presque toutes les couleurs, comprenant toutes les nouvelles nuances.

Spécial 27c

Vente de Regarnissement de Maison, de Porcelaine et Verrerie

Un taureau faisant irruption dans un magasin de porcelaine, ne causerait pas la moitié autant d'émoi que ces prix parmi les ménagères de Montréal. Jamais on n'a vu prix plus bas, assortiments plus complets :

Assiettes blanches, toutes grandeurs, chacune	5c
Tasses blanches, chacune	3c
Soucoupes blanches, chacune	3c
Aiguières de chambre à coucher, blanches, chacune	41c
Cuvettes blanches — bols — de chambre à coucher, chacune	41c
Tasses et soucoupes blanches et dorées, chacune	7c
Grand crachoirs glacés, chacun	25c
Théières anglaises, à l'épreuve du feu, chacune	25c
Assiettes à soupe blanches et dorées, 6 pour	25c
1 table d'articles désassortis à des PRIX SPÉCIAUX.	
1 table d'articles en porcelaine de fantaisie, à 10c, 15c et 25c.	
Offre spéciale de verrerie : plateaux à bonbons, burettes à vinaigre, plateaux à fruits, tasses graduées, tasse à flan, chacun	15c
Plateaux à fruits en verre, beau modèle, beau cristal clair, chacun	18c
Tasses et soucoupes, bleu et blanc	9c
Saladiers, bleu et blanc, 15c, 25c, 29c	
Saucières, bleu et blanc	25c
Plats couverts, bleu et blanc	50c
Assiettes à dîner, bleu et blanc	95c
Assiettes à soupe, bleu et blanc	85c
Assiettes à déjeuner, bleu et blanc	75c
Assiettes à thé, bleu et blanc	60c
Plateaux, bleus et blancs, 25c, 35c, 50c et 75c.	
Services de toilette, 10 articles	$1.98
Bols à fruits décorés	25c
Bols à fruits décorés	35c
Crachoirs glacés	19c
Porte-céleri, en verre	19c
Porte-fruits, en verre	29c
Rince-bouche, en verre	7c
Tasses à flan, en verrre	5c
Verres à eau	5c
Porte-cure-dents, en verre	5c
Verres à gelée, sur pied, en verre	10c
Sucriers d'hôtel, en verre	5c
Salières et poivrières, en verre, chacune	5c
Services de table, en verre, 4 articles pour	55c

Dessus d'Oreillers et Dessus de Bureaux

La beauté de la maison, ce qui est l'idéal de toute femme, s'obtient facilement quand on peut se procurer de telles occasions.

500 douzaines de superbes dessus d'oreillers en appliqué et dessus de bureaux, ondulés et d'un blanc de neige, prêts à les employer immédiatement.

Régulier 45c et 49c, pour	37½c
Régulier 59c, 69c et 75c, pour	49c
Régulier 89c, 95c, 99c, pour	75c
Régulier $1.15, $1.19, $1.25, pour	99c
Régulier $1.35, $1.45, $1.49, pour	$1.25

SUPPORTS de BAS

Notre parfait support de bas est le plus confortable : il a un coussinet en avant avec 2 coussinets plus petits chaque côté, 2 jarretelles de très fort tissu élastique uni au bas du devant et 1 à côté, couleurs assorties. Prix très spécial.....

22½c

Les supports de bas "Star" avec boutons protégés par du caoutchouc et forte épingle de sûreté, en noir et blanc.

Jarretelle simple pour bébés	5c
Jarretelle double pour bébés	6c
Jarretelle double pour enfants	7c
Jarretelle double pour demoiselles	8c
Jarretelle double pour dames	9c
Dessous-bras légers, doublés sur les deux côtés. Grandeurs 1, 2, 3. Régulier 15c. Spécial	10c

L'étalage le plus considérable et le plus varié de tissus lavables est situé à notre troisième étage, section des occasions.

Prix plus bas que jamais.

SPORTS D'ETE

La température du printemps éveille l'idée des sports d'été et nous vous rappellerons que dans notre section d'articles sportifs, au 3e étage, nous avons tout ce qu'il faut dans ces lignes, à nos bas prix bien connus:

Balles de Baseball, 5c, 10c, 15c, 25c.

Bâtons, de 5c à $1.25.

Gants et mitaines, depuis 25c.

Jeux de Croquet, 80c à $1.20.

Hamacs, offre spéciale pour demain. Valeur de $1.00 pour 83c.

Autres lignes, jusqu'à $5 chacun.

Appareils de pêche, une ligne complète à des prix raisonnables.

JUPES EN ALPAGA $3.98 VALEUR DE $5.75

Une telle offre est rarement possible de si bonne heure cette saison.

Nous pourrions avoir aisément $5.75 pour ces jupes, mais nous préférons vous faire bénéficier de notre méthode heureuse d'achat et nous contenter des petits profits ordinaires.

Ces jupes sont d'alpaga de qualité supérieure, en noir, bleu, brun et crème ; nouveaux styles du printemps, de confection parfaite. Rég, $5.75, pour.....

$3.98

Ruban à 7½c la verge, valant jusqu'à 30c

Magnifique ruban venant directement de notre superbe stock : ruban de soie taffetas, ruban Duchesse et ruban de satin sans envers ; gros ruban cordé à ceintures en un bon choix de nuances ; ruban à rayures romaines approprié pour cravates, ruban de fantaisie à centres à fleurs et bordures de couleur, etc., de 1 à 4½ pouces de large, valant régulièrement jusqu'à 30 cents la verge. A écouler à 7½c

Nos Chapeaux Garnis

Toute la semaine dernière, nos modistes et dessinateurs ont travaillé d'arrache-pied, afin de pouvoir remplir les troufes, dues à une saison remarquablement réussie et les visiteuses, au salon des modes, demain, trouveront plusieurs nouveaux charmants modèles à admirer, reproductions exclusives des meilleurs styles de Paris et New York, à des prix que vous ne pourrez vous empêcher de trouver de votre goût.

Une nouvelle consignation de canotiers "Merry Widow," en paille brûlée, vient d'arriver.

PRIX BAS

Formes non garnies, toutes couleurs, depuis	49c
Fleurs à chapeaux de toutes descriptions, depuis	25c

Journée des Occasions au Rayon des Aliments Purs

24 livres farine Strathcona	79c
6 livres avoine roulée	25c
Boîte de 7 livres marmelade pure aux oranges d'Upton	65c
1 grosse boîte de 90c de sirop d'érable pur pour	75c
½ boîte cacao Perfection, de Cowan	23c
Beef Cordial, bouteilles de $1.00, pour	75c
Bouteille 1 pinte vinaigre de malt anglais	25c
1 bouteille de 4 onces de cornichons Chow ou mélangés importés	25c
6 livres de sucre brun foncé	25c
1 livre de noix de coco filamenteuse	18c
20 livres sucre granulé	99c
6 livres Oat Flakes	25c
1 boîte chacune de pois, maïs, tomates	28c
3 livres pruneaux Santa Clara	20c
3 paquets Corn Starch Strathcona	23c
1 boîte de 3 livres de fèves au lard	8c
1 bouteille de 35c de cornichons H. P.	30c
7 livres fèves triées à la main	25c
3 paquets Spagghetti	25c
1 paquet de 1 livre de soda à pâte Strathcona	5c
2 boîtes de 1 livre de poudre à pâte Strathcona	25c

Chaussures de Printemps pour Dames — Vente Prématurée de Lignes Désassorties

Nous inaugurerons mercredi cette vente spéciale de chaussures de dames, le reste de notre consignation hâtive de marchandises de printemps. Une ouverture du printemps des plus heureuses a fait s'accumuler plusieurs lignes désassorties, que nous mettrons sur des tables à des prix qui en assureront l'écoulement rapide.

Il n'y a pas toutes les grandeurs de chaque sorte, mais quelque chose pouvant plaire à toutes dans l'assortiment.

Chaussures en chevreau dongola, en cuir verni et en veau, semelles légères et résistantes, y compris quelques échantillons de Dorothy Dodd, pour dames. Valeurs de $2.00 à $5.00, pour $1.99

Bottines Blucher en chevreau chocolat, talons cubains ou Bon Sens, semelles de pesanteur moyenne, ainsi que quelques souliers tannés pâles et tannés foncés, pour dames, valant jusqu'à $3.50. Pour $1.99

Un lot de chaussures en chevreau, semelles légères ou fortes, valant jusqu'à $3.00, pour $1.39

VALEURS EXCEPTIONNELLES A LA SECTION DES ETOFFES A ROBES

Etoffes à robes noires, aux prix de la manufacture

Nun's Veiling français, pure laine. Régulier 40c, pour, la verge 29c

Drap Melrose et Armure noir. Régulier 65 cents. Pour 55c

Sicilienne noire, 54 pouces de large. Régulier 85 cents. Pour 65c

Alpaga mohair noir. Régulier 60c, pour 48c

Voile lyonnais noir. Régulier 59c, pour 39c

Drap fin français noir. Régulier $1.50, pour $1.19

Drap fin de Sédan noir, pure laine. Régulier $2.00. Pour $1.29

Voile de Paris noir, pure laine. Régulier $1.25. Prix de vente, la verge 98c

Drap satiné rayé noir. Régulier $1.25. Prix de vente, la verge 98c

Voile noir à raies de soie de fantaisie. Régulier $2.50. Prix de vente, la verge $1.89

Beaux Chalys de Fantaisie pure laine Régulier 45c, Mardi, 29c la verge

Jolie variété de dessins et de couleurs, effets à raies et à fleurs, styles convenables pour robes d'enfants, blouses de dames et robes de chambre. Prix régulier 45 cents la verge. Prix de vente, mardi, la verge 29c

Popelinette Française pure laine, 69c la verge.

Belle popelinette française pure laine, un charmant tissu d'été pour costumes de dames, couleurs : marine, bleu copenhague, brun doré et brun medium, 42 pouces de large. Prix spécialement réduit, pour mardi, la verge 69c

Drap Fin de Sedan A Vendre, Mercredi, à $1.25 la verge

Drap fin pure laine de Sédan, de très bonne qualité, de pesanteur convenable pour costumes de printemps et d'été, nuances les plus nouvelles de bleu, brun, tan, vert, gris, etc., ainsi que noir. Prix régulier, $1.75. Mercredi, la verge $1.25

1300 torchons de vaisselle en toile

Et serviettes à verrerie. Prix réguliers, 18c et 15c. Votre choix, mardi, chacun 12½c

Toiles et Cotons de Ménage aux Prix de la Manufacture

500 verges de beau damas de table pure toile, riches nouveaux dessins, de très bonne qualité, blanchi sur l'herbe, 70 pouces de large. Prix régulier $1.00. Mardi, la verge 69c

NAPPES A THE de 5 hrs Prix régulier $1.00 Prix de vente, 75c

Nappes en damas satiné pure toile, dessins assortis, comprenant pois polka avec bordures de fleurs, grandeur 54 x 54 pouces. Prix régulier $1.00. Mardi, chacune 75c

Nos indiennes sont toujours offertes aux prix les plus bas

2,000 pièces d'indiennes anglaises sont arrivées hier et seront vendues au prix suivant :

Un lot comprenant couleurs claires et foncées, pour robes d'enfants. Prix de vente, la verge 7½c

Lot No 2 — Indiennes anglaises de bonne qualité, fond noir et marine, avec dessins à pois et à raies, aussi à fond bleu clair, rose, héliotrope et rouge, avec effets de fleurs, dessins de pois, etc. Prix de vente, la verge 10c

Lot No 3 — Gros duck imprimé, qualité spéciale pour blouses de garçonnets, robes de fillettes, etc., environ 100 dessins au choix et 30 différentes nuances. Prix de vente, la verge 12½c

Lot No 4 — Belle batiste imprimée, couleurs non changeantes, chics dessins de raies, de pois, de fleurs, etc. Prix de vente, la verge 12½c

Lot No 5 — Indiennes de Crum, de couleurs tout à fait non changeantes, grande variété de dessins. Prix, la verge 15c

UNE REPONSE DE M. PARENT

Le président de la compagnie du pont de Québec refute les critiques de la

COMMISSION ROYALE

La confiance mise dans le jugement de M. Cooper par le gouvernement et la compagnie

ETAIT JUSTIFIEE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — Au cours d'une conversation avec votre correspondant au sujet des conclusions de la commission royale qui a fait l'enquête sur l'écroulement du pont de Québec, l'hon. S. N. Parent, président de la compagnie du pont de Québec, a déclaré hier, qu'il est informé de source autorisée qu'en dépit de la plus stricte attention à tous les détails des plans et spécifications, un désastre semblable, sur un des plus grands ponts actuellement en voie de construction aux Etats-Unis, n'a pu être évité que grâce aux connaissances et à la leçon de choses que le monde savant a obtenues par le malheureux événement du pont de Québec.

La prompte action des ingénieurs chargés de la construction du pont en question et le renforcement des unités trouvées défectueuses dans le cas du pont de Québec ont seuls empêché l'écroulement d'un second pont qui aurait entraîné probablement un nombre de pertes de vies aussi considérables et des pertes matérielles tout aussi grandes.

Parlant de la critique des commissaires sur la méthode employée par la compagnie pour demander des soumissions, l'hon. M. Parent dit:

"Nous avons demandé des soumissions, en 1898, de la meilleure manière qui fût à notre disposition et d'après la coutume générale suivie dans ces cas exceptionnels. Je suis informé que très peu de compagnies, excepté la ville de New-York et quelques autres corps permanents, préparent leurs plans et spécifications pour leurs grands ponts. Dans notre cas, le système de concours était nécessaire, parce qu'il ne s'agissait pas d'une concurrence ordinaire dans les prix, mais aussi du système de pont à construire, "cantilever" ou suspendu. La question de limite de prix n'était pas en jeu. Avant de demander des soumissions de cette manière, nous eûmes, de plusieurs grandes maisons, l'assurance que la concurrence serait acceptée avec plaisir en ce sens. M. Cooper lui-même, quand la question lui fut soumise, fit des commentaires complets sur cette manière de procéder. Dans le cas d'une entreprise aussi considérable que le pont de Québec, en l'absence de tout bureau d'ingénieurs auquel nous pouvions nous adresser en ce pays pour faire préparer des plans et spécifications, et en vue du fait qu'il n'était pas désirable de limiter les soumissionnaires à un seul système, qui n'aurait peut-être pas convenu à la fin et aurait presque certainement amené, plus tard, des modifications, nous crûmes qu'il était mieux d'inviter les soumissionnaires à fournir eux-mêmes, leurs propres idées et leurs plans, afin d'obtenir les meilleurs résultats de la concurrence et sur une base plus large qu'on ne pouvait obtenir d'un seul architecte, et nous nous assurâmes les services des meilleurs hommes en Amérique parmi lesquels nous pouvions faire un choix; et sur ce point les commissaires déclarent clairement que la confiance complète reposée dans le jugement de M. Cooper par le gouvernement et la compagnie du pont était justifiée et méritée.

"A tout événement, il ne peut y avoir de relation visible entre des actes si éloignés, faits par nous, et le désastre qui s'est produit dix ans plus tard et qui est dû uniquement à une erreur scientifique, dont la commission aurait sans doute été inévitable avec n'importe quelles autres conditions de soumissionnement, puisqu'il est maintenant admis que les connaissances professionnelles dans le monde entier sont encore défectueuses en ce qui regarde la force expérimentale des grands membres de ponts en usage en Amérique.

"Les commissaires ont eux-mêmes déclaré que l'économie n'était pas une considération dans le choix des plans de la compagnie Phoenix par M. Cooper. Comme question de fait, notre compagnie n'a jamais manqué des fonds nécessaires pour ses besoins réels à mesure que l'ouvrage avançait. Il y a toujours eu assez d'argent en vue, sinon en argent comptant, et nos contrats étaient faits sur une base d'unité, de sorte que les entrepreneurs n'étaient pas limités et n'avaient aucun intérêt à produire à bon marché aux dépens de l'efficacité.

"Comme question de fait, les spécifications mentionnées dans le rapport comme étant insuffisantes ne sont pas les spécifications originales, fournies par la compagnie et approuvées par le gouvernement, mais les modifications faites par M. Cooper, avant que le travail de la superstructure fut commencé, augmentant le poids des unités. Il y a tout lieu de croire que si les premières spécifications avaient été suivies de plus près, le pont serait encore debout.

"La vérité, en un mot, est que la cause du désastre a été une erreur fondamentale dans le calcul original du poids mort et dans le plan, et que "si le pont avait été complété tel que le plan, le poids aurait été beaucoup plus considérable que celui permis par les spécifications', ainsi qu'il est déclaré dans le rapport des commissaires".

ECHOS MONDAINS

Le 6 mai, aura lieu le mariage de Mlle Virginie Raymond, fille de M. Godfroy Raymond, avec M. Joseph Picotte. La cérémonie se fera à l'église Saint-Denis, à 7½ heures.

× × ×

On annonce pour le 26 mai le mariage de M. Philorum Lazure, agent du Grand Tronc à la gare Stotsville, et fils de M. A. Lazure, de Sainte-Martine, à Mlle Laura Jenneau, fille de M. Cyprien Jenneau, de Montréal.

× × ×

Dimanche, le 25 avril, il y eut charmante réception chez M. George Guertin, de Chambly Canton, en l'honneur de Mlle Albertine Forgue, de la Pointe Saint-Charles, qui était en visite depuis la fête de Pâques. On fit du chant, de la musique, de la déclamation, de la danse, etc. Et l'on joua une partie de euchre.

Voici les noms des personnes présentes: M. et Mme George Guertin, M. et Mme Alfred Guertifn, M. George Guertin, fils, Mlle Corinne Guertin, M. et Mme Ferdinand Parent, M. et Mme Ernest Larocque, Mlle A. Beauvais, M. Léonide Parent, M. Horace Mailhot, M. Adélard Taupier, M. Charlemagne Dumaine, M. Albion Parent, M. Adrien Parent, Mlles Annette Parent et Ritha Guertin.

× × ×

Une aimable réunion d'amis avait lieu lundi, le 27e avril, chez Mlle Rena Cardinal, de la rue Sainte-Elisabeth. Les personnes dont les noms suivent assistaient à cette charmante soirée: Mlles Barré, Robineau, Cousineau, J. Clermont, B. Clermont, Désy, Ritchot, Carle, Plante, Gauthier, Cardinal, MM. Renaud, David, Cardinal, Barré, Ritchot, Savignac, Gingras, Daoust, Guy, Bertrand, Cousineau, Plante, Gauthier, Beaudoin, Clermont, etc.

× × ×

Le 13 mai prochain, aura lieu le mariage de M. Adrien Saint-Jacques à Mlle Cécile Gratton.

× × ×

M. Hector LaFerté, président des étudiants en droit de Québec, et secrétaire privé du ministre de l'Agriculture, est aller passer le dimanche à St Guillaume d'Upton.

× × ×

A Terrebonne, le 29 avril dernier, les Mlles Cora et Whelty Moody conviaient quelques amis à une partie de "whist", à l'occasion du départ prochain des Mlles Amélia et Eugénie Joubert, pour Montréal.

Ont pris part à cette soirée intime: Mlles C. Mathieu, M. Henderson, V. Corbeil, R. Poitras, D. Chartrand, M. Bernardin, A. Corbeil, L. Chartrand, A. Dupras, B. Chartrand, Héroux, Desbiens.

Messieurs: E. Fortier, E. Bolduc, F. S. Chartrand, A. Drapeau, J. Héroux, A. Chartrand, etc. Les heureux vainqueurs des parties de "whist" furent Mlles Dupras et Chartrand et Messieurs Chartrand et Drapeau.

× × ×

On annonce pour le 12 mai le mariage de M. Freddy Liard, de Montréal, avec Mlle Malvina Benard, de la Pointe aux Trembles.

× × ×

Le 19 avril, jour de Pâques, M. Ferdinand Lalonde et Mlle Berthe Lalonde, sa nièce, étaient de passage à Côteau du Lac, où un grand parti de sucre fut donné par Mme Vve Tremblay. Etaient présents: M. et Mme Rousselle, M. et Mlle Vaillant, M. Ferdinand Lalonde et Mlle Berthe, sa nièce, tous de Montréal; M. et Mme Besnère, M. et Mme Damien Lalonde, Mlle Paul, Léa, Mlle Merelda, Mlle Wilhelmine, M. Denis, M. Edgar, tous de Côteau du Lac.

Le soir à la demeure de Mme Tremblay il y eut jolie fête musicale.

Lundi soir, on se réunissait chez M. D. Lalonde, où l'on s'amusa encore avec beaucoup d'entrain.

× × ×

Mlle Corinne Béland, de Louiseville, est en visite à Montréal, chez ses beaux-frères, M. Jos. Marchand, de la rue Sanguinet et M. Victor Boisvert, de la rue Saint-André.

"MODELES BAS"

Que le "Boston" donne le ton pour la mode, on en a la preuve à chaque heure du du jour.

Témoin les Oxfords.

Et nous exposons les modèles découverts les plus jolis et les plus seyants sous ce rapport.

Il y a du confort dans chaque paire, quel que soit le prix que vous vouliez payer, à partir de $3.50

Que vous achetiez ou non, vous êtes toujours le bienvenu à notre magasin.

BOSTON SHOE STORE

Angle Ste Catherine Ouest & Mansfield.

OUVERT LE SOIR

Le magasin qui vous garantit satisfaction, ou qui vous remet votre argent avec plaisir. Les commandes par la malle sont exécutées avec promptitude. Nouveau livre de styles du printemps et de l'été envoyé franco par la poste sur demande. w f

Donnez aux Enfants Faibles et Malades de

L'OVONOL

A L'Extrait d'Huile de Foie de Morue

150—1, M, v, n A

LE JEUNE BARREAU

SON BANQUET ANNUEL, AU VIGER, SAMEDI SOIR, A ETE UN BEAU SUCCES. — M. ELLIOTT PRESIDE.

Le dîner annuel du jeune barreau, à l'hôtel Viger, samedi soir, a été un beau succès. L'assistance était nombreuse et les discours forts intéressants.

M. Henry J.Elliott, le nouveau président du jeune barreau, présidait ce banquet.

Les santés étaient: "Le Roi", "Les vieux membres du barreau", santé proposée par M. Léon Garneau; M. Casimir Dessaules y répondit avec MM. J. Claud Hickson et Edouard Surveyer, qui vient d'abandonner le jeune barreau après dix ans de pratique.

M. Walter S. Johnson proposa ensuite la santé de "L'ex-président du jeune Barreau"; M. Brossard y répondit lui-même et fut très heureux dans ses remarques. M. Gustave Dutaud répondit à la santé. "La presse", proposée par M. Papineau Mathieu. M. W. S. Pugsley proposa ensuite la santé "des Dames" et MM. Champoux et Jos. Archambault y répondirent.

La dernière santé, que l'on but fut celle de M. H. Elliott, le président du banquet.

Au cours des remarques, M. Walter S. Johnson prononça un très bel éloge de M. Brossard, ex-président du jeune barreau, qui a, dit-il, réussi à soulever beaucoup d'enthousiasme chez les membres de cette association.

A la fin du dîner on chanta "Auld Lang Syne" et "Dieu Sauve le Roi."

Au nombre des convives on remarquait: MM. Henry J. Elliott, président du jeune Barreau; Léon Garneau, vice-président; Papineau Mathieu, secrétaire; Walter S. Johnson, trésorier; Edouard Surveyer, F. J. Laverty, C. J. Claud Hickson, G. A. Campbell, N. A. Millette, L. R. Beaudry, Jos. Archambault, Edmond Brossard, A. Papineau, Mathieu, W. G. Pugsley, Alexandre Lacoste, L.A. David, Paul Emile Lamarche, J. H. Archambault, G. C. Papineau-Couture, C. Desaulles, Jos. H. Loranger, J. H. Dillon, Walter S. Johnson, H. S. Williams, P. Durocher et Gustave Dutaud.

IL EST MORT EN MANGEANT

UN JEUNE HOMME SUCCOMBE A LA MALADIE DE COEUR PENDANT QU'IL PRENAIT SON SOUPER.

Georges Ropher, âgé de 35 ans, s'est trouvé subitement malade et est mort en moins de quelques minutes, hier soir, vers 6 heures. Ropher était à prendre le souper avec quelques amis, au No 130 de la rue Young, lorsqu'il a été pris de la maladie subite qui devait l'emporter. Quand le Dr Haldiman et le médecin ambulancier de l'hôpital Général arrivèrent sur les lieux, Ropher avait cessé de vivre.

Quand le Dr Haldiman eut expliqué au coroner les circonstances qui ont entouré la mort de l'infortuné, le magistrat a permis que le cadavre ne fut pas transporté à la morgue.

Ropher a succombé à une maladie du coeur.

AVIS SPECIAL

Accordage et réparations de pianos, une grande spécialité. Téléphone Up 1491. Layton Bros., 144 rue Peel. 1, 4

VIEUX CAOUTCHOUCS ET BONS OUTILS

Comme le constable Manning, du poste No 5 patrouillait dans la rue Lagauchetière hier matin, vers 5 hrs 30, il vit venir deux individus portant chacun un sac assez lourd.

Le policier ayant demandé ce que contenaient les sacs, on lui répondit: de vieux caoutchoucs.

Mais l'agent curieux voulut voir.

Il constata alors que les sacs contenaient au lieu de caoutchoucs d'excellents outils de menuisier.

Manning conduisit aussitôt les deux compagnons au poste où ils déclarèrent se nommer respectivement Philippe Marson, 55 ans, et Omer Robert, 49 ans.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Tribune des Journalistes, 4. Trois jours ont été consacrés, la semaine dernière, à la votation des crédits du département des Travaux Publics, et ce travail sera continué, dès cet après-midi. Jusqu'à présent, M. Pugsley a réussi à faire voter les crédits destinés à la construction et la restauration des édifices publics dans les provinces à l'est de l'Ontario, et pour une partie de cette dernière province. Environ la moitié des crédits pour cette branche du département a été votée; mais, il reste encore les crédits pour les travaux de creusage des canaux et des rivières. M. Pugsley espère que M. Fowler cessera alors sa campagne d'obstruction, quitte à céder le pas à un autre opositionniste.

Les députés ministériels espèrent toujours que la prorogation aura lieu à la fin de juin.

Ce matin, M. Bennett disait aux journalistes que si le gouvernement persiste à faire passer le bill modifiant la loi électorale, l'opposition fera de l'obstruction jusqu'au terme du parlement actuel, soit jusqu'au mois de décembre de l'année prochaine.

Suivant que nous l'avons déjà annoncé, ce projet de loi pourvoit à mettre la revision des listes électorales, dans les nouvelles provinces de l'ouest, sous le contrôle des autorités fédérales.

× × ×

On s'attend à de nouvelles interpellations, aujourd'hui, de la part de l'opposition, au sujet de l'enquête ouverte samedi dernier par M. le juge Cassels sur la conduite des employés du département de la Marine.

Le lecteur trouvera, dans une autre colonne, le compte rendu des procédures faites à la séance d'ouverture de cette enquête. M. Cassels a été catégorique dans ses déclarations; cependant, les oppositionnistes n'attendront pas la fin de l'enquête pour porter leur jugement et faire des commentaires désobligeants à l'adresse du gouvernement.

× × ×

M. le Dr Paquet, député conservateur indépendant pour l'Islet, a refusé, l'autre jour, l'invitation d'adresser la parole à une réunion du nouveau Club Conservateur de Hull.

Le refus de M. Paquet aurait mécontenté les promoteurs de ce club parmi lesquels figurent MM. Labelle, Archeault et Carrière.

Le "Free Press" annonce qu'il y a bisbille parmi les conservateurs de Hull et que les opinions seraient partagées entre MM. Labelle et Aubry, comme candidat conservateur pour la prochaine campagne électorale fédérale.

× × ×

M. Bennett, un des lieutenants de l'opposition, ayant déclaré, vendredi dernier, que M. A. H. Fraser, C.R., d'Ottawa, est intéressé dans la Cie Eclipse, d'Ottawa, M. Fraser lui donne le démenti le plus formel, et il l'invite de répéter ses déclarations en dehors du parlement où sa qualité de député le met à l'abri de toute poursuite.

× × ×

La famille vice-royale donnera un bal d'état à Rideau Hall, le 24 du mois courant, à l'occasion de la Fête de la Reine (Victoria Day). Sénateurs et députés seront de la partie.

× × ×

La nouvelle de la retraite de M. Leighton McCarthy, député de Simcoe-nord aux Communes, cause de sincères regrets parmi toute la députation de l'Ontario.

M. McCarthy est un des meilleurs orateurs ministériels. Il est le neveu de feu M. Dalton McCarthy qui fut longtemps le chef d'un tiers parti aux Communes.

On dit que M. Wilson, ancien maire de Collingwood, sera le successeur de M. McCarthy dans le prochain parlement.

× × ×

M. Armand Lavergne, député de Montmagny, a donné avis, pour cet après-midi, des quatre questions suivantes:

"Le ministres Postes a-t-il demandé des soumissions pour les sujets des timbres du prochain 3me centenaire? Dans l'affirmative, à qui et quelle soumission est acceptée? S'il n'y a pas eu de soumission, le ministre des Postes a-t-il conféré avec un ou des artistes, à ce sujet?

Dans l'affirmative, lesquels? Quel montant a été demandé par l'artiste ou les artistes et pour combien de sujets de timbres? Ce montant a-t-il été accepté? Dans la négative, pourquoi?

Le ministre des Postes a-t-il pris une décision au sujet de l'emploi du français comme de l'anglais sur les timbres-souvenirs qui doivent être émis au prochain 3me centenaire?

Le ministre des Chemins de fer est-il informé que les avis annonçant l'arrivée et les retards des trains aux gares de l'Intercolonial, province de Québec, plus spécialement à Lévis, ne sont qu'en anglais seulement, contrairement aux dispositions de la Loi des chemins de fer? Est-il à la connaissance du ministre que la langue française est ignorée d'un grand nombre des employés de l'Intercolonial dans la province de Québec? Le ministre sait-il que le français n'est pas employé concurremment avec l'anglais sur l'Intercolonial, province de Québec? Quels moyens le ministre se propose-t-il d'employer pour mettre fin à ces injustices?

Est-il vrai que le gouvernement a l'intention de nommer à la prochaine vacance sénatoriale de la province de Québec, M. Adélard Turgeon, ministre des terres dans le gouvernement actuel de cette province? Dans l'affirmative, le gouvernement sait-il que M. Turgeon est sous le coup d'une accusation de péculat dans l'administration de ses fonctions ministérielles, accusation dont il ne s'est pas encore lavé?

BLAISE.

Patron de la "Presse"

BLOUSE

Ce patron convient admirablement bien pour le costume tailleur, et n'importe quel tissu peut être employé à sa confection, mais on emploiera de préférence un tissu qui peut être lavé. Les manches sont longues et deux poches se trouvent sur le devant. Pour une mesure de 36 pouces de buste, il faut 3¾ verges d'un tissu de 36 pouces. Grandeurs, 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6155

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur:

Les habitants de la municipalité du Village de St Pierre-aux-Liens viennent de déployer une énergie peu commune concernant la vente des boissons enivrantes dans la municipalité et méritent d'être chaleureusement félicités. Bien que quatre licences aient été octroyées dès le mois de janvier dernier par le conseil municipal, la société de tempérance, récemment fondée par M. le curé J. P. Desrosiers, d'une infatigable activité et dont le zèle à la cause de la tempérance est connu et apprécié par les autorités ecclésiastiques et civiles de la Province, a réussi, sous sa sage et sainte direction, à les abolir tous d'un seul coup. La circonstance ne pouvait pas être mieux choisie pour une telle inovation, la charte érigeant la municipalité en "Ville St Pierre", ayant été sanctionnée samedi, le 25 avril. L'occasion était belle de donner au patron de la ville une meilleure preuve de notre attachement aux enseignements de son église que celle de bannir des limites de la municipalité la vente des boissons alcooliques. Le 1er de mai 1908 restera donc mémorable dans les annales de la nouvelle ville comme créant une ère de tempérance et de prospérité. Malgré la science, l'habileté, la fermeté, le travail et le dévouement de MM. les conseillers, aidés de savants avisseurs pour surprendre et faire passer par la législature un projet de loi, rédigé dans les ténèbres de la nuit, nommant quatre débits de boissons à vie dans la municipalité, tout comme les juges et les sénateurs. La Providence n'a pas permis qu'une loi aussi inique passa inaperçue, et la législature ayant été mise en garde, a heureusement biffé le paragraphe 27 qui décrétait cette faveur aux quatre vendeurs d'EAU DE LA MORT.

Le Bureau de Poste à partir d'aujourd'hui sera connu sous le nom de "Ville St Pierre", le changement ayant été fait par l'activité du Rév. J. P. Desrosiers, et que le conseil avait décidé de donner le nom de Rockfield, mais sous la recommandation de l'abbé J. P. Desrosiers, il a été changé pour "Ville St Pierre".

UN CITOYEN.

LES FEUX AU MOIS D'AVRIL

IL Y A UNE DIMINUTION NOTABLE DES ALARMES SUR LE MOIS D'AVRIL DE L'AN DERNIER.

Si les rapports de chaque mois continuent à accuser une diminution dans le nombre et la gravité des incendies, Montréal acquerra une réputation enviable. Après les premiers mois de l'année, voici qu'avril nous donne à son tour une belle diminution. Voici un tableau qui en fait foi.

	1908	1907
Incendies	61	88
Alarmes (sans feu)	35	34
Fausses alertes	25	20
Totaux	121	132

Une seule fois, jeudi dernier, le 30 avril, les pompiers ont dû donner de l'aide en dehors de la ville; ils sont allés à Boucherville. Il n'y a pas eu un seul incendie grave.

CONDOLEANCES

A une réunion des étudiants en médecine, tenue vendredi à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Alp. Lagacé il a été résolu que des condoléances soient adressées à M. Arthur Dontigny, étudiant en médecine, à l'occasion de la grande perte qu'il vient d'éprouver par la mort de sa vénérable et regrettée mère.

La "Presse" s'unit aux étudiants pour offrir à M. Dontigny ses sympathies les plus sincères.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Vente Mémorable de Dentelles Allover

Prix variant de $1.25 à $6.00 pour 69c

Il ne vous est pas donné souvent de lire des occasion comme celles-ci.

Magnifiques dentelles allover, d'une bonne qualité qu'on peut rarement acheter en bas des prix réguliers, seront mises en vente demain. Ce sont des marchandises que nous avons achetées d'un importateur qui voulait vendre au comptant tout son assortiment. Nous les avons payées un prix que nous permet de les offrir demain à très bon marché si l'on considère leur valeur réelle.

Il y en a 1000 verges en tout, comprenant: Tulles orientaux, 18 et 36 pouces, avec broderie de guipure, blanc, ivoire, écru et noir.

Tulles à pois, 45 pouces de large. Chiffon brodé blanc, 18 et 36 pouces de large, Guipures de 18 et 36 pouces, noir et blanc. Tulles à robes à pois noirs, 36 pouces.

Toiles brodées blanches, 18 pouces. La largeur de beaucoup de ces tulles est un grand avantage et en fait des marchandises à très bon marché, car il ne faut que 2½ verges d'un tissu de 36 pouces pour faire une blouse. Valeurs réelles de ces dentelles 1.25 à 6.00.

En vente, demain, à, la vesge, 69c.

Ces marchandises sont étalées aujourd'hui dans la vitrine.

ANGLE DES RUES STE CATHERINE et de la MONTAGNE

LE CONSERVATOIRE LASSALLE

Les auditions du "Maître de la Mort" se sont terminées samedi soir, sous une véritable apothéose. La grande boîte du Monument était comble et nombre de personnes ont dû retourner sans avoir pu entendre le magnifique chef d'œuvre qu'on y interprétait et la belle musique du Dr Fred Pelletier.

Le public a fait de belles ovations aux élèves qui le méritent certes beaucoup et la "Presse" joint ses compliments à ceux du peuple pour les progrès accomplis par les élèves.

Voici ce qu'un confrère du dimanche, le "Bulletin", disait au sujet des belles auditions qui ont eu lieu la semaine dernière:

"Nous sommes encore sous le coup de la douce et réconfortante émotion que nous a causée l'audition de ce superbe drame lyrique, joué, la semaine dernière, au Monument National: "Le Maître de la Mort."

"La partition musicale, œuvre de notre estimable confrère le Dr Fred Pelletier, de la "Presse", est tout simplement délicieuse, et elle dénote chez l'auteur de profondes connaissances d'harmonie et de technique.

"Cela n'a pas lieu de nous étonner, du reste, car le Dr Pelletier appartient à une famille de musiciens distingués et il tient de race.

"Sa dernière création ne l'en place pas moins au premier rang de nos compositeurs et de nos artistes.

"Mais, si la reddition du puissant drame de Mlle de la Fuye a été l'occasion pour le Dr Pelletier de nous donner toute la mesure de son souple et riche talent de musicien, que dire de l'interprétation de l'oeuvre par les vaillants artistes canadiens, formés à l'école du professeur Lassalle?

"C'est une révélation, et une révélation pleine de promesses!

"Nous avons désormais la conviction que la terre canadienne peut produire des artistes comme la terre de France, et que si, au "Canada", nous ne parlons pas le français comme nos cousins de Paris, c'est que nous ne le voulons pas.

"D'aucuns pensent que c'est tant mieux et que nous devons travailler à conserver l'accent du terroir.

"Soit.

"Mais, peut-être, a-t-on seulement voulu donner le change à notre ignorance, en s'imaginant qu'il était impossible de se débarrasser du patois.

"Quoiqu'il en soit, les representations du "Maître de la morf," au Monument, marquent une étape considérable dans le développement de l'art au Canada, et elles aideront puissament au relèvement intellectuel de notre population par la diffusion du beau et pur parler français.

"Nous applaudissons donc, avec un égal plaisir, à la consécration officielle de la réputation de compositeur, que vient de se faire le Dr Pelletier, et aux succès remportés par ces jeunes artistes, dont le talent n'attendait que l'occasion de se manifester, et nous formulons l'espoir que les uns et les autres nous procureront bientôt l'avantage d'aller les applaudir encore."

LA CATASTROPHE DE LA SALETTE

Le délégué papal Mgr Sbaretti et Mgr Duhamel, l'Archevêque d'Ottawa, manifestent leurs sympathies aux parents des victimes.

A plusieurs reprises depuis lundi dernier, la "Presse" a répété à ses lecteurs les profondes sympathies que l'affreux malheur arrivé à Notre-Dame de la Salette, a soulevées dans toutes les parties de notre pays.

Elle en donne aujourd'hui une nouvelle preuve par la publication des deux lettres que voici:

Délégation apostolique.
No 4342

Ottawa, le 28 avril, 1908.

A Sa Grandeur Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa,

Monseigneur,

J'ai appris par les journaux d'hier soir la terrible catastrophe qui a bouleversé le petit village de Notre-Dame de la Salette et qui a causé de si nombreuses pertes de vie. J'en suis profondément peiné et je m'empresse d'offrir à Votre Grandeur, et, par son entremise, aux parents des pauvres victimes, l'expression de ma plus sincère sympathie. Je ne manquerai pas de prier, surtout au saint sacrifice de la messe, pour ceux qu'une mort si inopinée a lancés dans l'éternité. Que le Dieu des miséricordes leur accorde l'éternel repos et qu'il daigne aussi soulager ceux qui sont plongés dans un deuil si profond.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre dévoué en J. C.
Signé,
DONAT, archevêque d'Ephèse,
Délégué apostolique.

Pour vraie copie,
Ottawa, le 29 avril 1908.
J. Thomas, arch. d'Ottawa.

Archevêché d'Ottawa,
Le 28 avril, 1908

Rev. Onés. Lemay, N.-D. de la Salette,

Révérend Monsieur,

Je viens vous offrir ainsi qu'à tous vos paroissiens, mais particulièrement aux parents des nombreuses victimes de l'immense désastre de dimanche dernier, mes plus sincères condoléances.

Veuillez dire à tous que je prends la plus large part à leur douleur et que je ne cesse de prier pour obtenir de Dieu qu'il reçoive en sa gloire les nombreuses victimes de la terrible catastrophe.

Je ne doute pas que l'esprit si chrétien de ceux qui viennent d'être si cruellement éprouvés leur fera accepter avec soumission à la volonté divine la dure épreuve par laquelle il a plû à la Providence de les faire passer.

Je suis sûr que, vous et votre digne vicaire, vous ferez tout ce qui dépend de vous pour aider aux chers affligés à prendre courage, et à leur persuader que, se confiant en Dieu, ils mériteront grâces et secours.

Vous pourrez lire cette lettre, à votre prône, dimanche prochain.

Je demeure, Révérend monsieur,
Votre dévoué serviteur en J. C.,
+J. THOMAS,
Archev. d'Ottawa.

M. l'abbé Pierre Lemay, vicaire de Notre-Dame de la Salette, qui nous communique ces deux lettres, dit aussi que la population si éprouvée de sa paroisse désire remercier par l'entremise de la "Presse" toutes les personnes qui lui ont si vivement manifesté leurs sympathies et sont si rapidement accourues à son secours.

LES— **Capsules Crésobène**

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours un flacon dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

(4) A 303—1.n.y.w

PATERSON

5 CENTS — Tablettes pour la Toux

Non seulement un bonbon; elles sont délicieuses,—une cure aussi bien, et un soulagement certain pour les toux et les rhumes obstinés, et maux de gorge de toutes espèces. Les docteurs disent que ces tablettes sont excellentes. Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. 43

ELLES GUERISSENT

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la **Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.** 101—n A

LA CHARITE A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hull, 4 — M. le notaire F. A. Labelle, de Hull, a ouvert une liste de souscriptions pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de dimanche dernier à Notre-Dame de la Salette.

C. B. Major	$40.00
H. A. Fortier	5.00
N. Tétreault	10.00
F. A. Labelle	10.00
R. De Salaberry	5.00
M. le maire Thibault	5.00
H .A. Champagne	5.00
Dr Duhamel	5.00
Juge Rochon	10.00
L. de G. Baby	2.00
C. J. Brooke	5.00
T. P. Foran	5.00
Arthur Desjardins	5.00
J. W. Ste-Marie	5.00
L. A. Leduc	1.00
A. Pepin	1.00
Shérif Wright	5.00
J. W. Symmes	4.00
Geo. W. Walker	1.00
H. Vincent	5.00
Euclide Laferrière	5.00

Isidore Ducharme et Honoré Charlebois et Cie., une caisse de chaussures.

LES VICTIMES DE LA SALETTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 4 — Voici une liste des souscriptions ramassées par MM. W. A. McCallum, Robert J. Cameron et J. P. Lahaie, à Buckingham, en faveur des victimes de la catastrophe de Notre-Dame de la Salette:

W. H. Kelly, maire, $25; J. P. Lahaie, $20; Robert J. Cameron, $20; McCallum et Lahaie, $30; Wm Oneil, $20; A. H. Parker, $5; Wm Griffith, $5; F. A. Beaudry, $5; L.A. Lahaie, $5; C. P. Lahaie, $5; John A. Gariépy, $2; Stanislas Côté, $5; The Traders Company, $10; R. H. Cowan, $5; W. J. Martin, $2; Michael Lonergan, $5; N. Campeau, $1; Joseph Duval, $5; A. M. Laurain, $2; J. F. Higginson, $10; Rod. Léger, $2; Georges Mercier, $2; T. J. Bisson, $5; Tourangeau et Champagne, $2; Alex. Cumming, $2; J. F. Proulx, $2; M. A. Gauthier, $5; F. W. Ladouceur, $1; Chas. A. Ladouceur, $2; W. E. Middleton, $10; Chas. Blesard, $1; J. E. Clarke, $1; L. J. Lahaie, $1; J. E. Vallilee, $25; L. E. Matts, $5; Harry Matts, $2; L. J. Brûlé, $2; F. Pommier, $1; D. Robertson, $10; A. W. Dawe, $1; J. Eug. Lacombe, $1; A. B. Clarke, $1; Félix Daoust, $2; Jos. Paquette, $5; Wilfrid Blondin, $10; F. M. Gorman, $7; J. B. A. Doré, $1; M. H. Martin, $5; Agnès E. Cameron, $5; C. W. Pearson, $2; Adrien Malette, $5; Mathias Ladouceur, $5; Fred Paquette, 25c; Clovis Regimbald, $1; J. D. Thomson donnera un habit; Joachim Binis donnera un habit. Total, $309.25.

LES ELECTIONS DU BARREAU

LISTE COMPLETE DES NOUVEAUX OFFICIERS DE CETTE IMPORTANTE ASSOCIATION.

La "Presse" donnait samedi un compte-rendu partiel du résultat des élections du barreau. Elle annonçait l'élection de M. Honoré Gervais, C. R., M. P., comme président ainsi que de M. R. C. Smith, C. R., comme trésorier. Elle veut aujourd'hui compléter cette nouvelle en donnant toute la liste des nouveaux officiers.

Voici comment se composera le conseil du Barreau cette année:

M. Honoré Gervais, C. R., M. P., président; M. Louis Coderre, syndic; M. R. C. Smith, C. R., trésorier; M. G. Hugh Semple, secrétaire; MM. R. A. E Greenshields, C R., E. Brossard, R. Monty, L. T. Maréchal, C. R.; A. J. Brown, C. R., J. E Martin, V Martineau et G. Desaulniers, C. R., conseillers.

Les élections finies, M. Gervais, le nouveau bâtonnier, a offert un lunch aux membres du barreau.

Madame Rhea Duclos, qui était depuis plus de trois mois souffrante à l'hôpital Notre-Dame, est retournée chez elle rue St Denis, en pleine convalescence.

¶ Il y a plus de profit pour celui qui porte une paire de chaussures de $5.

¶ George Westinghouse développa l'électricité et les appareils électriques exactement comme la Compagnie de Chaussures Slater a amélioré et développé les nouveaux genres de chaussures.

¶ Une chaussure Slater à $5 est la moins dispendieuse et la meilleure chaussure pour l'homme qui gagne sa vie et qui doit pratiquer l'économie. Et tout homme qui veut devenir riche par ses propres efforts doit d'abord acheter des choses qui durent.

Le cachet sur la Chaussure Slater

LA CHAUSSURE SLATER

225 rue Saint-Jacques — McCrudden & Thompson.
95 rue Saint-Laurent — Nap. Dorval.
441 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Christophe — Leduc & Bordeleau.
144 rue Centre [Pointe Saint-Charles] — Thos. Hickey.
244 rue Saint-Joseph [Lachine] — P. Donnelly.
1687 rue Notre-Dame Ouest [Saint-Henri] — A. Lasalle.
1806 rue Saint-Hubert [Boulevard Saint-Denis] — T. Corbeil.
Ottawa, Ont. — J. N. Brownlee, 84 rue Sparks.
Sherbrooke, Qué. — J. W. Wiggett & Cie.
Québec, Qué. — E. Blondeau, 43-45 rue Saint-Jean.
do — J. H. Bégin, 121 rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

LE CORSET D & A
TRADE MARK
DEVIENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Parce qu'il donne à la silhouette un aspect elegant et souple, de plus maintient les organes à leur place naturelle.

Puisque plus d'importance ne saurait être attachée à aucun objet de la toilette féminine qu'au corset n'acceptez donc jamais un substitut pour le corset "D & A" lequel accentue la taille fine et longue.

EN VENTE PARTOUT—PRIX $1.00 a $5.00
DOMINION CORSET CO., Manfrs.,
Quebec Montreal Toronto

A 29.1.4

TORPEUR DU FOIE

Contre l'engorgement du foie qu'il faut combattre de toute nécessité prenez un remède à l'action douce comme les

Filules de Noix Longues de McGale,

TONIQUES, DEPURATIVES, RECONSTITUANTES. LA MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE. 25 cts la boîte chez les marchands ou par la malle.

WINGATE CHEMICAL CO., LTD, Montréal.

A 4.6

UN SUCCESSEUR A M. GREGORY

Québec, 4. — Le successeur de M. J. U. Gregory, agent du département de la Marine à Québec et qui a été suspendu de ses fonctions à la suite du rapport de la Commission du Service Civil, a été nommé vendredi, à

M. Théophile Béland, successeur de M. Gregory, à Québec.

Ottawa. L'heureux titulaire de cette importante position est M. Théophile Béland, marchand de la rue Saint-Jean.

C'est un homme dont les états de service dans les rangs libéraux se comptent par au-delà de vingt-cinq années de travail. Sa nomination est très bien vue ici.

M. Béland est président de l'Association des marchands détailleurs de la province de Québec.

FEU M. J. B. JULIEN

Beauharnois, 4 mai. Ce matin, à l'église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de Jean-Baptiste Julien, pendant quarante ans, sacristain ici. Le défunt était âgé de soixante-treize ans, dix mois. Il laisse une épouse, née Bergevin, Julie, cinq filles et trois garçons. Feu M. Julien était père de MM. Joseph, Alexandre et Arthur Jullen, de mesdames Frank Lefebvre, Cartier, Maheu, Allard, et de Mlle Mélina Julien.

Une foule nombreuse est venue rendre les derniers nommages à la dépouille de cet homme de bien. Le service a été chanté à neuf heures.

Jeudi matin à 9 hrs, ouverture de la vente à réduction de COSTUMES POUR DAMES, à la succursale Ouest, chez MARCHAND, coin Mansfield et Sainte-Catherine.

"LE PAIN PURETE" n'est vendu que par
JAS. STRACHAN,
246 Avenue de l'Hôtel de Ville
PHONE EST 71.

Le Savon "Baby's Own"
Le meilleur pour Bébé et pour vous. Refusez les imitations.
Albert Soaps Ltd. Mfrs., Montréal.
Essayez le Talc "Albert" —Parfum de Violette et Antiseptique.

A

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quennneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est.

A v

Votre "buste" développé de deux pouces dans un mois, avec le Bustinol du Dr Simon, Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer.

Envoyez dix cents pour frais de poste et empaquetage, et vous recevrez un échantillon, avec pamphlet: Art du Massage. Correspondance confidentielle; expédition discrète. Prix $1.00 le traitement, expédié partout à nos frais. Adressez Dr Simon, 199 Commissaires, Montréal.

219—s-n

LA FEDERATION DES CERCLES D'AMATEURS

On en discute le projet, hier, et un comité est nommé pour en faire l'étude. — Le dernier concours donne lieu à de nombreuses protestations.

Trois cercles, le Cercle Dramatique National Canadien-français, le cercle Littéraire, et l'Association Dramatique, ayant pris l'initiative pour l'établissement d'une fédération des cercles d'amateurs, convoquaient, hier après-midi, une réunion de tous les cercles aux salles du Cercle Dramatique National Canadien-français, 620 rue Marie-Anne.

Les délégués dont les noms suivent étaient présents: MM. L. H. Crépeault et Emery K. Gravel, du Conservatoire d'Art Dramatique; Geo. H. Robert, de l'annuaire Théâtral; Paul Coutlée, J. E. Marchand, Raoul Lupien, des Arts Dramatiques; Jos H. Roy, J. M. Beauchamp, du cercle Saint-Georges; D. Raymond, J. H. Métivier, du cercle La Lyre; Jos Doyle, Jos Primeau, du cercle Athlétique littéraire canadien; J. H. Tremblay, Jos Brazeau, Raoul LeBlanc, Lucien Meunier, de l'Association Dramatique; A. Saint-Onge, Geo. Delonchamps, du cercle Melpomène; Napoléon Lafortune, X. Narbonne, J. P. Daoust, du Cercle Littéraire; E. Pelletier, A. Roy, de la Gaîté Française; Conrad Larose, J. B. R. Daoust, de l'Association Sainte-Brigide; E. Roger, S. Roger, du cercle Jacques-Cartier; A. Godeau, Du Théâtre National; les officiers du Cercle Dramatique National canadien-français: MM. J. Ed. Guénette, président; Alb. McCaughan, secrétaire archiviste, Joseph Denis sec.-trésorier, Léo. Adam, vice-président, Avila Cusson, régisseur, F. Roy, directeur artistique, J. B. Bélair, gérant, G. Hogue, accessoiriste, C. Holmes, secrétaire pro tempore, etc.

M. Alb. McCaughan, du C. D. N. C. F., fut choisi président et M. Chs Holmes, comme secrétaire.

Le président souhaita la bienvenue aux délégués des différents cercles, aux journalistes et à M. Godeau, du Théâtre National, puis il appela l'ordre du jour: Vétude d'un projet de fédération des cercles dramatiques de l'Ile de Montréal.

MM. Guenette, Lupien, Saint-Onge, LeBlanc, Daoust, S. Roger, Lafortune, Roy, Primeau, Pelletier, Crépeault et Raymond, furent constitués en comité.

M. J. ED. GUENETTE,

le premier appelé à prendre la parole, se déclare favorable à la fédération des cercles artistiques.

"A l'heure qu'il est, dit-il, les cercles, pour me servir d'une expression un peu vulgaire, se mangent entre eux. Avec une fédération les rancunes disparaîtraient, les questions en litige se règleraient à l'amiable, et pour tous les cercles d'amateurs commencerait un air de véritable progrès.

MM. LeBlanc, Daoust, Lafortune et Saint-Onge se déclarent eux aussi favorables à une fédération des cercles MM. Olier Adam et P. Coutlée, au contraire, y voient la mort des cercles. Il peut y avoir rivalité entre cercles, mais non pas inimitié. Avec la fédération disparaîtraient l'autonomie et l'initiative de chaque cercle.

La question du

PROFOND MECONTENTEMENT

causé par le dernier concours, entre cercles, au théâtre National, est soulevée par M. Lafortune. "Le cercle qui a été primé, déclare-t-il, ne le méritait certainement pas, il aurait dû occuper la 6ème ou 7ème place, comme l'avait décidé le jury adjoint. Le jury actif, qui l'a classé premier, était composé de littérateurs, probablement, mais non pas d'hommes de théâtre, capables de juger de la capacité des acteurs. Nous devrions en appeler à un tribunal supérieur et nous devrions déclarer le drapeau offert au dernier concours ne pas être l'emblème du championnat des cercles d'amateurs. Le cercle Saint-Henri, à qui il a été donné, n'est pas capable de défendre son titre de champion".

M. McCAUGHAN

affirme que tous les membres du jury actif n'étaient pas présents aux différentes représentations données au théâtre National. Il aimerait que les notes des délibérations du jury fussent transmises aux cercles par M. G. Beaulieu.

M. LORENZO PRINCE: "Les personnes composant le jury actif ont été acceptées par les cercles avant le concours."

M. McCAUGHAN: "Nous les avons acceptées parce qu'elles nous ont été imposées. Dans les décisions rendues nous ne croyons pas qu'il y ait eu faute du journal qui a organisé le concours, nous ne suspectons pas sa bonne foi. Mais à qui imputer la faute? Il y a bien des choses que nous pouvons penser et que nous ne pouvons pas dire. Y a-t-il eu influence indue d'exercée? C'est fort probable."

M. GODEAU: "Je me demande pourquoi on n'a pas tenu compte du pointage fait par le jury adjoint. Le jugement rendu par le jury actif n'est pas le mien. Ceux qui le composaient ne s'y connaissaient pas tous. L'un des membres m'a déclaré qu'il s'était laissé duper par les applaudissements du public et qu'il ne s'y entendait pas dans la capacité des acteurs. Pas un cercle n'est venu solliciter l'influence du jury actif et je crois que ce dernier a voulu juger consciencieusement."

LE PRESIDENT: "Après ce que vient de déclarer M. Godeau, que le Cercle Saint-Henri n'aurait pas dû être classé premier, je crois qu'il serait indélicat d'exiger les notes du jury."

M. LAFORTUNE: "Je le répète—nous ne devrions pas reconnaître le drapeau donné comme l'emblème du championnat."

M. LORENZO PRINCE: "Moi-même je n'aurais pas donné la palme au Cercle Saint-Henri. Faites des représentations à qui de droit pour changer les conditions du prochain concours entre les cercles de la province et les cercles de la Nouvelle-Angleterre. Proposez que le Cercle Saint-Henri ne soit pas le seul à concourir avec le cercle qui sera primé au prochain concours. Vos représentations seront prises en sérieuse considération."

M. HOLMES: "Toute cette discussion, au sujet du dernier concours, me semble hors d'ordre. Nous devons décider si oui ou non nous sommes pour la fédération."

M. DAOUST: "Je ne suis pas opposé à la fédération, mais nous ne pouvons pas décider d'une question de cette importance aujourd'hui."

M. Lafortune, secondé par M. McCaughan, propose que les cercles réunis à cette assemblée refusent de reconnaître le cercle Saint-Henri comme le champion des cercles dramatiques d'amateurs de l'Ile de Montréal.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est ensuite décidé que le comité nommé au début de la séance se réunisse en assemblée, dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, au cercle Jacques Cartier, 227 rue Maisonneuve, pour discuter d'un projet de fédération soumis par le secrétaire, M. Holmes. Si ce projet est accepté par le comité, il sera ensuite soumis à chaque cercle pour être ratifié.

Avant de clore l'assemblée, le président remercie les journaux de l'intérêt qu'ils portent aux cercles dramatiques. Il louange tout particulièrement la "Presse" qui toujours s'est dévouée aux cercles en leur donnant gratuitement toute la publicité dont ils avaient besoin.

Les Gens demandent un Remède Recommandable

Annoncé Ouvertement, sans Supercherie—Des Milliers de Personnes recommandent le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Récemment, diverses prescriptions ont été publiées dans les journaux comme étant efficaces pour soulager et guérir de graves maladies; ces réclames avaient des titres attrayants afin de frapper l'oeil du public.

Ces réclames conseillent de se procurer plusieurs ingrédients chez les pharmaciens. L'un de ces ingrédients est exclusivement manufacturé par les annonceurs, mais cependant ceux-ci s'efforcent de faire disparaître tout soupçon qui pourrait faire croire que c'est un remède breveté, en ne signant pas le nom de l'auteur de la prescription. Le mélange pour la toux est un excellent exemple de cet outrage fait à l'intelligence du public. Pour cette prescription ils recommandent une certaine quantité du meilleur whiskey de seigle, environ 75 pour cent du mélange.

Tout établissement qui essaie de persuader au public, par une réclame anonyme, de faire usage d'un tel ingrédient pour guérir la toux, ne mérite ni encouragement, ni sympathie. Est-il étonnant qu'ils recommandent ces "doses" inconnues par de telles phrases vagues: "Un médecin célèbre" et "l'on assure que le mélange est efficace." La comparaison entre nos annonces et celles ci-dessus mentionnées, est aussi à notre avantage que le Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase est supérieur à toute autre préparation pour la toux. Toute réclame que nous faisons dans les journaux quotidiens, nous la signons, et pour tout témoignage, nous avons $500 pour en garantir l'authenticité.

Mme Barnum, Ingersoll, Ont., écrit: "Mon mari souffrait d'un fort grave rhume de poitrine et devint si mal qu'il pouvait à peine parler. Les remèdes pour la toux qu'il essaya semblaient produire aucun effet. Ayant lu des articles au sujet du Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, j'en envoyai chercher une bouteille. Au bout de deux jours, il était guéri et il dit qu'il aura toujours ce remède à la maison."

Le Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, vendu à 25 sous la bouteille, 50 cents pour avoir le enfoncer-simplement dans les journaux quotidiens, dans chaque ville du Canada. Edmanson, Bates and Co., Toronto. Entrevue pour annoncer; prenez note de cette bouteille; vaut 50 cents; prenez note de cette bouteille; vaut 50 cents.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 4. — Un nommé T. Boucher, de St Luc, a été condamné à $50 d'amende par le magistrat de district, Husmer Lanctot, pour vente de boisson sans licence.

—Le remorqueur "Protector", venant de Whitehall (Etat de New York), est arrivé dans notre port, traînant à sa remorque 24 bateaux chargés de charbon et de fer pour Beloeil, Sorel, Québec et autres endroits en bas du Richelieu et du fleuve Saint-Laurent. Notre port est, à l'heure actuelle, encombré de bateaux, attendant l'ouverture du canal, il y en a jusqu'à l'écluse en bas de la ville. On nous dit que l'ouverture du canal Chambly sera retardée encore de plusieurs jours, à cause des réparations urgentes qu'on est à faire aux écluses.

—Un dragon de la garnison de St Jean, du nom de Brown, pris soudain d'une syncope, est tombé à bas de son cheval, vis-à-vis la pharmacie Wight, rue Richelieu. Le militaire fut relevé immédiatement et les Drs Duval et Chevalier lui prodiguèrent leurs soins. Au bout d'une demi-heure, il reprit connaissance, et on le transporta en voiture, à l'école militaire. Heureusement, qu'en tombant, ce cavalier ne s'est pas infligé de graves blessures et qu'il sera bientôt remis de sa faiblesse. L'aventure a tout de même, beaucoup impressionné ceux qui en furent témoins.

—L'épouse d'un marchand grec, du nom de Tapasson, est décédée presque subitement en cette ville. Cette personne souffrait d'une maladie de coeur, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Dans la soirée, elle sortit avec son mari pour faire une promenade et tout à coup elle se plaignit de ne pouvoir faire un pas de plus. On la ramena en voiture chez elle où elle mourut quelques heures après. La défunte laisse trois petits enfants.

—L'ouverture du terme de mai de la Cour Supérieure, pour ce district, a eu lieu ce matin, sous la présidence de l'hon. juge Lafontaine, de Montréal.

—L'hon. juge Paradis est depuis jeudi, dans un grand état de faiblesse et on redoute un dénouement fatal d'un moment à l'autre.

—M. F. R. Darche, marchand de Sherbrooke, était de passage en notre ville pour affaires, ces jours derniers.

—Madame veuve Louis Molleur, de Montréal, est revenue à St Jean avec sa famille, pour y demeurer. Mme Molleur a loué le joli cottage appartenant à M. T. Gagné, sur le bord de l'eau, en bas de la ville où elle vient de s'installer.

—Une nouvelle assemblée de l'Association des Jeunes Conservateurs des comtés de St Jean et Iberville" a eu lieu vendredi soir à la salle Donaghy, rue Richelieu, dans le but de s'organiser pour les prochaines luttes électorales dans cette région. Furent seuls admis, à cette réunion de famille conservatrice, les partisans reconnus. Rien n'a transpiré au dehors des délibérations de cette assemblée.

—Un colporteur syrien a été ramassé par MM. A. Bouchard et T. Chaperon, sur le trottoir de la rue St-Jacques. Le malheureux était privé de sentiments. On le transporta à l'hôtel St James, tenu par MM. Baraie et Durivage, où on lui prodigua les soins que nécessitait son état. Quand il fut remis, le Syrien déclara qu'il avait eu une attaque d'épilepsie, ce qui lui arrive assez fréquemment, et reprenant son ballot de marchandises, il partit vers la campagne.

LA "PASSE DU NID AU CORBEAU"

Ottawa, 4 — La "Gazette du Canada" donne avis que le capital action de la Cie de la "Passe du Nid au Corbeau" a été élevé, de $4,000,000 à $10,000,000.

Comme Reconfortant après le Démenagement prenez DU VIN TONIQUE

BYRRH

Il bannit entièrement la fatigue.

Embouteillé à Thuir, France, par

VIOLET FRERES, PROPS.

En vente Partout.

A W

La Maison

L.M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

N'oubliez pas que c'est la seule place dans tout Montréal où il y a un aussi grand choix de papiers à tenture.

Nous avons en mains les plus riches dessins les plus nouveaux et les plus artistiques de toutes les manufactures canadiennes et américaines. Les prix sont aussi les plus bas sur le marché, 2½c, 3c, 4c, 5c, 6c, jusqu'à 40c la pièce simple.

Nous offrons au public plus de 1,000 dessins différents. Outre les papiers à tapisser, nous avons en mains un assortiment de blanchisseurs, pinceaux, couleurs pour les murs, huile, vernis, articles de ménage de toutes sortes, etc., etc.

Demain, mardi, sera une journée de vente extraordinaire. Lisez attentivement les prix suivants et venez nous donner une commande pour vous convaincre de nos bons marchés.

EPICERIES

3 paquets Prize Oats pour	25c
1 livre pea nuts pour	10c
1 livre amandes Grenoble pour	25c
1 livre noix piquées pour	15c
2 livres noix Grenoble pour	25c
1 livre thé naturel pour	15c
1 livre café pur pour 15c et	25c
2 livres boules à mites pour	9c
3 paquets Quaker Oats pour	25c
3 paquets Vim, Malta, Vita, Gusto, ou Quaker Rice pour	25c
2 livres borax en poudre pour	15c
1 tambour rempli d'empota, 6½ livres pour	42c
2 paquets raisins pour	25c
20 livres sucre granulé pour	$1.05
3 flacons marinades pour	25c
6 paquets poudre Raca pour	25c
1 douzaine savon Comfort pour	47c
1 paquet café Postum, 12½c et	25c
1 paquet corde à linge, 5c, 10c et	15c
1 grosse boîte mine pour	5c
1 brosse à plancher, 6c, 8c, 10c et	15c
6 livres riz chinois pour	25c
6 livres riz ordinaire pour	21c
2 boîtes veilleuses Saint-Sacrement pour	15c
3 paquets macaroni ou vermicelle pour	25c
2 livres beurre crémerie, premier choix, pour	65c
2 livres raisins Corinthe pour	25c
2 paquets raisins pour	25c
Brosses à peinturer, 5c, 10c, 12c	15c
Balais à linge, 10c, 15c, 25c,	20c
1 douz. savon Barsalou pour	64c
1 douz. poudre Barsalou pour	44c
1 balais 3 cordes pour	18c
1 balais 4 cordes pour	23c
1 laveuse, 15c et	20c
1 bout. vernis glycérine pour	6c
3 livres soda à laver pour	5c
2 livres cauistique pour	9c
3 sacs sel fin pour	10c
1 sac fleur 10 livres pour	33c
6 livres fleur blé pour	20c
6 livres fleur avoine pour	23c
2 livres blé-d'Inde ou pois cassés	7c
1 bout. eau Vichy pour 12c et	21c
1 bout. eau Carabana pour	19c
1 bout. eau Riga pour	25c
1 bout. sirop Demers pour	14c
Carnine Lefrancq, $1.74 et	$3.25
Quinium Laroche pour	$1.63
1 bout. Quinia Laroche pour	$1.23
Tablettes Rivales pour	64c
1 boîte pilules Bleues pour	37½c
1 boîte Pilules Rouges ou Moro pour	29c
1 bout. sirop Fellow pour	31c
Vin Bravais pour	$1.23
2 emplâtres Belladone pour	25c
1 emplâtre Menthol pour	19c
1 emplâtre Coderre pour	19c
Huile Omega pour	37c
Pepto Fer Jaillet pour	$1.19
Histogénol pour	$1.45
Sirop Figues pour	40c
Baume Rhumal, sirop Gauvin ou Coderre, pour	12½c
Liniment Minard, pour	18c
Pilules Dodds ou Doan pour	35c
Tablelets Fruit-a-tives, pour	42c
Pilules Parmelee ou Radway, pour	17c
Vin St Michel, pour	68c
Vin Chapotaud, pour	85c
Vin Chevrier, pour	83c
Vin Oka, pour	79c
Vin Byrrh, pour	89c
Vin Bachus, pour	99c
Vin Quinine, pour	53c
Brandy Médecinal	$1.24
Brandy Jules Robin, pour	85c
Gin Melcher, 53c et	82c
Gin De Kuyper, 55c et	85c
1 pinte brandy, 95c et	$1.15
1 bout. champagne pour	99c
1 douz. bière pour 80c et	90c

DIVERS

200 vases à fleur, dernière nouveauté, à 50c, 90c, $1.50, jusqu'à la paire	$2.00
1 tordeuse, pour	$2.50
1 moulin à laver pour	$3.75
1 bouilloire, pour	59c
1 porte-poussière, 7c et	10c
1 porte-allumette, à	5c

N'oubliez pas l'adresse:

L. M. LEFEBVRE,

246 rue Rachel

TEL. BELL EST 2113.

L'UNIVERS ENTIER

est unanime à proclamer le

VIN St MICHEL

LE ROI DES TONIQUES

Toutes les nations s'accordent sur un seul point, c'est que le VIN "ST MICHEL" est incomparable comme stimulant.

AMI du pauvre comme du riche, du vieillard comme de l'enfant, de la femme comme de l'homme.

Il guérit promptement, radicalement et infailliblement toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang. Avec lui, plus de faiblesse, plus d'anémie, plus de débilité, c'est...

La Force—La Vigueur—La Santé—La Vie

Grâce à son gout agréable, les personnes qui d'habitude ont horreur des remèdes, prennent le VIN "ST MICHEL" avec plaisir.

Voici quelques attestations qui prouvent l'efficacité du

VIN St MICHEL

Votre Vin "St Michel" m'a guérie de douleurs rhumatismales qui me retenaient au lit depuis longtemps.
FLORE BERGERON,
Ste Ursule.

J'ai été radicalement guérie d'une faiblesse extrême par l'usage du Vin "St Michel". Je le recommande avec plaisir aux personnes faibles.
BERTHA BOURDON,
43 Marquette.

Dans les cas de Dyspepsie le Vin "St Michel" est sans rival.
NAP. COTE,
rue St Jean,
Québec.

Le "Vin St Michel" est un excellent cordial, d'un goût très agréable, qui se recommande par ses propriétés toniques et fortifiantes.
DAUBRERES,
Ex-interne des Hôpitaux de Paris.

Le Vin "St Michel" est un tonique idéal. Je l'emploie quotidiennement dans ma pratique avec des résultats très satisfaisants.
Dr P. CARLES,
Professeur-agrégé de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

A

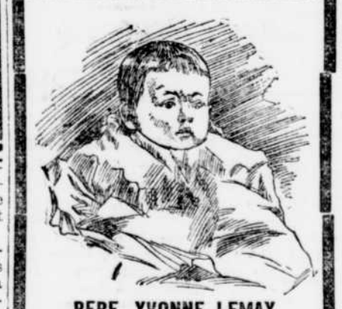

BEBE YVONNE LEMAY

Quand Bébé Souffre de Coliques

Les enfants en bas âge sont sujets aux coliques dont, avec tous les soins possibles, il est impossible d'empêcher le retour. Avec le Sirop d'Anis Gauvin vous éviterez au bébé d'inutiles souffrances et des nuits sans sommeil.

M. J. A. E. Gauvin, Chimiste, Montréal.
Madame Clémentine Lemay, de Nashua, N.H, écrit:
"Je n'ai jamais rien employé pour mon bébé d'aussi efficace que le Sirop d'Anis Gauvin contre les coliques et les douleurs de la dentition. L'effet est magique et je le recommande hautement."
C. LEMAY

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout 25 cents la bouteille.

J.A.E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste,
805 Rue Sainte-Catherine Est,
MONTREAL, CANADA.

Le Mal de Tête

quelle qu'en soit la cause est rapidement guéri par les merveilleux

CACHET GAUVIN

contre le Mal de Tête

25 cents la Boite, chez les Marchands ou par la Malle.

A

FUNERAILLES DE MME L. A. PRIMEAU

Les funérailles de Mme L. A. Primeau, épouse du principal de l'école Olier, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Le service a été chanté à l'église Saint-Louis de France par M. l'abbé Grégoire, assisté de MM. les abbés Melançon et Prévost, diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: M. L. A. Primeau, principal de l'école Olier, mari de la défunte; Eugène, Oscar, Gustave et Emile Primeau, ses fils; Evariste, Joseph et Arthur Lalonde, ses frères; R. Soulière et Ernest Marchand, ses gendres; Ranger et Joseph Montpetit, ses beaux-frères; Stephen Montpetit, Edmond Lalonde, Joseph et Eugène Ranger, Jean Primeau et Jean-Baptiste Primeau, ses neveux; J. A. Latreille, son cousin.

On remarquait dans le cortège: MM. J. N. Perreault, directeur-général des écoles catholiques; Godfroy Langlois, député de la division St Louis; l'échevin Couture, Dr Gaston Mailliet, J. V. Desaulniers, le professeur Henri Scott, L. J. D'Astous, le notaire J. H. Lesage, L. O. Beauchemin, Jos. Marc Beauchamp, F. N. Lavallée, Etienne Roby, Dr H. Dufresne, J. L. Roy, M. Lanctôt, M. Adhémar, J. L. Cedras, F. X. Lessard, D. Garneau, F. X. Roy, R. J. Duckett, l'abbé R. Callaghan, le professeur T. F. Cuddiky, J. G. Brennan, O. Saint-Maurice, A. Parent, L. J. B. Martin, Auguste Riendeau, H. Kieffer, Robert Mailliet, J. H. Semple, Lucien Bernard, A. Donoghue, J. B. Archambault, A. Mackay; M. Barthelemi, M. Brisebois, C. Leblanc, Dr Aubry, Dr Garneau, et les élèves de l'école Olier, sous la direction de M. J. H. Bergeron, professeur et directeur des écoles du soir.

La séputure a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

CONDOLEANCES

Vendredi, le 1er de mai, à quatre heures de l'après-midi, les professeurs de l'école Olier apprenant que monsieur L. A. Primeau, leur dévoué principal, venait de perdre sa femme, se réunirent en assemblée sous la présidence de M. Méd. Lanctôt, doyen de l'institution et adoptèrent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Que les professeurs de l'école Olier ont appris avec le plus vif regret la mort de l'épouse de monsieur L. A. Primeau, leur principal.

Qu'à cette occasion, une offrande de 25 messes soit faite pour le repos de l'âme de la regrettée défunte;

Que copie des présentes soit adressée aux journaux et à la famille éplorée. La famille a reçu de partout, de nombreux témoignages de sympathies, sous forme d'offrandes de messes et de fleurs.

La "Presse" réitère à M. le principal Primeau et à sa famille l'expression de ses plus vives sympathies.

EN PRISON MAINTENANT

John Dillon, l'acteur principal du pénible drame de la rue Mance, a quitté l'hôpital samedi soir.—La mentalité du prévenu.

Le triste héros du drame de la rue Mance, John Dillon alias James Smith, qui a tué d'un coup de carabine le constable Shea, puis blessé le chef de la sûreté M. Carpenter et l'agent Foucault, était assez bien, samedi soir, pour quitter l'hôpital Général.

On se rappelle qu'au cours de la bataillon, Dillon eut le bras fracassé par une balle que lui tira le sous-chef des détectives, M. Jos. Charpentier.

La "Presse" a mis ses lecteurs au courant des déclarations sensationnelles faites par le prévenu, depuis sa capture.

Le but de Dillon était d'abord d'abattre les chefs, puis de se frayer un passage à travers la foule qui stationnait en face de la maison assiégée.

Au dire des agents McCall et Pusie qui avaient la mission de surveiller le prisonnier à l'hôpital, le meurtrier ne serait pas frappé de folie. Il conversait d'une manière intelligente, relatant les moindres incidents de la sanglante tragédie.

La Salsepareille de Hood a un mérite et un pouvoir curatif tout particuliers.

ONGUENT "MARMEN" POUR LES HEMORRHOIDES

25c ET LES MALADIES DE LA PEAU TELLES QUE DEMANGEAISONS ERESIPELES DARTRES MALADIES DE LA BARBE

Envoi Franco contre 25 cents
LABORATOIRE LACHANCE
87 Rue St Christophe, Montréal.

A 65

R R R

Nevralgie, Mal de Tête, Mal de Dents et n'importe quelle Douleur.—Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Pour le mal de tête nerveux ou pathologique, le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief amènera une guérison permanente en quelques jours.

Ak

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

NAISSANCES

BOURBONNAIS. — En cette ville, le 25 avril 1908, au No 9 avenue Colonial, l'épouse de M. H. Bourbonnais, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme H. Choquette, grands-parents de l'enfant.

BOURRET — A Montréal, au No 1411 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph-Hubert Bourret, chef cuisinier du Grand Hôtel, un fils, baptisé Joseph-Alexoire-Antoine. Parrain et marraine, M. Alexoire Clément, commis au restaurant Freeman et son épouse.

COUSINEAU — En cette ville, le 1er mai 1908, l'épouse de M. Raoul Cousineau, de la maison J. O. Labrecque et Cie, un fils, Joseph-Fernand-Marcel-René. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Nantel.

DAOUST — A Montréal, le 2 mai, 1908, au No 260 rue Poupart, l'épouse de M. Francis Daoust, une fille, baptisée Florance-Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Chapman, de Lachine, oncle et tante de l'enfant.

FORGET — A Montréal, le 28 avril 1908, au No 452 rue Jolicette, Hochelaga, l'épouse de M. Prime Forget fils, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Adrienne-Léda. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Provencher, oncle et tante de l'enfant.

GRIGNON — A Montréal, le 30 avril 1908, au No 18 rue Sainte-Julie, l'épouse de M. Hector Grignon, une fille, baptisée Marie-Joséphire-Annette. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Laurin, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

LEDUC. — A Montréal, le 1er mai 1908, au No 13 rue Lusignan, l'épouse de M. Philippe Leduc, une fille, baptisée Marie-Rosa-May-Anito. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Terrault, grands-parents de l'enfant.

TESSIER — A la Montreal Maternity Hospital, le 20 avril 1908, un fils à M. et Mme Hector Tessier.

DECES

DENIS — A Montréal, le 4 mai, 1908, à l'âge de 71 ans 10 mois, Joseph-Amable Denis, époux bien-aimé d'Aurélie Labelle, au No 1098 Dorchester Est. Avis des funérailles plus tard.

FARIBAULT. — A L'Assomption, le 3 mai 1908, à l'âge de 79 ans, 3 mois et 3 jours, est décédée Mme veuve J. N. E. Faribault, mère de M. Jos. Ed. Faribault, C. R., avocat de cette ville. Les funérailles auront lieu à L'Assomption, mardi, le 5 du courant, à 10 heures a. m. après l'arrivée du train du Can. Northern Québec, partant de Montréal à 9 heures a. m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN. — A Beauharnois, le 2 mai 1908, à l'âge de 73 ans, 10 mois, Jean-Baptiste Julien depuis plus de quarante ans bedeau de la paroisse. Les funérailles auront lieu lundi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissial Saint-Clément, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture.

PAUL—A Montréal, le 4 mais 1908, au No 537 rue St Hubert, Blanche Cadieux, âgée de 29 ans et 19 jours, épouse de Wm Paul, jr, navigateur. Funérailles mercredi, le 6 mai à 9 hrs, à l'église St Louis de France. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 52 ans et 4 mois, Rosalie Robillard, épouse d'Alcide Paquette. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 du courant Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 553 rue Rachel, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT — A Montréal, le 2 mai, à la demeure de son beau-frère, J. D. Péloquin, est décédée, Edouardine Perreault, âgée de 33 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin, 409 Saint-André.

RAYMOND — A l'Institut des Sourdes Muettes, No 595 rue Saint - Denis, à l'âge de trente-cinq ans, onze mois, le 2 mai, 1908, sœur Marie des Sept Douleurs, née Anathalie Raymond, fille d'Adélard Raymond, de Saint-Stanislas de Kostka. Le service sera chanté à la chapelle de l'Institut, mardi matin, à huit heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SINCENNES — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 3 mois, Albert-Armand, enfant bien-aimé d'Adélard Sincennes, 212 rue Rivard. Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BRAULT — Mardi, le 5 du courant, à 9 heures, à l'église paroissiale de Beauharnois, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme veuve Antoine Brault, née Turcot — Marie. Parents et amis sont priés d'y assister. 153—2

IN MEMORIAM

Les citoyens de Montréal, et surtout de Trois-Rivières, ont appris avec regret le décès de M. JOSEPH HEROUX, menuisier, demeurant au No 700 de la rue St André. Ce dernier a succombé à la phtisie, jeudi soir, 30 avril, à l'âge de 48 ans 2 mois. M. Héroux était retenu à sa chambre depuis quelques mois, et il a toujours supporté chrétiennement les douleurs d'une maladie aussi longue que souffrante. Sa mort a été celle de l'homme droit qui attend le trépas avec la confiance de l'âme en paix et l'espérance d'une grande foi. Il était du Tiers-Ordre, membre des Forestiers et de plusieurs autres sociétés de Bienfaisance.

M. Héroux comptait un bon nombre de parents et d'amis à Montréal où il a passé la dernière partie de sa vie, et à Trois-Rivières où il a été inhumé. Il laisse quatre enfants bien attristés: Mlles Claire et Clothilde et MM. Roméo et Camille. En 1905, il perdait son épouse, Dame Odile-Elzire Panneton, de Trois-Rivières.

Nous le recommandons à votre souvenir. o

LE SEL DE TABLE WINDSOR est préparé, empaqueté et expédié avec le plus grand soin. Il arrive sur votre table dans une pureté absolue. 158 A

Soumissions pour Chaines, Poulies et Boucles d'Accouplement.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, et portant à l'endos : "Soumission pour chaines, poulies et boucles d'accouplement", seront reçues au Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, jusqu'au midi du PREMIER JOUR DE MAI PROCHAIN, pour la fourniture d'environ 3,974 brasses de chaines de différentes grosseurs, avec poulies et boucles d'accouplement convenables, à livrer à Halifax, à Saint-Jean, à Charlottetown, à Québec et à Montréal.

Quant aux devis et informations détaillées, on pourra les obtenir du Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, et des agents du Ministère de la Marine et des Pêcheries, dans les villes susdites.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté de banque incorporée, du montant de $600.00, à l'ordre du Ministère de la Marine et des Pêcheries. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat l'engageant à livrer la chaine, les poulies et boucles d'accouplement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera renvoyé.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Le Ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de cet avis lorsqu'il n'en aura pas expressément autorisé la publication.

F. GOURDEAU,
Sous-Ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, 23 mars 1908.
13 16 20 23 30 4

CHAPEAUX PANAMA

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "A sec", sans acides. Spécialité: "Panamas" et "Leghorn" de dames et messieurs. Bloques et formes les plus récents, 1908. MARCEL DESGEORGE, 131 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4064.
153—1 M. v—n g

TOUJOURS ET PARTOUT

Les Pilules Rouges

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

FEMMES, VEILLEZ SUR VOUS-MEMES, ET VOILA VOTRE SAUVEUR !

Témoignage de Madame GAUDIAS MONIER, 359 rue Gain, Montréal.

Toute femme doit avoir constamment en vue la délicatesse de sa constitution. Un tel objectif ferait éviter bien des écarts dans cette précieuse santé qui nécessite des attentions continuelles pour se maintenir dans l'état désirable.

Malheureusement, les circonstances aidant, l'on néglige ce devoir si important ; aussi les inévitables conséquences deviennent-elles multiples pour faire regretter, souvent trop tard, ce manque d'attention et de soins que chaque femme, jeune ou vieille, se doit à elle-même.

De tout temps, on a eu à se plaindre du même mal. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la faiblesse féminine. Pendant des siècles, on lui a cherché vainement un préventif. Il appartenait à la science moderne de découvrir, avec la cause réelle de cette calamité, le remède absolu qui, non seulement empêche toute maladie, mais le cas échéant, les guérit et redouble les forces en renouvelant l'organisme.

C'est à la fin du siècle dernier que cette précieuse découverte vint révolutionner le monde médical. En effet, depuis que les Pilules Rouges sont connues, elles ont fait merveilles sur merveilles et on ne compte plus les miracles de guérison qu'elles ont opérés par tout le monde.

Le principe qui constitue la formule des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine est essentiellement végétal. Voilà donc un remède naturel et dont la vertu ne peut qu'exercer une très heureuse influence sur la constitution.

Toute la force des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine provient du seul fait de la combinaison scientifique de produits végétaux dont elles se composent sous une forme qui les rend plus faciles à prendre.

Personne ne saurait plus maintenant douter de l'efficacité d'un tel remède, car voilà des années que les Pilules Rouges sont répandues par tout l'univers et elles ont fait autant de conquêtes, remporté autant de victoires qu'elles ont eu d'adeptes.

Parlez des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine à n'importe quelle femme, et pour sûr, elle aura à en dire du bon, car il est évident que, si toutefois elle n'en a pas fait personnellement l'expérience, elle connait au moins, soit une parente, une amie ou une voisine qui a été soulagée et guérie par cet infaillible restaurateur tonique de la santé de la femme.

Là où les Pilules Rouges exercent cependant une plus heureuse influence, c'est dans le cas d'épuisement nerveux, de faiblesse organique ou de débilité générale.

Et c'est bien là aussi le mal dont la plupart des femmes ont à se plaindre.

Mais aussi, si toutes nos lectrices voulaient seulement bien entendre les paroles de vérité que nous leur adressons, combien il y en aurait peu de malades et combien toutes se persuaderaient bientôt de la valeur incontestable des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Nous ne connaissons pas un seul cas de maladie féminine que les Pilules Rouges n'aient pas déjà eu à combattre avec tout le succès qui a fait jusqu'à présent leur réputation si enviable.

Oui, chères lectrices, les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine seront pour vous ce qu'elles ont été pour tant d'autres : un sauveur !

Prenez-en donc en toute confiance et vous serez immédiatement soulagée de ce poids de douleurs qui pèse si lourdement sur votre vie et vous fait peut-être mépriser l'existence.

Une fois que les Pilules Rouges auront chez vous produit leur effet accoutumé, vous serez véritablement tout autre. Toutes ces sensations de malaises qui vous incommodent, ces douleurs qui vous étreignent, comme cette faiblesse qui paralyse jusqu'à votre meilleure volonté, tout cela disparaitra soudain, dès que vos forces vitales auront été solidement reconstituées, grâce à l'effet prodigieux des Pilules Rouges. Celles-ci ne sauraient manquer de vous procurer les bienfaits qu'elles ont répandus si abondamment sur tant de pauvres affligées qui se sont bien vite glorifiées d'y avoir eu recours.

Au nombre de ces dernières, nous relevons aujourd'hui simplement le nom de Madame Gaudias Monier, de Montréal. Cette dame écrit :

"Etant jeune fille, ma santé laissait beaucoup à désirer. J'avais souvent mal à la tête et dans tous les membres ; je me sentais toujours fatiguée et n'avais pas d'appétit. Tout naturellement j'étais bien faible et aussi je dépérissais beaucoup. C'était la débilité générale qui me rendait si malade. La dyspepsie vint bientôt ajouter à mes tourments. Il y avait près de deux ans que je souffrais ainsi sans avoir pu jamais trouver de quoi pouvoir même me soulager quelque peu.

"C'est alors qu'une dame de mes amies me conseilla les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je me suis mise à en prendre de suite et n'ai pas tardé à constater leurs bons effets. Je n'en ai pris que cinq boites en tout et ma guérison fut complète. Depuis lors, je n'ai jamais été malade. Des bons effets des Pilules Rouges je semble encore bénéficier, car je n'ai plus nul sujet de me plaindre de ma santé."

Madame GAUDIAS MONIER,
359 rue Gain, Montréal.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boites suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules ont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "Pilules Rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et jamais nos produits ne sont vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

L'AIDE DU GOUVERNEMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — Le gouvernement fédéral n'interviendra pas, pour le présent dans le but de venir en aide aux victimes de Notre-Dame de la Salette.

M. C. B. Major a vu Sir Wilfrid Laurier et lui a demandé l'assistance du gouvernement, mais le premier ministre a répondu qu'il ne pouvait actuellement répondre favorablement à sa requête, car il n'y avait pas de précédents, sur lesquels il puisse se guider.

Bien qu'une aide financière ait fréquemment été donnée, par les gouvernements, aux affligés dans le malheur, ce fut lorsque le désastre était plus considérable et affectait en quelque sorte toute la nation.

Si, cependant un précédent peut être trouvé, ce qui est possible, Sir Wilfrid Laurier sera heureux d'acquiescer à la demande de secours que lui fit M. C. B. Major.

CASTORIA.

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher* La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

ACTION DE $10,000

M. Placide Laframboise, ex-conseiller de la municipalité du Boulevard Saint-Paul, a intenté à M. Xavier Poirier une action en dommages-intérêts au montant de $10,000.

Le demandeur allègue que M. Poirier qui tient un débit de liqueurs rue Notre-Dame, s'est livré sur lui à des voies de fait et que depuis ce temps il souffre de maux incurables.

MILLE SANS-TRAVAIL

Les environs de la gare Windsor étaient encombrés hier d'environ un millier de sans travail de toutes les nationalités. On se demande où ont logé tous ces infortunés la nuit dernière.

LE LOGEMENT DES CHINOIS

L'arrivée sur le Pacifique Canadien de plus de quatre cents Chinois venant de la côte du Pacifique a mis les autorités de la Compagnie quelque peu dans l'embarras quant à la manière de loger tous ces célestes. Elles en ont placé 240 dans le soubassement de la gare Windsor et les 160 autres ont été entassés au dernier étage du vieux Café Vienna.

Cet édifice peut maintenant se vanter d'avoir passé par toutes les transformations.

GRANDES FETES A NEW-YORK

Elles se sont terminées, samedi dernier, de la manière la plus solennelle

UNE RPOCESSION

A laquelle ont pris part plus de 60,000 personnes, dans les rues de la métropole américaine.

LE CARDINAL LOGUE PARLE

Une dépêche de New York parle de la procession à laquelle ont pris part soixante mille laïques catholiques, qui a terminé samedi après-midi la célébration du centenaire de la fondation du diocèse catholique de New York. La procession était attendue comme l'événement de la semaine, et toutes les espérances ont été réalisées. La température était idéale, le ciel était sans nuage. Des centaines de mille personnes bordaient la cinquième avenue et la 57e rue, et en face de la cathédrale on avait érigé une tribune capable de contenir trois mille cinq cents personnes, dans laquelle avaient pris place les distingués prélats venus pour assister aux fêtes du centenaire.

Des soixante mille hommes qui ont pris part à la procession, tous étaient à pied, à l'exception du général Thomas Barry. Derrière lui marchait la masse des fidèles, les millionnaires confondus avec les plus humbles ouvriers.

Plusieurs des grands magasins et autres établissements conduits par des catholiques ont donné à leurs employés un demi-congé, pour leur permettre de prendre part à la procession. La procession s'est formée au Washington Square, dans le bas de la cinquième avenue, passant devant la cathédrale, pour aller se disperser dans la 5e rue. La ligne de marche couvrait une distance d'environ trois milles.

Le cardinal Logue, qui a pris part aux plus grandes cérémonies de la liturgie catholique à Rome et ailleurs, a fait la déclaration suivante à un groupe de journalistes à la suite de la procession.

"Je n'ai jamais vu de ma vie une réunion aussi impressionnante et je ne m'attends pas à jamais voir une semblable démonstration de loyauté à la foi catholique.

Au cours d'une interview, le cardinal a parlé de la question du divorce. "J'ai étudié le problème du divorce ici avec beaucoup d'intérêt, et le temps est venu pour tous les corps religieux de s'unir sur cette question. Il m'a fait grand plaisir de remarquer que les ministres de toutes les dénominations religieuses s'unissent pour prêcher contre le divorce. Ce n'est pas seulement une question de religion. Le bien de l'Etat demande qu'il soit fait quelque choses en ce pays pour mettre un frein à ce mal.

"Une continuation du mal du divorce signifie la dégradation de la race. La raison en est évidente, le lien de la famille étant le fondement de la race.

"Un autre mal dont on ne peut parler librement a été plusieurs fois signalé par le président Roosevelt. Il semble que les familles ici ne sont pas aussi considérables qu'elles devraient l'être. Il n'y a pas d'excuse pour cela, car le pays n'est pas pauvre. Cette question de petites familles est directement opposée au bien-être et à la gloire de votre pays."

Le cardinal déclare que le socialisme fait de grands progrès en Angleterre, et croit que le christianisme pourrait y apporter un remède en soulageant les pauvres.

LES LICENCES A STE THERESE

UNE DECISION INTERESSANTE POUR LES HOTELIERS DE CAMPAGNE.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Sainte-Thérèse, 4.

La cause de M. S. Désormeaux, hôtelier, contre la Corporation du village est rendue maintenant devant la Cour Supérieure, à Ste Scholastique. Ainsi que la "Presse le rapportait, M. Désormeaux, qui a vu son application pour renouvellement de licence refusée par le conseil, a intenté devant la Cour de Magistrat une requête en cassation de la résolution octroyant les certificats des hôteliers Blanchard et Desjardins et de l'épicerie Brennan. La requête est basée sur l'article 26 de la Loi des Licences, qui déclare que, sur plusieurs demandes de certificats, la préférence doit être accordée de préférence à celui qui possède un établissement pourvu de 25 chambres à coucher, toutes choses égales par ailleurs. C'est le point de droit qu'a soulevé M. Camille de Martigny, de St Jérôme, avocat de M. Désormeaux et c'est la première fois que la question se présente devant nos tribunaux; et M. de Martigny s'est en outre basé sur l'article 23 pour demander la cassation de cette résolution. Les adversaires, MM. P. Cousineau, de Montréal, pour la corporation, et J. D. Leduc, de Ste Scholostique, pour les hôteliers mis-en-cause, ont plaidé en droit que l'article 26 ne s'appliquait qu'aux cités de Montréal et de Québec et qu'en conséquence la Cour de Magistrat n'avait pas juridiction, puisque l'article 18 décrète que les conseils municipaux ont une absolue discrétion et que leur décision est finale. Le juge A. F. Carrier, jeudi matin, a donné gain de cause à M. Désormeaux et a fixé l'enquête à vendredi matin, mais dans l'intervalle les défendeurs ont fait signifier à la Cour de Magistrat une requête à la Cour Supérieur pour l'émanation d'un bref de prohibition afin d'empêcher la Cour de Magistrat de procéder davantage. Cette dernière requête a été longuement plaidée hier soir à Ste Scholastique, devant l'honorable juge Robidoux, par les avocats Leduc et Cousineau d'un côté, et de Martigny de l'autre côté. Elle a été prise en délibéré par le juge Robidoux, qui rendra son jugement vendredi soir prochain à Ste Scholastique. Cette décision est attendue anxieusement par les hôteliers de campagne, qui jusqu'à ce jour ne savaient à quoi s'en tenir sur l'interprétation de cette section de la loi des licences.

MANGEZ DES ORANGES

Si vous voulez conserver la santé

Des épreuves sérieuses ont démontré que le jus d'orange possède des propriétés médicinales de haute valeur.

Ceux qui souffrent d'indigestions et qui sont condamnés à la diète, éprouvent, après avoir mangé régulièrment des oranges au déjeuner moins de malaises et de palpitations.

Dans certains cas, où il y avait une tendance à la constipation le fait seul de manger des oranges régularisait les fonctions des intestins.

Cependant il existe un moyen plus satisfaisant pour obtenir de meilleurs résultats.

C'est de prendre une ou deux tablettes "Fruit-a-tives" le soir au coucher, tout en continuant l'usage des oranges au déjeuner.

"Fruit-a-tives" est un remède composé de jus d'oranges, de pommes, de figues et de prunes scientifiquement combinés avec certains toniques qui intensifient l'action de ces jus de fruits.

Prenez le jus d'une orange avant votre déjeuner, et "Fruit-a-tives" le soir au coucher et vous verrez disparaitre, comme par enchantement, dyspepsie, constipation et excès de bile.

"Fruit-a-tives" sont en vente chez les marchands à 50 cents la boite, 6 boites pour $2.50. Envoyées par la poste sur réception du prix par: "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

RIMOUSKI ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 4 — Les citoyens de notre ville apprendront sans doute avec un vif plaisir que S. G. Mgr Blais, évêque du diocèse, vu les fortes dépenses que doit faire la fabrique de notre paroisse, a remis entre les mains de M. le chanoine Saucier, la somme de $5,000 pour aider à payer les travaux de parachèvement que l'on fait subir actuellement à notre cathédrale. Les paroissiens de Rimouski seront unanimes à témoigner à Monseigneur leurs sentiments de profonde gratitude.

—Mgr Bolduc, P.D.S.S., qui était en voyage à Québec, est de retour en notre ville.

—S. G. Mgr Blais a donné, la semaine dernière, la confirmation aux élèves des Dames Ursulines.

—Une autre bonne nouvelle que les citoyens de Rimouski apprendront aussi avec plaisir c'est celle que le gouvernement provincial, répondant au désir de M. P. E. D'Anjou, M.P.P. pour Rimouski, et de M. J. A. Lemieux, M.P.P. de Gaspé, vient d'accorder la somme de $1,000 aux Révérendes Soeurs de la Charité pour les aider à reconstruire leur couvent, incendié en décembre dernier.

—Nous avons appris avec peine la mort d'un de nos plus vieux citoyens, M. J. B. Laforest. Le service a été chanté par M. le vicaire S. Plourde. La levée du corps a été faite par M. l'abbé U. Saint-Laurent. Le défunt, qui jouissait de l'estime et de la considération de tous, était l'oncle de M. l'abbé U. Saint-Laurent, curé de Saint-Joseph de Lepage, de MM. P. Beaulieu, curé de Saint-Hubert de Témiscouata, C. B. Beaulieu, curé de Mont-Louis de Gaspé, et Adéodat Beaulieu, vicaire de Sandy-Bay, de Matane.

—Notre concitoyen, M. René Ouellet, marchand, nous a laissé, vendredi, pour aller demeurer à l'Isle-Verte, où il continuera son commerce.

—M. Donat Caron, M.P.P. de Matane, était de passage en notre ville cette semaine.

—Le "Lady Evelyn", bateau du gouvernement, qui fait le service des malles entre le quai de Rimouski et les transatlantiques, a fait son premier voyage samedi, alors qu'il a pris à son bord un fort courrier des malles européennes.

—Il y a eu, la semaine dernière, réunion des directeurs de la "Société d'agriculture de Rimouski", sous la présidence de M. Elzéar Pineau.

—M. l'entrepreneur J. Gosselin, de Lévis, était ici jeudi pour examiner les travaux que ses employés exécutent actuellement au choeur de notre cathédrale.

—M. E. Barrette, du Téléphone National, est parti en voyage de noces avec sa femme, née Dechamplain (Julie), de Sainte-Flavie Station. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—M. Léon Roy, marchand de Sainte-Flavie Station, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—M. Arthur Maltet, qui occupait la position de gérant du district de Rimouski pour la Cie de Téléphone Nationale, vient de nous quitter après un séjour de trois ans en notre ville. Ce monsieur représentera la même compagnie à Rivière du Loup. Il est remplacé par M. I. DesRosiers.

—On fait actuellement des fouilles dans les décombres qui recouvrent l'endroit où était bâti le couvent des Révérendes S.S. de la Charité, incendié le 31 décembre dernier. Jusqu'ici elles ont été des plus fructueuses. Sous tamas de cendres, produit par la catastrophe, on trouve des valises, contenant une bonne quantité de linge et divers objets qui, chose surprenante, sont absolument intacts.

—Mlle Sasseville, de Sainte-Annedes-Monts, est de passage en notre ville chez son frère, M. Elzéar Sasseville, avocat.

—Madame Auguste Tessier est partie pour Montréal, où elle passera quelque temps chez son père, M. Alexandre Lacoste.

—On vient d'installer, dans le choeur de notre cathédrale, deux magnéfiques trônes, l'un pour S. G. Mgr Blais, l'autre pour l'usage des évêques visiteurs. On attend, sous peu, de France, le nouveau maitre autel.

—Les exercices des Quarante-Heures, qui ont lieu au séminaire de cette ville, sont suivis par une foule pieuse.

—M. et Mme Samuel Côté et Mlle Côté, qui ont passé l'hiver à Montréal et Lévis, sont de retour en notre ville, depuis vendredi.

—Mme Alphonse Blouin est de retour d'un voyage à Québec, où elle était l'hôtesse de son beau-frère, M. Maxime Pelletier, sous-inspecteur des postes.

—Mlle Yvonne Bules, fille ainée de feu Arthur Bules, vient de laisser Rimouski pour aller demeurer à Montréal, où Mme Bules la rejoindra sous peu.

—On annonce, pour le mois prochain, une grande séance dramatique et musicale, donnée par les élèves du séminaire, à l'occasion de l'anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Blais.

—M. Arthur Dion vient d'ouvrir, rue Saint-Germain, un magasin de marchandises sèches. Succès à notre ami.

The John Murphy Company Limited

LUNDI LE 4 MAI 1908

Nous annonçons l'inauguration de notre vente d'articles de ménage à 8 a.m., Mardi.

Grande vente de Damas de table

"Seconds" de Manufacturiers

Ayant partagé, avec notre magasin de Toronto, les bénéfices d'un achat considérable de damas au comptant, nous offrirons en vente demain, 300 tapis de table à des prix que nous ne pouvons vous faire que grâce à l'immensité de l'achat dont fassent partie ces tapis.

Ce sont des "seconds" de manufacturiers, mais les imperfections qu'ils ont peuvent à peine porter ce nom. On ne peut les remarquer qu'en y portant une grande attention. Ces tapis de table sont complètement blanchis et ont ce splendide fini satin qu'on ne trouve que dans ceux de qualité supérieure.

106 ont 72 x 72 ; 72 x 90 ; 72 x 108 ; valant 2.50, 3.00 et 3.50. Nous les offrirons, mardi, à **1.75**

112 ont 72 x 72 et 72 x 90 ; valant 2.00 et 2.50. Nous les offrirons à **1.25**

57 ont 72 x 72 ; 72 x 90 ; 90 x 90 et 72 x 108, valant 3.75, 4.00 et 4.50. Nous les offrirons à **2.75**

25 ont 72 x 72 ; 72 x 90 ; 90 x 108 ; 72 x 126, et 90 x 126 ; valant 5.00, 5.50, 6.00, 7.00. Nous les offrirons à. **4.50**

Quelques autres valent 1.50, pour. . . . . **.79**

Ces tapis de tpisserie comprennent les dessins suivants : fleur-de-lis, trèsfle, chardon, rose, combinaisons de pois et de feuilles d'érable. Plusieurs des meilleurs ont u nélégant centre uni.

Magnifiques Robes Brodées

Valant 8,00, 10.00, 12.00, 15.00, 18.00,

100 à vendre Mardi 4.35.

Ces tapis de table comprennent les dessins suivants : fleur-de-lis, trèfle, chardon, rose, combinaisons de pois et de feuilles d'érable. Plusieurs des meilleurs ont un élégant centre uni.

Quelques-uns sont en mousselines suisses avec larges insertions de dentelle valenciennes et insertions ajourées en broderie suisse avec volant à bord dentelé en broderie suisse à pois. Il y en a en drap ananas tan, avec broderie allover dans de jolis petits dessins de trèfle. D'autres en mousselines blanche brodées, combinaison de noir et de blanc. Il y en a aussi en tissu irlandais richement brodés à la main sur tissus à costumes fini toile.

Ce sont deux achats spéciaux au comptant, un de St Gall et l'autre de Belfast. Malheureusement nous n'en avons que 100, car elles valent, une fois confectionnées : 8.00, 10.00, 12.00, 15.00, 18.00, et nous pouvons les mettre en vente à 8 heures a.m., mardi, à, chacune **4.35**

(100 aussi jolies que celles étalées dans la vitrine.)

JUGEMENTS RENDUS

Plusieurs jugements ont été rendus en Cour de Révision samedi avant-midi. Voici les principaux:

Dans la cause de Peletier vs Girard, jugement a été confirmé, quoique l'hon. juge Martineau se fût déclaré dissident.

Dans celle de Chalifoux vs Forest, le jugement a été renversé et l'action renvoyée avec dépens des deux cours.

Dans la cause de la Corporation de la paroisse de St François-Xavier de Brompton vs Salois, le jugement des cours précédentes a été confirmé, un seul des trois juges, l'hon. M. Pagnuelo, s'étant déclaré dissident.

Dans la cause de Boucher vs Boucher, le jugement a été renversé et action renvoyée avec dépens.

Dans celle de la "Men's Wear Co." vs Arnold, le jugement a été confirmé.

Dans la cause de Gougeon vs la Cité de Montréal, le jugement a été confirmé.

L'EMBRANCHEMENT DE LA TUQUE

Le Canadian Northern a pris officiellement possession de l'embranchement de La Tuque du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean. Cet embranchement a 39 milles de long et atteint la Tuque, sur le Saint-Maurice, à 60 milles au nord de Grand'Mère.

IL N'OUBLIE PAS SES AMIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4. — Le capitaine Ls P. O. Picard, du bureau du Transcontinental, a Québec, a reçu dernièrement des nouvelles de son ami, M. Folke Cronholm, qui est maintenant à Pékin, (Chine), où il fait partie du bureau de la délégation suédoise. M. Cronholm a été consul suédois à Québec durant quelques années. Il désire être rappelé au souvenir de tous ses amis, spécialement à celui des Hurons de Lorette, dont il reçut le titre de chef honoraire, sous le nom de "Tsa-Sen-hohi", en français "l'homme qui voit clair."

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows", de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi
217—1 l n w A

Pour Corridors Salles à manger Cuisines

"LINOLEUM" DE LIEGE CANADIEN

Pour Salles de bain Chambres Fumoirs

La COUVERTURE MODERNE pour PLANCHERS

Sans rivale comme couverture hygiénique, durable et économique. Elle est surtout désirable pour les endroits où le confort et la durée sont des qualités essentielles.

Demandez à votre marchand le

"LINOLEUM" DE LIEGE CANADIEN

Fabriqué par

The Dominion Oilcloth Co., Limited, Montréal.

TEMPERATURE

Vent modéré, beau aujourd'hui et demain, température un peu plus élevée.

SALUT AU CONSUL GENERAL DE FRANCE

Monsieur de Loynes, déjà précédé dans notre pays d'un prestige tout à fait personnel, nous arrive ce soir comme consul général de France. Nous mettons de côté l'honneur que le choix de son gouvernement fasse rejaillir sur lui, malgré que ce soit grande chose dans cette ancienne mère-patrie où pullulent les hommes distingués et supérieurs, pour n'envisager que les résultats attendus de sa haute mission. Le traité franco-canadien est un point de départ nouveau dans les relations entre les deux pays, l'un immense par ses gloires, par son génie, par sa population et par ses richesses, l'autre seulement immense par son territoire et par ses ressources inexploitées. Cela n'empêche pas qu'un esprit alerte et observateur comme M. de Loynes pourra trouver que les deux se conviennent à bien des points de vue.

Dans tous les cas, le souci intime du moment chez les Canadiens de toutes nuances, c'est de lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues. Il trouvera ici du respect, de la déférence, de l'affection et nul désir d'embarrasser son travail. Nous sommes infiniment heureux de voir que la France nous envoie des représentants de valeur; et nous pouvons dores et déjà, prédire que le nouveau Consul Général n'éprouvera jamais, au moins dans les sentiments de notre population envers lui, quelque raison de regretter sa mission et son séjour parmi nous.

UN MONUMENT A BERTHELOT

Un comité d'initiative, formé d'amis et d'admirateurs de Marcelin Berthelot, vient de se constituer à Paris, pour élever un monument à la mémoire du grand savant et a ouvert, dans ce but, une souscription internationale. M. Emile Loubet, ancien président de la République, est le président de ce comité ; il est assisté de MM. Gaston Boissier et Léon Bourgeois, G. Darboux et L. Levasseur. Une liste, déjà longue, de membres du comité d'honneur comprend les plus grands noms de la science, de la littérature et de la politique.

LES TRAVERSEES DE L'ATLANTIQUE EN 1907

Le nombre des voyageurs ayant traversé l'Atlantique, en 1907, dans un sens ou dans l'autre, s'est élevé à 2,957,300, en augmentation de presque un million sur les chiffres de 1905. Sur ce nombre, on compte 1,699,000 personnes parties d'Europe, dont 108,000 en première classe, 226,000 en seconde, et 1,365,000 passagers de troisième classe.

UN VOTE SIGNIFICATIF

Le vote de non confiance provoqué jeudi soir par l'opposition à Ottawa contre l'honorable monsieur Brodeur a une signification particulière quand on l'analyse. La majorité du gouvernement a été de 51. Dans la minorité, on ne compte qu'un seul vote canadien-français, celui de monsieur Morin, député de Dorchester.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Montréal, hier, accompagné de l'Honorable Sydney Fisher et de l'Honorable Rodolphe Lemieux.

A son arrivée il eut une conférence avec l'Honorable M. Gouin.

Le Premier Ministre a pris le lunch chez M. Charles M. Hays, gérant-général de la Compagnie du Grand-Tronc.

Dans l'après-midi Sir Wilfrid reçut un grand nombre d'amis au Windsor.

SUR LA "SAVOIE"

Un marconigramme nous annonce que sur le paquebot la "Savoie", parti de New-York pour la Havre, le 30 avril, se trouvent M. Louis H. Taché, M. Eugène Berthiaume, M. et Mme Bélanger, tous de Montréal. Aussi M. et Mme Fernand May, de la Nouvelle-Orléans, et Madame Durieux, (Marguerite May), qui habitaient Montréal il y a quelques années.

IMMIGRATION FRANCAISE

Le travail de nos agents d'émigration en France donne certainement de bons résultats si nous devons en juger par le nombre d'émigrants reçus à l'Union Nationale Française. Depuis le mois d'octobre, cette intéressante société a hébergé 325 émigrants français, et les a tous placés quelques jours après leur arrivée, généralement dans la première semaine de leur séjour à Montréal, en dépit de la rareté du travail. La facilité avec laquelle ces émigrants, pour la plus grande partie des Bretons, obtiennent de l'emploi prouve que cette immigration est bonne, saine, et bien adaptée aux besoins du pays.

LE COMBLE DE L'HORRIBLE

Pendant que le cadavre du chef de la famille est entouré de cierges, le feu se communique aux tentures. --- Les enfants et les petits-enfants du défunt, réunis pour dîner, sont pris de panique devant l'invasion subite et rapide du terrible élément. --- La tragédie de Saint-Raymond.

LE CADAVRE EST INCINERE ; UN JEUNE HOMME DE 23 ANS PERIT DANS LES FLAMMES ; DEUX AUTRES ENFANTS MOURRONT PEUT-ETRE DE LEURS BLESSURES: TEL EST LE BILAN DU DESASTRE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Raymond, 4 — Il faudrait la plume de Guy de Maupassant pour peindre sous ses véritables couleurs la tragédie qui s'est déroulée, hier, à trois milles d'ici, dans le canton Gosford.

C'est un de ces sombres drames de la vie réelle où excelle l'auteur des "Contes de la Bécasse".

Vendredi soir décédait Nicolas Duplain, 68 ans, cultivateur. Sa vie avait été toute de travail. Il tombait comme

LE CHENE NOUEUX

sur lequel s'est abattue la cognée. Sa mort fût, selon l'expression du poète, "le soir d'un beau jour" et l'on pouvait espérer que ces cendres seraient transportées en paix au cimetière.

Comme c'est l'habitude dans nos campagnes, où le respect des morts est l'une des coutumes de la vieille France demeurées vivaces, le corps fut déposé dans la pièce principale de la maison, entouré d'une multitude de cierges.

LE CATACLYSME

Or, hier, pendant que la famille prenait le dîner du dimanche, d'ordinaire somptueux, mais ce jour-là lugubre, à cause du chef dormant tout près son dernier sommeil, le feu se déclara tout à coup dans la chambre du mort: probablement la flamme d'un cierge étant venue en contact avec les tentures de deuil.

La maison flamba comme un paquet d'étoupe. Les dîneurs eurent juste le temps de s'échapper. On retrouva, après, deux squelettes, celui du mort et celui de son fils, Rémi, 23 ans, qui était couché à l'étage supérieur.

HEROIQUE SAUVETAGE

Un autre fils du défunt, Isaïe, et sa soeur, Mme Cornelius Shanahan, en sauvant leurs enfants, ont eu les mains et la figure affreusement brûlées. Leurs jours sont en péril. Ils ont reçu les derniers sacrements de l'Eglise. On espère toutefois qu'ils seront mieux récompensés de leur héroïque dévouement.

Mais la liste des victimes n'est pas épuisée. Deux des enfants sauvés ont aussi de graves brûlures. En plus, Mlle Maria Duplain, après avoir sauté d'une fenêtre du second étage, est tombée sur le sol durci et l'on craint pour elle des complications internes.

Rien n'a été retiré de la demeure. Le curé de la paroisse de Saint-Raymond, le révérend M. Filion, s'est aussitôt rendu sur les lieux afin de prodiguer ses consolations à cette famille si cruellement éprouvée.

TERRIBLE DESTIN

Détail particulièrement horrible, le fils qui a péri, Rémi, était atteint d'aliénation mentale, à la suite d'un accident causé par la foule. Il demeurait tout le temps dans une mansarde, là-haut. Pendant le sauvetage, on lui cria de descendre, de sauter par une fenêtre, mais le malheureux ne bougea pas. Alors on mit une échelle au-dessous de sa lucarne, mais avant qu'on put parvenir là-haut l'asphyxie avait fait son oeuvre et l'on n'eut pas même le temps de descendre le cadavre, couché de son long au milieu de la pièce.

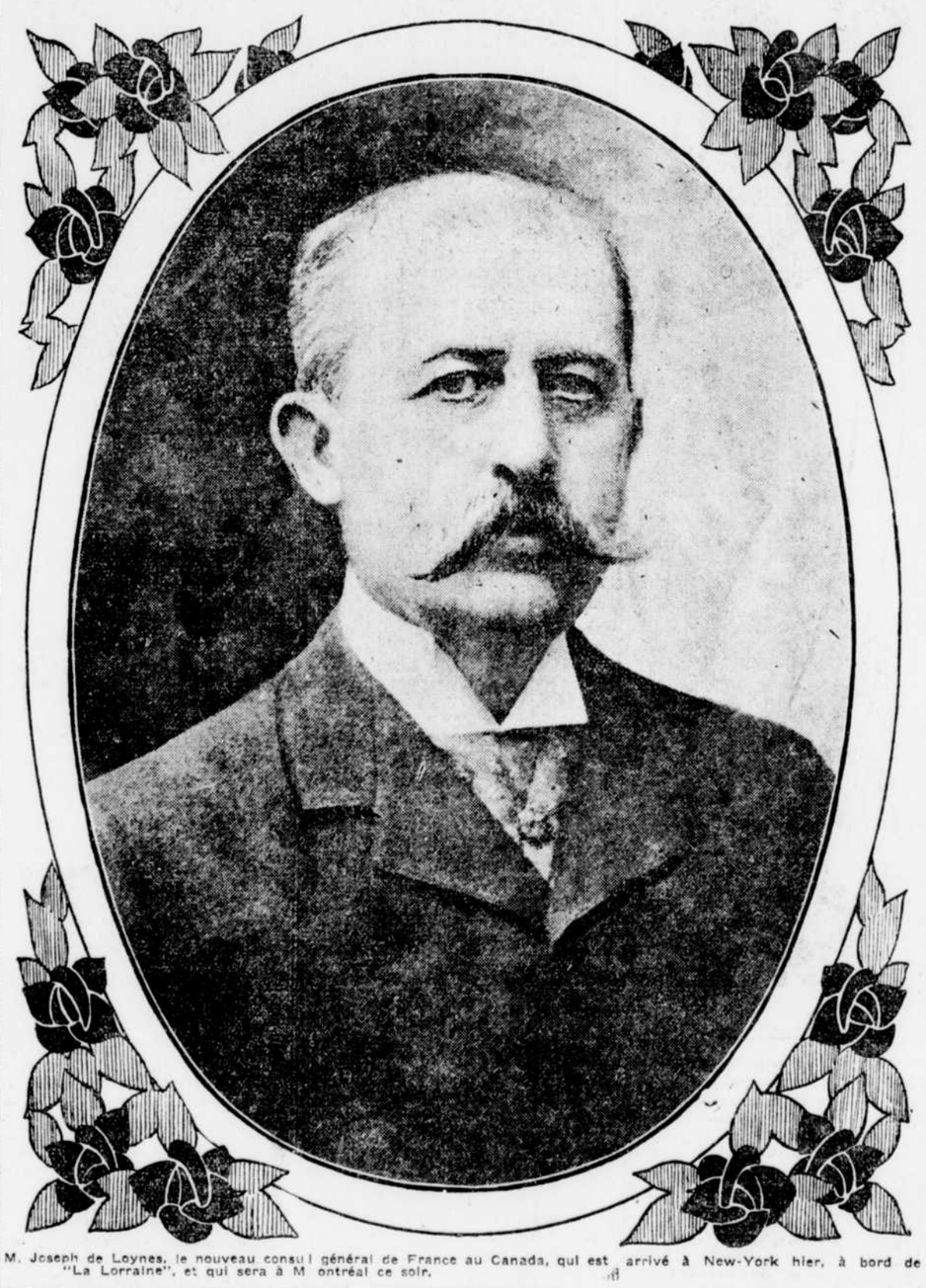

M. Joseph de Loynes, le nouveau consul général de France au Canada, qui est arrivé à New-York hier, à bord de "La Lorraine", et qui sera à Montréal ce soir.

NOS MINISTRES

Ce matin, l'honorable M. Gouin, premier ministre, a reçu en audience, les ministres du culte protestant de toutes les églises de la ville.

La délégation avait à sa tête le lord évêque de Montréal. Ils ont demandé au gouvernement de bien vouloir pourvoir la Province d'une prison moderne qui serait à la fois une école de réforme pour les filles de religion protestante. Cette institution pourrait recevoir les gens qu'on y envolerait de toutes les parties de la province.

L'honorable ministre a promis que a plus haute considération serait donnée à cette affaire, et ces messieurs ont quitté la chambre d'audience en applaudissant.

× × ×

L'honorable M. Weir est à Montréal.

× × ×

L'honorable premier ministre retourne ce soir à Québec.

× × ×

Parmi les visiteurs qui ont fait antichambre on remarquait : MM. Morin, Blanchard, Gauthier, Langlois, Mercier, Pilon, tous députés, ainsi que MM. O. Monday, l'abbé Marcoux, R. Latulippe, O. Gaudet, F. Desaulniers et Mitre Larochelle.

LE SAINT-MAURICE FAIT DES SIENNES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Grandes-Piles, 4 — La glace sur le Saint-Maurice s'est de nouveau mise en mouvement, hier matin. Vers midi, le grand chenal à notre chute s'est trouvé bloqué, et la glace qui continuait à arriver de plus bel n'a pas tardé à obstruer le petit chenal. Pendant dix minutes, la glace et l'eau ne pouvaient descendre, mais reprenaient ensuite leur cours. Enfin le passage s'obstrua pour de bon, faisant ainsi monter l'eau à toute vitesse. Les bateaux "Dream" et "St Maurice", appartenant à MM. Côté, qui étaient déjà prêts pour ouvrir la navigation, furent enserrés dans la glace et subirent des dommages considérables pendant quelques heures.

Plus tard, le "Dream", que l'on croyait plus ou moins en sûreté, subissait un nouveau choc et coulait au fond.

Le "St-Maurice" est actuellement dans une mauvaise position; on a cependant espérance de le sauver du péril. Le yacht "Albert", appartenant à M. A. Lambert, a aussi été coulé. La rivière est remplie de billots mêlés avec la glace. Ce bois vient de la rivière Mekinac et de la Mattawin; il appartient à la "St Maurice Lumber Company", à la "Belgo", etc.

LA POLICE SUR SES GARDES

Au moment d'aller sous presse, on nous informe qu'une armée de "sans travail" devant se concentrer sur le Champ de Mars, se proposait de marcher sur l'hôtel de ville, dans le cours de l'après-midi, dans le but de demander de l'ouvrage aux autorités municipales. En prévision de troubles qui pourraient se produire, le chef Campeau est à mobiliser un corps de trois cents constables, qui se tiendront prêts à réprimer tout désordre.

CAMBRIOLAGE

Des cambrioleurs ont pénétré avec effraction, hier après-midi, chez le Chinois Deming, No 584 rue Sainte-Catherine. Ils ont brisé le gazomètre et volé cinq dollars.

LA CATASTROPHE DE LA SALETTE.

La paroisse de Notre-Dame de la Salette se recommande à la "Presse." Le curé de l'endroit, M. C. B. Major, député du comté de Labelle, le maire de Buckingham, et tous ceux qui s'intéressent aux malheureux sinistrés font appel à la charité publique.

Les lecteurs de la "Presse" ne resteront pas sourds à ces voix de détresse. Tous, grands et petits, enverront leur obole pour les malheureux.

Adressez CITY EDITOR
La "Presse,"
Montréal.

Voici les souscriptions reçues jusqu'à présent:

LA "PRESSE"	$50.00
Le personnel de la "Presse"	25.00
"The American Tobacco Coy. of Canada", par O. S. Perreault, secrétaire	25.00
M. le maire Payette	10.00
Laporte, Martin et Cie, Ltée., par H. Laporte, président	10.00
Isaïe Préfontaine	5.00
M. l'échevin Cuay	5.00
M. l'échevin Roy	2.00
M. l'échevin Giroux	2.00
Un ami	0.25
Un ami	0.25
Un ami	0.25
Un ami	0.25
Un ami	0.50
E. Laviolette	0.05
Un ami des malheureux	0.25
Un inconnu	0.25
Olivier Narbonne, boucher, coin des rues Chateauguay et Charlevoix, Pointe St Charles	1.00
Dominique Masson, jr, agent général, 20, rue Préfontaine	1.00
H. Boileau, épicier	1.00
H. Boihu, épicier	1.00
J. A. Doré, épicier	1.00
Armand Malo, épicier	1.00
A. Sarrazin, épicier	1.00
J. J. Lussier, épicier	0.50
E. P. Lalande	0.50
Une amie	1.00
Ernest Morin	2.50
. Bruyère, maitre de poste, Embrun, Ont.	1.00
Chateau Dupéré, de la Longue-Pointe, par A. B. Dupéré, propriétaire du Café Dupéré, coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert	2.00
G. Constantineau, ex-ferblantier, 5 rue Torrance, Montréal	5.00
Madame Jules Parent, de la Rivière du Loup (en bas)	1.00
Une inconnue	0.25
Une personne intéressée	0.50
M. F. X. Craig, 473 avenue Mont-Royal	5.00

LES TRAGEDIES DU DEMENAGEMENT

Une femme de Pierreville, en transportant ses pénates, tombe sous une lourde voiture. — Le cheval prend alors le mors au dent et le conducteur l'échappe belle.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 4. — Procédant à son déménagement, ces jours derniers, Mme Jean Daneau, de Notre-Dame de Pierreville, était assise sur une charge de meubles, quand elle tomba en avant de la lourde voiture.

Un cri déchirant de la pauvre femme! L'une des roues venait de lui passer sur le corps, à la hauteur des côtes.

Le conducteur de la voiture, Edmond Decheneau, un jeune au poignet solide cependant, ne put maintenir l'attelage qui, prenant peur s'élança au triple galop.

La tête prise entre un bureau à toilette et une pièce de la voiture, le jeune homme se trouvait en horrible position, quand Ernest Patry, voyant venir cet équipage en avalanche, se jeta à la tête du cheval, qu'il parvint à maîtriser.

Le jeune Dechêneau en a été quitte pour la peur et quelques contusions à la tête. On releva Mme Daneau affaissée au milieu du chemin, sans connaissance, une côte fracturée. Aux dernières nouvelles, elle était un peu mieux.

UN SPECTACLE ANGOISSANT

Le constable Sanguinet empêche une femme, rendue folle par la maladie, de se précipiter d'une fenêtre du 3ème étage, rue St Timothée.

Une femme du nom de Murphy, qui demeure avec son mari et son fils âgé de dix ans au No 44 de la rue Saint-Timothée, doit à la vaillante conduite du constable spécial Sanguinet, d'être encore en vie.

Il pouvait être 9 hrs 30 hier matin, quand l'Irlandaise, rendue subitement folle par la maladie, apparut à une fenêtre du troisième étage. Bientôt les passants virent ses jambes pendre le long des murs extrêmes. Ne doutant pas que la pauvre femme avait conçu de projet de se laisser choir sur l'asphalte de la chaussée, on courut chercher des matelas qu'on plaça sous sa fenêtre. Pendant qu'on prenait vivement les précautions nécessaires pour amortir la chute de la femme, le fils de cette dernière luttait comme un désespéré dans le but de l'attirer à force de bras à lui, dans la chambre. Mais il devenait évident que la malheureuse allait se débarrasser de l'étreinte du frêle bambin. Déjà des cris d'horreur s'échappaient de toutes les poitrines, quand l'agent Sanguinet fit son apparition. D'un coup d'oeil, il jugea la situation. Prompt comme l'éclair, il enfonça la porte du domicile, renversa le mari qui tentait de lui barrer le passage et quelques secondes plus tard, il apparaissait à son tour à la fenêtre du troisième. Il était temps; le bambin épuisé venait de s'abattre sur le plancher, et sa mère allait faire le saut périlleux. Sanguinet, aux acclamations frénétiques d'un millier de personnes, enleva la malheureuse dans ses bras vigoureux et referma la fenêtre qu'il boucha au moyen de planches.

Le policier a été chaudement félicité pour son émouvant sauvetage.

Mgr DE POGLA

Hier, arrivait le troisième anniversaire de la consécration épiscopale de Monseigneur Z. Racicot, auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Montréal. A cette occasion, Sa Grandeur a chanté pontificalement la grand'messe à la cathédrale.

C'était réunion de famille au palais archiépiscopal, en l'honneur du titulaire de l'Eglise de Pogla.

A Monseigneur Racicot, nous souhaitons, en cette circonstance, nos meilleurs voeux, un long et fructueux épiscopat.

CHEZ LES INVENTEURS

Des circonstances incontrôlables ont empêché les officiers de l'"Association des Inventeurs" de convoquer une assemblée pour la semaine dernière; mais ils entendent se reprendre cette semaine.

Jeudi prochain, le 7 mai courant, il y aura, dans les bureaux de la "Presse", réunion du comité de direction à 7 hrs 30.

Et à 8 hrs 30, immédiatement après l'assemblée du bureau de direction, il y aura une assemblée générale au même endroit. Il est important que tous les membres de cette jeune organisation soient présents à cette assemblée car on y commencera de suite l'organisation du congrès et de l'exposition qui doivent avoir lieu cet été.

Par ordre,

JEAN NAUD,
Président.
A. J. LAVOIE,
Secrétaire.

MORT SUBITE D'UN TAILLEUR

Un tailleur bien connu, M. J. William Lamontagne, a été trouvé mort dans son lit, ce matin. Le coroner prévenu, disposera du cadavre, cet après-midi.

M. Lamontagne, qui avait sa chambre dans une pension de l'avenue de l'Hôtel de Ville, s'était plaint d'être légèrement indisposé, hier soir.

UNE CONVERSION

Nous recevons l'intéressante lettre suivante qui parle bien haut en faveur du bon sens du signataire:

Henryville, 4 mai 1908.

A M. le Directeur de la "Presse":
Montréal.

Monsieur,

Je suis un des instituteurs qui ont fait signer la requête de M. Elzéar Beaupré, secrétaire du cercle St-Louis.

Après avoir lu vos articles touchant "l'emploi du français" et y avoir murement réfléchi, je suis persuadé que nous avons fait du zèle intempestif.

Nous n'avons pas à nous plaindre de Sir Wilfrid Laurier, car il a été un de ceux qui ont le plus fait pour l'élément français, au Canada, et nous n'avons pas non plus à douter de ses bonnes dispositions pour l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Jos A. GAGNON,
Instituteur.

Ecole Modèle de Henryville.

P. S. Vous pouvez publier cette lettre si elle est de quelque utilité.

J. A. G.

L'INONDATION

Ottawa, 4 — Vingt maisons sont entourées d'eau, à la Pointe-Gatineau, par suite de la crue des eaux de la rivière Ottawa. Les chutes Chaudières sont presque effacées dans l'immense volume de l'eau qui y coule.

LE DOCTEUR BRISSON

Notre correspondant parisien nous écrit à la date du 24 avril :

"Le docteur Brisson, de Montréal, s'embarquera demain au Havre, sur le "Sardinian", de l'Allen Line, avec les colons qu'il a recrutés pour la province de Québec, durant son récent voyage dans l'ouest, le sud-ouest et le centre."

JEAN LIONNET.

CAFERO SERAIT UN ASSASSIN

L'italien est accusé d'avoir tué un sieur Conzini, le 4 mai, 1907,

A NEW YORK

Par une curieuse coïncidence, le prévenu retournera le jour anniversaire du crime, commis

IL Y A UN AN

L'Italien Guiseppe Cafero, arrêté, ces jours derniers par le détective autricien Dominique Pusie, pour répondre à une accusation de vagabondage, et qui fut subséquemment accusé de meurtre, a comparu ce matin, devant le commisaire en extradition Choquet.

Le détective newyorkais, Nicholas Illich, a raconté au tribunal que le prévenu avait tué d'un coup de revolver, le 4 mai 1907 son cousin Vincenzo Cresci, contremaitre à New York, pour un prétexte futile.

Le prévenu, par l'entremise de M. l'interprète Jean-Marie Viglina, a déclaré qu'il n'entendait pas combattre l'extradition. En conséquence, il reprendra, ce soir même, le chemin des Etats-Unis. Ce voyage se fera le jour anniversaire de son prétendu crime. Le détective Pusie reconduira le prisonnier à la frontière.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

AUBRY.—Mme Ernest Aubry un fils: Joseph-Ernest-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Aubry, grands-parents de l'enfant.

CORMIER. — A Montréal, le 2 mai 1908, au No 78A rue Saint-Denis, l'épouse de M. J. Cormier, une fille, baptisée Marie-Rose-Yvette-Lorette. Parrain et marraine, M. H. Denis et Rose-Blanche Renaud, oncle et tante de l'enfant.

DURANLEAU — A la Ville Saint-Louis, le 28 avril 1908, au No 638 boulevard St Joseph, l'épouse de M. Alfred Duranleau, avocat, un fils, baptisé Joseph-Philéas-René-Gaston. Parrain et marraine M. et Mme Philéas Bélanger, capitaine de police, oncle et tante de l'enfant.

GUILBAULT — A Montréal, le 2 mai 1908, au No 407 rue Des Seigneurs, l'épouse de M. Edmond Guilbault, une fille, baptisée Maria-Rosanna-Germaine-Juliette. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gosselin, grands-parents de l'enfant.

LAPORTE. — A Montréal, le 28 avril 1908, au No 1182 rue Saint-Jacques, l'épouse de M. Georges Laporte, un fils, baptisé Joseph-Eugène-Ferland. Parrain et marraine, M. J. E. Laporte télégraphiste et Mlle Melda Raymond, cousin et cousine de l'enfant.

NADEAU. — A Montréal, le 21 avril 1908, au No 1032 rue Cadieux, l'épouse de M. E. J. Nadeau, pharmacien, un fils, baptisé Jean. Parrain et marraine, M. et Mme docteur A. N. Rivet.

MILLER. — A Montréal, le 3 mai 1908, au No 261B rue Chaussé, l'épouse de M. Joseph-Louis Miller, une fille, baptisée Marie-Elisa-Bella-Florette. Parrain et marraine, M. Fleurimont Gervais et Mlle Antoinette Miller, soeur de l'enfant.

PIGEON. — A Montréal, le 2 mai 1908, au No 113 rue Désery, l'épouse de M. Romuald Pigeon, une fille, baptisée Marie-Lucienne-Azeline. Parrain et marraine, M. Maxime Pigeon, et Mme Maxime Pigeon oncle et grand'mère de l'enfant.

ST JEAN. — A Montréal, le 30 avril 1908, au No 1419 rue Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. Maxime St Jean, une fille, baptisée Marie-Blanche-Annette. Parrain et marraine, M. Anatole Robillard et Mlle Blanche Morier, oncle et cousine de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 2 mai 1908 à l'âge de 41 ans, Melle Albina Archambault, fille de feu Joseph Archambault. Les funérailles auront lieu, mardi le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. François Archambault, No 765 avenue Hôtel de Ville, à 8.15 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONAMI. — En cette ville, le 2 mai 1908, à l'âge de 10 mois, et 11 jours, Antoinette-Merina, enfant bien-aimée de M. A. Bonami, valisier, No 366 rue Panet. Funérailles privées.

DION — A Saint-Sauveur de Québec, le 2 mai, 1908, à l'âge de 29 ans, 1 mois, Dame Odilia Carrier, épouse de M. Alphonse Dion, ferblantier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de Saint-Sauveur, No 159 rue Sauvageau, à 7.45 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Sauveur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODERRE. — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 80 ans, 9 mois, Edwidge Barolet, épouse de feu Alexis Goderre. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 187 rue Workman, à 9 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 1 mois et 3 jours, Joseph-Paul-Rozaire, enfant de Jules Larose. Funérailles privées.

LAGACE — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 42 ans, 2 mois, Agnès Corbeil, épouse d'Arthur Lagacé. Les funérailles auront lieu, mardi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 581 rue Marie-Anne, passant par Pont Viau, pour Saint-Martin, où le service aura lieu à 9 heures et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — A Terrebonne, le 3 mai, 1908, à l'âge de 22 ans, 7 mois, Anna Lauzon, fille de Joseph Lauzon, de Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu, mardi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son oncle, Charles Lauzon, à 7.45 hrs., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE — A Montréal, le 2 mai, 1908, au No 391 Rivard, à l'âge de 66 ans, 1 mois et 15 jours, Honoré Lépine, bourgeois, époux de Firmine Pouliot. Avis des funérailles plus tard.

LEVESQUE. — A Montréal, le 3 mai 1908, à l'âge de 2 ans, 1 mois et 13 jours, Cécile, enfant bien-aimée de Louis Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 155 rue Aylwin, à 8.30 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE — A Saint-Henri de Montréal, le 2 mai 1908 à l'âge de 9 mois, Joseph-Albert-Maréchal, enfant de J. A. Payette, 2324½ Sainte-Marguerite, agent d'assurance. Funérailles privées.

SENECAL — A Sainte-Cunégonde, le 2 mai 1908, à l'âge de 49 ans, 9 mois, Horemidas Senécal, maître charretier. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 246 rue Delisle, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY. — A Maisonneuve, le 4 mai 1908, à l'âge de 28 ans, 11 mois, Yvonne Pierre, épouse bien-aimée de R. Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 215 avenue Lasalle, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 154—2